NOMS D'AGENT ET NOMS D'ACTION
EN INDO-EUROPÉEN

E. BENVENISTE

NOMS D'AGENT ET NOMS D'ACTION EN INDO-EUROPÉEN

Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.

PARIS
ADRIEN-MAISONNEUVE
11, RUE SAINT-SULPICE, 6e

1948

ERRATA

P. 9, n. 2, l. 2. *Lire :* Notion.
P. 80, l. 18. Supprimer le point et virgule final.
P. 135, l. 17. *Lire :* objet.

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage forme la suite de nos *Origines de la formation des noms en indo-européen* et en constitue le deuxième volume, bien tardivement publié [1]. Le titre a été modifié pour répondre mieux au contenu : il ne s'agit plus cette fois de restituer des formes, mais d'interpréter des fonctions.

Dans le vaste domaine de la suffixation des noms, nous avons étudié quelques formations bien représentées et déjà plusieurs fois décrites : noms d'agent (*-ter, -tor*), noms d'action (*-ti, -tu*), et — au risque de déborder le titre — formes de « gradation », comparatif et superlatif. En outre, de chacune de ces formations dépendent diverses classes de dérivés que nous avons considérés à leur tour. Au total l'examen graduellement élargi embrasse une portion notable de la suffixation nominale. Examinant successivement ces grandes catégories dans leur fonction, nous essayons de déceler le système d'oppositions par lequel elles valent.

Chacune des parties du livre consiste donc en une confrontation : pour les noms d'agent, entre *-ter* et *-tor* ; pour les noms d'action, entre *-ti-* et *-tu-* ; pour les comparatifs, entre les deux types et les deux constructions connus. Nous aboutissons, par une analyse synchronique dont le détail remplit la suite des chapitres, à dégager pour chaque catégorie, un jeu de valeurs contrastées où ressortent deux notions distinctes de l'agent et de l'action. Et à son tour ce dédoublement révèle une symétrie profonde entre les deux catégories. Dans la dernière partie, on

1. Dans l'intervalle il y a eu, pour l'auteur, d'autres publications, l'interruption de la guerre, la perte de tous ses travaux manuscrits, et l'obligation de reconstituer la documentation entière du présent ouvrage.

tente d'expliquer, par une coordination systématique qui les unifie, des formes réparties historiquement dans des classes très diverses : comparatifs, superlatifs, ordinaux, adjectifs verbaux, à partir du suffixe *-to-*.

Au delà des conclusions particulières où nous amène chacun de ces problèmes, notre démonstration vérifiera un principe simple : quand deux formations vivantes fonctionnent en concurrence, elles ne sauraient avoir la même valeur ; et, corrélativement : des fonctions différentes dévolues à une même forme doivent avoir une base commune. Il incombe aux linguistes de retrouver ces valeurs, généralement peu apparentes et souvent très cachées. Si l'essai tenté ici trouve approbation, un commencement d'organisation sera introduit dans quelques parties de ce vaste ensemble de la morphologie suffixale. On verra par suite l'étendue de la tâche qui demeure, peut-être aussi comment l'aborder.

PREMIÈRE PARTIE

NOMS D'AGENT

Une des catégories les plus sûrement établies de la morphologie nominale indo-européenne est celle des noms d'agent en *-$t^{e}/_{o}r$. Définie par un suffixe de forme claire et par un sens constant, attestée dans les plus anciennes langues, largement productive au cours de l'histoire, elle a été plusieurs fois décrite et si exactement qu'il ne semble pas qu'on trouve motif à en reprendre l'étude.

Un fait cependant demeure étrange : cette catégorie est représentée en grec par deux suffixes distincts, -τήρ et -τωρ. L'histoire des formes en -τήρ et -τωρ en grec a été retracée avec une conscience exemplaire par Ernst Fraenkel [1] et plusieurs fois résumée depuis. Mais jamais aucun auteur n'a seulement recherché la raison de cette double forme. Quand on la mentionne, c'est pour dire qu'il n'y a aucune différence de l'une à l'autre [2]. Par ailleurs, on signale bien en védique deux types, *dā́tar* et *dātár*, différenciés par le ton et par la rection, mais la distinction est attribuée à une innovation indienne. Les comparatistes se jugent toujours fondés à traiter d'un suffixe unique *-$t^{e}/_{o}r$ et d'une notion simple de l' « agent ».

La présente étude tend à établir qu'il y a une différence entre **-tor* et **-ter*. De ce fait, l'histoire et la valeur des formes, la conception de l' « agent », la fonction des suffixes doivent être soumis à une revision complète, qui fait l'objet des chapitres suivants. Cet examen porte successivement sur les langues — le védique, l'avestique et le grec — où le type ancien est conservé, et se fonde d'abord sur les particularités morphologiques propres à caractériser les deux formations. On les distingue : par la

1. Ernst Fraenkel, *Gesch. der griech. Nomina agentis auf* -τήρ, -τωρ, -της (-τ-). I 1910, II 1912. Cet ouvrage contient l'essentiel des faits grecs utilisés ici.

2. « Ein Unterschied in der Bedeutung ist nicht erkennbar » (Risch, *Wortbild. der homer. Spr.*, p. 25, § 13 b). Motion implicite aussi dans nos *Origines*, p. 109.

nature, pleine ou réduite, du vocalisme radical ; par la place du ton ; par la rection, nominale ou verbale.

Or, en védique, les deux formations sont distinguées par l'opposition de ton et par la rection, mais non par le vocalisme radical ;

en avestique, elles sont distinguées dans une large mesure par le vocalisme radical et par la rection, mais non par le ton ;

en grec, elles sont distinguées par le vocalisme et par le ton, mais non par la rection.

Le sort fait donc que, des trois traits par où **-ter* et **-tor* s'opposent, chacune des langues ne conserve que deux à la fois, et jamais les mêmes. Il faudra grouper tous ces caractères pour définir, dans leur opposition formelle, les deux classes indo-européennes. Mais cette définition ne donne que la moitié de la réalité morphologique. Dès lors que nous dénommons cette catégorie, nous lui impliquons un sens et une fonction, qui ne peuvent être séparés de la forme. Le problème commence alors. Nous avons à chercher si à ces deux types contrastés répond réellement une seule signification.

CHAPITRE I

NOMS D'AGENT EN INDO-IRANIEN

I

Faits indiens.

Les deux catégories védiques en ´-*tr̥* et en -*tŕ̥* s'opposent par la place du ton et par la rection syntaxique. L'opposition s'établit entre le type *dā́tā vásūni* et le type *dātā́ vásūnām*, le premier fonctionnant comme un participe, le second comme un nom. Il s'agit de retrouver dans le sens de ces deux formations la raison de leur différence.

Celle-ci est illustrée par un grand nombre d'exemples[1] que nous ne pourrons tous citer, mais qu'il nous faut réinterpréter. Les faits que nous retiendrons mettent en lumière et suffisent à établir ce principe :

´-*tr̥* est un adjectif verbal désignant l'*auteur d'un acte* ;

-*tŕ̥* est une forme nominale désignant l'*agent voué à une fonction*.

La définition n'implique ni différence de temps, ni différence d' « aspect ». Le temps ni l'aspect n'intéressent la fonction propre de ces catégories. Par la formation en ´-*tr̥* est caractérisé celui qui accomplit ou a accompli un acte, que cet acte ait eu lieu une fois ou qu'il soit répété. Seule la notion d'*auteur* est mise en

1. L'étude est facilitée par l'article de L. Renou sur le suffixe védique -*tr̥* et les origines du futur périphrastique (*BSL.*, XXXIX, 1938, p. 103 sqq.), auquel nous empruntons quelques exemples. Mais l'opposition y est interprétée tout autrement : ramenée à celle de duratif pour ´-*tr̥* et ponctuel pour -*tŕ̥*, et donnée comme de date indienne.

valeur, et le sujet est désigné à partir de cet accomplissement. Au contraire, la formation en *-tṛ́* sert à définir celui qui n'existe qu'*en vue* d'une fonction, qui est *voué* à un accomplissement, que cet accomplissement ait lieu ou non.

Nous donnons d'abord séparément quelques exemples pour délimiter chacune de ces deux catégories[1].

1. — Noms en *´-tṛ* :

sá céttā devátā padám « étant divinité, il est informé du lieu » (RV. I 22, 5); *pā́tā vṛtrahā́ sutám ā́ ghā gamat* « que, buvant le soma pressuré, le Vṛtrahan vienne à nous » (VIII 2, 26); *jétā śátrūn* « (Indra) qui a vaincu les ennemis » (II 41, 12); *dā́tā rā́dhāṃsi* « qui donne ses faveurs » (I 22, 8); *pū́ṇī prayantā́rā... rā́dha* « les mains qui offrent la faveur » (IV 21, 9); *yáḥ śū́raiḥ svàḥ sánitā yó víprair vā́jam tárutā* « toi qui avec les héros gagnes le soleil, qui avec les habiles gagnes le prix » (I 129, 2); *jétā nṛ́bhir índraḥ pṛtsú śū́raḥ śrótā hávaṃ nā́dhamanasya kāróḥ | prábhartā rátham dāśúṣa upāká údyantā gíro yádi ca tmánā bhū́t* « Indra vainc avec les hommes dans les batailles; héros, il écoute l'appel du poète en détresse; promeut le char du fidèle, (assis) à son côté, et hausse les chants lorsqu'il est là en personne » (I 178, 3). — On peut même employer le nom en *´-tṛ* hors de l'action proprement dite, pour un procès de caractère intransitif, pourvu que le sujet soit considéré comme l'auteur ou le support du procès : *várṣṭā parjányaḥ páktā sasyam* « Parjanya pleut et la semence mûrit » (TS. VII 5, 20, 1), litt. « P. est celui qui pleut, il a l'habitude de pleuvoir... ».

2. — Noms en *-tṛ́*.

La nature « fonctionnelle » du nom en *-tṛ́* se montre déjà dans le fait significatif qu'on emploie *-tṛ́* comme prédicat de possibilité ou d'aptitude dans les phrases négatives : *nā́sya vartā́ ná tarutā́* « il n'y a personne pour (= capable de) l'arrêter ou le vaincre » (I 40, 8); *ná tvád anyó... asti marḍitā́* « personne autre que toi n'est compatisseur, ne peut compatir » (I 84, 19). C'est bien que *-tṛ́* exprime à lui seul et par nature la *capacité* ou la

1. L'article précité de L. Renou nous dispense d'une énumération exhaustive.

destination. On le voit à des emplois tels que : *joṣṭā́rā iva vásvo* « (mes prières vous parviennent) comme des demandeurs de biens » (IV 41, 9); *imé cetā́ro ánr̥tasya* « ceux-ci sont les vengeurs de l'impiété » (VIII 60, 5); *ná yásya vartā́... ná rā́dhasā āmarītā́ maghásya* « il n'y a personne qui puisse le retenir ni restreindre ses dons » (IV 20, 7); *yó radhrásya coditā́* « lui, le renforceur de l'obéissant » (II 12, 6); *yó apā́m netā́* « lui, le conducteur des eaux » (II 12, 7); *yó dásyor hantā́* « lui, le tueur de l'ennemi » (II 12, 8); *daṃṣṭā́ram ánv agād viṣám áhir amr̥ta* « le poison s'est retourné contre le mordeur : le serpent est mort » (AV. X 4, 26); etc. — On trouve, dans certains passages, *ˊ-tr̥* et *-tŕ̥* voisinant, avec leur valeur distinctive : *dhartā́ divó... kṣapā́ṃ vastā́ janitā́ sū́ryasya víbhaktā bhāgám* « porteur du ciel, illuminateur des nuits, géniteur du soleil, il (est celui qui) répartit l'attribution » (III 49, 4); *pā́tā sutám índro astu sómaṃ hántā vr̥trám... gántā yajñám... dhīnā́m avitā́* « qu'Indra soit celui qui boit le soma pressé, qui frappe Vr̥tra, qui va au sacrifice : lui, le favoriseur des prières » (VI 44, 15). Toujours le sujet est caractérisé comme auteur d'un acte par *ˊ-tr̥*, comme agent d'une fonction par *-tŕ̥* : ainsi *dāṃṣṭŕ̥* est bien le « mordeur » par destination, le serpent.

L'épreuve la plus instructive, pour la distinction ici proposée, consistera à confronter dans leurs acceptions propres les noms qui possèdent les deux formations en *ˊ-tr̥* et *-tŕ̥*. Plusieurs mots importants sont à considérer.

dā́tr̥ se rapporte à celui qui donne ou a donné, une fois ou habituellement, mais toujours en insistant sur l'auteur du don : *dā́tā rā́dhaṃsi śumbhati* « donnant ses faveurs, il brille » (I 22, 8) ; *dā́tā vásu* (ou *rā́dhas*) *stuvate* « donnant la fortune à qui le loue » ; *utá smā hí tvā́m āhúr in maghávānaṃ śacīpate dā́tāram ávidīdhayum* « on te nomme généreux à bon droit, ô seigneur de l'assistance, toi qui donnes sans restriction » (IV 31, 7)[1], etc ;

mais *dātŕ̥* est une qualification de nature : « donneur » par fonction, épithète descriptive fréquente avec des régimes

1. Cet exemple où Grassmann (cf. Renou, *loc. cit.*, p. 110, n. 2) avait cru voir une anomalie d'accent se justifie immédiatement dans sa catégorie.

variés, toujours au génitif : *dātā́ vásūnām, bhureḥ, vā́jasya, dātrásya*, etc.

bhártṛ est l' « époux » (V 58, 7), en tant que « celui qui soutient » ; mais *bhartṛ́* « porteur » dénote une fonction : *bhartā́ vájrasya* « porteur du foudre » (X 22, 3).

sthā́tar, avec ou sans *rathasya* désigne « celui qui se tient (sur le char), le conducteur » ; mais *sthātṛ́* (neutre[1]) qualifie ce qui est par nature « stable, permanent », opposé au mobile, au passager (*jágat, carátham*).

vóḷhṛ est « celui qui transporte » : *prábhartā rátham... inó vásu sá hí vóḷhā* « il promeut le char, puissant qu'il est, car c'est lui qui transporte la richesse » (VIII 2, 35), *aśvo vóḷhā* (IX 112, 4) ou simplement *vóḷhā*, désigne le cheval ;

mais *voḷhṛ́* mettant en relief la fonction, s'applique au « char en tant que « destiné à transporter ».

jánitṛ est « celui qui a engendré » : *jánitā jajā́na* « lui qui a engendré (la lumière) comme géniteur » (III 1, 12) ; *jánitā tvā jajā́na* « il t'a engendré comme géniteur » (X 2, 6 ; cf. 20, 9 ; 28, 6) ;

mais *janitṛ́* souligne la qualité de « père » et la fonction de parenté : *pitā́ janitā́* (I 164, 33) ; en tant que jumeaux, Indra et Agni descendent du même père (*janitā́* VI 59, 2).

dhā́tṛ est « celui qui établit, fonde » : *dhā́tāra stuvaté váyas* « eux qui mettent la force dans le chantre » (VII 7, 35) ;

mais *dhātṛ́* est le « fondateur » ou « créateur » par métier : *aghásya dhatā́* « faiseur de mal » (I 123, 5) ou, avec valeur technique, le prêtre chargé d'ordonner l'offrande.

nétṛ est « celui qui conduit » ; *nétāra* « dieux qui conduisent », qualification de Mitra, Varuṇa et Aryaman (X 126, 6, cf. V 61, 15) ; *tvám... pranetā́* « c'est toi qui nous conduis » (II 9, 2) ; *nicetā́ro hí marúto gṛṇantam pranetā́ro yajamānasya mánma* « ce sont les Maruts qui observent le chantre et conduisent la prière de l'offrant » ;

mais *netṛ́* est « celui qui a mission de conduire » : *apām netā́* « conducteur des eaux » (II 12, 7) ; *yajñásya netā́* « conducteur du sacrifice » (III 15, 4), etc.

1. Sur les formes en *-uḥ* telles que *sthātúḥ*, cf. Wackernagel-Debrunner, III, p. 204.

sótṛ est « celui qui presse » : *prá sótā... sómane indrāya* « il a le premier pressé le soma pour Indra » (VII 92, 2); *vṛśā sótā sunotu te* « qu'un taureau qui presse t'exprime » (VIII 33, 12 ; tous les attributs d'Indra sont successivement assimilés au taureau et c'est aussi par un taureau qu'il est pressé en qualité de soma); *grāveva sótā* « pareil à la meule qui presse » (IV 3, 3);

mais *sotṛ́* est le « presseur » de profession : *sotúr bāhúbhyam* « par les bras du presseur » (VII 22, 1); plur. *sotāraḥ* « les presseurs de soma ».

tárutṛ est « celui qui vainc » : *sá vājam... astu tárutā... astu sánita* « qu'il remporte le prix, qu'il soit victorieux » (I 27, 9); cf. I 129, 2 cité ci-dessus p. 12;

mais *tarutṛ́* est « destiné à vaincre » : *aśvaṃ tarutāram* « un cheval destiné à vaincre » (I 129, 10); *vājeṣv ásti tarutā́* « le *mada* (boisson enivrante) est destiné à vaincre dans les compétitions » (VIII 46, 9; cf. *madaṃ víśveṣam tarutāram* VIII 1, 21); *tarutā́ pṛ́tanānām* « qui vaincra dans les batailles » (VIII 70, 1).

hétṛ « celui qui incite » désigne particulièrement « celui qui conduit » (le char), mais en soulignant l'activité exercée : *prahetāram aprahitam āśúṃ jétāraṃ hétāraṃ rathītamam* « (amenez) celui qui incite (et) qu'on n'incite pas, celui qui vainc rapidement, celui qui conduit le plus habilement le char » (VIII 99, 7);

mais *hetṛ́* désigne le « conducteur » professionnel (IX 13, 6 ; 64, 29).

dártṛ est « celui qui déchire, brise » : *sá vrajáṃ dártā* « c'est lui qui brise (ou : a brisé) l'étable » (VI 66, 8); *ā́dartā vajram* (lire *vrajam*) « il a brisé l'étable » (IV 20, 6);

mais *dartṛ́* « briseur » souligne une qualité permanente : *tváṃ hí śāśvatīnam índra dartā́ purā́m ási hantā́ dasyoḥ* « car c'est toi, Indra, qui es le briseur de toutes les villes, le tueur des méchants » (VIII 98, 6; cf. I 130, 10).

yántṛ est « celui qui assure » : *sá yántā śáśvatīr íṣaḥ* « que celui-là obtienne de constantes libations » (I 27, 7); *āyantāram máhi sthirám* « (louez Indra) qui assure des biens grands (et) constants » (VIII 32, 14); *údyantā gíraḥ* « il hausse les chants » (I 178, 3);

mais *yantṛ́* désigne « le fournisseur » ou « le stabilisateur, le conducteur » : *yáyor devó ná martyo yantā́* « (les chevaux) desquels (seul) un dieu, non un homme, peut être conducteur » (X 22,

5); *asyá sūktásya yantā́* « (sois) le conducteur de cette prière » (II 23, 19); *sá yantā́ vipra eṣaṃ sá yajñā́nām* « lui, Agni, est le conducteur inspiré de vos offrandes » (III 13, 3); *ékas tváṣṭur áśvasya viśastā́ dvā́ yantā́rā bhavatas tátha r̥túḥ* « un doit être le partageur du cheval de Tvaṣṭr̥; deux doivent être les offreurs; tel est le rite » (I 162, 19).

yā́tr̥ « celui qui va », est le « voyageur » : *yó rā́jā carṣaṇīnā́m yā́tā ráthebhir ádhriguḥ* « celui qui, roi des hommes, voyage sans cesse sur les chars » (VIII 70, 1); *yā́teva pátman* « comme voyageant en vol » (VII 34, 5);

mais *yātŕ̥* désigne « celui qui doit aller » : *áher yātā́ram* « le poursuiveur (ou : vengeur) du dragon » (I 32, 14).

La différence mise ainsi en lumière se marque même dans des formules en apparence identiques. La répartition de certaines formes n'est caractérisée que par le nombre, singulier ou pluriel, du régime qui en dépend (cf. Renou *l. c.*, p. 122 n. 1). Entre *dā́tā vásu* (VI 23, 3) et *dātā́ vásūnām* (VIII 51, 5), entre *hántā vr̥trám* (6 fois) et *hantā́ vr̥trāṇā́m* (IV 88, 4), entre *pā́tā sómam* (VI 23, 3) et *pātā́ somā́nām* (VIII 93, 33) il n'y a, à première vue, que variation capricieuse. En fait, l'opposition du singulier et du pluriel se lie à celle des deux formes et la reflète. Avec un nom d' « auteur » en *´-tr̥*, la nature de l'acte doit être définie, elle a en quelque sorte valeur « historique » ; c'est pourquoi *hántā vr̥trám* « celui qui a tué V. » met en relief l'exploit comme unique. Mais avec un nom d' « agent » en *-tŕ̥*, c'est la fonction qui passe au premier plan, et elle doit s'accomplir en toute circonstance. Elle entraîne donc un pluriel indéfini : *dātā́ vásunām* « donneur de (n'importe quels) biens ». Le choix de l'une ou de l'autre expression est affaire de circonstances; mais la structure de ces expressions est commandée par la notion à exprimer.

On voit en outre la différence de conception qui sépare des noms traditionnellement fixés, sous la forme *´-tr̥* ou *-tŕ̥* selon les cas, dans des emplois d'apparence uniforme. Par exemple certains noms d'offrants tels *hótr̥* caractérisent le sujet comme pratiquant (habituellement) un acte, non comme voués à une fonction ; ainsi aussi *sthā́tr̥* « conducteur du char », ou *ástr̥* « archer ». Par contre, les noms d'officiants tels que *vanditŕ̥, yaṣṭŕ̥, pavītŕ̥*, relèvent de la fonction proprement dite. La même opposition se

présente en grec dans des noms de prêtres qui sont les uns en -τωρ, les autres en -τήρ (p. 47). Dans l'ordre des noms divins, il n'est pas sans intérêt de relever que *tváṣṭṛ* (comme *tā́ṣṭṛ*) est dénommé comme auteur d'un procès cosmogonique, en tant qu'il *a fabriqué* le monde, alors que *savitṛ́* est désigné comme chargé d'inciter, de mettre en mouvement, et a ainsi une *mission* permanente. La variation du ton permettait de souligner — et nous donne maintenant le moyen de retrouver — des conceptions différentes du rôle de certains personnages, humains ou divins. Le rapport entre l'être et l'activité était posé de deux manières distinctes.

*
* *

Dans la définition que nous donnons aux noms d'agents en *-tṛ́* se trouve préfigurée la solution d'un nouveau problème : le futur périphrastique.

A vrai dire le problème se résout dès qu'on en a formulé exactement les termes. Au point de vue formel, on ne saurait douter que le futur *dātā́smi* procède de la forme d'agent en *-tṛ́* et de celle-là seulement[1] ; l'hypothèse contraire n'aurait même pas dû être envisagée. Sous le rapport du sens aussi, seul le nom d'agent en *-tṛ́* fournissait l'amorce de développement d'où est résulté le futur périphrastique.

Ce futur n'équivaut pas à la forme normale en *-sya-*. Il marque moins l'avenir que la nécessité de ce qui *doit* se produire. C'est un futur de certitude que les grammairiens de l'Inde appellent *śvastanī* « de demain », et qui de fait s'accompagne souvent d'une précision temporelle, généralement *śvas*, aussi *prātár*. Il figure souvent dans des discours, avec le caractère d'une prédiction ou d'une menace. On présente l'accomplissement comme certain et escompté, à l'échéance fixée.

La liaison entre ce futur et le nom en *-tṛ́* est manifeste. On part d'un emploi prédicatif *dātā́ asmi* où le nom d'agent affirme sa pleine valeur ; « je suis voué à donner, je suis-à-donner, je vais (ou dois) donner », comme par prédisposition naturelle et

1. Telle est en effet l'interprétation généralement adoptée aujourd'hui par les indianistes. L. Renou, *l. c.*, p. 126 sq., l'a renforcée de nouveaux arguments et a indiqué les conditions d'emploi du futur périphrastique. Notre argumentation va dans le même sens par des voies différentes.

en vertu d'une fonction. Il n'y a pas loin de là à un « futur » tel que *prātár yaṣṭā́smahe* « demain matin nous allons (devons) sacrifier » (TB.); *tán ma ékāṃ rā́trīṃ ánte sayitā́se jātá u te 'yaṃ tarhi putró bhavitā́* « puis tu coucheras avec moi une nuit et alors ce fils te naîtra » (ŚB). Ce futur n'a rien d'un temps narratif. Il sert, dans le discours, à constater ou à prédire une nécessité ; car il pose une affirmation de certitude, dont l'autorité doit être assumée par une personne. L'adverbe *śvas* ou *prātár* est là pour souligner l'échéance à laquelle la situation doit s'accomplir, et la réalisation est donnée pour certaine en vertu de l'expression même, qui est celle du « voué-à ». Aussi le futur périphrastique n'exprime pas un désir : il énonce une *prédestination*.

II

Faits iraniens.

Entre l'indien et l'iranien la correspondance n'est pas seulement dans le type général des formations, mais dans la répartition des emplois aussi bien. Tout ce que nous avons constaté en védique va se vérifier en avestique. Il y a en iranien comme en védique deux types morphologiques de noms en *-tar* : le critère du ton, qui fait ici défaut, est remplacé par la différence du vocalisme radical, qui ouvre deux catégories : l'une *dātar-* qui répond au type baryton du védique et au type grec δώτωρ ; l'autre, *bərətar-* qui répond au type oxyton du védique et au type gr. δοτήρ. Par des moyens morphologiques particuliers se réalise en indien et en iranien la même opposition fonctionnelle, la forme la plus ancienne étant en fait celle de l'iranien.

Sous le rapport du sens, on verra par une énumération qu'il a fallu donner en détail que l'iranien connaît aussi une distinction nette entre les deux notions d'*auteur* et d'*agent*. Cette opposition gouverne tous les faits et se manifeste par des emplois si pareils dans les deux langues aryennes qu'elle continue visiblement une catégorie commune. La démonstration ressortira des listes de faits qui suivent.

I

Voici d'abord les exemples avestiques à rection *verbale* du type skr. *dā́tar-*, gr. δώτωρ [1] :

astar- « qui lance » (véd. *ástar-*) : *astar išum* « qui lance le trait » (F. 7);

dātar- « qui donne » (véd. *dā́tar-*), fém. *dāθrī-* : *arədvī... jaidyantāi dāθriš āyaptəm* « Ardvī qui donne le bonheur à celui qui le demande » (Yt V 132); *fravašayō... dāθrīš vərəθrəm zbayente... dāθrīš... vohu x^varənō...* « les Fr. qui donnez la force de résistance à celui qui le demande, qui donnez le bon x^varnah... » (Yt XIII 24); *aši dāθre vohum x^varənō* Yt XVII 6 (imitation du passage précédent); *nəmas tē... dāθrō baxtəm ašaone* « hommage à toi qui donnes son lot à l'artavan » (Vd. XXI 1). Les autres exemples relèvent de *dā-* « créer ».

vītar- « qui poursuit » et *jantar* « qui frappe » employés ensemble Yt XVII, 12 *xšviwi. išum vītarəm paskāṯ hamərəθəm jantārəm parō dušmainyūm* « l'archer qui chasse par derrière l'adversaire, qui frappe par devant l'ennemi ». La forme *vītar-* est probablement à rectifier en *vaētar-*, cf. Wackernagel, *Ehrengabe W. Geiger*, p. 232.

hamaēstar- « qui abat » : *airyanəm x^varənō... āzīm hamaēstārəm dušmainyūm hamaēstārəm* « le x^v. aryen qui abat Āzī, qui abat l'ennemi » (Yt XVIII 1). Le nom d'agent est traité comme un adjectif avec une finale de pseudo-neutre pour être coordonné à *x^varənō*. Mais la formule est ancienne, elle a dû être empruntée à l'éloge d'un dieu ou d'un héros et adaptée ici.

manaoθrī- f. (cf. véd. *manótar-*) « qui rappelle » : *ušā̊ arə̄m. piθwā xšapāčā yā̊ manaoθrīš čazdōnghvantəm arəθahyā* « l'aube, l'heure de midi et la nuit, qui rappellent au sage son devoir » (Y. XLIV 5).

1. Il va de soi que nous ne mentionnons pas les noms de parenté en *-tar* qui, historiquement en tout cas, n'appartiennent pas à cette classe. Seront écartés aussi les pseudo-noms d'agent av. *raθaēštar-*, adaptation de **raθaēštā-* (véd. *ratheṣṭhā́*), et *aiwištar-* (*daiŋhuš. aiwištar*) qui est en réalité *aiwi-štā* (Wackernagel, *KZ.*, LXI, p. 204 sq) ; cf. en dernier lieu Christensen, *Le premier chap. du Vendidad*, 1943. p. 34 et 52. Wackernagel remarque avec raison qu'il n'y a pas de nom d'agent skr. de *iš-*. En outre, *nipātārəm vohu baire* « je porte sur moi un bon (?) protecteur », Yt XIV 57 est au moins incertain quant à la fonction de *vohu* et ne permet pas d'attribuer sûrement une rection verbale à *nipātar*.

varštar « qui produit, engendre » : *puθrəm aēm narō varšta* « cet homme-ci est le géniteur de l'enfant » (Vd. XV 13). On peut s'étonner de cette construction archaïque employée dans le Vd., à moins qu'il s'agisse d'une formule rituelle. Toutefois *varšta* pourrait être aussi une forme verbale moyenne (cf. *θraošta*, g. *čəvištā*).

θrātar- « qui protège » représenté par *θrātōtəma-* qui lui sert de superlatif : *sraošō ašyō driγūm θrāto.təmō* « Sraoša qui protège le mieux le pauvre » (Yt XI 3).

aiwyāstar- « qui lie » : Vyt. 23 *upa tū nō aiwyāsta barəsma* « tu est celui qui pour nous lie le barsman ».

V. p. *dauštar* « qui aime » (cf. véd. *jóṣṭar-*) B IV 55 *a(h)uramazdā θuvām dauštā biyā* « qu'Ahuramazdā t'aime » (litt. « sit te amatōr ») ; Dar. Suse VII [*mā*]*m a(h)uramazdā dauštā āha* « Ahuramazdā m'aimait » (cf. *Gramm. du v. p.* [2], § 358, p. 207).

Plusieurs nouveaux exemples dans le texte revisé de Darius NR b 7, 12 *tya rāstam dauštā a(h)miy... martiyam draujanam naiy daušt*[*ā*] *a(h)miy* « j'aime ce qui est juste... je n'aime pas l'homme menteur ». Un féminin de forme « mède » à *z-* initial apparaît dans le nom propre Ἀρταζώστρη = **rta-zauštrī*, qui trahit, par l'emploi de *-tar* en composition, une fabrication plus récente ou en tout cas une dérogation peut-être licite dans les noms propres. Une forme importante serait fournie par l'élamite *te-ni-um-ta-ut-ti-ra* (NR a 6) qui répond à v. p. *framātar-* « législateur », s'il permet de restituer directement vp. **dainām dātar* « qui établit la loi » avec rection verbale, et non un composé comme le pense Herzfeld, *Altpers. Inschr.*, p. 125. En fait *-ira* est un suffixe nominal élamite, et la transcription utilisable est él. *tenim-tat-*, de sorte que la forme *dātar-* ou le nomin. *dātā*, tout en restant probable, ne peut passer encore pour assuré dans cette désignation.

Avec rection *nominale* les exemples sont bien plus nombreux et se dénoncent par leur syntaxe comme par leur sens.

jantar « qui tue » Vd I 17 *θraētaonō janta ažōiš dahākāi* « Θr. qui *a tué* le dragon Dahāka ». Le prédicat mythologique met hors de doute l'interprétation du nom d'agent. Ici doit se ranger aussi v. p. *jantar-*, malgré sa construction, dans *a(h)uramazdātaiy*

ja(n)tā biyā « qu'Ahuramazdā te frappe », parallèle à *a(h)ura-mazdā θuvām dauštā biyā* (ci-dessus p. 20), non pas seulement parce que les deux locutions sont voisines et symétriques, mais à cause du sens même : « A. sera pour toi celui qui frappe » (non : « celui qui a fonction de frapper »). La différence est nette avec l'autre fonction de *jantar-* signalée pour l'avestique p. 25.

apātar- nipātar- « qui protège », *nišharətar* « qui veille sur... » employés souvent ensemble, avec leurs féminins *nipāθrī, niš-(aŋ)harəθrī* dans une série d'exemples (Bartholomae 827, 1083, 1088) dont il suffit de citer : *nišharəta ahi adružąm* « tu es celui qui veille sur les ennemis des drugs » (Yt X 80); *yōi hənti åŋhąm dāmanąm... nipātarasča nišharətarasča* « qui sont les protecteurs et les veilleurs de ces créatures » (Yt XIX 18), etc. Le nom d'agent construit avec le verbe substantif équivaut à un présent; cela ressort d'une comparaison entre *nipāta ahi adružąm* (Yt X 80) et *tūm tā daiŋhāvō nipāhi* (ibid. 78).

naēnaēstar- « qui s'efforce à l'envi », *aibi-jarətar-* « qui loue « Y. XXXV 2 *humatanąm... mahī aibi. jarətārō, naēnaēstārō yaθanā vohunąm mahī* « nous louons ce qui est bien pensé, de même que nous rivalisons pour le bien ». Autre fonction de *aibi. jarətar-* p. 25.

θwōrəštar- ou *θwarəxštar-* « façonneur, créateur » avec *dātar-marəxštar- aiwyāxštar-* : Yt XIX 18 *aməšanąm spəntanąm ..yōi hənti åŋhąm dāmanąm ...dātarašca marəxštarasča θwarəxštarasča aiwyāxštarasča* « des Am. Sp. qui sont créateurs, formateurs, façonneurs et surveilleurs de ces créatures ». Comme dans les exemples précédents, le groupe nom d'agent + *ah-* équivaut à une forme verbale au présent. Plusieurs de ces mots en *-tar* reparaissent ailleurs dans la même fonction : *θwōrəštar-* est le « fabricateur (par excellence) », Ahura Mazdāh Y. XXIX 6 et en dvandva avec *pāyū* Y. XLII 2, LVII 2 ; — *dātar* est toujours le créateur, celui qui *a créé* et répond à véd. *dhātṛ* (non à *dhātṝ* comme le dit Bartholomae s. v. n. 1). Mais *aiwyāxštar-* assume aussi, avec *harətar-*, une autre fonction p. 26.

marəxtar- « qui détruit », Y. XXXII 13 *aŋhəuš marəxtārō ahyā* « les destructeurs de cette vie ».

sātar, sāstar-, nisāstar- « prince, chef », v. p. *framātar-* « législateur » sont tous substantifs, donc probablement, au

point de vue iranien, de la catégorie de gr. σημάντωρ, μήστωρ, et non de celle de skr. *śāstár- praśāstár-*.

vāstar- « pâtre » [1], proprement « celui qui paît » : *yim +drəgubyō dadat̰ vāstārəm* « (Zaraθuštra), qu'il a assigné comme pâtre aux pauvres » (Y. XXVII 13) ; *nōit̰ mōi vāstā xšmat̰ anyō* « je n'ai pas d'autre pâtre que vous » (Y. XXIX 1).

žnātar- « qui connaît », superl. *žnōišta-* : Yt I 13 *žnāta nąma ahmi žnōišta nąma ahmi* « je me nomme le connaisseur, le meilleur connaisseur ». En liaison avec une série d'autres noms de même fonction Yt I 12 *pāyušča ahmi dātāča θrātāča ahmi žnātāča mainyušča ahmi spəntotəmō*, et 13 *θrāta nąma ahmi*.

ačaētar- « qui châtie », *hamaēstar-* « qui écrase » : Yt X 26 (*miθrəm*) *ačaētārəm miθrō. drująm mašyānąm hamaēstārəm pairikanąm* « (nous louons) Miθra qui châtie les hommes parjures, qui abat les parikas ».

vidaētar- « qui observe partout » : Yt X 46 *miθrō ...spaš vidaēta* « Miθra, guetteur qui observe en tous sens ».

baxtar- « tributor » : Yt VIII 1 *yazāi šōiθrahe baxtārəm tištrīm stārəm zaoθrābyō* « je veux consacrer par des offrandes l'astre Tištriya qui répartit la résidence ». Cf. *baxtača nivaxtača* Vyt. 38.

paiti fraxštar (Yt XIII, 91) doit signifier « qui informe publiquement » (parallèle à *staotar-*).

dazdar- « qui donne » (< **dadh-tar*) : Y. XXVII 13 *vaŋhəuš dazdā manaŋhō šyaoθananąm aŋhəuš mazdāi* « (le meilleur ratu) est celui qui donne à Mazdāh les actions de la vie du Bon Esprit ».

humązdar- « qui observe bien » (mais véd. *mandhātár-*) Y. XXX 1 *humazdrā ...yā ...darəsatā urvāzā* « la joie qui sera perçue par celui qui observe bien ».

On ne saurait rien inférer de Yt III 1 *yaštarəča āfrītarəča* etc. qui consiste en une série de qualifications toutes au vocatif, ni de formes isolées ou attestées dans des textes de basse époque *mātar* (F. 6) (*duraē-, pouru*) *darštar-*.

1. Ici doit être cité le seul correspondant du mot iranien, hitt. *weštara-* « pâtre », cf. *wešiya-* « paître ». Hitt. *weštara-* et *akutara-* « buveur ; qui donne à boire » de *aku-*, *eku-* « boire ; donner à boire » sont jusqu'à présent les seuls exemples de **-ter* ou **-tor* en hittite, où les noms d'agent se forment ordinairement en *-ala-* ou en *-ta(l)la* (cf. v. sl. *-tel-*). C'est pourquoi le hittite se trouve si rarement évoqué dans cette étude.

Ne sont connus qu'au féminin : *barəθrī* (véd. *bhartrī*) « femelle qui porte ; matrice » ; *baozdrī* (de *baod-*), qualifiant la chienne qui a été couverte. Le vocalisme radical et le sens rattachent ces deux formes à la présente catégorie [1].

2

Nous énumérons à présent les noms d'agent du type *dātár*. Ceux-ci se reconnaissent d'abord à leur sens, qui est, comme dans le type indien correspondant, de marquer *l'agent d'une fonction*, non l'auteur d'un acte, ainsi que l'examen des emplois le montrera. En outre plusieurs ont une caractéristique morphologique, d'autant plus notable qu'elle fait défaut à la catégorie correspondante de l'indien et ne se retrouve qu'en grec : le vocalisme réduit de la syllabe radicale coïncidant en grec avec le ton suffixal ; c'est le type grec δοτήρ, en face de δώτωρ, qui se trouve ainsi authentifié décisivement.

A vrai dire ce groupe de formes — une douzaine — à vocalisme radical réduit n'avait pas encore été reconnu. Elles apparaissent sous l'aspect de nominatifs en *-ta* que Bartholomae et Reichelt avaient enregistrés comme « infinitifs ». Ce sont en réalité, nous l'avons montré ailleurs [2], des noms d'agent. Ils sont employés comme prédicats avec cette valeur de destination qui signale le type védique à ton suffixal. Que Bartholomae les ait pris pour des infinitifs de *but*, l'erreur même est instructive. Les voici maintenant restitués à leur véritable fonction :

mərətar-, *bərətar-* dans une formule métrique deux fois répétée d'un récit qui porte d'autres traits anciens (Vd II 3, 4) : *vīsaŋha mē ...mərətō bərətača daēnayāi* litt. « tiens-toi disposé comme gardeur (en mémoire) et propagateur pour la Religion », et la réponse de Zarathuštra : *nōiṯ dātō ahmi nōiṯ čistō mərətō bərətača daēnayāi* « je ne suis pas créé, je ne suis pas élu pour observer et propager la Religion ». S'il restait un doute sur la nature et le rôle des formes *mərətō* (qui a la finale d'un nominatif théma-

1. On laissera de côté, comme peu net, le substantif *daoiθrī* « parole, discours » en vocabulaire daivique (de *dav-* « parler »), transposition d'un nom d'agent te que « discoureuse ». — Nous n'essaierons pas non plus d'interpréter le nom de région et de ville *Bāχtrī*, av. *bāχdī*.

2. *Les infinitifs avestiques*, 1935, p. 35 sq.

tique) et *bərəta,* il tomberait devant la construction pareille de *vaēs-* avec un nom d'agent comme prédicat, p. ex. Vd. II 5 *azəm tē vīsāne gaēθanąm θrātāča harətāča* « je veux me mettre à ta disposition comme gardien et surveillant des créatures » (cf. Bartholomae, *Wb.* 1326) ;

yuxtar- aiwisastar- niθaxtar- donnés ensemble en construction prédicative : *ma buyā aurvatąm yuxta aurvatąm aiwisasta aurvatąm niθaxta* « puisses-tu ne pas être atteleur, monteur, brideur de coursiers » (Yt XI 2) ; *yuxta čaθwarə-aspahe* « atteleur du quadrige » (F. 4) ;

aipi-kərətar- (leçon de J_2 et partiellement K_5), discuté dans nos *Inf. avest.*, p. 34, est plus vraisemblablement nom d'agent : *vīspaēča vāčō mazdō.fraoxta yazamaide yōi hənti dušmatəm* (resp. *dužūxtəm, dužvarštəm*) *jaγništa yōi hənti aipi.kərəta dušmatahe* (*dužūxtahe, dužvarštahe* (Y. LXXI, 7) « nous faisons offrande à toutes les Paroles mazdéennes qui sont celles qui frappent le mieux la mauvaise pensée (parole, action), qui sont celles qui tranchent (litt. les trancheuses de) la mauvaise pensée (parole, action) » ;

avi patita, vanta, irixta dans un texte de basse époque (Vd. V 1), formes examinées dans nos *Inf. avest.*, p. 35, doivent être aussi des noms d'agent : *upa tąm vanąm vazaite ...avi dim vanta avi dim irita avi dim paitita* « er fliegt auf einem Baum, ...ihn zu bespeien, ihn zu bekacken, ihn zu bekoten » (Bartholomae).

Ces formes s'ajoutent à celles que leur formation et leur sens ont fait reconnaître comme noms d'agent :

g. *paityāstar-* « qui répète (un enseignement) », nom d'agent à vocalisme radical zéro de **pati-ā-dā-* (Y. XXXV 9) accompagné de *fradaxštar-* « qui enseigne » : *θwąm at̰ aēšąm paityāstārəm fradaxštārəmčā dadəmaidē* « nous te commettons comme répéteur et enseigneur de ces paroles » (= pour les répéter et les enseigner) ;

ā-bərətar-, fra-bərətar-, désignations de prêtres, contrastant par leur vocalisme avec véd. *prábhartar* dont le degré plein coïncide avec le ton radical. Il y a une différence nette entre les deux langues dans la manière de concevoir l'activité des desservants. Le contraste se montre en avestique même entre ce *-bərətar* et le fém. *barəθrī* (ci-dessous).

On mentionnera encore le fém. g. *dušərəθrī* (Y. XLIX 1) que

sa forme placerait ici ; mais l'interprétation en est très incertaine (cf. en dernier lieu Lommel, *Gött. Nachr.*, 1935, p. 140).

Là se bornent les exemples dénoncés par leur forme. Des autres, plus nombreux de beaucoup, c'est l'emploi qui décide de leur appartenance. En fait leur sens doit les faire ranger ici.

Une série complexe se trouve incluse, en position prédicative dans des phrases que gouverne *vīse* (de *vaēs-*, cf. plus haut, p. 24) : *āfrītar- aibi-jarətar- zbātar- staotar- zaotar- yaštar-*, tous noms de desservants religieux (prêtre, chantre, sacrificateur, etc.) dans Y. XIV 1 et Vr. V 1. Ces noms reparaissent séparément ailleurs, plusieurs d'entre eux fréquemment, notamment *zaotar-* et *staotar-*. Certains coïncident avec des noms védiques à ton suffixal et se trouvent par là justifiés déjà dans leur fonction ; ainsi *staotar* = v. *stotár-* ; *aibi.jarətar* « louangeur » : v. *jaritár-* ; *upasraotar* = v. *upaśrotár-* ; *yaštar-* = v. *yaṣṭár* (à côté de *yáṣṭar-*). On peut hésiter sur *zaotar-* en face de v. *hótar-* ; ce peut être, comme en védique, une forme à valeur de participe (cf. p. 16) ou un nom d'agent qui correspondrait à **hotár-*. Au point de vue avestique en tout cas, *zaotar-* est sur le plan de *staotar* et des autres noms d'agent ;

yaoždātar- « purificateur » = Vd XIX 21 *gaomaēzəm... yaoždāta frabarōiš* « tu dois apporter l'urine de bœuf en purificateur (= pour purifier) ». La valeur intentionnelle très nette, qui est liée à la fonction d'agent, explique l'erreur de Bartholomae qui a pris *yaoždāta* pour un infinitif (*Wb.* 1235) ; — Yt X 92 *yōi θwā vaēnən ...yaoždātārəm åŋhąm dāmanąm* « ceux qui t'ont vu comme purificateur de ces créatures » ;

pātar- « protecteur » : Yt XIV 57 *haoməm ...pātārəm tanuye baire* « je porte sur moi ce hauma comme protecteur (= pour me protéger) » ;

g. *θrātar-* « protecteur » Y. L 1 *kə̄ mōi pasə̄uš nā θrātā vistō* « qui m'est connu comme protecteur du bétail ? » (= qui connais-je qui puisse protéger... ?) ; — Y. LXXI 13 *zaraθuštrō urvaθəm θrātārəm isōiṯ* « Zaraθuštra doit solliciter l'ami comme protecteur (= doit demander à l'ami qu'il protège l'ami) » ; — Vd II 5 *azəm tē vīsāne gaēθanąm θrātāča harətāča aiwyāxštača* « je me mets à ta disposition comme protecteur, gardeur et surveilleur des créatures » (cf. p. 20) ; cf. aussi Yt I 12 et ci-dessous ;

jantar- « tueur » (cf. v. *hantár-*) : Y. LVII 15 *sraošəm ...yō*

janta daēvayå drujō « Srauša tueur de la druj démoniaque », c'est-à-dire « qui a mission de la tuer » ; le nom indique son rôle, il ne rappelle pas un exploit ;

framarətar- « réciteur de prières », *aibi. jarətar-* « louangeur », donnés avec une série d'autres noms de fonctions dans l'énumération Y. XIV 1, Vr. V 1, citée p. 25 ;

frašō-čarətar- « qui est chargé d'accomplir la *frašō-kərəti,* rôle nécessairement futur, dévolu aux Saušyants (Yt XIII, 17 ; cf. XIX 22 et Y. XXIV 5) ;

harətar- « gardien », *aiwyāxštar-* « surveillant » : Yt X 103 *miθrəm ...yim harətārəm aiwyāxštārəm fradaθat ahurō mazdå* « Miθra qu'Ahura Mazdāh a créé comme gardien et surveillant » ; — Y. LVII 15 *sraošəm ...yō harətā aiwyāxštača vīspayå fravōiš gaēθayå* « Sraoša qui doit (= est chargé de) garder et surveiller toutes les créatures » ;

baoxtar- « libérateur » : Vr. VII 3 *nairyąm hąm.varəitīm ...yā narąm vīgərəptačit tanvō baoxtārəm daδāiti* « la Vaillance Guerrière qui donne aux guerriers même en captivité un libérateur de leur personne » ; libérateur signifie ici « chargé de libérer » ;

fradaxštar- « enseigneur » (avec *paityāstar-* ci-dessus p 24) employé seul en plusieurs exemples : Y. XXXI 17 *zdī nō mazdā ahurā vaŋhə̄uš fradaxšta manaŋhō* « sois-nous, ô Ahura Mazdāh, l'enseigneur du Bon Esprit » ; — Y. LI 3 ... *yaēšąm tū paouruyō mazdā fradaxštā ahī* « desquels tu es, ô Mazdāh, le premier enseigneur » ; — la valeur du nom d'agent ressort de l'exégèse qui est attachée à l'expression *dazdā manaŋhō* (ci-dessus p. 22) : Y. XIX 13 *dazdā manaŋhō para īm iδa manaŋhe činasti yaθa fradaxštārəm manaŋhe* « (les mots) *dazdā manaŋhō* signifient ici qu'il existe en vue de l'esprit, en tant qu'enseigneur pour l'esprit » ;

fravarətar- « qui fait profession de foi » : Yt I 30 (texte mal assuré) *adāt anyaēšąm ašaonąm ((fravašīš)) ...yazāi fravarta* « je veux faire offrande aux Fr. des autres fidèles, en tant que professant la foi (?) ». Également incertaine est l'attestation de *pairyaētar-* « Taglöhner, Handarbeiter » (Bthl. 870) dont le sens ne s'accorde pas à celui de v. *paryetár-* « Überwinder » ; autrement les formes se recouvrent ;

hamaēstar « soumetteur, chargé de soumettre » : Y. XLVIII 12 *tōi zī dātā hamaēstārō aēšəmahyā* « car ceux-là sont créés comme

soumetteurs d'Aišma » ; — Yt XI 15 *sraošəm yim daθat ahurō* ...*aēšmahe hamaēstārəm* « Srauša que Ahura a créé comme soumetteur d'Aišma » ; Vd. X 17 *ime aēte vača yōi hənti avaińhå drujō* ...*hamaēstārəm* « voici les paroles qui doivent soumettre la Druj » (emploi incorrect de l'acc. *hamaēstārəm*) ; cf. encore Yt X 26 et Y. XVI 8, et ci-dessus p. 19;

bāšar « porteur » et *xᵛāšar* « mangeur » sont l'un et l'autre noms de fonction comme *yaštar-* qu'ils suivent (Yt XI 2-3). Andreas et Wackernagel (*Gött. Nachr.* 1931, p. 308 sq.) prennent avec raison la graphie *-š-* pour *-rt-* et restaurent les formes en *bərətar* et *xᵛərətar* (cf. phl. *burtār*, np. *burdār*). Il est intéressant de voir ainsi le vocalisme zéro postulé justement dans les conditions où l'emploi le ferait attendre ; mais on ne peut encore compter sûrement ces formes dans le groupe de *bərətar-*. Indécise est également l'appartenance de *vaštar-* « bête de trait » ; le védique a les deux formes *voḷhár-* et *úṣṭar-* où le ton contredit le vocalisme radical ; — et aussi *spaštar* « -spector » dans l'unique exemple Yt I 13 *spaštar nąma ahmi* « je me dénomme voyeur », bien que la valeur d'agent soit vraisemblable au moins.

Il est donc établi que l'état iranien concorde exactement avec l'état indien. De part et d'autre nous avons la même distinction entre deux types de noms d'agent, employés dans les mêmes conditions et opposés par les mêmes particularités sémantiques. La simple confrontation des faits autorise déjà à reporter cette double catégorie à l'indo-iranien. En fait c'est bien plus haut qu'il faut la faire remonter si elle se retrouve semblable dans d'autres langues encore.

CHAPITRE II

LES NOMS D'AGENT EN GREC

Noos procédons maintenant à l'étude des formations grecques en -τωρ et -τήρ sur la base d'un dépouillement assez large, mais qui, au moins pour -τήρ ne saurait être exhaustif[1]. Tous les faits homériques seront énumérés et un bon nombre d'exemples pris aux Tragiques et à la poésie et à la prose ancienne s'y ajouteront. Nous avons voulu non décrire l'histoire des suffixes, mais en éclairer le sens et les fonctions. Tout est subordonné à cette démonstration. Examinant la signification et les emplois des noms d'agent, nous avons tenu, toutes les fois qu'il était nécessaire, à citer et traduire les passages notables. Les questions de morphologie n'interviendront que dans la mesure où elles intéressent la valeur des mots considérés.

Cette valeur peut être déjà indiquée par anticipation : -τωρ répond au type skr. *-tṛ*, et -τήρ au type skr. *-tṛ́*.

I

Les noms en -τωρ.

Voici les noms d'agent homériques en -τωρ :

ἀμύντωρ « qui vient au secours, auxiliaire » : Ξ 449 τῷ δ' ἐπὶ Πολυδάμας ἐγχέσπαλος ἦλθεν ἀμύντωρ | Πανθοίδης. — β 326 ἤ τινας ἐκ Πύλου ἄξει ἀμύντορας ἠμαθόεντος. — π 261 ἠέ τιν' ἄλλον ἀμύντορα

1. Il est à peine besoin de répéter que l'ouvrage de E. Fraenkel nous a été du plus grand secours pour la collection des faits. Voir aussi P. Chantraine, *Formation des noms en grec ancien*, p. 321 sq.

μερμηρίξω. On y joindra ἐπαμύντωρ de sens à peu près identique qui suit ἀμύντωρ dans ce dernier passage π 263 ἐσθλώ τοι τούτω γ' ἐπαμύντορε « Athena et Zeus aident certes bien (, mais ils siègent dans les nues) ». Le mot indique un état de fait.

ἐπιβήτωρ « qui monte » dans deux acceptions : σ 263 ἵππων τ' ὠκυπόδων ἐπιβήτορας « (on dit que les Troyens sont bons guerriers) et montent des chevaux rapides ». La notion d'état de fait apparaît aussi dans l'autre emploi : λ 131 (= ψ 278) συῶν τ' ἐπιβήτορα κάπρον « un verrat qui couvre (déjà) les truies » ; indication générique d'âge [1], non de destination.

βώτωρ est certes le « berger ». Mais pour distinguer βώτωρ de βοτήρ, il faut observer que βώτωρ s'emploie comme adjectif avec ἀνήρ et désigne celui qui, en fait, se trouve garder le bétail, non celui qui fait métier de le garder. M 302 εἴπερ γάρ χ' εὕρησι παρ' αὐτόφι βώτορας ἄνδρας | ...φυλάσσοντας περὶ μῆλα « (comme un lion qui attaque une bergerie,) même s'il y trouve des hommes veillant sur les moutons » ; de même ρ 200 βώτορες ἄνδρες et ξ 102 βόσκουσι ξεῖνοί τε καὶ αὐτοῦ βώτορες ἄνδρες. Pareillement employé est ἐπιβώτωρ ν 222 ἀνδρὶ δέμας εἰκυῖα νέῳ, ἐπιβώτορι μήλων « un jeune homme qui garde les moutons ».

δώτωρ, dans la qualification d'Hermes invoqué comme δῶτορ ἐάων θ 335, est « celui qui donne ». L'influence de δοτήρ, dont la valeur précise sera indiquée (p. 35, 46) a transformé δώτωρ en un hybride δωτήρ que son vocalisme radical dénonce comme secondaire, dans θεοὶ δωτῆρες ἐάων (θ 325).

Si le sens exact de ἠλέκτωρ, épithète du soleil, demeure incertain (« le brillant ? »), il n'est du moins pas douteux que c'est une qualification de nature, conservée dans la formule παμφαίνων ὥς τ' ἠλέκτωρ (Z 513, T 398). Même observation pour ἀφήτωρ, désignation d'Apollon (I 404) qu'on traduit diversement (« décocheur de flèches » ou « émetteur d'oracles » ?).

καλήτωρ est « celui qui appelle » ; la location κῆρυξ καλήτωρ (Ω 577) où καλήτωρ est simple épithète, montre que καλήτωρ spécifie κῆρυξ et n'indique pas une fonction propre. Cf. p. 40, la remarque sur κλητήρ.

ἵστωρ qualifie « celui qui sait (pour avoir vu) », d'où le « témoin »

1. Cf. Pseudo-Theocr., XXV 128, πάντες δ' ἐπιβήτορες οἵγ' ἔσαν ἤδη « tous (ces taureaux) étaient déjà en âge de saillir », comme traduit bien Ph. Legrand.

et plus généralement l'« arbitre », sens spécialement homérique : Σ 501 ἄμφω δ' ἱέσθην ἐπὶ ἵστορι ; — Ψ 486 ἵστορα δ' Ἀτρεΐδην Ἀγαμέμνονα θείομεν ἄμφω ; mais *Hymnes*, XXXII 2 : ἵστορες ᾠδῆς. Le composé ἐπιίστωρ est à traduire « auteur » d'après φ 26 φῶθ' Ἡρακλῆα μεγάλων ἐπιίστορα ἔργων, la liaison avec ἵστωρ s'établissant par « celui qui a vu (= vécu) les exploits », cf. X 61 κακὰ πολλ' ἐπιδόντα.

Le terme de flexion archaïque μήστωρ « conseiller, maître, inspirateur », d'emploi fréquent dans diverses formules, se relie par son sens à un groupe de noms du « chef » qui, constitués sur base dénominative, doivent être pris ensemble : ἡγήτωρ, dans les locutions ἡγήτορε λαῶν, ἡγήτορες ἄνδρες, ἡγήτορες ἠδὲ μέδοντες, etc. ; κοσμήτωρ, généralement avec λαῶν ; σημάντωρ « chef, conducteur ». Ce sont tous des noms à valeur participiale : « celui qui conduit, dirige, etc. ».

ἐπιτιμήτωρ « qui venge » : ι 270 Ζεὺς δ' ἐπιτιμήτωρ ἱκετάων τε ξείνων τε.

κέντωρ « piqueur » : Καδμεῖοι (resp. Τρῶες) κέντορες ἵππων « qui piquent leurs chevaux ». Forme en -τωρ au point de vue grec, κέντωρ est en réalité κέντ-ωρ, cf. Fraenkel I, p. 18 et *KZ.*, XLII, p. 118, n. 1.

θηρήτωρ « qui chasse », avec ἀνήρ : I 544 θηρήτορας ἄνδρας ἀγείρας. Sur le sens différent de θηρητήρ, cf. p. 37, 46.

ληίστωρ « qui pille », avec ἀνήρ : ο 427 Τάφιοι ληίστορες ἄνδρες. Sur ληιστήρ, cf. p. 37.

Enfin ἀνάκτωρ, employé par les Tragiques, est déjà supposé dans la langue homérique par le dérivé ἀνακτόριος « qui appartient au maître » (ο 397). — Sur πανδαμάτωρ « qui dompte tout » (épithète du sommeil), cf. plus loin p. 46.

Après Homère, la poésie ionienne ne fournit, en dehors du nom propre Ἀρέστωρ, que deux mots :

ἔρκτωρ « qui a fait, auteur » (cf. ἔρκτωρ· πρακτικός Etym. Magn. 375, 40) chez Antim., fr. 5 οἱ τῶν μεγάλων ἔρκτορες εἰσι κακῶν « ceux qui sont les auteurs de grands maux », et οἰκήτωρ dans un oracle en hexamètres cité par Hérodote, VII 20 : ὦ Σπάρτης οἰκήτορες εὐρυχόροιο.

Ajoutons que Théognis emploie δώτωρ avec un sentiment juste quand il écrit (v. 133-4) : οὐδεὶς, Κύρν', ἄτης καὶ κέρδεος αἴτιος αὐτός | ἀλλὰ θεοὶ τούτων δώτορες ἀμφοτέρων « personne n'est responsable etc. mais ce sont les dieux qui *ont donné...* ». Tandis que les hymnes offrent, au singulier, δῶτορ ἐάων (XVII, 12 ; XXVII, 8),

Hésiode préfère dire, au pluriel, δωτῆρες ἐάων (*Th.* 46, 111, 633, 664). — De formation plus récente est πολυσημάντωρ « maître de beaucoup d'êtres » (*H. Demet.* 31, 84, 377).

En revanche, la formation en -τωρ — comme du reste celle en -τήρ — est largement représentée chez les Tragiques, où l'emploi de ces noms d'agent devient caractéristique de la langue des chœurs. Voici, quitte à reprendre quelques mots déjà homériques, l'énumération des principaux termes en -τωρ :

ἀγήτωρ « qui conduit » : Eur. *Med.* 426 Φοῖβος ἀγήτωρ μελέων « Ph. conducteur des chants ».

ἄκτωρ « chef » Esch. *Pers.* 557, *Eum.* 399. Cf. p. 30.

ἀλεξήτωρ, « qui protège » : Soph. *Oed. Col.* 143 Ζεῦ ἀλεξῆτορ.

ἀνάκτωρ « qui régit » Esch. *Choeph.* 356.

ἀμύντωρ « qui venge » est pris en fonction de participe : Eur. *Or.* 1588 ὁ πατρὸς ἀμύντωρ « qui *a vengé* son père ».

ἁρμόστωρ « qui commande » : Esch. *Eum.* 456 Ἀγαμέμνον' ἀνδρῶν ναυβατῶν ἁρμόστορα « Agamemnon qui commandait à ceux qui s'embarquaient ».

γενέτωρ « qui a engendré » : Eur. *Ion* 136 Φοῖβός μοι γενέτωρ πατήρ « Phoebos est mon père géniteur », cf. γεννήτωρ, Esch., *Suppl.* 206 Ζεὺς γεννήτωρ.

δέκτωρ « qui accueille » : Esch. *Eum.* 204 αἵματος δέκτωρ νέου « qui accueille un nouveau meurtre » ; Esch. *frg.* 194 ἐκδέκτορα πόνων ; Eur. *Ion* 478 διαδέκτορα πλοῦτον « une richesse transmise à un nouveau possesseur » (cf. Fraenkel I, p. 77 n.).

ἐφάπτωρ « qui touche, qui saisit » : Esch. *Suppl.* 312 ἐφάπτωρ χειρὶ φιτύει γόνον « en la touchant de sa main il fonde sa race » ; *ibid.* 535 γενοῦ πολυμνήστωρ, ἔφαπτορ Ἰοῦς « souviens-toi (litt. « sois bien-souvenant »), toi qui touchas Io » ; 728 ῥυσίων ἐφάπτορες, litt. « en tant que saisisseurs de reprises ».

θέλκτωρ « qui enchante » : Esch. *Suppl.* 1041 θέλκτορι Πειθοῖ « à Persuasion enchanteresse ».

ἵκτωρ, ἀφίκτωρ, προσίκτωρ « qui supplie » : Esch. *Suppl.* 653 Ζηνὸς ἵκτορας ἁγνοῦ « ceux qui supplient Zeus saint » ; ibid. 1 Ζεὺς ἀφίκτωρ ; 253 κλάδοι ...ἀφικτόρων « les rameaux des suppliants » ; 441 σεμνὸς προσίκτωρ « suppliant respecté ». Dans tous ces exemples, ἵκτωρ désigne les gens d'après un acte ou une attitude actuelle. Au sens passif *ibid.* 119 προσίκτορες « ceux qui sont l'objet de supplications ».

ἵστωρ (ὑπερ-) « qui sait » (cf. p. 29) : Soph. *El.* 850 κἀγὼ τοῦδ' ἵστωρ ὑπερίστωρ « je le sais, oui, plus que personne je le sais », sert à reprendre et à renforcer 846 οἶδ' οἶδα ; — συνίστωρ « qui partage la connaissance » : Esch. *Ag.* 1090 (« complice ») ; Soph. *Ant.* 542 ὧν τοὔργον Ἅιδης χοἰ κάτω ξυνίστορες « qui a agi, Hades et les morts le savent ensemble » ; *Phil.* 1293 ὡς θεοὶ ξυνίστορες « les dieux m'en sont témoins ».

κράντωρ litt. « qui accomplit, achève » : κράντορες « les chefs » Eur. *Andr.* 708.

μιάστωρ « qui souille » : Esch. *Choeph.* 944 δυοῖν μιαστόροιν « les deux qui ont souillé... » ; Eur. *Or.* 1584 τὴν Ἑλλάδος μιάστορ(α) « celle qui a souillé l'Hellade ».

μελέτωρ « qui prend soin » (spécialement pour venger) : Soph. *El.* 846 ἐφάνη ...μελέτωρ « un vengeur est apparu ». Le contexte montre que μελέτωρ signifie « celui qui *a vengé* ».

μνήστωρ « qui se souvient » : Esch. *Sept.* 180 ὀργίων μνήστορες ἔστε (« memores estote ») « gardez la mémoire des mystères ». Cf. πολυμνήστωρ s. v. ἐφάπτωρ.

μαστίκτωρ « qui flagelle » : Esch. *Eum.* 159.

νεμέτωρ « qui venge » : Esch. *Sept.* 485 Ζεὺς νεμέτωρ « Jupiter vindex », correctement rendu par le scholiaste ὁ πᾶν διανέμων.

οἰκήτωρ « qui habite » : Esch. *Suppl.* 952 ἀρσένας... τῆσδε γῆς οἰκήτορας « les hommes qui habitent ce pays », cf. *Prom.* 351 ; Soph. *Trach.* 1161 ὅστις Ἅιδου φθίμενος οἰκήτωρ πέλοι « quelque homme qui, mort, fût habitant de l'Hades » ; *Oed. Col.* 728 ἄνδρες χθονὸς τῆσδ' εὐγενεῖς οἰκήτορες « hommes généreux qui habitez cette contrée » ; ξυνοικήτωρ « compagnon de demeure » Esch. *Eum.* 833.

πορθήτωρ « qui ruine » : Esch. *Ag.* 907 τὸν σὸν πόδ' ...Ἰλίου πορθήτορα « ton pied qui a renversé Troie ».

πράκτωρ « qui réclame (le prix), qui venge » : Esch. *Eum.* 319 πράκτορες αἵματος « qui réclament le sang » ; *Suppl.* 646 Δῖον πράκτορ' ἐπίσκοπον « le vengeur vigilant de Zeus » ; *Ag.* 111 σὺν χερὶ πράκτορι « avec un bras vengeur ». Le sens devient conforme à l'acception usuelle de πράσσειν dans πράκτωρ « qui a fait, auteur » chez Soph. *Trach.* 251 Ζεὺς ὅτου πράκτωρ φανῇ « (il ne faut pas le blâmer d'une infortune) dont visiblement Zeus a été l'auteur » ; 861 Κύπρις ...φανερὰ τῶν δ' ἐφάνη πράκτωρ « Aphrodite s'en révèle clairement l'auteur » ; *Oed. R.* 116 συμπράκτωρ ὁδοῦ « compagnon de route ».

ῥύτωρ « qui protège » : Esch. *Sept.* 318 πόλεως ῥύτορες « qui protègent la ville ».

σάκτωρ « qui emplit » : Esch. *Pers.* 924 Ἅιδου σάκτορι Περσᾶν « (à Xerxès) qui remplit l'Hades de Perses (tués) ».

συλήτωρ « qui pille » : Esch. *Suppl.* 927 οὐ γὰρ ξενοῦμαι τοὺς θεῶν συλήτορας « je n'accueille pas ceux qui ont pillé les dieux ».

συλλήπτωρ « qui aide, auxiliaire » : Esch. *Ag.* 1507 πατρόθεν δὲ συλλήπτωρ γένοιτ' ἂν ἀλάστωρ « le génie vengeur de cette race peut bien être ton complice » (Mazon) ; Eur. *Or.* 1230 τοῦδε συλλήπτωρ γένου « viens à notre aide ».

συνδαίτωρ « convive » Esch. *Eum.* 351.

ταράκτωρ « qui trouble » : Esch. *Sept.* 572 τὸν πόλεως ταράκτορα « celui qui trouble la ville ».

φιλήτωρ « qui aime » : Esch. *Ag.* 1446 φιλήτωρ τοῦδε « celle qui l'a aimé ».

φράστωρ « qui indique, qui guide » : Esch. *Suppl.* 492 ὀπάονας δὲ φράστορας τ' ἐγχωρίων ξύμπεμψον « envoie avec nous des ministres et des guides » [1].

La langue de la lyrique dorienne ne fournit qu'un petit nombre d'exemples. Outre γενέτωρ, relevons les suivants : ἀμύντωρ « qui repousse » : Simon. frg. 86 B οἶνον ἀμύντορα δυσφροσυνᾶν ; — ἵστωρ « peritus » : Bacchyl. VIII 44 ἐγχέων ἵστορες κοῦραι « les Amazones expertes au javelot » ; — κτίστωρ « qui fonde » : Pind. frg. 105, 3 πάτερ κτίστορ Αἴτνα « père qui as fondé Aetna » ; — ἀγήτωρ « qui commande » : Terpandre fr. I, 1 Ζεῦ ...πάντων ἀγήτορ ; — ἰάτωρ « qui guérit » : Alcm. XXIII 89 πόνων γὰρ ἅμιν ἰάτωρ ἔγεντο « elle nous a guéris de nos maux ».

Parmi les prosateurs, Hérodote emprunte à la langue épique certains des mots en -τωρ — très peu nombreux au total — dont il fait usage. D'autres mots ont trouvé accès dans la langue technique et se sont maintenus. Tous ont la signification que nous avons reconnue à cette classe de noms d'agent : οἰκήτωρ « habitant » fréquent chez Hérodote, Thucydide, etc. ; — γενέτωρ « ancêtre » (ἕβδομος γενέτωρ Hdt. VIII 137) ; — προδέκτωρ « qui fait connaître l'avenir » (Hdt. VII 37 : λέγοντες ἥλιον εἶναι Ἑλλήνων προδέκτορα, σελήνην δὲ σφέων « ils disaient que pour les Grecs,

1. Sur ἀλέκτωρ et ἀλάστωρ qui n'appartiennent plus aux noms d'agent et deviennent des noms indépendants, cf. Fraenkel, I, pp, 155, 216 sq. — ῥήτωρ sera considéré à part, p. 52.

le soleil fournissait les présages, mais pour eux, la lune »); — συμπράκτωρ « associé, compagnon » : Hdt. VI 125 'Αλκμέων... τοῖσι ἐκ Σαρδίων Λυδοῖσι... ἐπὶ τὸ χρηστήριον τὸ ἐν Δελφοῖσι συμπρήκτωρ τε ἐγίνετο καὶ συνελάμβανε προθύμως. L'expression συμπρήκτωρ ἐγίνετο « il se joignit à eux » est parallèle à συνελάμβανε « il les prit avec lui » et énonce aussi l'acte qui a eu lieu une fois. Cf. συμπράκτωρ ὁδοῦ chez Sophocle (ci-dessus p. 32).

Rares sont les dérivés, et pour la plupart d'origine ionienne. Ils relèvent tous de la signification fondamentale des noms en -τωρ. De ἀνάκτωρ viennent ἀνακτόριος (hom. ὕεσσιν ἀνακτορίῃσιν ο 397), ἀνακτορίη « maîtrise, conduite (des chevaux) » h. Apoll. 234, et ἀνάκτορον « temple d'un dieu » (Hdt. Trag.) et aussi, en dorien, akarn. 'Ανακτόριον et 'Ανάκτορον (Paus. II 14, 4). De ἀκέστωρ, l'abstrait ἀκεστορία « art de guérir » (Hippocr.). De ἵστωρ sont issus les termes qui ont connu une si large fortune ἱστορία (Hdt.), ἱστόριον « témoignage » (Hippocr.). Auprès de ἑστιάτωρ « celui qui offre un banquet au peuple à l'occasion des jeux » se rangent ion. ἱστιάτορες, nom des Essenes (Paus. VIII 13, 1) et ἱστιητόριον (Hdt. IV 35), att. ἑστιατόριον. En outre : ἰατορία « art du médecin » (Bacchyl. I 149 et Soph. *Trach.* 1001), dor. κατθηρατόρι(ο)ν « sorte de jeu de chasse chez les Spartiates », dor. 'Αγητόρια nom de fête. Il y a eu, spécialement en ionien, une création de féminins en -τορίς attestée par un petit groupe de mots : ἀκεστορίς, fém. de ἀκέστωρ (Hippocr.), 'Ακτορίς nom d'une θαλαμηπόλος chez Homère (ψ 228); ἀλεκτορίς « poule » (Hippocr. et Aristote cf. Fraenkel I, p. 156); κλειτορίς plus tardif, formé sans intermédiaire d'un *κλείτωρ ; lac. καστορίδες, nom d'une race de chiens ; αὐτοκρατορίς « résidence royale » chez Josèphe. Jusque dans ces dérivés rares ou de sens très particularisé se manifeste le sens de -τωρ qui les a produits.

II

Les noms en -τήρ.

Nous donnons, en une liste suivie, tous les noms homériques en -τήρ et la plus grande partie de ceux que fournissent les plus anciens textes, surtout poétiques. Les exemples ont été partout cités pour que, d'un mot à l'autre, on voie se dégager une valeur

qu'on aura ensuite à préciser sur la base des emplois pour l'opposer à celle de -τωρ.

D'abord les mots homériques :

ἀλεξητήρ « secoureur, défenseur » : Y 396 ἐσθλὸν ἀλεξητῆρα μάχης « vaillant défenseur au combat ».

ἀλκτήρ « qui est chargé de repousser » : Ξ 484-5 τῷ καί κέ τις εὔχεται ἀνήρ | γνωτὸν ἐνὶ μεγάροισιν ἀρῆς ἀλκτῆρα λιπέσθαι « chacun souhaite de laisser dans sa demeure un frère capable (ou : chargé) de repousser le malheur » ; Σ 100 ἐμεῖο δὲ δῆσεν ἀρῆς ἀλκτῆρα γενέσθαι « je n'ai pas été capable d'écarter de Patrocle le malheur » (litt. « il m'a manqué d'être écarteur... ») ; *ibid.* 213 αἴ κέν πως σὺν νηυσὶν ἀρῆς ἀλκτῆρες ἵκωνται « peut-être les peuples voisins viendront-ils pour écarter le malheur » ; ξ 531 (= Y 348) εἵλετο δ' ὀξὺν ἄκοντα, κυνῶν ἀλκτῆρα καὶ ἀνδρῶν « il prit une pointe aiguë, capable d'écarter les chiens et les hommes ».

ἀμητήρ « moissonneur (de métier) » : Λ 69 ὥστ' ἀμητῆρες ἐναντίοι ἀλλήλοισιν « comme des moissonneurs qui, les uns en face des autres, etc. ».

ἀροτήρ « laboureur » : Σ 542 πολλοὶ δ' ἀροτῆρες ἐν αὐτῇ κτλ. ; Ψ 835 οὐ μὲν γάρ... ποιμὴν οὐδ' ἀροτήρ κτλ.

βοτήρ « berger » : ο 504 αὐτὰρ ἐγὼν ἀγροὺς ἐπιείσομαι ἠδὲ βοτῆρας « moi je vais vers mes champs et mes bergers ».

δρηστήρ (fém. -εῖρα) « serviteur » π 248, σ 76, υ 160 ; fém. κ 349, τ 345 ; ὑποδρηστήρ a le même sens (ο 330).

ἐλατήρ « conducteur d'un cheval » : Δ 145 κόσμος θ' ἵππῳ ἐλατῆρί τε κῦδος.

ἐπακτήρ « rabatteur » : P 13 (λέων) ᾧ ῥά τε... συναντήσωνται ἐν ὕλῃ | ἄνδρες ἐπακτῆρες « comme un lion que des rabatteurs affrontent dans une forêt » ; τ 435 οἱ δ' ἐς βῆσσαν ἵκανον ἐπακτῆρες « les rabatteurs arrivèrent dans la vallée ».

δοτήρ « donneur, chargé de donner » : T 44 ταμίαι παρὰ νηυσὶν ἔσαν, σίτοιο δοτῆρες « les intendants (qui) étaient à bord des vaisseaux pour distribuer le pain » ; *h. Ar.* 9 δοτὴρ εὐθαρσέος ἥβης « (Ares) dispensateur de la jeunesse pleine de courage » (Humbert). Sur δωτήρ cf. p. 29.

ὀλετήρ « destructeur, meurtrier » : Σ 114 νῦν δ' εἶμ' ὄφρα φίλης κεφαλῆς ὀλετῆρα κιχείω « maintenant je vais rejoindre le meurtrier de cette tête (qui m'était) chère ». Le sens « professionnel » justifie -τήρ, bien que le mot soit employé en valeur aoristique.

ὀπτήρ, διοπτήρ « chargé de surveiller ou d'espionner » : ξ 261 (= ρ 438) ὀπτῆρας δὲ κατὰ σκοπιὰς ὤτρυνα νέεσθαι (var. ἵεσθαι) « j'envoyai des guetteurs aux postes d'observation » ; K 562 (σκόπον) τόν ῥα διοπτῆρα στρατοῦ ἔμμεναι ἡμετέροιο... προέηκε « un éclaireur qu'Hector et les Troyens avaient envoyé pour espionner notre camp ».

πρηκτήρ « capable d'accomplir » et ῥητήρ « capable de dire », employés ensemble I 443 μύθων τε ῥητῆρ' ἔμμεναι, πρηκτῆρά τε ἔργων « (il m'a chargé de t'enseigner à) être capable de prononcer des discours et d'accomplir des exploits ». Πρηκτήρ a le sens de « commerçant (professionnel) » θ 162 ἀρχὸς ναυτάων οἵ τε πρηκτῆρες ἔασι « commandant de marins qui sont aussi commerçants ».

ῥυτήρ « capable de tirer à l'arc ; archer » ; φ 172 οὐ γάρ τοι σέ γε τοῖον ἐγείνατο πότνια μήτηρ | οἷόν τε ῥυτῆρα βίου τ' ἔμεναι καὶ οἰστῶν, litt. « ta mère ne t'a pas enfanté capable de tirer à l'arc » : σ 262 ῥυτῆρας οἰστῶν « (on dit que les Troyens) sont des archers accomplis ». Le mot est employé Π 475 comme nom d'instrument, « trait d'équipage » (litt. « tendeur »).

ῥυτήρ « chargé de garder » : ρ 186 ἦ σ' ἂν ἐγώ γε αὐτοῦ βουλοίμην σταθμῶν ῥυτῆρα λιπέσθαι « je voudrais bien que tu restes pour garder les étables » ; *ibid.* 223 τόν κ' εἴ μοι δοίης σταθμῶν ῥυτῆρα γενέσθαι « si tu me le donnais pour garder les étables ».

Sont tirés de verbes dénominatifs :

αἰσυμνητήρ Ω 347 si la forme est assurée (var. αἰσυητήρ) et s'il s'agit bien, ce que le contexte ne permet pas d'affirmer, du titre bien connu sous la forme αἰσυμνήτης dans la tradition ionienne (cf. Fraenkel I p. 214 sq.).

ἀρητήρ « prêtre (de métier) » : A 11 Χρύσην ἀρητῆρα ; E 77 Σκαμάνδρου ἀρετήρ.

ἀθλητήρ « lutteur (professionnel), athlète » : θ 164 οὐ δ' ἀθλητῆρι ἔοικας « tu n'as rien d'un athlète ».

ἀοσσητήρ « chargé d'assister, auxiliator » : O 254 τοῖόν τοι ἀοσσητῆρα Κρονίων | ἐξ Ἴδης προέηκε παρεστάμεναι καὶ ἀμύνειν « il t'a envoyé de l'Ida un défenseur pour t'assister et te secourir » ; 735 ἠέ τινάς φαμεν εἶναι ἀοσσητῆρας ὀπίσσω « croyons-nous avoir derrière nous des gens pour nous aider ? », vers qui se complète par le suivant : « ... ou un mur qui puisse repousser, etc. (τεῖχος... ἀμύναι), ce qui met en relief la valeur « intentionnelle » de ἀοσσητήρ ; δ 165 παῖς... ᾧ μὴ ἄλλοι ἀοσσητῆρες ἔωσιν « un enfant qui n'a

pas d'autres défenseurs (que son père) », cf. ψ 119 ; X 333 ἀοσσητήρ... ἐγὼ μετόπισθε λελείμμην « je suis resté en arrière pour te secourir ».

ἀπειλητήρ « menaceur » : H 96 ἀπειλητῆρες pris comme injure : « menaceurs (de métier) ! » = vous qui ne savez que menacer et n'osez pas attaquer.

ἀπολυμαντήρ « destiné à ruiner, fléau » : ρ 220 πτωχὸν ἀνιηρὸν, δαιτῶν ἀπολυμαντῆρα (plur. 377) « un mendiant, fléau des festins ».

ἀρνευτήρ « plongeur » (acrobate) : M 385 (= Π 742, μ 413) ἀρνευτῆρι ἐοικώς « (il tomba) comme un plongeur ».

ἁρπακτήρ « ravisseur » employé comme injure Ω 262 ἀρνῶν ἠδ' ἐρίφων ἐπιδήμιοι ἁρπακτῆρες « ravisseurs d'agneaux et de chevreaux dans votre propre pays ! ».

θηητήρ (? var. θηρητήρ) « spectateur (?) », mal assuré par l'unique exemple φ 397 ἦ τις θηητήρ καὶ ἐπίκλοπος ἔπλετο τόξων « voilà un connaisseur qui sait jouer de l'arc » (Bérard).

θηρητήρ « chasseur (de métier) » : Φ 252, Ω 316 αἰετὸς θηρητήρ « aigle chasseur » (nom d'espèce) ; Λ 292 ὡς δ' ὅτε πού τις θηρητὴρ κύνας... σεύῃ « comme un chasseur lance ses chiens » ; M 170 μένοντες ἄνδρας θηρητῆρας « (des abeilles ou des guêpes) résistent aux chasseurs (= à ceux qui sont chargés de les chasser) ».

ἰητήρ « capable de guérir, guérisseur » : nom de fonction B 372, Δ 190 « médecin » ; Λ 835 χρηΐζοντα καὶ αὐτὸν ἀμύμονος ἰητῆρος « (un médecin, ἰατρός, blessé) qui a lui-même besoin de quelqu'un qui le guérisse » ; ρ 384 ἰητῆρα κακῶν « un guérisseur de maux ».

κυβερνητήρ « chargé de gouverner, pilote » : θ 557 οὐ γὰρ Φαιήκεσσι κυβερνητῆρες ἔασι « les navires Phéaciens n'ont pas de pilotes ».

κυβιστητήρ « plongeur (de métier, acrobate) » : Π 750 ἦ ῥα καὶ ἐν Τρώεσσι κυβιστητῆρες ἔασι « il y a aussi des acrobates parmi les Troyens » ; de même Σ 605 = δ 18.

ληιστήρ « pirate » : γ 73 = ι 254 οἷά τε ληιστῆρες « comme des pirates » ; ρ 425 ἅμα ληιστῆρσιν πολυπλάγκτοισιν « avec des pirates errants » ; π 426 ληιστῆρσιν ἐπισπόμενος Ταφίοισιν « suivant des pirates Taphiens ».

λικμητήρ « vanneur » : N 590 πνοιῇ ὑπὸ λιγυρῇ καὶ λικμητῆρος ἐρωῇ « sous un souffle léger et le branle du vanneur ».

λυσσητήρ « rageur » : Θ 299 τοῦτον δ' οὐ δύναμαι βαλέειν κύνα λυσσητῆρα « je ne puis atteindre ce chien enragé ». L'emploi d'une

forme en -τήρ décrit cet état comme « fonctionnel » en quelque sorte.

λωβητήρ « insulteur », terme injurieux par ce qu'il implique de « professionnel » : B 275 ὃς τὸν λωβητῆρα ἐπεσβόλον ἔσχ' ἀγοράων « (Ulysse a bien fait) de chasser de l'agora cet insulteur » ; cf. Λ 385 et Ω 239.

μνηστήρ « prétendant », très fréquent, a une valeur « fonctionnelle » trop manifeste pour qu'il soit utile de l'illustrer par des exemples.

ὁμοκλητήρ litt. « semonceur » : M 273 ὁμοκλητῆρος ἀκούσας « (que personne ne s'en retourne), entendant un grondeur » ; Ψ 452 τοῖο δ'... ὁμοκλητῆρος ἀκούσας.

ὀρχηστήρ « danseur » : Σ 494 κοῦροι ὀρχηστῆρες « de jeunes danseurs ».

φυλακτήρ « chargé de garder » : I 66 φυλακτῆρες δὲ ἕκαστοι λέξασθων « et que chacun, à tour de rôle, soit désigné pour la garde » ; 80 ἐκ δὲ φυλακτῆρες... ἐσσεύοντο « les hommes de garde s'en furent » ; Ω 444 οἱ δὲ νέον περὶ δόρπα φυλακτῆρες πονέοντο « les hommes de garde s'affairaient autour du repas ».

ἐθελοντήρ « volontaire » dans l'expression ἑταίρους ἐθελοντῆρας (β 292) n'est qu'un arrangement d'une forme de participe (cf. Fraenkel I, p. 11 sq. et Schwyzer, *Gr. Gramm.* p. 481, l. 1). Il reste néanmoins significatif qu'on ait choisi cette formation pour un nom qui qualifie une fonction.

Les composés en -τήρ sont chez Homère très rares (cf. Fraenkel I, p. 65 sq.) : ἀμαλλοδετῆρες « lieurs de gerbes » (Σ 553, 554) ; ἄνδρας οἰνοποτῆρας « buveurs de vin » (θ 456) ; μηλοβοτῆρας « bergers » (Σ 529), tous noms de métiers ou assimilés ; fém. χθὼν πολυβότειρα (fréquent) et σῦς ληιβότειρα « truie dévoreuse de moissons » (σ 29).

Autrement n'apparaissent qu'au féminin : δμήτειρα « dompteuse », épithète de la Nuit (Ξ 259) et le nom de métier ἀλετρίς « femme chargée de moudre » (υ 105). On n'insistera pas en détail sur les féminins en -τειρα, -τρια, -τρίς, dont E. Fraenkel (*IF.* XXXII, 1913, p. 395-413) a soigneusement colligé les exemples et décrit l'histoire externe. Ils n'apportent à une étude sémantique rien que les masculins en -τήρ n'indiquent déjà.

La formation en -τήρ est largement développée après Homère, dans les *Hymnes*, chez Hésiode et chez les Tragiques. Nous ne

reprendrons pas les mots qui, d'Homère aux autres poètes, deviennent le bien commun de la langue poétique (ἀροτήρ, βοτήρ, μνηστήρ, etc.). Seront seulement mentionnées les formations nouvelles et aussi celles qui, quoique étudiées chez Homère, confirment par quelque emploi significatif les observations auxquelles elles ont prêté.

δμητήρ « capable de dompter » et σωτήρ « chargé de sauver » : *h. Poseid.* (XXI) 5 διχθά τοι, 'Εννοσίγαιε, θεοὶ τιμὴν ἐδάσαντο ἵππων τε δμητῆρ' ἔμεναι σωτῆρά τε νηῶν « les Dieux t'ont attribué, Ébranleur de la Terre, le double privilège d'être dompteur de chevaux et sauveur de navires » (Humbert).

θελκτήρ « chargé d'apaiser (par un charme) » ; *h. Askl.* (XV) 4 τὸν ἐγείνατο δῖα Κορωνὶς... κακῶν θελκτῆρ' ὀδυνάων « la divine Korônis enfante Asklepios pour être le magique apaiseur des souffrances pénibles ».

ῥεκτήρ « accomplisseur » avec κακῶν Hes. *Op.* 191.

σκαπτήρ « fouisseur du sol » ; vers du *Margites* cité par Aristote *Eth. Nic.* VI 1141 a : τὸν δ' οὔτ' ἄρ σκαπτῆρα θεοὶ θέσαν οὔτ' ἀροτῆρα « les dieux ne l'ont pas fait pour creuser ni pour labourer ».

En outre, comme dérivés de verbes dénominatifs : ληιστήρ, ἐλατήρ, ὀπωπητήρ employés ensemble dans l'*Hymne à Hermes* 14-15 pour souligner les fonctions *permanentes* du dieu : καὶ τότ' ἐγείνατο παῖδα πολύτροπον, αἱμυλομήτην, | ληιστῆρ', ἐλατῆρα βοῶν, ἡγήτορ' ὀνείρων, νυκτὸς ὀπωπητῆρα... « elle mit au monde un fils ingénieux et subtil, le Brigand, le Ravisseur de bœufs, l'Introducteur des songes, le Guetteur nocturne » (Humbert). Il est probable que ἡγήτωρ, qui rompt la suite des mots en -τήρ, ne doit sa forme qu'à la tradition épique.

κινητήρ « ébranleur » : *h. Pos.* 2 γαίης κινητῆρα καὶ ...θαλάσσης.

νεικεστήρ « chercheur de querelles » : Hes. *Op.* 716 ἐσθλῶν νεικεστῆρα « le querelleur des grands » (Mazon).

εὐθυντήρ « chargé de redresser » : Theogn. 40 δέδοικα δὲ μὴ τέκῃ ἄνδρα | εὐθυντῆρα κακῆς ὕβριος ἡμετέρης « je crains que (la ville) ne mette au monde un homme chargé de corriger notre insolence vilaine ».

τρυγητήρ « vendangeur » Hes. *Scut.* 293.

Fém. δότειρα Hes. *Op.* 356 (θανάτοιο δότειρα), κηλήτειρα *ibid.* 464 : παίδων εὖ κηλήτειρα « qui apaise bien les enfants ».

Chez les Tragiques :

βρωτήρ « rongeur » : Esch. *Eum.* 803 βρωτῆρας ἄχνας σπερμάτων « une écume rongeuse de tous germes ».

ἐπαμβάτήρ « chargé de monter à l'assaut » : Esch. *Choeph.* 280 νόσους σαρκῶν ἐπαμβατῆρας « les maladies qui montent à l'assaut des chairs ».

ἐλατήρ « entraîneur » : Esch. *Pers.* 32 ἵππων τ' ἐλατὴρ Σοσθάνης.

ἐνδυτήρ « qui doit envelopper », qualifiant un peplos Soph. *Trach.* 674.

θυτήρ « sacrificateur » : Esch. *Ag.* 224 ἔτλα δ' οὖν θυτὴρ γενέσθαι θυγατρός « il osa donc devenir le sacrificateur de sa fille » ; *ibid.* 240 ἕκαστον θυτήρων « chacun des sacrificateurs » ; de même Soph. *Trach.* 613, 659, 1192.

ἱκτήρ, ἱκετήρ « chargé de supplier » : Esch. *Suppl.* 479 Ζεὺς ἱκτήρ ; Soph. *Oed. R.* 143 ἱκτῆρας κλάδους (cf. Eur. *Suppl.* 10 ἱκτῆρι θάλλῳ) « rameaux suppliants » (= qui manifestent une supplication) ; Soph. *Oed. R.* 185 πόνων ἱκετῆρες στενάχουσιν « elles gémissent pour implorer (la fin de) leurs maux ».

κλητήρ « appeleur en justice ; héraut » : Esch. *Suppl.* 622 ἄνευ κλητῆρος « sans (attendre) l'appel du héraut » ; *Sept.* 674 Ερινύος κλητῆρα « le témoin instrumentaire d'Erinye ».

λευστήρ « lapideur » : Esch. *Sept.* 199 λευστῆρα... μόρον litt. « le sort lapideur » (= la mort par lapidation).

λυτήρ (ἀνα-) « chargé de dénouer » : Esch. *Sept.* 941 λυτὴρ νεικέων « arbitre des disputes » ; *Choeph.* 159 ἀναλυτὴρ δόμων « (quel guerrier viendra) pour délivrer cette maison ? ».

μαστήρ « chargé de rechercher » : Soph. *Oed. C.* 455 Κρέοντα πεμπόντων ἐμοῦ μαστῆρα « ils envoient Créon pour me rechercher » ; *Trach.* 733 μαστὴρ πατρὸς ὃς πρὶν ᾤχετο « il était parti à la recherche de son père ». Avec un sujet féminin, Karkinos frg. 5,5 (*Trag. frg.* Nauck, p. 799) : μητέρα... μαστῆρ' ἐπελθεῖν πᾶσαν ἐν κύκλῳ χθόνα « parcourir toute la terre pour chercher... ».

ὀπτήρ (ἐπι- κατα-) « chargé d'examiner » : Esch. *Suppl.* 185 ἀρχηγέται ὀπτῆρες εἶεν « sans doute des chefs viennent-ils nous examiner » ; « témoin » chez Soph. *Aj.* 29 ; — Esch. *Sept.* 639-640 θεοὺς... καλεῖ... ἐποπτῆρας λιτῶν « il supplie les divinités de veiller à l'accomplissement de ses vœux » ; — *ibid.* 36 σκοποὺς δὲ κἀγὼ καὶ κατοπτῆρας στρατοῦ ἔπεμψα « j'ai de mon côté envoyé aux lignes

ennemies des guetteurs et des éclaireurs » ; mais *ibid.* 40 = « témoin oculaire ».

ἀναστατήρ « dévastateur » : Esch. *Sept.* 1015 ὡς ὄντ' ἀναστατῆρα Καδμείων χθονός « (on jettera aux chiens le corps de Polynice) qui eût été le dévastateur du pays cadméen » ; *Choeph.* 303 Τροίας ἀναστατῆρας « les destructeurs de Troie » (cf. *Ag.* 1227 Ἰλίου τ' ἀναστάτης).

ἀναψυκτήρ « chargé de rafraîchir » : Eur. frg. 146 (Ath. XI 477 c) σκύφος πόνων ἀναψυκτῆρα « une coupe (de lait) pour rafraîchir les peines » ; cf. ψυκτήρ « vase à rafraîchir ».

σωτήρ « sauveur » sera examiné à part, p. 50.

Sont constitués sur thème dénominatif :

ἀγχιστήρ « qui doit rapprocher » : Soph. *Trach.* 256 τὸν ἀγχιστῆρα τοῦδε τοῦ πάθους, litt. « (il s'est juré d'asservir) le rapprocheur de cet affront » (= celui qui s'est voué à rapprocher de lui cet affront).

αἰσχυντήρ (κατα-) « déshonoreur » : Esch. *Ch.* 990 ἔχει γὰρ αἰσχυντῆρος... δικήν « il porte la peine de l'adultère ». *Ag.* 1363 ὑπείξομεν δόμων καταισχυντῆρσι τοῖσδ' ἡγουμένοις « nous soumettrons-nous à des maîtres qui veulent souiller ce palais ? ».

ἀκεστήρ « qui doit dompter » : Soph. *Oed. C.* 714 ἵπποισιν τὸν ἀκεστῆρα χαλινὸν... κτίσας « tu as inventé le frein destiné à dompter les chevaux ».

αἰνικτήρ « chargé de mettre en énigmes » : Soph. frg. 704, 2 αἰνικτῆρα θεσφάτων « énigmatiseur des paroles divines ».

ἁμιλλητήρ « émulateur » : Soph. *Ant.* 1065 τρόχους ἁμιλλητῆρας ἡλίου litt. « les courses émulatrices (= les révolutions) du soleil ».

ἀτιμαστήρ « qui prive de ses droits » : Esch. *Sept.* 637 ἀτιμαστῆρα... τόνδε τείσασθαι τρόπον « payer de retour celui qui l'a privé de ses droits ». C'est un des très rares cas où le nom en -τήρ semble pris avec valeur d'un participe aoriste. Toutefois ἀτιμαστήρ pourrait être en quelque sorte un nom de « profession », sans référence particulière à la situation du personnage.

δαϊκτήρ « déchireur » : Esch. *Sept.* 916 δαϊκτήρ γόος, litt. « gémissement déchireur ».

διαλλακτήρ « conciliateur » Esch. *Sept.* 909.

εὐθυντήρ (ou ἰθυντήρ) « régulateur » : Esch. *Suppl.* 717 οἴακος εὐθυντῆρος (var. ἰθυν-) « de la barre régulatrice ».

εὐνατήρ « époux » (litt. coucheur ») Esch. *Pers.* 137.

ἡγητήρ « chargé de guider » : Soph. *Oed. C.* 1521 ἄθικτος ἡγητῆρος litt. « non touché de personne qui puisse me guider » ; 1588 ὑφηγητῆρος οὐδενὸς φίλων « sans qu'aucun de ses amis se charge de le conduire ».

θοινατήρ « inviteur » : Esch. *Ag.* 1500 ὁ παλαιὸς δριμὺς ἀλάστωρ Ἀτρέος χαλεποῦ θοινατῆρος « l'antique, l'âpre génie vengeur d'Atrée, du cruel amphitryon » (Mazon).

θρηνητήρ « pleureur » : Esch. *Pers.* 937 ; de même πενθητήρ « pleureur, euse (professionnels) » *Pers.* 946, *Sept.* 1062.

ἰατήρ « guérisseur » : Soph. *Trach.* 1209 ἰατῆρα τῶν ἐμῶν κακῶν « (je te convie à être) le guérisseur de mes maux ».

κολυμβητήρ « plongeur » : Esch. *Suppl.* 408.

καρανιστήρ « décapiteur » : Esch. *Eum.* 186 καρανιστῆρες δίκαι « une justice coupeuse de têtes ».

λωβητήρ « destructeur » : Soph. *Ant.* 1074 λωβητῆρες « (les divinités) chargées de faire périr ».

μακιστήρ litt. « allongeur » : Esch. *Pers.* 978 μακιστῆρα μῦθον « un discours qui nous retarderait ».

κομιστήρ « chargé d'accompagner » : Eur. *Hec.* 222 κομιστῆρας κόρης « ceux qui doivent amener la jeune fille ».

μαστικτήρ « fouetteur » : Esch. *Suppl.* 466 μαστικτῆρα καρδίας λόγον « un discours destiné à cingler mon cœur ».

μηνυτήρ « dénonciateur » : Esch. *Suppl.* 245.

οἰκητήρ « destiné à habiter » : Esch. *Sept.* 19 ἐθρέψατ' οἰκητῆρας (var. οἰκιστῆρας) πιστοὺς « (la Terre) vous a nourris pour faire de vous de loyaux citoyens » ; Soph. *Oed. C.* 627 κοὔποτ' Οἰδίπουν ἐρεῖς | ἀχρεῖον οἰκητῆρα δέξασθαι τόπων « jamais tu ne diras que tu as reçu en Œdipe un inutile habitant de ce pays » (Masqueray).

ποδιστήρ « destiné à empêcher » : Esch. *Ch.* 1000 ποδιστῆρας πέδας (var. πέπλους) « des liens (ou : un vêtement) destiné à lier les pieds ».

τριακτήρ « vainqueur » : Esch. *Ag.* 171 τριακτῆρος τυχὼν « ayant trouvé son vainqueur ».

Dans la lyrique dorienne, il suffit de mentionner un certain nombre de noms en -τήρ qui sont ou connus par ailleurs (μναστήρ « prétendant », σωτήρ) ou employés clairement avec valeur de « fonction » : ἁγητήρ « guide, chef », ἐλατήρ « conducteur », θατήρ « spectateur » (Bacchyl. IX 23), κινητήρ « ébranleur », δματήρ

« dompteur », καυτήρ « brûleur », ὀλετήρ « destructeur ». Mais plusieurs ont un emploi qui illustre la signification du suffixe et qu'il faut signaler :

ἀλκτήρ « chargé de repousser » : Pind. *P.* III 7 Ἀσκλαπιόν, ἥρωα παντοδαπᾶν ἀλκτῆρα νούσων « (il instruisit) Asklepios, héros guérisseur de toutes les maladies ».

μναστήρ « chargé de rappeler » : Pind. *P.* XII, 24 νόμον... μναστῆρ' ἀγώνων « le nome qui doit évoquer les luttes » ; *Isth.* II 5 Ἀφροδίτας... μνάστειραν ἀδίσταν ὀπώραν « la jeunesse charmante qui fait penser à Aphrodite » ; sens réfléchi *N.* I 16 πολέμου μναστῆρα... λαὸν « un peuple qui pense toujours à la guerre ».

ἰατήρ « chargé de guérir » : Pind. *P.* III 65 ἰατῆρά τοι κέν νιν πίθον καί νυν ἐσλοῖσι παρασχεῖν ἀνδράσιν θερμᾶν νόσων « (si Chiron était encore dans son antre), je le persuaderais de procurer encore à ces nobles héros un guérisseur de leur mal ardent (= quelqu'un capable de le guérir) » ; IV 270 ἐσσὶ δ' ἰατὴρ ἐπικαιρότατος « tu es le médecin que réclament les circonstances » (Puech), c'est-à-dire, comme la suite du passage le montre, « tu es qualifié pour guérir ».

κυβερνατήρ « chargé de gouverner » : Pind. *P.* IV 71 εἰ μὴ θεὸς ἀγεμόνεσσι κυβερνατὴρ γένηται « si le dieu ne vient pas pour gouverner les rois » ; *Isth.* IV 71 κυβερνατῆρος... γνώμᾳ πεπιθών « obéissant aux avis du pilote ».

ὀρθωτήρ « chargé de tenir droit » : Pind. *P.* I 56 οὕτω δ' Ἱέρωνι θεὸς ὀρθωτὴρ πέλοι « ainsi puisse la divinité maintenir droit Hiéron » (Puech).

οἰκιστήρ « chargé de coloniser ; fondateur de ville » : Pind. *P.* IV 6 ἱέρεα χρῆσεν οἰκιστῆρα Βάττον καρποφόρου Λιβύας... κτίσσειεν... πόλιν... « la prêtresse prédit que Battos, chargé de coloniser la féconde Libye, (devait quitter son île) pour fonder une ville ». La même forme avec la même fonction et concernant le même personnage reparaît dans un oracle chez Hérodote IV 155 ἄναξ δέ σε Φοῖβος Ἀπόλλων | ἐς Λιβύην πέμπει μηλοτρόφον οἰκιστῆρα « il t'envoie pour coloniser... ». Cf. Pind. frg. 186 Schr. (= 64 Puech) : αὐτόν με πρώτιστα συνοικιστῆρα γαίας ἔσδεξαι τεμενοῦχον « reçois-moi, qui dois le premier coloniser cette terre, dans l'enclos sacré ».

Dans la prose ionienne, les mots en -τήρ qui s'offrent chez Hérodote proviennent, comme l'a montré Fraenkel (I p. 212

sq.), de la tradition épique, notamment μνηστήρ dans le récit de ton homérique VI 126 sqq. Il est d'autant plus utile de souligner que ces noms sont pris dans leur exacte valeur et désignent des titulaires de fonctions : ἀροτήρ « laboureur » ; λευτήρ « lapideur », τιμωρητήρ « justicier », καταρτιστήρ « conciliateur, arbitre » (IV 161, V 28), terme technique connu d'ailleurs par les inscriptions. En revanche, il ne paraît pas nécessaire de reprendre, après Fraenkel qui les énumère en détail (I p. 157 sq.), les noms d'agent que fournissent les inscriptions, surtout en pays dorien. Il y a prédominance considérable des noms en -τήρ, du fait que ces textes font mention fréquemment de *magistrats* qui, à des titres divers, interviennent dans les accords ou en garantissent les stipulations. La catégorie en -τήρ est ainsi enrichie de nombreux termes qui résultent du même principe de désignation : ἁρμοστήρ, ἀρτυντήρ, ἀφεστήρ, δικαστήρ, δοκιμαστήρ, βεβαιωτήρ, κριτήρ, etc.

CHAPITRE III

CONFRONTATION DE -τωρ ET DE -τήρ

Pour mieux faire ressortir la différence entre les catégories dont -τωρ et -τήρ sont les signes respectifs, confrontons systématiquement, dans tous les mots qui portent la double formation, l'une et l'autre valeur, et l'on verra partout s'opposer *l'auteur d'un acte* à l'*agent d'une fonction*[1].

ἀκέστωρ est, comme qualification d'Apollon, « celui qui guérit » ; mais ἀκεστήρ dénote le « frein » en tant que « destiné à calmer ou à dompter (le cheval) ».

ἄκτωρ désigne « celui qui conduit, le chef » ; mais ἐπακτήρ, « celui qui est chargé de guider (le gibier), le rabatteur ».

ἀλέκτωρ, nom du coq, est proprement « celui qui combat, qui défend » ; mais ἀλκτήρ, chez Pindare, « celui qui a mission de combattre (les maladies) », à propos d'Asklepios.

ἀλεξήτωρ qualifie Zeus « qui repousse (le danger) » ; mais ἀλεξητήρ « celui qui a mission de repousser (l'ennemi) ».

ἀμύντωρ se dit de « celui qui vient en défenseur » ; mais ἀμυντῆρες sont les « défenses » du cerf, les andouillers (Aristote *HA* IX, 5, 6), l'organe qui a pour fonction de repousser l'attaque.

ἁρμόστωρ est « celui qui organise une (entreprise) » ; mais dor. ἁρμοστήρ, att. ἁρμοστής, litt. « celui qui a pour fonction d'organiser » est un titre qui répond à peu près à « gouverneur d'une colonie ».

βώτωρ est « celui qui garde le troupeau », même occasionnellement et s'il n'en a pas la charge ; mais βοτήρ est le bouvier de profession.

1. Les références de chaque forme, données en détail dans les précédents chapitres, ne sont reprises ici que si la démonstration l'exige.

γενέτωρ est le « géniteur », celui qui a engendré ou enfanté ; mais γενέτειρα τέκ ων appliqué à la déesse Eleithyia (Pind. *Nem.* VIII, 2) signifie nécessairement « celle qui a mission de faire naître les enfants, qui les amène au jour ».

*δαμάτωρ « celui qui dompte » figure dans le composé (ὕπνος) πανδαμάτωρ (unique exemple de composé en -τωρ que Fraenkel, I, p. 69, interprète douteusement par *πᾶν δαμάτωρ comme un vestige, unique aussi, de la rection verbale des noms en *-*tor*) ; mais δμητήρ « dont la fonction est de dompter ».

δέκτωρ est « celui qui accueille » ; διαδέκτωρ par enallage « (l'héritage) qu'un autre reçoit par transmission directe » ; mais ἀποδεκτήρ (Xén. cf. p. 49) désigne le fonctionnaire « chargé de percevoir » les revenus.

δώτωρ qualifie « celui qui donne », p. ex. Hermes ; mais les σίτοιο δοτῆρες (Hom.) sont les intendants « chargés de donner » le pain.

ἐπιβήτωρ « qui monte » se dit d'un cavalier, et aussi d'un mâle en état de saillir ; mais βατήρ est le « seuil », nom d'instrument mettant en relief la fonction ; ἐπαμβατήρ, épithète poétique des maladies « monteuses à l'assaut ».

ἡγήτωρ désigne « celui qui guide, le chef » ; mais ἡγητήρ, ὑφηγητήρ, « celui qui est capable ou chargé de guider (un aveugle) ».

θηρήτωρ, dans l'expression θηρήτορες ἄνδρες, désigne des hommes qui chassent ; mais θηρητήρ est une qualification spécifique attachée à une espèce animale : hom. θηρητὴρ αἰετός « aigle chasseur ».

ἰάτωρ est celui qui accomplit ou a accompli une guérison ; très net est l'exemple d'Alcman, frg. XXIII 89 πόνων γὰρ ἅμιν ἰάτωρ ἔγεντο (Ἀῶτις) « elle a guéri nos maux » ; mais ἰατήρ, ἰητήρ est le guérisseur professionnel, le médecin, aussi bien en cypriote que chez Homère.

ἵκτωρ désigne le « suppliant », celui qui est en posture de supplication ; mais ἱκτήρ, « qui a charge de supplier », en parlant des rameaux qui ont cette fonction.

καλήτωρ « celui qui crie, annonce » est une qualification du héraut ; mais κλητήρ chez Eschyle et en attique est un nom de fonction judiciaire, le « témoin instrumentaire ».

κράντωρ est « celui qui achève », qui mène à chef ou est chef ;

mais κραντῆρες chez Aristote (*HA*. II 4) dénomme les « dents mâchelières » avec une valeur de fonction évidente. Par le même procédé Hippocrate employait déjà σωφρονιστῆρες comme nom des « dents de sagesse ».

λῄστωρ ne paraît pas différer de λῃστήρ « pirate », et d'autant moins que les formules sont à peu près pareilles : entre Τάφιοι λῄστορες ἄνδρες (ο 427) et λῃστῆρσιν ...Ταφίοισι (π 426), des convenances métriques semblent avoir guidé le choix du poète. Cependant, à la lumière des autres oppositions, on peut distinguer entre Τάφιοι λῄστορες ἄνδρες « des gens de Taphos en expédition de piraterie (m'ont enlevée) » et λῃστῆρσι ἐπισπόμενος Ταφίοισι « ligué avec les pirates de Taphos »[1].

μνήστωρ signifie « qui se souvient, memor » : μνήστορες ἔστε « souvenez-vous » ; mais μναστήρ veut dire chez Pindare « destiné à rappeler », ou « qui doit se souvenir ».

οἰκήτωρ dénomme celui qui, en fait, habite un pays : χθόνος τῆσδ' οἰκήτορες « vous qui habitez cette contrée » (Soph.) ; mais οἰκητήρ, « celui qui doit y habiter », comme se qualifie Œdipe quand il demande asile à Thésée : « vous n'accueillerez pas en moi un habitant (οἰκητήρ) inutile de ce pays » (= quelqu'un qui l'habitera sans profit).

πράκτωρ a deux sens distincts, mais qui relèvent l'un et l'autre de la notion d'« acte » ; ou « celui qui a fait, l'auteur » (Soph. *Trach*. 251, 861, etc.) ou « celui qui réclame, qui venge » : σὺν χερὶ πράκτορι « d'un bras vengeur » (Esch. *Ag*. 111). Mais πρακτήρ dans ses divers emplois marque toujours l'idée d'une destination : πρηκτὴρ ἔργων « capable d'accomplir des exploits » (I 443) ; ou d'un métier : πρηκτήρ « marchand » (θ 662) ; ou d'une fonction administrative : πρηκτήρ « agent chargé de recouvrer les amendes ».

1. Le problème prend à peu près la même forme, faute de données explicites, pour dor. λείτωρ et λητήρ « prêtre », connus par quelques témoignages épigraphiques et par des gloses (cf. E. Kretschmer, *Glotta*, XVIII, p. 83 sq.). Nous ne connaissons ces noms que dans une signification consacrée qui ne laisse plus reconnaître les raisons de la préférence donnée, selon les parlers, à l'une ou à l'autre forme. Il est normal, dans la mesure où le « prêtre » assume une fonction, qu'il soit désigné par un mot en -τήρ. Mais on peut aussi le dénommer, en vertu de l'acte qu'il accomplit habituellement, par un mot en -τωρ. Ainsi, dans le même vocabulaire religieux, ἀγήτωρ, qu'Hésychius définit justement par un participe : ὁ τῶν 'Αφροδίτης θυηλῶν ἡγούμενος ἱερεὺς ἐν Κύπρῳ, et dans la langue judiciaire, ἵστωρ « témoin ». Cf. ci-dessus, p. 16.

φράστωρ est « celui qui explique » ; mais φραστήρ chez Xénophon (cf. ci-dessous p. 49) désigne « celui qui a mission d'expliquer ».

Prolongeant cette enquête dans le vocabulaire des institutions, on pourrait trouver à confronter plusieurs formes doubles qui ont vécu côte à côte à l'époque classique et dont la différence tient à la diversité des traditions dialectales. Par exemple ἑστιάτωρ « qui offre un banquet au peuple » caractérise bien celui qui assume occasionnellement une liturgie, mais n'accomplit pas une fonction ; et le dérivé ἑστιατόριον, ion. ἱστιητόριον « salle du banquet » (Hérodote IV 35) est régulier. Mais on a aussi la forme plus récente ἑστιατήριον qui trahit une assimilation — justifiée d'ailleurs — aux noms en -τήριον, à moins qu'on doive supposer un ἑστιατήρ équivalent de ἑστιάτωρ, qu'à vrai dire la glose d'Hésychius ἑστιατήρ· ὁ δοκιμαζόμενος ne garantit pas absolument. — Mieux assurée, et conforme au principe général est la distinction de προπράτωρ « celui qui fait une vente pour un autre » (Isée) et de πρατήρ « vendeur (professionnel) ». D'autres mots comme πράκτωρ ont déjà été cités, ou, tel le terme ῥήτωρ, seront examinés plus loin.

Il est un prosateur qui emploie les deux catégories avec un sentiment exact de leur différence ; c'est Xénophon. On a observé dans sa langue des influences doriennes (cf. Fraenkel, II, p. 55 sq.). Mais pour la présente démonstration il importe seulement d'établir que cet auteur utilise à bon escient les noms en -τωρ comme ceux en -τήρ. Presque tous les exemples se trouvent dans la *Cyropédie,* et nous les considérons successivement.

-τωρ. Astyage dit à Cyrus enfant : παῖδας δέ σοι ἐγὼ συμπαίστορες παρέξω « je te donnerai de petits compagnons de jeu » (*Cyr.* I, 3, 14) ; les συμπαίστορες sont « ceux qui jouent avec... », non « ceux qui sont chargés de... ». De même συμπράκτορες γενέσθαι « aider » (« être ceux qui aident »), III, 2, 29 ; ἥρωας γῆς Μηδικῆς οἰκήτορας « qui habitent la Médie », formule solennelle (III, 3, 22).

-τήρ VI 2, 39 γνωστῆρας ἐμοὶ προσαγαγὼν καὶ ἐγγυητὰς ἦ μὴν πορεύσεσθαι σὺν τῇ στρατιᾷ « amenant des gens chargés de garantir qu'ils partiront... » ; II 3, 4 τοῖς μὴ θέλουσι ἑαυτοῖς προστάττειν ἐκπονεῖν τἀγαθὰ ἄλλους αὐτοῖς ἐπιτακτῆρας δίδωσι « à ceux qui ne veulent pas gagner les biens à grand effort, le dieu donne d'autres hommes qui les commanderont (chargés de les commander) » ; VI 5, 17

πεμψάντων δὲ καὶ ὀπτῆρας ὧν πράττομεν καὶ φραστῆρας ὧν ἐρωτῶμεν « qu'ils envoient donc des gens pour voir ce que nous faisons et pour répondre à nos questions » ; V, 4, 40 καὶ τὸν μὲν Γαδάταν εὐθὺν ὁ Κῦρος ...ᾔει ἔχων καὶ ὁδῶν φραστῆρα καὶ ὑδάτων « ...pour lui indiquer la route et les points d'eau » ; VIII 1, 9 ἦσαν αὐτῷ καὶ προσόδων ἀποδεκτῆρες καὶ δαπανημάτων δοτῆρες « il avait des fonctionnaires chargés de percevoir les revenus et d'ordonner les dépenses » ; VII 5, 65 τοὺς περὶ τὸ ἑαυτοῦ σῶμα θεραπευτῆρας « les hommes chargés de veiller sur sa personne (ses gardes du corps) » ; *Hier.* III 3 λυμαντῆρας αὐτοὺς (scil. τοὺς μοιχοὺς) νομίζουσι τῆς τῶν γυναικῶν φιλίας πρὸς τοὺς ἄνδρας εἶναι « ils considèrent que les adultères sont les ruineurs de (= se vouent en quelque sorte à ruiner) l'amitié des femmes pour les hommes » ; *Econ.* IV 3 κακοὶ ...ταῖς πατρίσιν ἀλεξητῆρες « de mauvais défenseurs pour leur pays » ; dans le même traité revient plusieurs fois ἐργαστήρ « cultivateur (professionnel) ».

*
* *

Dans l'ensemble jusqu'ici cohérent des faits soumis à une opposition dont on s'est efforcé de justifier la constance, il subsiste certaines anomalies apparentes, que nous avons réservées pour un examen détaillé. Il y a quelques formes ou mots qui sont exclusivement en -τήρ ou exclusivement en -τῶρ depuis l'origine et paraissent ainsi échapper au principe de l'alternance. Il y en a d'autres qui ont reçu une extension telle qu'elle offusque parfois le sens propre à leur catégorie morphologique. On doit les considérer un à un.

On a vu plus haut dans maint exemple la différence entre δώτωρ « qui donne » et δοτήρ « chargé de donner ». Eschyle offre cependant de δοτήρ un emploi où l'on attendrait δώτωρ et qui trouble la répartition des formes : *Prom.* 612, Prométhée dit de lui-même : πυρὸς βροτοῖς δοτῆρ' ὁρᾷς Προμηθέα, qu'on traduit « tu vois celui qui a donné le feu aux mortels, Prométhée ». Mais je ne crois pas que telle soit l'intention du texte. Ici aussi δοτήρ est employé à bon escient et en sa pleine valeur, selon le rôle où Prométhée se voit. Car il se représente lui-même *historiquement*, et en vertu de sa prédestination, s'accorde la qualification que lui décerneront les hommes. Toute sa confession respire la conscience de sa mission et proclame sa foi dans le destin (cf.

v. 510 sqq.). Il savait d'avance à quels maux il était voué : ἐγὼ δὲ ταῦθ' ἅπαντα ἠπιστάμην (v. 265), ce cri signifie : il *fallait* que cela fût. Prométhée se pose comme fatalité ; fatale était sa mission, fatal aussi son châtiment. Sous ce regard historique dont il embrasse sa propre destinée, il apparaît tel qu'il s'est voulu : un homme investi d'une mission, un « donneur de feu ».

Un autre mot en -τήρ est significatif, quoique de manière différente, par la constance de sa forme ; c'est le nom de monnaie στατήρ [1]. Pourquoi n'a-t-il aucun doublet en -τωρ ? L'emploi s'explique à partir de ἵστημι au sens de « peser », proprement « maintenir (la balance) immobile et en équilibre (en faisant contre-poids à l'objet pesé) ». Donc στατήρ est l'objet qui, mis dans un plateau, est *destiné* à équilibrer l'autre. La formation en -τηρ est bien la seule possible ; un *στάτωρ n'aurait aucun sens.

S'il est un mot caractéristique de la catégorie en -τήρ et qui ait fait fortune, c'est σωτήρ. Comme épithète divine, σωτήρ (avec son fém. σώτειρα), contemporain des débuts de la tradition, s'est maintenu dans la langue littéraire et religieuse, mais tôt fixé en appellation formulaire. C'est dans les premiers emplois que se montrent les raisons qui ont déterminé la forme. On verra du même coup pourquoi *σώτωρ, qui n'a jamais existé, ne pouvait pas être.

Lisons d'abord *h. Pos.* 4-5 διχθά τοι, 'Εννοσίγαιε, θεοὶ τιμὴν ἐδάσαντο | ἵππων τε δμητῆρ' ἔμεναι σωτῆρά τε νηῶν [2] « les dieux t'ont attribué, Ebranleur de la Terre, le double privilège d'être dompteur de chevaux et sauveur de navires » (Humbert). Par δμητήρ et σωτήρ est fixée la *mission* de Poséidon, qui sera dieu des cavaliers et des navigateurs. On trouve σωτήρ appliqué aux Dioscures dans l'ancien hymne homérique (VI[e]-V[e] s. av. J.-C.) qui leur est consacré : σωτῆρας τέκε παῖδας ἐπιχθονίων ἀνθρώπων | ὠκυπόρων τε νεῶν « (Leda) enfanta ces fils pour le salut des hommes de la terre et pour celui des vaisseaux rapides » (Humbert). Tel est bien le sens de σωτήρ : « *pour le salut* de... ». La valeur de l'épithète correspond à une prédestination, une aptitude. Dans ces deux exemples, la construction et le sens de σωτήρ vont de

1. Auprès de στάτηρ apparaît σταθμός, sur lequel v. J. Holt, *Glotta*, XXVII, 1939, p. 194.
2. Tour évidemment imité de I 443 : μύθων τε ῥητῆρ' ἔμεναι πρηκτῆρά τε ἔργων.

pair et justifient la formation : c'est un *prédicat de fonction divine,* et les dieux ainsi qualifiés sont invoqués pour le salut qu'on attend d'eux : σωτήρ devient ainsi un terme d'invocation qui se tourne en appellation permanente Ζεὺς Σωτήρ, ou occasionnelle : σωτὴρ γενοῦ μοι « Hermes, sauve-moi ! » (Esch. *Ch.* 2) ; σωτὴρ ἴσθι, ...ἄναξ Ἄπολλον (*Ag.* 512) ; Τύχη σωτήρ (*Ag.* 664), etc. Appliqué à d'autres notions, σωτήρ marque aussi le salut espéré, attendu : Esch. *Cho.* 264 ὦ παῖδες, ὦ σωτῆρες ἑστίας πατρός « ô enfants qui *sauverez* le foyer paternel », comme traduit bien P. Mazon ; telle est la mission de ces enfants, d'après le drame. — *Sept.* 224 πειθαρχία γάρ ἐστι τῆς εὐπραξίας | μήτηρ, γύναι, σωτῆρος « la discipline est mère du succès qui, ô femme, nous sauvera ». — Soph. *Oed. Col.* 459 τῇδε τῇ πόλει μέγαν | σωτῆρ' ἀρεῖσθε « vous assurerez à votre ville un puissant sauveur (= un homme capable de la sauver) », et le chœur reprend, v. 462 : « Puisque tu te proposes *pour sauver* ce pays, σωτῆρα τῆσδε γῆς... ». — Eur. *Med.* 360 τίνα ...χθόνα σωτῆρα κακῶν ἐξευρήσεις ; « quelle terre trouveras-tu qui *puisse te délivrer* de tes maux ? ».

Mais le sens du mot veut que σωτήρ, transféré du domaine de la qualification divine à celui des hommes ou des choses, dénote, après l'épreuve, celui qui *a sauvé*, non moins que celui qui sauvera. Cela explique qu'on dote de l'épithète, comme d'une récompense, ceux à qui on doit son salut. Déjà chez Eschyle, *Suppl.* 982, Danaos rend grâce aux Argiens d'avoir été ses « sauveurs » (σωτῆρες) et Hérodote, VII 139, peut écrire : « On ne se tromperait pas en disant que les Athéniens ont été les sauveurs de la Grèce, σωτῆρας γενέσθαι τῆς Ἑλλάδος. » Par ce détour, σωτήρ a acquis la valeur du mot en -τωρ que l'emploi premier de l'épithète, dans sa fonction stricte, excluait.

Parallèlement, mais en sens inverse, le mot ἵστωρ « témoin » n'a pas de forme en -τήρ. Le sens même indique pourquoi : le « témoin » ne sait (**weid-*) que pour *avoir vu,* ce qui est pleinement conforme à la valeur de -τωρ. Et de fait des expressions similaires en d'autres langues soulignent que la « connaissance » du témoin est nécessairement une connaissance « acquise » : got. *weitwoþs* « témoin » est un participe parfait, et l'on en rapprochera cet exemple de Démosthène : παρέξομαι μάρτυρας ὑμῖν τοὺς εἰδότας (Schulze, *KZ.* LIV, p. 290). — Néanmoins si cette raison explique la formation de ἵστωρ, elle n'exclut pas encore la pos-

sibilité d'un *ἱστήρ qui signifierait « chargé de voir ou de savoir ». Mais ici intervient le sens propre de *weid- qui désigne la vision (ou la connaissance) comme passive et subie, en quelque sorte[1]. Pour la vision intentionnelle du regard qui se porte sur l'objet et le saisit, on se sert de *ok^w-. Or cette racine a justement un nom d'agent en -τήρ, qui est ὀπτήρ (avec plusieurs composés), qui signifie en effet « chargé d'observer ; guetteur ; espion », et qui, en revanche, n'a pas de doublet en -τωρ : un *ὄπτωρ serait aussi peu concevable qu'un *ἱστήρ. On pouvait prévoir l'apparente dissymétrie de ὀπτήρ et de ἵστωρ, puisqu'on comprend qu'une seule des deux formations était possible — et non la même — pour chacun des deux verbes.

Nous avons laissé en dernier le mot ῥήτωρ parce que, à la différence des autres, il est accompagné de ῥητήρ, mais avec un emploi qui, pour ῥητήρ, aussi bien que pour ῥήτωρ semble contredire le principe même de la répartition que tant d'autres exemples ont illustrée. En quoi consiste la différence puisque ῥήτωρ passe pour désigner spécifiquement l'« orateur » de métier, et assume donc le sens qui devrait revenir à ῥητήρ ?

Il faut considérer plus attentivement qu'on ne l'a fait les emplois respectifs. De ῥητήρ un seul exemple, mais clair à souhait, est attesté chez Homère, I 442-3. Phoenix rappelle à Achille, pour l'attendrir, qu'il a été son premier précepteur : τοὔνεκά με προέηκε διδασκέμεναι τάδε πάντα, | μύθων τε ῥητῆρ' ἔμεναι πρηκτῆρά τε ἔργων[2] « ton père m'a chargé de te former à la parole et à l'action ». Il est clair que ῥητήρ qualifie celui qui est *apte* à la parole, πρηκτήρ celui qui est *apte* à l'action. Les deux noms ont la fonction grammaticale des autres noms en -τήρ et sont construits comme « prédicats d'aptitude » et régimes de verbes factifs. Tout cela est dans l'ordre.

Qu'en est-il alors de ῥήτωρ ? Il faut ici rectifier une erreur invétérée. En donnant à ce mot le sens d'« orateur de métier », on s'est laissé abuser par la signification que l'usage attique a consacrée. Mais les premiers exemples, qui ne sont pas encore spécialisés, prouvent que ῥήτωρ a désigné seulement, en fonction de participe, « celui qui parle (en public) », nullement l'« orateur

1. Cf. Vendryes, *C. r. Acad. Inscr.*, 1932, p. 192.
2. Vers traduit chez Cic. *de Orat.*, III, 15 : « ... uti te efficerem oratorem verborum actoremque rerum ».

professionnel ». On en a peu de témoignages, mais tous concluants. Euripide, *Hec.* 125 τὼ Θησείδα δ', ὄζω 'Αθηνῶν | δισσῶν μύθων ῥήτορες ἦσαν « les Thésécides *s'exprimèrent* (devant l'Agora) en termes différents (bien qu'ils fussent du même avis) ». On voit que ῥήτωρ εἶναι, c'est simplement « prendre la parole en public ». Euripide dit encore (fr. 598) : Τρόπος ἐστὶ χρηστὸς ἀσφαλέστερος νόμου· | τὸν μὲν γὰρ οὐδεὶς ἂν διαστρέψαι ποτὲ | ῥήτωρ δύναιτο, τὸν δ' ἄνω καὶ κάτω | λόγοις ταράσσων πολλάκις λυμαίνεται « de bonnes coutumes sont plus sûres qu'une loi ; car personne ne pourrait par sa parole (ῥήτωρ) subvertir celles-là, tandis que des discours, agitant celle-ci en tous sens, la mettent souvent à mal ». Ici aussi ῥήτωρ ne désigne que le fait d'énoncer publiquement un avis.

C'est ce que confirme le premier exemple épigraphique du mot en attique, dans le texte d'une résolution qui date du milieu du ve s. (Athènes, *IG*. I^{2}, 45, l. 21) : ἐ]ὰν δέ τις ἐπιφσεφίζει παρὰ τὲ[ν στέλλεν ἒ ῥέ]τορ ἀγορεύει ἒ προσκαλε͂σθα[ι ἐγχερε͂ι ἀφαι]ρε͂σθαι... La restitution partielle est admise comme sûre (cf. Ditt., *Syll*^{3}. I 67, l. 20). Devant l'agora, tout Athénien adulte et en possession de ses droits civiques pouvait prendre la parole et discuter les propositions du prytane. Ce faisant il était ῥήτωρ[1] ; ainsi, dans nos réunions publiques, l'ordre du jour appelle les « orateurs » inscrits, ce qui n'implique ni métier de la parole ni dons d'éloquence. La loi sur la δοκιμασία ῥητόρων qu'Eschine I 26 faisait remonter au temps de Solon, ne visait pas les capacités professionnelles, mais seulement la qualification civique indispensable à quiconque « prenait la parole » devant l'assemblée. Du reste, ce sens premier de ῥήτωρ était bien connu des anciens, qui le définissent clairement ; cf. Phot. ῥήτωρ τὸ παλαιὸν ἐκαλεῖτο ὁ δήμῳ συμβουλεύων καὶ ὁ ἐν δήμῳ ἀγορεύων, εἴτε ἱκανὸς εἴη λέγειν εἴτε καὶ ἀδύνατος ; et la Souda, se référant à un passage perdu de Sophocle (fr. 982 N^{2}.) : ῥήτωρ, συνήγορος, δικολόγος· καὶ ὁ τὴν ἰδίαν γνώμην ἀποφαίνων, κριτὴς παρὰ Σοφοκλεῖ. De fait ὁ ῥήτωρ dans son sens réel est l'équivalent exact de ὁ λέγων « celui qui parle (en public) » ; cf.

1. Voir pour plus de détails W. Pilz, *Der Rhetor im attischen Staat,* Diss. Leipzig, 1934. L'auteur décrit bien l'évolution du sens et dit justement des premiers emplois : « Wenn jemand in der Volksversammlung spricht, so ist er ῥήτωρ » (p. 11). Il interprète en ce sens, comme nous l'avons fait ci-dessus, les exemples littéraires et épigraphiques cités et souligne (p. 7 sq.) qu'ils n'ont pas encore le sens technique qui a prévalu assez tôt.

Hdt. VIII 49 et Plat. *Tim.* 29 c ὁ λέγων ἐγὼ καὶ ὑμεῖς τε οἱ κριταί. C'est seulement avec le développement de la vie politique que certains ῥήτορες, devenus des professionnels des débats à l'agora, ont fini par constituer comme une corporation (cf. Aristote, *Top.* VI, 12, 6 et Critias, fr. 597, 4 N[2].). Puis l'influence de Gorgias et des sophistes a fait étendre l'appellation de ῥήτωρ à tout homme qui parle en société. Désormais, dans la langue des orateurs attiques, une distinction s'établit entre le ῥήτωρ, orateur qualifié et professionnel, et l'ἰδιώτης qui parle à l'occasion et sans art. La technique du ῥήτωρ reçoit alors de Platon le nom qu'elle garde depuis : ἡ ῥητορική.

Éclairée par ses premiers emplois, la forme ῥήτωρ apparaît maintenant comme régulière et répondant pleinement à la signification des mots en -τωρ. C'est, comme toutes les autres, une forme à valeur participiale, dénotant seulement l'accomplissement de la notion, et n'impliquant pas à l'origine la valeur spéciale qu'elle a acquise ultérieurement dans le vocabulaire attique. L'anomalie apparente est éliminée[1].



L'opposition établie entre -τωρ et -τήρ d'après la signification et l'emploi que chacune des deux catégories possède en propre permettent d'expliquer certaines particularités de leur histoire sémantique.

La formation en -τωρ est la seule des deux à fournir des noms propres d'hommes : Ἄκτωρ, Ἀλέκτωρ, Δαίτωρ, Δμήτωρ, Ἕκτωρ, Θέστωρ, Καλήτωρ, Κάστωρ, Μάστωρ, Μέντωρ, Μήστωρ, Νέστωρ, Ὀνήτωρ, Στέντωρ. Mais aucun nom propre en -τήρ. Dans l'Avesta, la situation est comparable, quoique les témoignages soient beaucoup moins nombreux. On a quatre noms d'hommes : *Frasrūtar*, *Visrūtar*, (Yt XIII 121), *Staotar vahištahe ašahe*, *Ham-bərətar vaŋhvąm* (Yt XIII 111), quatre noms d'origine savante, avec le vocalisme des noms grecs en -τωρ, confirmant que **-tor* seul était

1. Dans une note additionnelle à l'*Altind. Gramm.*, III, p. 597, M. Debrunner a essayé, en prenant justement pour exemple le couple ῥητήρ/ῥήτωρ, de déterminer la relation entre l'opposition gr. -τήρ/-τωρ et le double type védique en *-tr*. Mais il interprète hom. ῥητῆρ' ἔμεναι par « Redner-sein = reden » et ῥήτωρ par « (berufsmässiger) Redner », c'est-à-dire exactement à l'inverse du sens véritable. Il devait nécessairement conclure : « Der idg. Zustand bleibt daher unklar ».

apte à former des noms propres. La raison de cette préférence exclusive découle du sens inhérent au suffixe. Dans les noms en *-*tor* est mis en relief le porteur de l'acte. Ces noms sont beaucoup plus « personnels », ils ont référence plus étroite à la personne que les noms en *-*ter* qui absorbent l'agent dans la fonction où il est voué. De là vient qu'on dénomme des individus d'après un accomplissement (réel ou présagé, *nomen omen*), qui leur appartient, non en vue de ce qu'ils feront, qui dépend des dieux ; on leur attribue un mérite actuel, non une virtualité.

Inversement, on ne doit pas s'étonner que, pour désigner des *instruments,* c'est-à-dire ce qu'il y a de plus opposé à des auteurs personnels, on ait recours exclusivement à des noms en -τήρ, à une ou deux exceptions près : ἕστωρ « cheville unissant le joug au timon » (Ω 272), ἕκτωρ, ἄκτωρ· ὁ ἀγωνεύς, ἱμάς, σχοινίος Hés. Dès Homère les noms d'instruments en -τήρ sont bien représentés : ἀορτήρ, ζωστήρ, κλιντήρ, κρητήρ, λαμπτήρ, ῥαιστήρ, ῥυτήρ, σαυρωτήρ. Il y en a beaucoup chez Hippocrate, et la langue commune en emploie en attique un grand nombre : ἀρτήρ, ἀρυστήρ, ἀμυντήρ, κρητήρ, ψυκτήρ, πελλητήρ, σφιγκτήρ, καυστήρ, κλυστήρ, καλυπτήρ, κατοπτήρ, ποτήρ, πρηστήρ, κλωστήρ, στατήρ, χαρακτήρ [1], etc. Il est inutile de reproduire tous les exemples soigneusement colligés par E. Fraenkel [2] et dont l'énumération n'intéresse que l'histoire du vocabulaire grec. Citons seulement, pour marquer la persistance et la productivité du type en -τήρ dans la langue technique jusqu'à basse époque, une série de termes qui apparaît dans une liste d'instruments de chirurgie donnée par deux manuscrits des ɪxᵉ et xɪᵉ siècles [3] : ξυστήρ, φυσητήρ, γραμμιστήρ, διωστήρ, ἐνετήρ, καθετήρ, (καυλο)κλυστήρ, ὀδοντοξυστήρ, ὀφθαλμοστατήρ, παρακεντητήρ, πλευροπριστήρ, ὑπερβιβαστήρ,

1. Sur ce mot A. Körte, *Hermes*, LXIV (1929), p. 69-86 a donné une instructive étude qui a échappé aux auteurs récents. Mais il pense à tort que χαρακτήρ « graveur » a reçu le sens passif de « chose gravée, marque » d'où « caractère ». En fait, χαρακτήρ signifie à la fois « (ouvrier) graveur » et « (poinçon) graveur », par suite « empreinte » avec le double sens des mots de la même catégorie sémantique, cf. *cachet, timbre, sceau, estampille,* etc., désignant en même temps l'instrument et l'empreinte. Le fait important est que χαρακτήρ, comme les autres mots en -τήρ, s'applique indifféremment à un homme ou à un instrument : il n'a en vue que la fonction.

2. *IF.*, XXXII, 1913, p. 107-147.

3. Cette liste, publiée par H. Schöne, *Hermes*, XXXVIII (1903), p. 280-284 (citée par Körte, *l. c.*), n'a été utilisée ni par E. Fraenkel ni dans aucune des études ultérieures.

etc., tous noms qui devaient être depuis longtemps en usage dans la langue médicale. C'est le propre des mots en -τήρ, qui désignent l'agent d'une fonction, de se spécialiser, par une évolution inéluctable, dans la dénomination des instruments, qui n'existent que pour leur fonction.

Un troisième fait notable est la substitution progressive qui s'est opérée en grec, surtout grâce à la composition, de -της à -τήρ. Le procès a été bien décrit historiquement dans l'ouvrage d'Ernst Fraenkel. Mais il reste à trouver la raison du phénomène. Pourquoi -της s'est-il étendu aux dépens de -τήρ? Sans insister sur la structure morphologique des dérivés en -της[1], il faut chercher l'explication dans le sens du suffixe -της, qui est le même pour tous les dérivés, aussi bien ὁδίτης, πολίτης que ἀγορητής, ἀσπιστής, ou ἰδιώτης. Le rôle de -της est « classificateur » ou « catégoriseur » : il indique que le sujet fait partie d'un groupe, il l'intègre dans un ensemble. Concrètement il qualifie des individus en tant qu'ils appartiennent à une classe. Or on a vu (p. 44) que -τήρ, forme entre autres, des noms de « fonctionnaires ». Par là voisinaient les deux catégories, et ces dénominations ont pu passer d'une classe à l'autre. Entre ἀμαλλοδετήρ, φυλακτήρ et ἀγροιώτης, θωρηκτής le contact sémantique favorisait l'échange, qui se marque d'abord par la création de doublets déjà homériques : θηρευτήρ -τής ; κυβερνητήρ -της ; ὀρχηστήρ -τής, puis par le développement des noms en -της. C'est avant tout à la similitude des fonctions sur une partie de l'aire respective des deux suffixes qu'est due la substitution du second au premier.

1. Outre Fraenkel, cf. Risch, *Wortbild. der hom. Spr.*, p. 28 sq. et une étude, à paraître prochainement, de M. G. Redard sur les mots en -ίτης.

CHAPITRE IV

NOMS D'AGENT EN D'AUTRES LANGUES

En latin aucune distinction morphologique ne signale plus les deux formations anciennes. Il ne subsiste qu'un type unique en *-tor*. Il vaut cependant la peine d'indiquer que la fonction n'en est pas unitaire et que les noms latins en *-tor* assument à la fois les deux fonctions que l'indo-iranien et le grec expriment par des suffixes différents. Quelques exemples de Tite-Live font apparaître la différence :

D'abord le nom d'*auteur : Mettius ille est* ductor *itineris huius, Mettius idem huius* machinator *belli, Mettius foederis Romani Albanique* ruptor « c'est Mettius qui *a conduit...,* qui *a machiné...,* qui *a rompu...* » (Liv. I 28, 6). La valeur verbale de *-tor* est bien présente ici.

Mais *-tor* qualifie aussi le nom d'*agent,* substitut latin du nom en **-ter,* employé en prédicat avec fonction de destination : *qui* spectator *erat amovendus, eum ipsum fortuna* exactorem supplicii *dedit* « celui qui aurait dû même spectateur être écarté, c'est celui-là justement que la fortune rendit *exécuteur* du châtiment » (Liv. II 5, 5). A l'expression *eum exactorem supplicii dedit* répondrait en grec τοῦτον πρακτῆρα τιμωρίας ἐποίησε. Ainsi encore : *ultores superbiae patrum adesse deos* « les dieux venaient *pour punir* l'orgueil des sénateurs » (Liv. II 24, 2).

On s'étonnerait sans doute de ne pas trouver mention ici de l'expression *orator iusta* qu'on cite toujours comme exemple de la rection verbale d'un nom latin en *-tor* (cf. Hofmann, *Lat. Synt.,* p. 378). Mais nous ne nous y arrêtons que pour l'écarter, car c'est une simple fabrication. Dans le texte de Plaute *Amph.* 34 *nam iusta ab iustis iustus sum orator datus,* toute la valeur de

l'exemple repose sur *iusta* ; mais *iusta* est une correction de *iuste* que donne la tradition. L'intérêt qu'on a attaché à cette correction l'a fait considérer à tort comme certaine. On a cru faire apparaître en latin ancien une survivance de la rection verbale des noms en **-tor*. Cela procède en réalité d'une conception erronée de la fonction du nom d'agent dans la phrase de Plaute : ici *orator* est prédicat et marque la destination : « j'ai été chargé de solliciter ». En pareil emploi, qui est celui d'un nom en **-ter*, la construction n'est jamais verbale, mais toujours nominale. Nous avons ici l'équivalent, non de *dātā vasunī*, mais de *dātā vasunām*. Un *iusta... orator*, s'il était attesté sûrement, ne pourrait être qu'une anomalie. Cette raison s'ajoute à d'autres objections[1], qui n'ont pas été assez considérées, pour nous faire rejeter cette correction au texte de Plaute. La construction indo-iranienne des noms d'auteur en *´-tar* n'a aucun parallèle en latin ancien.

Seules donc la comparaison avec l'état indo-iranien et grec et la distinction des deux types de noms d'agent révèlent qu'il y a en latin deux fonctions ramenées à une seule. Les nombreux noms de fonction en *-tor* du type de *praetor*, *quaestor*, qui sont de date italique (osque *kvaisztur*, ombr. *uhtur*), tout en continuant directement la fonction de véd. *hótṛ*, gr. ἀγήτωρ, recueillent aussi l'héritage des noms en **-ter*. Il serait vain de chercher à classifier d'après leur sens des mots qui, synchroniquement, appartiennent à la même série.

Mais il subsiste un indice de la relation qui a contaminé certains des noms latins en *-tor* avec la fonction de destination ou d'aptitude qui était propre aux noms en **-ter* : c'est la formation latine en **-tūra*, dont les particularités seront étudiées (p. 101) avec l'ensemble morphologique dont elle dépend.



La distinction ainsi tracée entre les deux classes de noms d'agent est, dans l'histoire de l'indo-européen, d'une antiquité et d'une constance que l'ampleur des faits engagés montre assez.

1. Cf. Bögel, *Jahrb. Kl. Phil.*, Suppl. XXVIII, p. 84 sq. et Fraenkel, I, p. 73, n. 1. E. Löfstedt, *Syntactica*, I, p. 198, n. 1, écarte aussi, avec raison, le *iusta* de Leo au profit de *iuste* mss. ou de *iustae* (scil. *rei*) de Lindsay. De même l'éd. Ernout.

Mais est-ce là une particularité de l'indo-européen ? ou l'expression du nom d'agent est-elle nécessairement et par nature assujettie aux deux types que nous avons distingués ici ? On ne pourrait y répondre que par des preuves de fait, qu'il est très difficile de rassembler. Dans la plupart des descriptions linguistiques, quand on fait état des « noms d'agent » (ou des noms d'action), c'est comme d'une catégorie uniforme dont seule la définition est posée. Les auteurs ne donnent en général aucune attention à des différences possibles d'emplois, même quand ces noms d'agent se signalent par des formations distinctes ou par une syntaxe particulière. On souhaite que la présente étude incite les descripteurs de langues peu connues à des investigations nouvelles.

Dès à présent on peut signaler, sur d'autres domaines, des oppositions semblables à celles que nous constatons en indo-européen.

En arabe, S. de Sacy (*Gramm. arabe* II, p. 188) a bien décrit une variation significative dans la syntaxe du nom d'agent, du *'ismu 'l-fā'il* : « Si le nom d'agent est employé sans article, il faut qu'il exprime un événement présent ou futur ; s'il exprime un événement passé, il ne peut plus être qu'en rapport d'annexion à la manière des noms, et il gouverne son complément au génitif. » En d'autres termes, le nom d'agent a deux constructions : nominale quand il est le prédicat d'une action passée (= « celui qui a fait ») ; verbale quand il désigne l'agent d'une action présente ou future (= « celui qui fait ou fera »). C'est à peu près la distinction établie pour l'indo-européen, au moins sous le rapport du temps, entre *-tor* (auteur d'une action accomplie) et *-ter* (agent d'une action à accomplir) bien que cette distinction se réalise, à travers des structures linguistiques différentes, par des procédés opposés : à l'encontre de l'arabe, l'indo-européen emploie une forme à valeur verbale pour le passé, à valeur nominale pour l'éventuel et le futur. L'essentiel est que les fonctions du nom d'agent se trouvent soumises en arabe à une différenciation qui évoque celle de l'indo-européen.

Nous l'observerons mieux dans une langue amérindienne, en takelma (S. W. de l'Oregon) où nous disposons de la précieuse description de Sapir (*HAIL.* II, p. 208-9). On a dans ce parler

plusieurs formations de noms d'agent, notamment en -(*a*)$^{\varepsilon}$*s* et en -*sā*^{a}. Certains verbes fournissent les deux formations à la fois, mais non avec le même sens. Sapir dit à ce propos : « Not infrequently there is a distinct feeling of disparagement in a -*sā*^{a}- agentive as compared with one in -$^{\varepsilon}$*s* ; e. g. *hog*^{w}*á*$^{\varepsilon}$*s* « good runner », but *hók'sā*^{a} « one who always runs (because of fear) ». Il faut noter en outre le « strongly verbal colouring of the agentive in -$^{\varepsilon}$*s* » qui le fait employer avec valeur finale : *hoidá*$^{\varepsilon}$*s di me*$^{\varepsilon}$*-ginigàt'* « did you come to dance ? (i. e. as dancer) ». Ces emplois permettent de reconnaître le principe de la différence. Le nom d'agent en -*sā*^{a}- marque l'action habituelle passée ou présente : *hók'sā*^{a} « celui qui court toujours, qui ne sait que courir » (d'où le sens méprisant de « fuyard ») ; mais avec -$^{\varepsilon}$*s* on obtient un nom indiquant capacité, aptitude ou destination : *hog*^{w}*á*$^{\varepsilon}$*s* « apte à courir > bon coureur », *xuma-k !emna*$^{\varepsilon}$*s* « faiseur de nourriture > cuisinier », et par suite le substitut d'une forme verbale marquant intention : « (il est venu) *hoidá*$^{\varepsilon}$*s* comme danseur > pour danser ». C'est exactement le principe de la distinction entre i. e. *-*tor* et *-*ter*, le premier indiquant l'auteur d'une action habituelle ou non, passée ou présente ; l'autre, le porteur d'une capacité, souvent chargé d'une valeur « finale » qui l'amène à remplacer une forme de futur ou d'infinitif.

Mais ne cherchons pas si loin. On peut retrouver cette distinction à l'état diffus en français, où les noms d'agent en -(*t*)*eur* tendent à se répartir en deux classes. Un premier ensemble est constitué par des noms à valeur participiale, accompagnés d'une détermination : le *libérateur* du territoire, l'*inventeur* du phonographe, le *fondateur* de Rome, le *vainqueur* de Troie. Ce sont des noms d' « auteur » qui hypostasient dans le sujet un acte particulier et qualifient un homme d'après un accomplissement. Cette classe comprend aussi des noms qui se rapportent à une activité momentanée, mais actuelle : un *promeneur*, un *consommateur*, un *spectateur*. Mais il se forme aussi une seconde catégorie, très abondante et qui va s'enrichissant, de noms dénotant un sujet d'après la fonction à laquelle il est voué, même s'il ne l'exerce pas. Un *électeur* est habilité à élire ; il reste électeur même sans participer à aucune élection ; on peut être *inspecteur* et ne rien inspecter ; un *tailleur* sans emploi reste un tailleur. De même un *aspirateur* garde son nom même s'il n'a jamais été en

usage. Il faut et il suffit qu'on soit destiné à une fonction, modelé en vue d'une fonction, pour que le nom d'agent se justifie. La différence entre ces deux classes reproduit en somme celle qui a été ci-dessus établie pour l'indo-européen. Elle s'accentue même à mesure que les besoins renouvelés de la technique créent des désignations toujours plus spécialisées. Il importe peu que ces mots en *-(t)eur* désignent des hommes ou des instruments, c'est là affaire de « parole », de nécessités locales et imprévisibles. On ne devinerait pas, si on ne le savait, que *chauffeur* s'applique à un homme, *brûleur* à un appareil, et il est d'ailleurs inévitable, dans une civilisation de plus en plus mécanisée, que les tâches humaines s'assimilent à des fonctions d'instruments. Au point de vue sémantique, seule compte la distinction entre les deux catégories de noms. Parfois l'usage permet le même mot en deux sens : *vendeur* dans un acte de vente, et *vendeur* de magasin ; *auditeur* d'une représentation et *auditeur* au Conseil d'État ; *lecteur* d'un livre et *lecteur* d'Université. Mais le sentiment de la différence fait utiliser des formations distinctes, notamment l'opposition de *-eur* et de *-ateur* : on qualifie de *donateur* celui qui a fait un don, mais il se crée un mot *donneur* dans une acception nouvelle et de caractère professionnel, « donneur de sang » ; — un *sauveur* est tel parce qu'il a sauvé ; mais *sauveteur* devient un nom de métier ; — un *dégusteur* occasionnel est autre chose qu'un *dégustateur* de vins, etc.

L'existence de deux types de noms d'agent n'est donc pas liée à une certaine famille de langues ni à une structure linguistique définie. Elle peut se réaliser dans des conditions historiques très variées, chaque fois qu'on veut opposer, dans la désignation du sujet agissant, des modes d'action sentis comme distincts. L'observation faite pour les noms d'agent en français vaut aussi pour l'anglais, à peu de choses près. Angl. *shaker* est un nom d'instrument, comme gr. κρατήρ et pour la même raison, ainsi que quantité de noms de la même série, *drawer, counter, container, seater,* etc., qui se distinguent par le sens de ceux qui indiquent l'auteur d'un acte, *maker, founder, giver* etc. Mais all. *Steiger* désigne d'une part l'homme qui grimpe, de l'autre le sentier qui grimpe. Il manque ici un moyen de différencier plus nettement les deux aspects sémantiques, alors que fr. *-eur* et *-ateur* y servent en quelque mesure.

CONCLUSION

Pour conclure ces analyses successives, il suffit de reprendre ce que chacune d'elles nous a appris et que tour à tour les autres ont confirmé. Les trois principales langues anciennes ou si l'on préfère, l'indo-iranien et le grec ont hérité, conservé et partiellement développé une double formation suffixale : **-́tor* et **-tér*, qui permettait de former deux types de noms d'agent, contrastés par leur structure, leur sens et leur emploi :

1° **-́tor* indique l' « auteur », désigné à partir de l'acte qu'il a accompli, et caractérisé par la possession de cet accomplissement. Expression quasi-participiale, fortement attachée au verbe, et signalée par une rection verbale. Adjectif ou substantif, le nom en **-tor* transforme en prédicat personnel la performance d'un acte, unique ou répété, intériorisé dans l'auteur et qui devient sa propriété ;

2° *-tér*, à l'encontre, indique l' « agent », voué par destination, aptitude ou nécessité à une certaine activité. Il importe peu que cette activité soit ou non pratiquée : le nom en *-tér* caractérise l'être comme voué à une fonction, et en quelque sorte enfermé dans sa fonction. Il se construit donc souvent comme prédicat de futurité, d'intention, d'aptitude, et dans le vocabulaire, il manifeste sa valeur comme indice de noms d'instruments.

Autant **-tor* est « personnel » et « singulier » par définition (c'est un certain acte qui est souligné comme prédicat possessif d'un certain sujet), autant *-*ter* tend à abolir l'individualité dans la fonction qui l'absorbe et à l'uniformiser dans une classe. Un **dō̆tor* est défini comme « celui qui a donné ou donne », le sujet possède et domine son acte. Mais un **dotér* est « voué à donner », par fonction, aptitude ou prédestination ; il est intérieur à son activité. Le premier se caractérise par son « avoir » ; le second par son « être-à... ».

Il apparaît donc que la relation de l' « agent » à l' « action » donne lieu en indo-européen à deux représentations et à deux expressions distinctes en ce qui concerne l' « agent ». Il reste à voir comment, de son côté, est conçue et exprimée l' « action ».

DEUXIÈME PARTIE

NOMS D'ACTION

Les classes de noms dits « abstraits » constituent en indo-européen une des catégories les plus intéressantes, en apparence les plus claires, et dont l'étude pose des questions intra- ou extra-linguistiques de haute portée. Mais en réalité la description et l'analyse en restent si insuffisantes qu'on ne saurait encore embrasser le problème dans toute son extension.

Nous avons donc choisi les deux suffixes *-*ti*- et *-*tu*- comme susceptibles de représenter valablement cette catégorie. Ils sont dans la plupart des langues employés conjointement à la formation de dérivés parallèles et demeurent longtemps productifs. On les classifie l'un et l'autre, sans autre différence que celle de leur forme, comme suffixes de « noms d'action ». Ils ont concouru à créer une grande partie du vocabulaire abstrait et permis l'élaboration de concepts essentiels aussi bien que de nouvelles espèces grammaticales. Comme « noms verbaux », ils ont constitué une large portion des infinitifs et des supins. Cette position centrale leur confère une signification en quelque sorte exemplaire.

Nous tentons ici de les définir, c'est-à-dire d'abord de les différencier. Comme pour les noms d'agent, nous procédons à une confrontation des deux types et à une analyse des valeurs respectives dans les principales langues. Des raisons de commodité nous font commencer par le grec; les faits homériques se prêtent à un examen synchronique et exhaustif d'où se dégagent les grands traits d'une opposition constante, précise, et que les autres langues confirmeront.

CHAPITRE V

LES NOMS GRECS EN -τύς

Nous avons eu l'occasion dans une autre étude (*Origines*, p. 71) d'insister sur le caractère fortement verbal des noms grecs en *-tu-*. Cette définition a été reprise et développée par d'autres auteurs [1]. Tout en la maintenant, il nous paraît maintenant possible et nécessaire de la préciser, car il y a d'autres formations, celle en -σις particulièrement, auxquelles un sens verbal pourrait aussi être reconnu. De même que la langue dispose de plusieurs manières d'exprimer la notion verbale, de même se différencient les noms qui y portent référence.

Pour accéder à une définition, nous procéderons à un examen de tous les mots en -τύς, sans souci du type de formation dont ils relèvent, qu'ils soient tirés de verbes primaires ou de dénominatifs, en vue d'en éclaircir la signification [2]. L'analyse peut procéder par deux voies, que nous suivrons concurremment. L'une consiste à confronter -τύς avec d'autres suffixes, notamment -τις, dans les mots dont le radical a fourni plusieurs dérivés. On établit ainsi des oppositions d'où ressort la valeur respective des suffixes. L'autre est de rechercher la nature du rapport qui associe -τύς au nom en -τήρ. On remarque en effet que très souvent les abstraits en -τύς font couple avec des agents en -τήρ ou en -τής : pour ne citer que quelques exemples : βρωτύς : βρωτήρ — μνηστύς : μνηστήρ — ληιστύς : ληιστήρ — ὀρχηστύς : ὀρχηστήρ (-τής) — ἀκοντιστύς : ἀκοντιστής — ὀαριστύς : ὀαριστής, etc. Plusieurs autres

1. Cf. pour le sanskrit, Renou, *Monographies sanskrites*, II ; pour le grec, J. Holt, *op. cit.*, p. 80, 89.

2. Le relevé qui suit inclut tous les mots en -τύς attestés (féminins et oxytons), à l'exclusion des mots d'autre genre ou de catégorie différente : ἄστυ, ἴτυς, πίτυς, etc., etc.

seront cités par la suite. Le fait n'a pas échappé à E. Fraenkel qui le signale au passage (I p. 32, n. 2) mais sans en rien tirer, et il n'a pas été relevé depuis, sauf une mention incidente chez Risch, *Wortbild. der hom. Spr.* p. 36. Ce rapprochement, demeuré stérile, parce qu'on s'est borné à juxtaposer des formes, est de haute portée ; entre l'une et l'autre série une liaison fonctionnelle se révèle, que l'examen analytique confirmera.

ἀγορητύς n'est pas le fait de discourir, ni le discours en tant qu'il est prononcé, mais l'*aptitude* à parler, le *don* de parole : θ 168 οὐ πάντεσσι θεοὶ... δίδουσιν... ἀγορητύν « les dieux n'accordent pas à tous le don de parole ». Ici s'affirme aussitôt une valeur subjective d'aptitude, de capacité, qui, on va le voir tout au long de l'énumération qui suit, est inhérente à la formation en -τύς comme sa propriété fondamentale. Mais ἀγόρασις « achat » (Plat. *Soph.* 219 d), dérivé de ἀγοράζω, est un autre mot, et ne peut être confronté à ἀγορητύς.

ἐπητύς « bienveillance » dénote une *capacité* affective, non une notion réalisée : Φ 306 οὐ γάρ τευ ἐπητύος ἀντιβολήσεις | ἡμετέρῳ ἐνὶ δήμῳ, « tu ne rencontreras chez personne dispositions bienveillantes ».

ἐλεητύς indique de même une disposition subjective à la « pitié », non le fait de s'apitoyer : ρ 451 οὔτις ἐπίσχεσις οὐδ' ἐλεητυς | ἀλλοτρίων χαρίσασθαι « ils n'ont pas de retenue ni de pitié à faire largesse du bien d'autrui ». A noter le contraste de formation entre ἐπίσχεσις et ἐλεητύς : « ils ne se retiennent pas » (fait objectif) et « ils n'éprouvent pas de pitié » (disposition subjective) ; — ξ 82 οὐκ ὄπιδα φρονέοντες οὐδ' ἐλεητύν « sans un remords au cœur et sans pitié d'autrui » (Bérard). C'est bien parce que ce verbe ne se prêtait pas à fournir d'autre abstrait que subjectif que un *ἐλέησις manque. Plus tard, ἐλεητύς a été remplacé par ἐλεημοσυνή qui présente deux traits significatifs : la dérivation à partir d'un adjectif en -μων marquant « celui qui éprouve... », et la suffixation en -συνή, nouveau dérivé de *-*tu*-.

δαιτύς est rendu par « festin ». Mais le mot ordinaire est hom. δαίτη et il y a en outre l'abstrait δαίσις. La différence ressort des emplois : δαίτη est le festin comme réalité matérielle, cf η 50 δαίτην δαινυμένους · K 450 ἐν δαίτῃσι καὶ εἰλαπίνῃσι παρέσται ; mais δαιτύς est bien plutôt le *droit* de festiner et le groupe de ceux qui ont ce droit ; c'est pourquoi l'enfant qui a père et mère peut chasser

ἐκ δαιτύος l'orphelin que nul ne protège (X 496); l'emploi de δαιτύς souligne cette différence de condition légale. Par contre, δαίσις est en crétois le « partage (effectif) » : Gort. V 47 αἰδὲ κα κρέμματα δατιόμενοι μὲ συγγιγνώσκοντι ἀντὶ τὰν δαῖσιν « si, partageant l'argent, ils ne s'accordent pas au sujet du partage » (cf. IV 25). Et δαῖθμος attesté épigraphiquement plus tard (*IG.* XIV 352, II 23, 75 Halaesa) signifie « portion de terre louée » par opposition à κλᾶρος « portion attribuée par le sort », ou « mode de partage » (*IG.* XII, 5, 50 Naxos).

βρωτύς est mis en valeur dans un passage où, à quelques vers d'intervalle, il est opposé à βρῶσις : T 205 ὑμεῖς δ' ἐς βρωτὺν ὀρύνετον « (nos compagnons gisent, abattus), et vous, vous nous exhortez à manger ! ». Mais un peu plus loin (v. 260) πρὶν δ' οὔπως ἄν ἔμοιγε φίλον κατὰ λαιμὸν ἰείη | οὐ πόσις οὐδὲ βρῶσις « (tant que nos compagnons ne seront pas vengés), ni boisson ni nourriture ne sauraient passer mon gosier ». Le contraste est frappant entre le « manger » comme disposition subjective (βρωτύς) et le « manger » comme réalité matérielle (βρῶσις). Dans un autre exemple de βρωτύς (σ 407), le sens est discuté : οὐκέτι κεύθετε θυμῷ βρωτὺν οὐδὲ ποτῆτα « vos cœurs ne portent plus le manger et le boire » (Bérard), mais en tout cas la valeur de βρωτύς « disposition à manger » est nette et soulignée par θυμῷ. Elle s'oppose encore à celle de βρῶσις qui désigne toujours la « nourriture » concrète : κ 176 ὄφρα ἐν νηῒ θοῇ βρῶσις τε πόσις τε « tant qu'il y aura sur notre vaisseau nourriture et boisson » ; ζ 246 δότ(ε)... βρῶσίν τε πόσιν τε ; 248 ἔθεσαν βρῶσιν τε πόσιν τε.

ἐδητύς fait partie du même groupe sémantique que δαιτύς et βρωτύς et en partage la signification. L'emploi le plus fréquent est la formule A 469, etc. (et *h. Apoll.* 513) ἐπεὶ πόσιος καὶ ἐδητύος ἐξ ἔρον ἕντο « ils satisfirent le désir de boire et de manger » ; avec des verbes tels que « jouir », Λ 780 ἐπεὶ τάρπημεν ἐδητύος ἠδὲ ποτῆτος ; ou « penser » T 231 μεμνῆσθαι πόσιος καὶ ἐδητύος ; ou « se rassasier » ρ 603 πλησάμενος δ' ἄρα θυμὸν ἐδητύος ἠδὲ ποτῆτος, ou au contraire « être à jeun » T 320 ἐμὸν κῆρ... ἄκμηνον πόσιος καὶ ἐδητύος ; δ 788 et *h. Cer.* 200 ἄπαστος ἐδητύος ἠδὲ ποτῆτος. Ainsi lié à des substantifs et verbes de sentiment (ἔρος, θυμός, κῆρ, τέρπεσθαι, etc.), ἐδητύς marque la disposition subjective à manger, et même l'*envie* de manger.

γραπτύς est dans l'expression ω 229 γραπτῦς ἀλεείνων (« évitant

les égratignures ») l'équivalent d'une forme verbale médio-passive (« évitant d'être égratigné »), et donc l' « égratignure » comme *ressentie,* alors que *γράψις indiquerait la réalisation matérielle (= « évitant d'égratigner »).

ταυυστύς « fait de tendre (l'arc) » : φ 112 μήδ' ἔτι τόξου | δηρὸν ἀποτρωπᾶσθε τανυστύος « ne tardez pas plus longtemps à tendre l'arc ». Malgré la liaison — exceptionnelle — du mot en -τύς avec un génitif « objectif » (mais comment se serait-on exprimé autrement ?), τανυστύς montre les caractères inhérents à la formation. Il a ici une fonction quasi verbale de nom d' « intention », déterminée par la forme moyenne ἀποτρωπᾶσθε, et marque que l'opération est conçue comme *exercice* de celui qui l'accomplit ; on verra en effet plus loin que des dénominations d'exercices physiques sont de forme en -τύς en tant qu'elles impliquent dans la notion la « subjectivité » de l'agent. Au contraire τάνυσις (Hippocr. *Art.* I 833) est la « tension », objectivement constatée, d'un organe.

κλειτύς (à lire ainsi au lieu de κλιτύς, cf. Wackernagel, *Sprachl. Untersuch.* p. 73 sq.) est détourné dans l'acception concrète de « pente, colline » (Π 390, ε 470). Mais la relation à κλίνω est visible ; c'est proprement la « disposition inclinée, l'être-en-pente » du terrain ; « inclinaison » et « inclination », ne l'oublions pas, ne se sont différenciés en français que tardivement. En regard, κλίσις désigne le « fait de fléchir (un membre, ou le sens de la marche, ou les formes d'un mot) ».

ἀλαωτύς « privation (de la vue), cécité » a un emploi caractéristique (ι 503) : αἴ κέν τίς σε... ὀφθαλμοῦ εἴρηται ἀεικελίην ἀλαωτύν « si quelqu'un t'interroge sur la cécité malheureuse de ton œil » (= « te demande comment tu as eu l'infortune de le perdre »). Il est en liaison « subjective » avec ὀφθαλμοῦ « le fait que ton œil est crevé » et décrit le fait comme une disposition, un état de l'organe.

μνηστύς est, significativement, l'abstrait de μνηστήρ « prétendant » (cf. p. 64) ; les deux formations ont en commun une fonction qui apparaît clairement ici. On a vu (p. 38) que μνηστήρ a valeur de nom de métier ou de destination. Or μνηστύς indique « le courtiser » comme *exercice* de celui qui le pratique, comme disposition subjective ; c'est proprement « la pratique du métier de prétendant, de l'état de μνηστήρ » et μνηστύς sert de régime

grammatical à des verbes de sens « interne » : β 299 οὐ γὰρ πρὶν παύσεσθαι οἴομαι υἷας 'Αχαιῶν | μνηστύος ἀργαλέης « ils ne cesseront pas leur cour irritante » ; π 294 = τ 13 μή πως... καταισχύνητε δαῖτα καὶ μνηστύν « (j'ai redouté que vous ne souilliez ma table) et vos *projets d'hymen* » comme traduit bien Bérard. A μνηστύς « condition du prétendant » s'oppose μνηστεία, qui définit objectivement le « fait de rechercher en mariage » ; Platon dit métaphoriquement d'un sujet qui est à traiter (d'un sujet vierge, dirions-nous) : ἐστὶ ἐν μνηστείᾳ « il est ouvert à la compétition » (*Menex.* 239 e).

Sans égard à la chronologie, comparons à μνηστύς/μνηστεία les deux abstraits ληιστύς et ληστεία « brigandage ». Ληιστύς (qui va évidemment avec ληιστήρ comme μνηστύς avec μνηστήρ) est chez Hérodote V 6, 2 ζώειν ἀπὸ πολέμου καὶ ληστύος ; donc c'est l'*exercice* du pillage, le pillage comme conduite du pilleur. Mais Thuc. I 5, 3 « l'usage de porter les armes est une survivance ἀπὸ τῆς παλαιᾶς ληστείας, des temps anciens où chacun pillait » ; ληστεία est seulement l'action de fait, hors de celui qui l'exerce. Le parallélisme des significations se vérifie ici aussi.

Tout aussi nette est celle de κιθαριστύς qui désigne la « capacité, l'*art* de jouer de la cithare » : B 600 αἱ δὲ χολωσάμεναι... ἐκλέλαθον κιθαριστύν « les Muses courroucées firent oublier à Thamyris l'art de la cithare » (où il excellait). Par contre κιθάρισις (Plat. *Protag.* 325 e) est le fait de jouer de la cithare, l'accomplissement du κιθαρίζειν ; et κιθαρισμός indique le déroulement même du jeu : Callim. Dél. 312 σὸν περὶ βωμὸν ἐγειρομένου κιθαρισμοῦ κύκλιον ὠρχήσαντο « ils dansaient en cercle autour de ton autel au son de la cithare » (Cahen).

ὀρχηστύς est clairement l'*art* de la danse : N 731 (cf. θ 253) ἄλλῳ δ' ἔδωκε θεὸς... ἔργα, ἄλλῳ δ' ὀρχηστύν ; ou la disposition à danser : α 152 τοῖσιν μὲν ἐνὶ φρεσὶν ἄλλα μεμήλει | μολπή τ' ὀρχηστύς τε ; ou l'exercice de la danse, source de plaisir : α 421 = σ 304 οἱ δ' ἐς ὀρχηστὺν τρεψάμενοι τέρποντο, cf. ρ 605, toujours la danse comme pratique, aptitude ou disposition. Tout autre est ὄρχησις qui dénote l'*acte* même de danser : Hérodote I 202, 2 ἐς ὃ ἐς ὄρχησιν ἀνίστασθαι « (ils s'enivrent de plus en plus) jusqu'au moment où ils se dressent pour la danse » ; VI 129, 4 διὰ τήν τε ὄρχησιν καὶ ἀναιδείαν « (il refusa de l'accepter pour gendre) à cause de la danse impudique (que celui-ci avait effectivement dansée) ». —

Encore différent est ὀρχηθμός qui définit les mouvements mêmes de la danse.

κρεμβαλιαστύς « bruit de castagnettes » (*h. Apoll.* 162) est une forme suspecte à laquelle il faut probablement substituer, avec J. Humbert, βαμβαλιαστύς qui donne un meilleur sens : πάντων δ' ἀνθρώπων φωνὰς καὶ βαμβαλιαστὺν | μιμεῖσθ' ἴσασιν « les langues de tous les hommes et leur parler confus, elles savent les imiter ». En tout cas, l'emploi du mot en -τύς est justifié ici comme dans les exemples qui précèdent ; il s'agit d'une pratique où se manifeste une capacité.

ἀκοντιστύς « lancement du javelot » est spécifié par le contexte : Ψ 622 οὐδέ τ' ἀκοντιστὴν ἐσδύσεαι « tu n'entreras pas dans le tournoi des javelots ». Nous avons ici une épreuve, où s'affirme la *capacité* de lancer ; ἀκοντιστύς fait groupe avec ταλυστύς (p. 68) et d'autres noms d'*exercices* corporels.

Mais la technique du lancer, l'acte même, s'exprime par ἀκόντισις : Xen. *Anab.* I 9, 5... τῶν εἰς τὸν πόλεμον ἔργων, τοξικῆς τε καὶ ἀκοντίσεως, φιλομαθέστατον « très désireux d'apprendre les métiers de guerre, le tir à l'arc et le lancement du javelot » ; ἀκόντισις est en quelque sorte une *réalisation* objective, une chose, qu'on peut s'approprier ; mais ἀκοντιστύς, une *aptitude*, qu'on démontre par la pratique. Enfin ἀκοντισμός (Xen. *Mag. Equit.* III 6) est la « iaculatio » comme procès visible, un des « morceaux » du programme d'un carrousel, décrit au cours de son exécution.

βοητύς « cri » semble synonyme de βοή. Mais βοή indique seulement le cri comme fait perçu, l'émission de la voix ; tandis que βοητύς est le cri comme émanant du crieur dont il réalise une disposition intérieure. « Livrons-nous aux joies du festin, dit Télémaque aux prétendants (α 369), mais écoutons l'aède, et *que personne ne crie*, μηδὲ βοητὺς ἔστω. »

ὀαριστύς qu'il se rapporte à la réunion des guerriers (N 291, P 228) ou au rapprochement amoureux (Ξ 216), traduit pareillement une inclination, un état affectif ; c'est un terme éminemment « subjectif », ce que confirme la liaison grammaticale προμάχων ὀαριστύς (N 291 ; πολέμου ὀ. P 228 marque la circonstance). Par contre ὀαρισμός (Hes. *Op.* 789 κρυφίους ὀαρισμούς « les furtifs babillages » Mazon) dépeint le développement de l'entretien.

ῥυστακτύς « mauvais traitement, fait d'être traîné rudement » (σ 224 εἴ τι ξεῖνος... ὧδε πάθοι ῥυστακτύος ἐξ ἀλεγεινῆς « quelle honte

ce serait si un hôte subissait ici une vexation douloureuse ») se trouve dans son contexte précisé comme indiquant l' « affection » ; c'est la vexation *éprouvée* (πάθοι), tout comme γραπτύς, ἀλαωτύς.

ὀτρυντύς « élan, incitation » en tant que disposition intérieure, avec gén. subjectif : Τ 234-5 μηδέ τις ἄλλην | λαῶν ὀτρυντὺν ποτιδέγμενος ἰσχανάασθω | ἥδε γαρ ὀτρυντύς· κακὸν ἔσσεται κτλ.[1] « que personne ne reste | dans les pleurs à attendre une incitation (spontanée) des guerriers ». Bien que le sens soit discuté, la valeur de ὀτρυντύς n'est pas douteuse : « exhortation » comme disposition propre aux λαοί.

Le texte de la loi de Gortyne nous offre, de l'opposition -τύς/-σις, un exemple si clair qu'il suffirait à en fonder la réalité sémantique et fonctionnelle. Dans les dispositions qui règlent les modalités de l'adoption, on observe que la notion d' « adoption » est exprimée, à quelques lignes de distance, par deux termes distincts, ἄνπανσις et ἀνπαντύς, chacun avec son sens propre. D'abord X 34 ἄνπανσιν ἔμεν ὀπõ κά τιλ λε̃ι « l'adoption peut avoir lieu de qui on voudra » (= « on peut adopter qui on veut »); mais XI 21 ὀπᾶι τις ἔκει ε̃ ἀμπαντυ̃ι ε̃ πὰρ ἀμπαντõ... « si quelqu'un a reçu de l'argent soit en qualité d'adopté, soit d'un adopté... ». On ne peut souhaiter opposition mieux marquée : ἄνπανσις (= ἀνάφανσις) τινος est l' « adoption » effective, le fait d'adopter quelqu'un ; mais ἀνπαντύς est la qualité d'adopté, sa condition juridique, c'est-à-dire l'adoption comme fait « subjectif ». — Deux autres exemples de mots crétois en -τύς sont malheureusement en contexte mutilé : ὀπυστύς (*SGDI.* III, 2 n° 4976, 6) : ... αι με̃ q' ὀπυστυ̃ι με νϝοικε̃ν ε... probablement « condition d'homme (ou de femme) marié » ; l'abstrait ὀπυστύς est en relation morphologique avec *ὀπυστήρ ou *ὀπυστής qui, sous l'influence du présent, a été remplacé par ὀπυιητής, dont on a le pl. ὀπυιηταί « les maris » Herond. IV 84 (cf. Fraenkel I, p. 230 sq.). — Plus mal attesté encore est τιτύς dans le même fragment de Gortyne (n° 4976, 35, 2) : ... αι τᾶς τιτύϝος..., qui devrait signifier « condition du τίτης », d'après le sens de τίτης « magistrat chargé de requérir

1. Je suis ici la ponctuation de Cauer et Van Leeuwen, qui me paraît préférable à la leçon ordinaire ὀτρυντὺς κακὸν ἔσσεται...

contre d'autres magistrats » (cf. Schwyzer 175, 183 et la glose τίται· εὔποροι ἢ κατήγοροι τῶν ἀρχόντιον Hes.). Au contraire τίσις est le fait de tirer vengeance ou d'infliger une peine.

Outre ληιστύς déjà mentionné (p. 69), Hérodote fournit καταπλαστύς « enduit, crème de beauté » (IV 75, 3), proprement « le fait de s'enduire » (pour le sujet) ou « d'être appliqué » (pour la pâte). Mais κατάπλασις chez Hippocrate est le fait d'enduire ; cf. ἀνάπλασις « action de remettre un membre ». — Le troisième exemple de mot en -τύς chez Hérodote est κτιστύς « fondation » : ἐπὶ Μιλήτου κτιστύν « pour la fondation de Milet » ; la rection « objective » du génitif est anomale, mais il n'est pas fortuit que le mot, dans son unique exemple, vise une action projetée, un accomplissement *futur*. Il est intéressant d'opposer le ἐπὶ κτιστύν d'Hérodote au μετὰ τὴν κτίσιν de Thuc. I 18, 1 ; μετὰ Συρακουσῶν κτίσιν VI, 5, 4 qui se rapporte à la fondation *accomplie*, et de confronter ainsi le « devoir-fonder » (κτιστύς) à l' « avoir-fondé » (κτίσις). Que κτίσις est le concept de la réalisation, Pindare aussi le montre (Ol. XIII, 80) : τελεῖ... θεῶν δύναμις καὶ τὴν κτίσιν... « la puissance des dieux réalise même l'accomplissement (de l'inespéré) ».

Incertaine, mais possible, est la forme φλεγμαντύς « inflammation » chez Hippocrate dans un passage où Littré préfère la leçon φλέγμανσις (*Maladies des femmes*, I, 40 ; VIII, p. 96 L.) : ... ἐφλέγμηνε κάρτα καὶ τὰ χείλεα ὑπὸ τῆς φλεγμάνσιος (var. φλεγμάντυος FGHI O., Ald.) ξυνέπεσε πρὸς ἄλληλα καὶ ἐλάβετο ἀλλήλων « l'inflammation fut forte, et les lèvres [de la matrice], par l'inflammation, vinrent au contact et contractèrent adhérence l'une avec l'autre ». La signification du mot « *état* d'inflammation » et non « fait d'enflammer » justifierait φλεγμαντύς ; mais Hippocrate emploie en nombre considérable les mots en -σις (cf. les listes chez Holt, p. 112 sqq.) et forge beaucoup de dérivés en -νσις pour répondre à des verbes en -αίνω (*ibid.* p. 136 sq.).

Nous relèverons chez Callimaque, poète savant, plusieurs mots en -τύς, imités de l'épopée, mais employés avec le juste sentiment de leur valeur : *Apoll.* 95 μνωόμενος προτέρης ἁρπακτύος « se souvenant du rapt d'autrefois » (dont Apollon avait lui-même été l'objet); *Artem.* 194 οὐκ ἀνέπαυσε διωκτύν « il ne cessa pas sa poursuite », également rapporté au sujet lui-même ; cf. les expressions homériques avec παύεσθαι (p. 69); *Dél.* 324 ἃ Δηλιὰς εὕρετο

νύμφη... Ἀπόλλωνι γελαστύν « la nymphe Délienne inventa un amusement qui fit rire Apollon », litt. « une disposition à rire pour Apollon » ; *Aitia* II 3 Ἰκαρίου καὶ παιδὸς ἄγων ἐπέτειον ἁγιστύν « célébrant le rite annuel de la fille d'Icarios » (sur ce terme cf. Malten, *Hermes* LIII, 1918, p. 152); frgm. 277 μαστύος ἀλλότ' (ou ἀλλ' ὅτ') ἔκαμνον ἀλητύϊ (cf. Maneth. III 379 ἀλλοτρίης γαίης καὶ ἀλητύος ἱμείροντες); ἀσπαστύς Soud. (ed. Adler I 388) : ... παρὰ δὲ Καλλιμάχῳ ἀσπαστύς, ἀσπαστύος, τουτέστι προσηγορία, φιλία, tous mots de valeur « subjective ».

Quelques autres mots survivent dans des fragments poétiques : ce sont tous des termes de sentiment : οὐκ ἀμφοῖν ἀτάλαντον ἑὴν μερίσαντο ποθητύν (Oppien *Cyneg.* II 609); πωρητὺν ἀλόχοισι καὶ οἷς τεκέεσσιν ἕκαστος θέντο (fragment d'Antimaque cité par les schol. ad Soph. *Oed. C.* 14 et ad Eur. *Or.* 382); σχέτλιαι ἀνθρώπων ἀφραστύες (Callim. cité Soud.).

On sait que -τύς a disparu tôt de la prose. Platon seul en donne un exemple, unique et qui, figurant dans les *Lois* (XI, 933 e) où l'influence de la législation crétoise est sensible, est peut-être pris au vocabulaire crétois (cf. Arend, *KZ.*, LXV, p. 244, n. 7). « Le coupable doit payer σωφρονιστύος ἕνεκα, en vue de son propre amendement » : σωφρονιστύς est la « *disposition* à s'amender » et le mot est employé, comme nous l'avons si souvent constaté dans cette énumération, avec valeur verbale et en tant que marquant une destination. Pour la forme, il est en liaison avec σωφρονιστής (τῶν ἐφήβων, etc.).

Bien qu'un contexte soit nécessaire à l'appréciation d'une valeur sémantique, on peut utiliser quelques gloses éparses, sans prétendre en donner un relevé complet qui n'est pas l'objet de cette étude. Quelques termes consacrés dans la langue religieuse : βαλλητύς, fête éleusienne où avait lieu le lancement rituel des pierres (Ath., IX, 406-7 et L. Deubner, *Att. Feste*, p. 69); *ἀρατύς « temps propre au labourage », d'où le nom de mois Ἀρατυος (cf. Schwyzer, *Glotta*, XII, p. 1 sq.); cf. ci-dessus ἁγιστύς. Termes indiquant des dispositions affectives : ἀρτύς· φιλία σύνταξις Hes. (cf. lat. *artus*) ; ἀπεστύς· ἀποχώρησις ; — ἐητύς· ἀγαθότης — φραστύς· σκέψις, ἔννοια, βουλή (cf. ἀφραστύς,) ; — χαλεπτύς· χαλεπότης ; ou des dispositions matérielles : dor. θατύς employé avec valeur « finale » dans ἐς θατύν· εἰς θεωρίαν, cf. θατῆρας· θεατάς Hes. — δωμητύς· κατασκευή ; — *ἐντύς « équipement »

attesté par ἐντύ(ν)ω « équiper » (cf. ἀρτύς : ἀρτύνω) ; — ξιφιστύς μαχαιρομαχία, μάχη ἐκ χειρῶν Hes. (cf. ἀκοντιστύς, p. 70).

Tous les dérivés énumérés jusqu'ici sont de formation post-verbale. Nous avons réservé un groupe de mots en -τύς constitués sur la base des numéraux que, faute de pouvoir l'expliquer, on laisse à part. Si l'interprétation proposée est valable, elle doit rendre compte aussi de cette catégorie. Ce sont : τρικτύς en attique (τρικτύς à Délos, τριπτύς à Ceos, cf. Fraenkel, I, p. 205) ; — τριττύα, τρίττοια, groupe de trois animaux du sacrifice, cf. τριτύς· τριάς Hes. — τετρακτύς, nombre pythagoricien ; — πεντηκοστύς, groupe de 50 hommes, quart d'un λόχος spartiate, terme corrélatif à πεντηκοστήρ « chef de 50 hommes » (normalisé d'après le numéral en πεντηκοντήρ) ; ἑκατοστύς, χιλιοστύς (ion. χιλιαστύς, éol. χελληστύς, cf. χιλιοστήρ), μυριοστύς Thuc., Xén.

Il s'agit toujours de groupements fixes, qui ont une fonction précise, et c'est par là que leurs dénominations se rattachent aux noms en -τύς en vertu d'une extension du suffixe que sa valeur rendait possible. Un mot tel que τρικτύς est proprement la « disposition à *être* trois », d'où « l'ensemble de trois », le groupement défini à partir de ceux qui le composent, tout de même que av. *zantu-* désigne le « clan » à partir de ceux qui ont même origine, comme l'ensemble de ceux qui sont « nés ». Ici la « naissance » comme disposition commune et fondement du groupe, là, la « trinité ». L'ensemble est caractérisé comme de l'intérieur et au point de vue du participant, devenant ainsi le nom d'une fraction sociale. Et le membre de ce groupement se dénomme en grec par un nom en -τήρ ; cf. χιλιαστύς : χιλιαστήρ, par quoi se vérifie encore la liaison organique entre -τύς et -τήρ.

Ainsi est assignée à tous les mots en -τύς la signification qui assure l'unité de la formation. Ils marquent la disposition et l'aptitude, l'exercice de la notion comme vocation et capacité de celui qui l'accomplit, en un mot la « destination » subjective et en général la « fonction » au sens propre, l'exercice de la notion étant considéré comme la « fonction » de celui qui la pratique. Ces traits qui caractérisent la valeur de -τύς l'opposent, sur le plan du sens et de l'emploi, à -σις dont il y a lieu d'étudier parallèlement les formes homériques.

CHAPITRE VI

LES NOMS HOMÉRIQUES EN -σις

Nous avons, à l'occasion des mots qui ont la double formation en -τύς et en -σις, marqué brièvement dans le chapitre précédent la différence de valeur entre les deux suffixes. On trouvera ici l'examen parallèle de l'ensemble des mots homériques en -σις. Le seul procédé est ici encore de les énumérer tous en illustrant d'exemples leur emploi.

La liste qui suit est complète, à l'exception d'un petit nombre de mots de formation peu claire ou dont le sens a dévié : νῆστις adj., μάντις masc., κύστις « vessie » (cf. skr. *śvas-* ? Wackernagel, *Sprachl. Unters.*, p. 227), etc.

ἄνυσις « action de faire aboutir, achèvement » : B 347 ἄνυσις οὐκ ἔσσεται αὐτῶν « ces projets ne seront pas réalisés » ; — δ 544 οὐκ ἄνυσιν τινα δήομεν « nous n'arrivons à rien (en pleurant) ».

ἄροσις « labourage » et « (terre de) labour » : I 580 ἥμισυ δὲ ψιλὴν ἄροσιν πεδίοιο ταμέσθαι « et la moitié du champ en terre à blé » ; — ι 134 ἐν δ' ἄροσις λείη « et le labour y est facile ».

ἔπαλξις « rempart, parapet de défense », litt. « action de secourir » (M 381, 397, 406, etc. ; X 3) ;

ὑπάλυξις « action d'éviter » ; Ψ 287 ἐλπωρή τοι ἔπειτα κακῶν ὑπάλυξιν ἔσεσθαι « espérons que tu éviteras (effectivement) ces maux » ; — X 270 οὔ τοι ἔσθ' ὑπάλυξις où la négation ne modifie pas le sens propre de l'abstrait qui indique l'action effective ;

ἀμφίβασις « défense autour d'un corps » : E 623 δεῖσε δ' ὅ γ' ἀμφίβασιν κρατερὴν Τρώων « il craint, autour du corps, une vigoureuse défense des Troyens » ;

ἔκβασις « point où l'on débarque » : ε 410 ἔκβασις οὔ πῃ φαίνεται

ἁλὸς πολίοιο θύραζε « pas une sortie en vue, hors de cette mer d'écume » ;

πρόβασις litt. « fait d'avancer » et par une modification de sens que nous étudierons ailleurs, « fortune meuble » dans l'expression κειμήλιά τε πρόβασίν τε (B 75, cf. Eust. « τὰ διὰ ποδῶν προβαίνοντα ») ;

ἀνάβλησις « fait de retarder » : B 379 οὐκέτ' ἔπειτα Τρωσὶν ἀνάβλησις κακοῦ ἔσσεται « et la ruine de Troie alors ne souffrira pas le moindre délai » (Mazon), c'est-à-dire ἀνάβλησις κακοῦ = « fait de retarder (effectivement) le malheur ». Ω 655 καί κεν ἀνάβλησις λύσιος νεκροῖο γένηται « ce serait un retard pour la délivrance du mort » avec ἀνάβλησις et λύσις indiquant l'un et l'autre l'action effective ;

βρῶσις « nourriture » et πόσις « boisson » ont déjà été relevés à propos de βρωτύς et définis par leur opposition aux mots en -τύς. Ils portent la signification claire de l'action effective, qui détermine dans la « parole » leur acception concrète ;

βόσις appartient au même groupe sémantique : T 268 τὸν μὲν ... ῥῖψ' ἐπιδινήσας, βόσιν ἰχθύσιν « nourriture (accomplie et prête) pour les poissons » ;

γένεσις dans Ω 201, 302 'Ωκεανόν τε, θεῶν γένεσιν et 246 'Ωκεανοῦ, ὅς περ γένεσις πάντεσσι τέτυκται est nécessairement une « naissance » effective, réalisée (l'Océan *a donné* naissance à tous les êtres), non une possibilité ;

δμῆσις « fait de dompter » : P 476 ἵππων ἀθανάτων ἐχέμεν δμῆσίν τε μένος τε « pour maintenir à la fois la conduite et la fougue des chevaux » (= pour les garder à la fois dociles et fougueux) ; δμῆσις marque bien l'action effective, qui se transposerait en un prédicat adjectif δμητός ;

δόσις est le « don » matériel, qui suppose le « donner effectivement », non la capacité de donner du donneur : K 213 οἱ δόσις ἔσσεται ἐσθλή « il recevra un cadeau de prix » ; δ 651 (cf. σ 287) χαλεπόν κεν ἀνήνασθαι δόσιν εἴη « il eût été malaisé de refuser le don » ; ζ 208 (= ξ 58) δόσις δ' ὀλίγη τε φίλη τε « petite aumône, grande joie » (Bérard) ;

ξύνεσις « (lieu de) réunion » : K 515 πέτρη τε ξύνεσίς τε δύω ποτάμων « la pierre, confluent de deux fleuves » (où, de fait, ils se rencontrent) ;

ἐπίκλησις « appellation », avec καλεῖν (H 138, Σ 487, X 29, 506, etc., etc.) ;

κνῆστις a dû signifier d'abord « action de gratter (κνῆν) » pour prendre le sens concret de « grattoir » ;

κτῆσις « acquisition (effective) » abstraite ou concrète : E 158 διὰ κτῆσιν δατέοντο « ils se partagent le bien » ; Ξ 491 κτῆσιν ὄπασσε « il avait octroyé des biens » ; O 663 κτήσιος μνήσασθε « rappelez-vous votre domaine » ; etc.

ἔκλησις « action d'oublier » : ω 485 φόνοιο ἔκλησιν θέωμεν, litt. « nous réaliserions l'oubli du meurtre » ;

λύσις « action de délivrer » déjà cité sous ἀνάβλησις a encore un exemple : βούλευον ... εἴ τινα ... θανάτου λύσιν ... εὑροίμην litt. « je délibérais si je trouverais la délivrance (hors) de la mort ». Le fait que λύσις est employé en proposition hypothétique n'implique nullement que ce mot possède une valeur « éventuelle » de par sa formation. Il suffirait de poser λύσιν θέμεναι « réaliser la délivrance » pour faire réapparaître la notion d'action accomplie (ι 421) ;

μνῆστις « fait de penser » : ν 280 οὐδέ τις ἧμιν δόρπου μνῆστις ἔην « nous ne pensions pas au repas » ;

μῆτις « sagesse, prudence » n'est plus sur le plan des noms d'action et n'est rappelé ici qu'à cause de sa formation ;

ὄνησις « action de profiter » : φ 402 αἲ γὰρ δὴ τοσσοῦτον ὀνήσιος ἀντιάσειεν « qu'il puisse obtenir autant de réussite » ;

παλίωξις « fait de contre-attaquer » : O 601 ἔμελλε παλίωξιν παρὰ νηῶν θησέμεναι Τρώων « il doit livrer, à partir des vaisseaux, une contre-attaque vers les Troyens » ; O 69 παλίωξιν τεύχοιμι « je provoquerais une contre-attaque » ; M 71 εἰ δέ ... παλίωξις γένηται « s'il se produit une contre-attaque » ;

πρῆξις « réalisation, profit » : Ω 524 οὐ γάρ τις πρῆξις πέλεται γόοιο « on ne gagne rien à se plaindre » (cf. aussi γ 72, ι 253, *h. Ap.* 397, 453) ;

ἀνάπνευσις « fait de souffler, de se reposer » : Τ 801 (= Π 43, Σ 201) ὀλίγη δέ τ' ἀνάπνευσις πολέμοιο « il faut si peu de temps pour souffler à la guerre » (Mazon) ;

ὄψις « vue » toujours effective, « aspect » objectivement dessiné ou perçu : Z 468 πατρὸς φίλου ὄψιν ἀτυχθείς « il s'épouvante à l'aspect de son père » ; Ψ 205 ὄψει δ' οὔτ' ἄρ πω σὺ ἐμοὺς ἴδες οὔτ' ἄρ' ἐγὼ σούς « bien que de nos yeux nous n'ayons encore jamais vu, toi mes parents, ni moi les tiens » (Mazon) ; Ω 632 εἰσορόων ὄψιν ... ἀγαθήν « contemplant son noble aspect », cf. ψ 94 ;

ῥῆσις « action de parler, propos » : φ 291 αὐτὰρ ἀκούεις μύθων ἡμετέρων καὶ ῥήσιος ;

σκέδασις « action de disperser » : α 116 = υ 225 μνηστήρων τῶν μὲν σκέδασιν κατὰ δώματα θείη « comme il disperserait ces prétendants à travers le palais » ;

ἐπίσχεσις « action de (se) retenir » : ρ 451 οὔ τις ἐπίσχεσις οὐδ' ἐλεητύς « ni retenue ni pitié », avec un contraste bien marqué de ἐπίσχεσις « action de se retenir (effectivement) » et ἐλεητύς « capacité de pitié », cf. p. 66 ;

ὑπόσχεσις « action de promettre » : B 286 οὐδέ τοι ἐκτελέουσιν ὑπόσχεσιν « ils n'accompliront pas leur promesse » ; B 349 γνώμεναι εἴ τε ψεῦδος ὑπόσχεσις εἴτε καὶ οὐκί « savoir si la promesse est mensonge ou non » ;

τίσις « action de tirer vengeance » : X 19 ἐπεὶ οὔ τι τίσιν γ' ἔδδεισας ὀπίσσω « puisque tu ne redoutes aucun châtiment à venir » (cf. ν 144) ; α 40 ἐκ γὰρ 'Ορέσταο τίσις ἔσσεται 'Ατρεΐδαο « la vengeance de l'Atride aura lieu (= il sera vengé) par la main d'Oreste » ;

πρότμησις litt. « action de retrancher le haut », d'où « partie supérieure du corps », Λ 424 ;

φάτις « parole (prononcée), renommée » : I 460 φάτιν καὶ ὀνείδεα πολλὰ ἀνθρώπων ; — φ 323 αἰσχυνόμενοι φάτιν. — Ψ 362 φάτις εἶσιν ... ἀνδρῶν μνηστήρων « le bruit sur les prétendants » ;

παραίφασις, πάρφασις « action de conseiller » : Λ 793 = O 404 ἀγαθὴ δὲ παραίφασίς ἐστιν ἑταίρου « le conseil d'un camarade a son prix » ; « séduction » Ξ 216-217 ;

πρόφασις « action d'avouer » : T 262 εὐνῆς πρόφασιν κεχρημένος « par désir avoué de son lit » ; « propos avoué, prétexte » T 302 ;

φύξις « fuite », toujours avec βουλεύω « méditer (de prendre) la fuite » (K 311, 398) ou ἐμβάλλειν θυμῷ « mettre la fuite (= l'idée de fuir) dans la tête de quelqu'un » (K 447). L'observation faite sur λύσις vaut ici aussi ; la liaison fortuite avec un verbe de pensée n'implique aucune détermination subjective de la notion, c'est affaire de contexte.

φύσις « constitution (accomplie), nature effective » : κ 303 καί μοι φύσιν αὐτοῦ ἔδειξε « et il me révéla la nature de cette plante ». Ce terme si important se définit bien à l'intérieur de sa catégorie comme l' « accomplissement (effectué) d'un devenir », et donc comme la « nature » en tant qu'elle est réalisée, avec

toutes ses propriétés. L'idée est tout autre dans lat. *natura*, cf. p. 103, qui correspond à peu près à ce que serait *φυτύς.

χύσις « action de répandre ; amoncellement (de feuilles) » : ε 483 φύλλων χύσις « feuilles en tas » (cf. τ 443).

Le mot νέμεσις crée une difficulté, particulière il est vrai, et d'ordre seulement lexical, mais qui obscurcit aussi sa relation avec les autres mots en -σις et que à ce titre nous ne pouvons négliger ici. Entre νέμω qui indique le « partage » et νέμεσις « indignation, jalousie », quel est le rapport de sens ? Malgré de nombreuses tentatives [1], la lumière n'est pas faite. Pour qu'apparaisse le sens du suffixe dans νέμεσις, il faut brièvement reprendre le problème entier.

Tout est commandé par le sens de νέμω. Si on se contente de le rendre par « partager » ou « distribuer » (sens que possèdent déjà plusieurs autres verbes), on s'interdit de comprendre le sens des dérivés comme νόμος ou νομός et la spécificité du développement sémantique. Il manque peu de chose à la traduction de νέμω, mais c'est l'essentiel : νέμω signifie « partager *légalement* ; faire une attribution *régulière*, conforme au rang des personnes ou aux convenances de la situation ». C'est un partage réglé par l'autorité du droit coutumier. De là, en des sens divergents, mais où persiste la signification première, d'une part νόμος « attribution régulière ; règle d'usage, coutume », puis « loi » ; de l'autre νομός « attribution territoriale fixée par la coutume (> pacage), ou par l'autorité (> province), etc. », et leurs dérivés respectifs.

Dès lors νέμεσις se définira comme le « *fait d'attribuer par autorité légale », sens non attesté, mais qui doit être présumé. A partir d'ici, l'évolution du sens peut s'éclairer par celle d'un terme qui lui est associé dans l'usage homérique, αἰδώς (cf. N 122 αἰδῶς καὶ νέμεσις) ; l'un et l'autre désignent des représentations *collectives*. Αἰδώς énonce le sentiment collectif de l'honneur et les obligations qui en résultent pour le groupe. Mais ce sentiment prend sa vigueur et ces obligations sont le plus vivement ressenties quand l'honneur collectif est lésé. Alors l' « honneur » de tous, bafoué, devient la « honte » de chacun.

1. En dernier lieu, une étude très documentée, encore manuscrite, de M. E. Laroche sur l'histoire des dérivés nominaux et verbaux de **nem-* en grec, mais qui laisse subsister le problème de νέμεσις.

Lorsqu'un chef fait appel à l'αἰδώς, il veut représenter qu'une atteinte est portée à l'honneur : αἰδώς, Ἀργεῖοι· « honte à vous, Argiens » (E 787). Proclamer l'αἰδώς, c'est mobiliser le sentiment de tous contre celui qui enfreint l'αἰδώς. Ainsi, chez les Romains, celui qui invoque la *fides* (*vestram fidem!*) dénonce publiquement que ses droits sont violés ; et *pudor* désigne ce qui blesse l'honneur : *publicus pudor* « un scandale public » (Liv. IV 30, 10). Invoquer l' « honneur » signifie qu'on a subi un affront.

De même νέμεσις, qui implique la notion collective d'une « juste répartition », a dû servir de mot d'ordre quand on avait à se plaindre d'une attribution injuste. Prenons exemple sur l'emploi de αἰδώς dans ce discours : αἰδὼς μὲν νῦν ἧδε... Ἴλιον εἰσαναβῆναι (P 336), littéralement : « notre honneur est (mis en jeu) si nous remontons à Ilion » = « c'est pour nous une honte de lâcher pied ». Nous pouvons imaginer, dans les mêmes circonstances, une locution telle que *νέμεσίς ἐστι ἡμέας τοιαῦτ' ἄλγεα πάσχειν, litt. « la juste répartition est mise en jeu si nous endurons de telles souffrances »; on évoque la « juste répartition » ; dans une circonstance où cette « répartition » est enfreinte ; donc « nous avons lieu de nous indigner de notre sort ; nous le trouvons immérité ». Il devient alors aisé de comprendre cette même locution, tournée en négation, telle que nous la lisons en effet : οὐ νέμεσις (ἐστι) « il n'y a pas lieu de s'indigner ». De là, issue des tours négatifs, l'acception devenue constante : νέμεσις « indignation, colère » (devant toute atteinte à la justice distributive). La νέμεσις comme sentiment individuel (« jalousie » des hommes ou des dieux) suppose une νέμεσις collective, convention d'attribution légitime et conscience de ce qui lèse cette attribution.

On peut borner ici ces remarques, dont l'objet était seulement d'établir que l'évolution si particulière du sens de νέμεσις s'explique à partir d'une valeur de « juste attribution », et que celle-ci s'accorde bien à l'emploi du suffixe.

La signification générale des mots en -σις est assurée par l'examen des emplois homériques : c'est *la notion abstraite du procès conçu comme réalisation objective.*

Un fait est particulièrement significatif à cet égard, qui sépare la formation en -σις de celle en -τύς, c'est la rection *objective* des

noms en -σις. Les abstraits de cette classe se comportent vis-à-vis du nom régi au génitif comme une forme verbale transitive vis-à-vis de son régime d'*objet*, alors que la relation des noms en -τύς et de la forme nominale qui en dépend est celle de la forme verbale avec son *sujet*. On peut passer en revue l'ensemble des liaisons nominales où le mot en -σις est « déterminé » par un génitif (à l'exception de νέμεσις qui a eu un sort particulier), on verra partout que le syntagme « mot en -σις + génitif » peut être remplacé par une expression « verbe + régime » : παλίωξις Τρώων « repousser les Troyens » ; ἀνάβλησις κακοῦ « retarder la ruine » ; ἀνάβλησις λύσιος νεκροῦ « retarder la délivrance » + « délivrer le mort » ; ἔκλησις φόνοιο « oublier le meurtre » ; δμῆσις ἵππων « dompter les chevaux » ; τίσις 'Ατρεΐδαο « venger l'Atride » ; λύσις θανάτου « délivrer (de) la mort » ; πρόφασις εὐνῆς « avouer le (désir du) lit » ; σύνεσις ποτάμων « joindre les fleuves » ; ἄνυσις αὐτῶν « réaliser des projets » ; χύσις φύλλων « répandre des feuilles » ; σκέδασις μνηστήρων « disperser les prétendants » ; ὄψις πατρός « voir le père » ; μνῆστις δόρπου « se rappeler le repas » ; φάτις μνηστήρων « parler des prétendants (= leur faire une réputation) » ; πρῆξις γόοιο « tirer profit des pleurs ». Emploi intransitif : ἔκβασις ἁλός « sortir de la mer » ; ἀνάπνευσις πολέμοιο « souffler (= se reposer) du combat » ; ὑπάλυξις κακῶν « trouver refuge hors du malheur ». Dans deux exemples, le génitif marque la provenance : παραίφασις ἑταίρου « le conseil qui vient d'un ami » ; ἀμφίβασις Τρώων « la défense de la part des Troyens » ; ce sont des ablatifs d'origine, non des génitifs du procès éprouvé. Il n'y a que deux exemples où le sens même a imposé un génitif de caractère subjectif : γένεσις θεῶν et φύσις αὐτοῦ, emplois inéluctables. On ne voit pas comment **gen-* et **bhū-* auraient pu manifester dans leurs abstraits une valeur « transitive ». Ce ne sont donc pas de véritables exceptions à un emploi dont les autres exemples ont montré la constance.

Au contraire, les noms en -τύς n'ont généralement pas de déterminant, justement du fait qu'ils se réfèrent au sujet. Dans les rares cas où un mot en -τύς est déterminé par un nom, celui-ci est un génitif *subjectif* : ὀφθαλμοῦ ἀλαωτύς — τινὸς ἐπητύς — προμάχων ὀαριστύς — λαῶν ὀτρυντύς. Transposées verbalement, ces expressions auraient pour substitut des énoncés du type « *sujet* + verbe », tels que : « l'œil est perdu ; — il éprouve de la

pitié ; — les champions s'associent ; — les troupes s'ébranlent ».

Un autre trait souligne la différence de -σις et de -τύς. Les mots en -σις servent souvent de régime à des verbes « factifs » (faire, poser, etc.), qui indiquent l'actualisation concrète de la notion conçue, sur le plan noétique, comme effective et objective. C'est le type de παλίωξιν θησέμεναι, — σκέδασιν θείη — θέσθε νέμεσιν — ἔκλησιν θέωμεν — πρόφασιν κεχρημένος — ὑπόσχεσιν ἐκτελέουσι — ἐπίκλησιν καλέουσι — κτῆσιν ὄπασσε — δότε βρῶσιν — λύσιν εὑροίμην — ἄνυσιν δήομεν — φύσιν ἔδειξε, etc. Le rôle du verbe « faire » est de transférer dans l'actuel la notion posée conceptuellement comme accomplie. Or cette liaison n'est jamais constatée de « faire » avec les mots en -τύς, justement parce que -τύς, soulignant la notion comme intérieure au sujet, ne peut la poser comme réalité hors du sujet. Une aptitude, une disposition, une pratique personnelle ne se prête pas à être transférée au domaine des objets, comme peut seul l'être un accomplissement. On a donc βρῶσιν διδόναι, jamais *βρωτύν διδόναι.

Corrélativement, les mots en -τύς ont une syntaxe particulière : ils servent souvent à « compléter » une forme verbale personnelle en prolongeant cette détermination personnelle sous forme de complément de but, etc. Toujours le mot en -τύς se réfère *au même sujet* que la forme verbale. Ainsi μήδ' ἀποτρωπᾶσθε τανυστύος « ne vous détournez pas du tendre l'arc » ; γραπτῦς ἀλεείνων « évitant d'être égratigné » ; παύσεσθαι μνηστύος « cesser de courtiser » ; τάρπημεν ἐδητύος « nous nous sommes rassasiés de manger » ; etc. C'est un emploi qui illustre remarquablement la fonction quasi verbale des mots en **-tu-*. Il reproduit en grec les mêmes conditions qui ont abouti en sanskrit aux infinitifs en *-toḥ -tave* et surtout en *-tum* (cf. p. 91), aussi bien qu'aux supins en italique (cf. p. 100), en baltique et en slave ainsi qu'aux substantifs verbaux du celtique : v. irl. *imradud* « méditation » (de *imradim* « je médite »), *comalnad* « accomplissement » (de *comalnaim* « j'accomplis »), etc. Rien de pareil avec les mots en -σις. Ceux-ci ne peuvent remplir un rôle pareil, puisqu'ils sont essentiellement propres à indiquer des « opérations » objectivées et retranchées de tout rapport avec l' « opérateur ». Quand le mot en -σις est en liaison syntaxique avec un verbe, celui-ci n'est pas un verbe « subjectif » de mouvement ou d'intention, mais bien, comme on l'a vu, un verbe « opératif » :

faire, poser, etc., et en conséquence ce verbe prend le mot en -σις pour objet. C'est la raison du développement qu'a pris ce type d'expression avec « faire + -σιν » ; p. ex. Pindare *Ol.* XIII 84 τελεῖ... θεῶν δύναμις τὰν... κουφὰν κτίσιν « la puissance des dieux rend possible l'accomplissement aisé... » Esch. *Prom.* 460 ἐξηῦρον αὐτοῖς γραμμάτων... συνθέσεις « j'ai inventé pour eux les assemblages de lettres », et surtout le type ζήτησιν ποιεῖσθαι Hdt. VI 118, διάβασιν ποιεῖν (I 186) etc. avec ποιεῖν, verbe actualisateur par excellence.

Ces différences aident à préciser l'opposition de -σις et de -τύς sur la base d'une différence qui, sommairement définie et sur le plan synchronique des valeurs homériques, est celle de *notion objective/notion subjective.* Nous insistons sur cette considération synchronique. Dans des phases plus récentes du grec, où la formation en -τύς est éliminée, celle en -σις assume des valeurs nouvelles, que l'on ne peut dégager qu'après étude des moyens d'expression dont la langue dispose alors. C'est un autre problème et une investigation où nous n'entrerons pas, que l'histoire ultérieure des formes. Mais cette histoire aura peut-être gagné ici quelque clarté dans ses commencements.

*
* *

Arrivé à ce point et ayant obtenu de la seule analyse directe des faits de langue nos définitions, nous devons constater que ces définitions ne s'accordent d'aucune manière avec celles qui ont été formulées, pour ces mêmes noms homériques en -σις, dans un ouvrage récent de M. Jens Holt [1].

Selon M. Holt, « dans le plus ancien texte du grec, la valeur du suffixe -σις s'emploie de trois manières : l'emploi de possibilité, exprimant l'action en tant que non-réalisée ; l'emploi gnomique, attirant l'attention sur le caractère général du fait, de sorte que le suffixe -σις indique une action en même temps non-réalisée et réalisée ; et ensuite, l'emploi terminologique présentant un sens

1. Jens Holt, *Les noms d'action en -σις (-τις).* Études de linguistique grecque (Acta Jutlandica XIII, 1), Copenhague, 1941. Nous n'examinerons ici que le chapitre homérique (p. 67-91) de ce livre par ailleurs très utile et qui se signale par d'évidents mérites : celui en particulier de tenter une interprétation vraiment linguistique d'une classe de noms à travers toute l'histoire du grec.

restreint du mot envisagé et, par conséquent, permettant au suffixe le sens d'une action réalisée. Nous supposons que le sens primitif du suffixe se présente dans l'emploi exprimant la possibilité, et que les deux autres emplois en sont dérivés » (p. 89).

Entre cette conclusion et la nôtre, il est vain de chercher une accommodation. Il sera utile, au contraire, de mettre à nu les raisons d'un pareil désaccord, qui porte sur les fondements même de la méthode. Il nous est difficile de comprendre : comment un même suffixe peut prêter à *trois* emplois, aussi différents que celui de l'action « réalisée », celui de l'action « non-réalisée », celui de l'action à la fois « non-réalisée et réalisée » ; — comment les deux derniers emplois, celui de l'action « non-réalisée et réalisée » en même temps, et celui de l'action « non-réalisée » pourraient être ensemble dérivés de la notion de « possibilité » ; enfin comment cette notion de « possibilité » caractériserait à elle seule la valeur d'un suffixe si elle doit dans certains emplois s'abolir en son contraire. De fait, appliquées à l'analyse des emplois homériques, ces notions se révèlent fuyantes, impropres à définir rigoureusement les mots, souvent contradictoires pour les mêmes emplois, et vainement subtiles. On ne saisit ni l'intérêt ni même la réalité des emplois dits « gnomique » et « terminologique », et quand on voit, en plus, introduire dans le débat les problèmes de l' « aspect », les chances d'une définition valable diminuent encore.

Il importe de veiller aux confusions qui risquent toujours de s'établir entre « langue » et « parole », entre la valeur propre d'une formation — valeur stable et généralement simple — et les acceptions multiples qu'elle reçoit des circonstances de l'emploi[1]. Quand des noms en -σις se présentent dans des phrases concernant l'avenir ou annonçant une éventualité, avec des verbes au futur ou au subjonctif, ou quand ils apparaissent au contraire dans des phrases d'où l'idée de temps est absente, s'ensuit-il qu'on doive attribuer à ces noms dans un cas un emploi de « possibilité », dans l'autre un emploi « gnomique » ? Nullement, car l'éventualité ou la non-temporalité affecte exclusivement l'*événement* décrit, mais n'intéresse en rien la valeur du

1. M. Carsten Hoeg, *Acta Linguistica*, II, p. 196 sq., a produit à ce sujet des observations fort pertinentes auxquelles nous souscrivons.

mot en -σις. Celle-ci doit être constante et se définira, d'une part, par rapport à la forme d'où elle dérive, de l'autre, par rapport aux autres suffixes que la même base pourrait admettre. Que l'énoncé soit au futur ou au parfait, qu'il soit positif ou négatif, la valeur du suffixe demeure pareille sur le plan de la « langue ». En particulier, si, en vertu d'un énoncé négatif (type οὔ τοι ἔστι φύξις), le mot en -σις paraît concourir à l'expression d'une possibilité (« tu n'as aucune chance de fuir »), il faut se garder d'imputer à -σις cette valeur de « possibilité » ; c'est simplement une acception occasionnelle (en « parole ») dont la négation est souvent l'instrument et qui se reproduirait aussi bien avec un substantif de n'importe quelle autre formation. Faute de délimiter clairement la valeur et l'emploi, de distinguer entre le sens inhérent au suffixe et les situations variables auxquelles l'énoncé donne expression, on se voue aux incertitudes ou aux subtilités. C'est ainsi qu'Hésiode emploierait dans un passage λύσις au sens de « possibilité », mais dans un autre, pour marquer une « action réalisée », simplement parce que dans le premier cas la phrase est négative (οὐ γὰρ ἂν ἄλλη λύσις γένοιτο...), et que dans le deuxième λύσις est combiné avec τελευτή (Holt, p. 73, n. 1). Ou γένεσις exprimerait « le sens de la naissance en tant qu'étant inaccessible à l'expérience humaine » (p. 79) ; κτῆσις, quoique marquant déjà chez Homère l'action réalisée, serait le « droit de posséder », impliquant à la fois la notion de possibilité et celle de non-temporel (p. 84), etc.

En vérité de pareilles déterminations sont étrangères au problème de la valeur du suffixe. Pour atteindre à une définition totale de cette valeur, il faudrait confronter -σις à tous les autres suffixes susceptibles de fournir des « noms d'action ». Un problème aussi vaste excède les cadres de cette recherche. Nous pensons cependant que dans la langue homérique, les traits principaux de la valeur de -σις ressortent déjà d'une confrontation entre -σις et -τύς. On exprime par -σις la notion comme étant hors du sujet et, en ce sens, objective, et posée comme accomplie du fait qu'elle est objective. Dans la « parole », cette valeur s'actualise comme objet « concret », en vertu du procès qui fait que fr. *habitation* (= notion d'habiter) s'actualise dans l'objet *maison*. Le sens que prend le mot abstrait dans l'utilisation qui en est faite en « parole » n'intéresse que le lexique ; il ne

concerne pas la valeur de *habitation* qui se détermine seulement par la relation entre *habitation* et *habiter* d'une part, entre *habitation* et *habitat, habitacle,* etc. de l'autre. Or quand on compare -σις à -τύς, on voit que -τύς exprime l'opposé de ce qui caractérise -σις : les mots en -τύς portent toujours une valeur subjective, et expriment le procès en tant que modalité (capacité, etc.) *du sujet*. En termes de « parole », ils indiquent le procès comme exercice ou métier de celui qui le pratique. Ainsi ὄρχησις est la notion de danse comme donnée objective, comme ensemble effectif des mouvements accomplis, tandis que ὀρχηστύς est la danse comme capacité ou comme exercice de celui qui s'y livre. Il semble qu'on atteigne ainsi le principe d'une définition simple, cohérente et stable pour l'état de langue considéré. Et quand cette même opposition se révèle dans l'usage d'autres langues, on est fondé à penser qu'elle est à la fois confirmée en elle-même et qu'elle vaut pour l'indo-européen.

CHAPITRE VII

*-*tu* ET *-*ti* EN INDO-IRANIEN

L'analyse comparative des mots grecs en *-*tu* et *-*ti* fraye la voie à une étude parallèle des faits indo-iraniens, qui, on le verra, se répartissent selon la même opposition. On passera en revue les mots, souvent communs aux deux langues, propres à illustrer les valeurs respectives des deux formations en védique et en avestique. Après l'examen détaillé des formations grecques, on peut faire l'économie d'une justification préliminaire, pour donner plus d'attention aux différences de sens entre les mots, et pour suivre ces différences jusque dans les développements particuliers (tels que les infinitifs) qui sont issus de ces types de dérivés.

L'abondance des faits est inégale dans les deux classes suffixales. Moins nombreux, les mots en -*tu*- ont pu être cités au complet[1]. Parmi ceux en -*ti*-, qui sont légion, il a fallu faire un choix. L'examen plus détaillé de -*tu*- a pu dispenser d'une longue étude de -*ti*-.

I

Mots en -*tu*-.

gātú- « voie » (voie menant au ciel) est à *gā*- ce que av. *pərətu*- « pont, passage » est à *par*-. Dans les deux cas, le suffixe -*tu* met en évidence la disposition-à, la destination-vers ; *gātu* est la capacité d'aller, ce qui permet d'aller, non le fait d'aller. « Le

1. Ils ont été étudiés pour le sanskrit dans leur relation avec l'infinitif par L. Renou, *Monographies sanskrites*, II, 1937, à qui nous nous référons par la suite.

mot *gáti-* au contraire désigne, à date ancienne du moins, plutôt la démarche que le chemin » (Renou, p. 7), du fait, ajouterons-nous, que les dérivés en *-ti-* signalent essentiellement la notion accomplie. Même valeur dans *vahatú-* « cortège (du mariage) », ce qui y achemine.

edhatú- une fois RU., VIII, 86, 3 *yuvám̧ hí ṣmā . . edhatúm viṣṇāpvè dadathur* « car vous avez donné à V. la jouissance [= *la capacité de jouir*] de cette prospérité ».

dhā́tu- de sens très variés (cf. Renou, p. 8) offre dans le RV. celui de « base, fondement, élément », c'est-à-dire *faculté* de poser ou de fonder, ou ce sur (ou avec) quoi on fonde, non l'acte de fonder.

ṛtú- « temps prescrit pour le culte » est considéré ci-dessous avec av. *ratu-*.

tántu « lice (du métier) » ; puis « tissage » est bien ce qui est *à tendre,* une tension *permanente.*

vā́stu « lieu d'habitation, maison », où la valeur de destination est apparente.

sétu- « digue » (av. *haētu-* ci-dessous) est « ce qui *sert* à lier ou à relier » (cf. *sā-, syati*).

jantú- « créature » et aussi, semble-t-il, « membre d'un clan » (cf. ci-dessous av. *zantu-*) est bien, dans sa première et plus générale acception, « ce qui est à naître, ce qui est soumis à la naissance », non cette « naissance » même. De cette formation relève aussi lat. *creatūra* au sens de « créature » (Itala, Tert.). Pour *jantu,* av. *zantu-* comme nom d'une fraction sociale, cf. ci-dessous p. 90 et le type lat. *senatus.*

mántu- « conseil, pensée », ce qui est signe ou produit de l'agitation mentale, d'où plus tardivement « colère ».

jā́tu adv. « en général, éventuellement » s'explique bien aussi comme formation en *-tu-,* par un **jā́tu-* qui signifierait « possibilité de production, éventualité ».

Deux noms en *-tu-,* par le sens fortement verbal qu'ils manifestent, illustrent la valeur d'*aptitude* que nous définissons. L'un est *dā́tu-* qui fonctionne déjà presque comme infinitif : RV., V, 36, 1 *sá ā́ gamad índro yó vásūnām̧ cíketad dā́tum* « que vienne Indra, lui qui s'entend *à donner* des biens ». L'autre *jīvā́tu-,* dont nous citons tous les exemples, est non la « vie » réalisée mais « le vivre » comme *possibilité* ou *aptitude.* Dans l'hymne X, 60,

les str. 7 et suiv. sont adressées à un malade : « (je te donne mes soins, je tiens ferme ton esprit) *jīvā́tave*, pour que tu vives (et échappes à la mort) » ; X, 176, 4 *devó jīvā́tave kr̥táḥ* « le dieu fait pour vivre » ; X, 182, 2 *sá no jīvā́tave kr̥dhi* « fais-nous vivre, dispose-nous pour une (longue) vie » ; (cf. I, 94, 4) ; X, 59, 5 *jīvā́tave sú pra tirā na ā́yuḥ* « prolonge notre âge pour vivre (= pour que nous vivions) » ; X, 27, 24 *sā́ te jīvā́tuḥ* « telle doit être ta vie » ; I, 91, 6 *tvám̐ ca soma no váśo jīvā́tum̐ ná marā́mahe* « veux-tu, Soma, que nous vivions : nous ne mourrons pas » ; VI, 47, 10 *máhyam̐ jīvā́tum icha* « assure-moi (la possibilité) de vivre » ; VIII, 47, 4 *yásmā árāsata kṣáyam̐ jīvā́tumca* « celui à qui vous assurez séjour et vie ». On notera la sphère « subjective » de *jīvā́tu-* qui est le « pouvoir-vivre » *de quelqu'un*.

La forme avestique *jyātu-*, qui répond à skr. *jīvā́tu-* (conformé secondairement à *jīva-*), a la même valeur de « capacité, moyen de vie », non de « vie vécue », qui ressort bien d'emplois ou de tours négatifs : *nōiṯ jyōtūm vīnastī* « il ne trouve pas de moyen de vie » (Y., XXXI, 15 ; « Lebensunterhalt », dit bien Bartholomae) ; *mōiθaṯ jyātəuš* « il le prive de vie » (Y., XLVI, 4 ; cf. LIII, 9 avec *həmiθyāṯ*) ; *jyōtūm mōrəndən* « ils ont anéanti la possibilité de vivre » (Y., XXXII, 9, 10, 11, 12). En contraste, la forme en *-ti-* propre à la composition signifie toujours le fait de vivre effectivement, de telle ou telle manière : *ajyāti-* « la non-vie », contraire de *gaya-*, la non-vie opposée à la vie dans l'alternative établie lors de la création ; *fra-jyāti* « destruction (effective) de la vie » ; *hu-jyāti* (et *hujiti-*), *dužjyāti-* « bonne, mauvaise vie », avec l'expression *vīspąm hujyāti-* indiquant rection *objective*.

Les autres noms avestiques en *-tu-* prêtent aux mêmes remarques. Certains répondent, au moins pour la forme, à des formes sanskrites : *haētu-* (cf. skr. *sétu-*) « chaussée, pont », *pərətu-* « passage, pont » (gaul. *Ritu-*, etc.) se définissent comme le *moyen* de (franchir) ; *gātu* (v. p. *gāθu-* avec -θ- des cas obliques, skr. *gātú*) « lieu » en tant que « but-d'aller » ; *ratu-* (skr. *r̥tú-*) est le « temps », la « période » *appropriés à* (une cérémonie, un acte cultuel) ; le *ratu* « personnage protecteur, juge » de l'av. doit probablement s'y relier à titre de nom d'agent secondaire « ordonnateur », comme av. *mantu-* « conseiller » en face de skr. *mántu-* « conseil » ; — av. *pitu-* « nourriture » (= ce qui sert à

manger, cf. v. sl. *pitati*); *huzəntu-* « bonne connaissance » comme abstrait verbal, « capacité de bien connaître » : *huzəntōuš paiti ... vahištahe aŋhōuš* « parce qu'il est capable de connaître la meilleure existence » (Yt., XIII, 134) ; — *vīzātu-* « dissociation (du corps) » lors de la consommation finale, présentée comme destination ou éventualité : *ā dātāt vīdātaot* « jusqu'à la dissociation prescrite » (Yt, XIII, 11, 22, 28) ; le démon *Astō vidōtu-* incarne cette « dissociation des os », *loi* interne du monde corporel ; au contraire *vidāti-* désigne le « partage » effectif qui aura lieu à la fin des temps, en bien ou en mal, selon les actes ; — *starətu-* « couverture » (dans le composé *x*ᵛ*aini-starətu-*) en tant que « possibilité d'étendre » et « chose à étendre » ; — pareillement *vantu-* « (femme) chère », de *van-* « désirer », comme « capacité de désirer » et « être à désirer » ; *zantu-* (cf. *jantu-*, p. 88) proprement « naissance » comme destination, marque sociale et indice de parenté, appartenance par la naissance ; d'où « relation entre co-tribaux », s'oppose à *jāti-* « naissance » réalisée comme procès physique ; pareillement *x*ᵛ*aētu-* « appartenance au *x*ᵛ*a* (skr. *sva*) », et « celui qui appartient au *x*ᵛ*a-*, proche parent » ; cf. *x*ᵛ*aēt(u)-vadaθa* « mariage entre consanguins » ; — *xratu-*, véd. *krátu*, d'appartenance étymologique douteuse, dénote en tout cas une *capacité* : « aptitude héroïque, virilité guerrière » et aussi « aptitude spirituelle » (cf. Rönnow, *Monde oriental*, XXVI-XXVII, p. 1-90). Un mot ir. **partu-* « dette » est attesté par l'emprunt arm. *part-k*ᶜ (gén. *partuç*) « dette », cf. *part ē inj* « je dois » ; ce **partu-* litt. « fait de devoir payer, obligation de compenser » (de *par-* « payer, compenser ») s'oppose à av. *āpərəti-* « compensation (accomplie) ».

*
* *

La valeur que manifestent les noms en *-tu-* permet de mieux expliquer les développements morphologiques qui prennent leur point de départ dans *-tu-* et qui se prolongent notamment en formations verbales par la création des *infinitifs* [1] en indien.

1. Pour l'histoire proprement indienne des infinitifs, on se reportera à l'excellente description de L. Renou, *Monogr. skr.*, II, 1937, p. 24 sq. Nous insistons moins sur le détail du développement historique que sur la permanence des valeurs linguistiques.

Des noms aux infinitifs, le passage s'établit par l'intermédiaire des adjectifs verbaux en *-tu-* qui, généralement préfixés par *su-dus-*, marquent la possibilité *passive* du procès : *vṛtā́ṇi ... suhántu* « les ennemis doivent être abattus » (RV., VII, 30, 2) ; *akṛṇor duṣṭárītu sáhaḥ* « tu as rendu ta force irrésistible » (VI, 1, 1). On voit ici comment l'emploi a été préparé par la valeur *subjective* de la formation de base, et comment par exemple les adjectifs verbaux *sumántu-, durmántu-* adj. se relient au nom *mántu-*.

Cette liaison se manifeste à plein dans les particularités des emplois casuels par où se fixe progressivement l'infinitif. D'abord cet infinitif garde longtemps un caractère fortement nominal — de même que les noms en *-tu-* amorcent déjà un sens verbal. Par le génitif en *-toḥ*, le datif en *-tavaí* et en dernier par l'accusatif en *-tum*, dans des liaisons fixes et qui progressivement gagnent en variété, la constitution d'un infinitif s'élabore au cours d'une histoire qu'on peut suivre. Mais il y a loin de cet infinitif en *-tu-* aux autres infinitifs, radicaux, en *-taye*, en *-dhyai*, etc. En particulier un trait important est que l'infinitif en *-tu-* ne comporte pour ainsi dire pas de rection nominale à date ancienne. Ceci ne s'explique pas seulement par la persistance de la fonction nominale, mais aussi par la valeur proprement *interne* du suffixe, qui ne le rend pas apte à exprimer le transfert du procès sur un objet. Bien plutôt cet infinitif marquera une réalisation en quelque sorte subjective de la notion.

Qu'on observe en effet dans quelles liaisons se prépare la fonction d'infinitif. Dans l'expression de la *capacité* avec *īś-* qui est un verbe de « pouvoir » : *īśe rāyáḥ dā́toḥ* (rection nominale de *rāyáḥ*) « il a le pouvoir de donner la richesse », *īśe yótoḥ* « il a le pouvoir d'écarter » ; — avec *ā* « jusqu'à », *purā́* « avant » : *purā́ hántoḥ* « avant d'être frappé » (III, 30, 10), ou *madhyā́ kártoḥ* « au milieu de l'action, tandis qu'il faisait... », toutes expressions qui mettent le procès en relation personnelle avec le sujet. C'est aussi la nature intransitive, le mouvement interne, la considération subjective qui apparaissent dans le datif en *-tave*, qui complète l'énoncé par une indication de but où le *sujet* est toujours impliqué : *yád īm uśmási kártave kárat tát* « ce que nous souhaitons *qui soit fait*, puisse-t-il le faire » ; *prá dāśúṣe dā́tave* « pour que *je* (le) donne au sacrifiant » ; — *abhí vástrā suvasanā́ny arṣa ... bhártave naḥ* « fais sur nous ruisseler des

vêtements bien vêtissants, pour que *nous* (les) portions » ; — *tvám indra srávitavā́ apáḥ kaḥ* « tu as fait, ô Indra, les eaux couler (= tu as fait en sorte qu'*elles* coulent) » ; — *cakā́ra sū́ryaya pánthām ánvetavā́ u* « he made a track for the sun to follow (= made for the sun a track for *his* following) », comme traduit bien Whitney ; *naí 'tā́ṃ te devā́ adadur áttave* « les dieux ne te l'ont pas donnée pour manger (= pour que tu la manges) ». Avec l'accusatif en *-tum*, qui apparaît faiblement dans le RV. pour ne prendre une grande extension qu'ensuite, il est significatif que les verbes régissants soient toujours de sens « subjectif » : verbes de capacité, de volonté, de valeur, de désir, de mouvement : *índro yó vásūnāṃ cíketad dā́tum* « Indra qui s'entend à donner des biens » (V, 36, 1) ; *ā́ yāta no gṛhā́n havír áttum* « revenez dans nos maisons pour manger l'oblation » (AV., XVIII, 4, 63) ; *ná tvā níkartum arhati* « il n'est pas en mesure de te renverser » (AV., X, 1, 26) ; *kó hy etasyā́ 'rhati gúhyaṃ nā́ma gráhītum* « car qui est digne de prendre son nom secret ? », etc. C'est par ces traits caractéristiques et qui dérivent du sens de *-tu-* nominal que s'explique la syntaxe particulière de l'infinitif en *-tum* (*-tave, -toḥ*) au regard des autres infinitifs indiens.

On est trop souvent porté à croire que la notion d'infinitif est unitaire et qu'elle se détermine dans une langue par des traits constants, en sorte que, pour en décrire le développement, il suffirait de se guider sur des considérations de syntaxe générale ; ce serait par exemple l'emploi « final » qui aurait contribué à généraliser l'infinitif comme forme fixe, désormais incorporée au verbe. Mais quelque langue que l'on étudie, la constitution de l'infinitif est un fait complexe dont les emplois syntaxiques ne rendent pas compte immédiatement, déterminés qu'ils sont eux-mêmes par une condition primordiale : la *valeur de la formation nominale* qui sert de base à l'infinitif. Il faut donc étudier la relation sémantique et fonctionnelle entre les mots de la catégorie nominale et les formes par où s'amorcent, en telle spécialisation casuelle, les débuts d'*un* « infinitif ». Dans une langue comme le sanskrit où ont coexisté plusieurs types d'infinitif, chacun d'eux suit une voie différente, et la simple considération de l'emploi ne suffit pas à expliquer qu'ils aient abouti à la même fonction, justement parce que chacun des types a été porté vers cette fonction par une valeur différente, qu'il faut d'abord définir.

Alors on peut voir pourquoi tel type a été généralisé, par exemple dans l'emploi « final », parce qu'on discerne les relations que sa valeur le rendait apte à assumer vis-à-vis de verbes d'une certaine catégorie. C'est ce que l'examen a fait ressortir pour les formes en *-tu-*. En vertu de sa valeur propre, *-tu-* a été orienté vers des expressions verbales spécifiques et il s'est trouvé affecté à certains emplois syntaxiques, qui ont à leur tour rendu possible un infinitif. Plus particulièrement, cette connotation « subjective » de l'infinitif en *-tu-* donne la preuve que certaines valeurs sémantiques peuvent persister dans une formation où l'on s'est habitué à ne voir qu'un élément syntaxique « impersonnel ». Si l'on en voulait un exemple sur un autre domaine, on le trouverait, et très net, dans l' « infinitif personnel » (*infinito pessoal*) du portugais, où une quasi-conjugaison permet de maintenir dans l'infinitif des relations de personne : *tempo é de partires, de partirmos* « il est temps de partir (pour toi, pour nous) ». Même la forme fixe de l'espagnol est susceptible de rendre, en expression prépositionnelle, une valeur « subjective » : *sobre ser hermosa es muy amiable.*

II

Les noms en *-ti*.

Si aux noms en *-tu-* de sens maintenant bien caractérisé, on confronte les noms indo-iraniens en *-ti-*, on les voit s'opposer par tous les traits de leur valeur et de leur emploi. Ces deux catégories, tenues jusqu'ici pour des variétés d' « abstraits » que leur forme seule distinguerait, sont en réalité si profondément contrastés qu'elles constituent les membres d'un couple antithétique.

Le principe de l'opposition réside en ce que *-tu-* caractérise toujours la notion comme destination, but, éventualité ; mais *-ti-* toujours comme accomplissement effectif. Par suite, *-tu-* dénote une valeur d'aptitude, *-ti-* d'actualité. Enfin *-tu-* implique « subjectivité » ; *-ti-*, « objectivité ». Cette opposition est apparue manifeste dans plusieurs des formations doubles que nous avons citées (av. *jyātu-/jyāti-*). Elle est confirmée par le sens des très nombreux dérivés indo-iraniens en *-ti-*, dont on ne peut citer ici qu'une partie, et, pour le védique, sans égard à l'accentuation :

sur environ 250 mots indiens, on compte une cinquantaine à ton suffixal, une soixantaine à ton radical, et quelque 140 où la place du ton est indéterminée[1].

A vrai dire la valeur générale de ces abstraits est si constante qu'il suffit souvent de les mentionner pour qu'elle ressorte. Ainsi : skr. *kṣiti-*, av. *xšiti-* « établissement » ; *āhuti-* « libation », av. *āzuiti-* « graisse fondue » ; *gati*, av. *-gaiti-* « fait d'aller, démarche » ; *stuti*, av. *stuiti-* « louange » ; *ukti-*, av. *uxti-* « parole » ; *mati-*, av. *-maiti-* « pensée » ; *kṛti-* av. *-kərəti-* « action » ; *hati-*, av. *jaiti-* « fait de frapper » ; *bhṛti-*, av. *bərəti-* « fait de porter (ou d'entretenir) » ; *diṣṭi-*, av. *-dišti* « prescription » ; *citti-*, av. *čisti* « réflexion, entendement » ; *śasti-*, av. *sasti-* « éloge » ; *kṛtti-* « peau (retranchée) », av. *-kərəsti-* « forme taillée » ; *pīti-* « boisson » ; *rāti*, av. *rāiti-* « don » ; *niṣatti-*, av. *nišasti-* « fait de s'asseoir » ; *dāti-*, av. *dāiti-* « fait de donner » ; *iti-*, av. *iti-* « fait d'aller » ; *gav-yūti-* av. *gaoyaoiti-* « pâturage » ; *śruti-*, av. *-sruti-* « fait d'entendre (ou de faire entendre » ; *sāti-* « fin », av. *hāiti* « section » ; *mṛti-*, av. *mərəti-* « mort » ; *yati-*, av. *yati-* « action de tenir » ; *śruṣṭi-*, av. *-srušti-* « obéissance » ; *iṣṭi-*, av. *yašti-* « offrande » ; etc., pour ne citer qu'une partie des formes communes à l'indo-iranien. Il faudrait y ajouter quantité de dérivés propres au védique ou à l'avestique et aussi des composés en grand nombre.

Dans tous ces mots se montre la même valeur « objective » qui les distingue de ceux en *-tu-* et qui conditionne leur sens et leur emploi. Dans leurs diverses acceptions, ils se réfèrent uniformément à la notion conçue comme réalisée, hors du sujet, et en tant qu' « accomplissement » noétique. Par là ils se trouvent aptes à désigner des objets concrets, qui représentent justement des réalisations matérialisées. Ils se prêtent aussi — cela est encore une différence avec *-tu-* — à des rections objectives. Accompagnés d'une détermination, ils montrent, qu'ils soient noms d'action ou véritables infinitifs, une capacité de régir des objets qui est la marque distinctive de **-ti-*. Véd. *sómasya pītáye* « pour boire le soma » ; *havyā́(nī) vītáye* « pour jouir des oblations » ; *ūtáye nṝ́n* « pour aider les hommes » ; *iṣṭáye rāyé* « pour chercher des richesses » ; av. *yasnahe haptaŋhātōiš fravākaēča*

1. Cf. Whitney, *Skr. Gramm.*, § 1157.

paityāstayaēča mazdātayaēča zrazdatayaēča framərətayaēča fraoxtayaēča « pour la récitation, la répétition, la mémorisation, la croyance, la mention, l'énonciation du Y. H. » (Vr. XV 2); *ništayeiti kərətōe sraošyąm* « il ordonne d'exécuter la punition » (Yt X 109)[1], etc. Or, il a été montré que les infinitifs en *-tave*, *-tum* servent seulement à prolonger une valeur subjective de fin, de destination qui les rend inaptes à la rection. On peut ainsi, en vérifiant tant l'emploi de ces abstraits en *-ti-* que leur sens propre, retrouver l'exacte contre-partie des caractères attachés au noms en *-tu-*, et selon la même division qui se manifeste en grec.

1. Autres exemples dans nos *Infinitifs avestiques*, p. 52 et 109.

CHAPITRE VIII

LES FORMATIONS LATINES EN *-tus* ET *-tio*

Entre la formation indo-européenne en **-tu-* et les noms latins en *-tus*, il n'y a pas seulement continuité historique et succession formelle. A ce type était attachée une valeur sémantique dont on peut montrer qu'elle s'est conservée et développée en latin avec la productivité de la formation. Cette valeur, qu'aucune étude préalable n'a encore dégagée [1], apparaît dans les diverses catégories lexicales que le suffixe *-tus* a constituées, et en établit l'unité.

Les mots en *-tus* ont ceci en propre qu'ils convoient des notions de caractère *subjectif.* Ils énoncent le procès au point de vue du *sujet,* comme aptitude ou capacité, comme réalisation ou pratique *personnelle.* La notion est subjectivée ; elle caractérise une *manière* d'accomplir, non le fait objectif de l'accomplissement.

Y appartient notamment l'expression de ce qui intéresse les sens ou les sensations physiques : *sensus, visus, auditus, tactus, gustus, artus, spiritus, anhelitus, flatus* ; — l'apparence et le comportement : *conspectus, vultus, gestus, habitus, cubitus, incessus, vestitus, ornatus, comptus, victus* ; — les impulsions : *instinctus, impetus, ausus, conatus* ; — les états physiques ou affectifs : *risus, rictus, vomitus, luctus, questus, planctus, fremitus* ; — des cris, sons, bruits en tant qu'ils émanent du sujet : *mugitus,*

1. Seul Collin, *Arch. f. lat. Lex.*, XIII, p. 458, a essayé de définir le rapport de sens en *-tus* et *-tio*. Il s'agit pour lui d'une « petite différence », les noms en *-tio* désignant l'action même ; ceux en *-tus*, le résultat de l'action ou l'état produit par l'action. Indication peu précise et qui ne touche pas à la vraie nature du rapport.

crepitus, singultus, ructus, strepitus, sonitus, vagitus ; — des mouvements: *saltus, tumultus, nutus, ictus, passus,* et plus généralement toutes les notions de caractère subjectif. Il n'est pas fortuit que les mots en *-tus* se forment souvent à partir de verbes intransitifs ou neutres, ce qu'on peut vérifier dans la plupart des mots cités.

Ces caractères ressortiront mieux d'une confrontation entre les mots en *-tus* et ceux en *-tio*. C'est dans le suffixe *-tio,* substitut latin de **-ti* trop affaibli, que se continue en effet la valeur *objective* que nous attribuons par ailleurs au suffixe ancien en **-ti-*. L'opposition indo-européenne de **-ti-* objectif et de **-tu-* subjectif se reflète en latin, sur le même plan, dans l'opposition entre *-tio* et *-tus*.

Le sens « subjectif » est perceptible même dans des mots hérités tels que *portus* (cf. av. *pərətu-* etc.) qui indique le « passage » en tant que possibilité, et comme caractère d'un lieu, non l'acte de passer; ou dans *rītus* (cf. skr. *r̥tu-*) qui est l' « ordonnance » qu'on suit, la manière consacrée de se comporter (cf. *cantherino ritu* « à la manière des chevaux » Pl. *Men.* 395), non le fait d'arranger (= *ars*); ou dans de vieux mots comme *fructus* qui est d'abord la « capacité de jouir »; *usus* « faculté de se servir »; ou encore *delectus* « capacité de choisir »; *cursus* « capacité de courir, course dont on est animé »; *victus* « possibilité de subsistance » et aussi « genre de vie »; *fretus* « passage, transition » au point de vue de celui qui l'accomplit (cf. *fretus anni* Lucr. VI 364); *fetus* « enfantement » comme état, et aussi « portée ».

Plusieurs verbes fournissent la double dérivation en *-tio* et en *-tus*. La différence entre les deux classes mérite d'être illustrée de quelques exemples.

Actio est l' « action », la « mise en mouvement » objective; mais *actus,* le « fait de *se* mouvoir » : *actus mellis* « écoulement du miel » (Lucr. III 192); — *auctio* est « l'accroissement » imposé, d'où « les enchères »; mais *auctus,* l'accroissement éprouvé par la chose même; — *auditio,* « le fait d'entendre » (*auditio fabellarum* Cic.), mais *auditus,* la « capacité d'entendre », l' « ouïe »; — *cantio* « fait de chanter; chanson (magique) », mais *cantus* « chant émis » (cf. *cantum edere*); — *occasio* « moment favorable », mais *occasus* « fait de tomber »

en parlant du soleil (*solis occasus*); — *captio* « action de prendre (effectivement) », mais *captus* « faculté de prendre, capacité » ; — *datio* « fait de donner (effectivement) », mais *datus* « don » comme mouvement personnel : *mille nummum se aureum meo datu tibi ferre* (Pl. *Trin.* 1140) « il t'apporte mille deniers comme provenant d'un don de moi » ; — *censio* « évaluation » pratiquée par le censeur ; mais *census* « évaluation » comme état en tant que le sujet y est compris (cf. *census equitum*), et par suite « état des fortunes, rôle » ; — *inceptio* « entreprise » (Ter. *Andr.* 218), mais *inceptus* « manière dont une chose commence » : *foedum inceptu foedum exitu* (Liv. *Prol.* 10); — *cursio* « acte de courir » Varr., mais *cursus* « course » comme activité du coureur ; — *ductio* « fait de tirer », mais *ductus* « trait, manière d'être conduit » (cf. *aquae ductus*); — *factio* « action de faire » ou de « prendre parti », mais *factus* (*villae*) « manière dont une maison est construite » (Varr. *RR.* III 1, 10), ou « produit de la confection » : *in singulos factus* « pour chaque produit du pressurage » (Cat. *Agr.* 67, 1); — *gestio* « accomplissement », mais *gestus* « manière de se comporter » ; — *ingressio* « fait d'avancer ou d'entrer », mais *ingressus* « manière d'avancer, démarche » ; — *sed-itio* « fait d'aller à part, de se séparer » ; *ad-itio* « fait d'aller à quelqu'un, de l'aborder » avec rection transitive : *quid tibi hanc aditiost* (Pl. *Truc.* 622), *quid huc tibi reditiost* (Pl. *Most.* 377) ; mais *aditus* « possibilité d'aborder, accès », *reditus* « retour ; manière de rentrer » ; — *motio* « mouvement imprimé à quelque chose », mais *motus* « mouvement » comme activité de ce qui se meut ; — *natio* « naissance » comme fait accompli (cf. prenest. *nationu cratia*) d'où « portée d'une femelle » (Varr. *RR.* II, 6, 4) et « ensemble de ceux qui ont commune naissance », mais *natus* « naissance (du sujet considéré) », cf. *natu maior* ; — *partio* « enfantement » comme réalisation, mais *partus* « état de celle qui enfante » et « produit de l'enfantement, portée », en tant que « ce qui est à mettre au monde » ; — *potio* « action de boire » : *in media potione exclamavit* Cic. et « boisson » (= ce qu'on boit effectivement) : *cum cibo et potione fames sitisque depulsa est* Cic. ; mais *potus* « disposition à boire » : *immoderato obstupefacta potu atque pastu* Cic. ou « ce qui est à boire » : *potum exiguum equis impertiri* Plin. ; — *monitio* « fait d'avertir » effectivement, mais *monitus*

« avertissement » en tant qu'il part de quelqu'un (*deorum monitu*) ; — *pressio* « fait d'appuyer, de comprimer ; pesanteur », mais *pressus* (*ponderis, oris*) est le mouvement de ce qui presse ou est pressé ; — *quaestio* « fait de rechercher », mais *quaestus* « disposition à chercher (le gain) », ou « manière de gagner, métier » ; — *satio* « action d'ensemencer » : *sationem facere* Cat. *Agr.* 27 ; mais *satus* « capacité d'ensemencement » : *satum genitalem absterrere* « refuser le pouvoir générateur » Lucr. IV, 1233 ; — *sumptiones* « prélèvements effectués » (Cat. *Agr.* 145, 2), mais *sumptus* « dépense en tant qu'elle est assurée, frais » ; — *apparatio* « action de préparer », mais *apparatus* « ce qui sert à préparer, ou disposition pour préparer » ; — *ascensio, descensio* « action de monter, de descendre », mais *ascensus, descensus* « disposition (des lieux) permettant montée ou descente, possibilité de monter ou descendre » ; — *sponsio* « promesse effectuée » (*sponsionem facere*) ; mais *sponsus* « fait de s'engager par promesse » : *ex sponsu agere* « intenter une action en vertu de l'engagement pris » (Varr. *L. L.* VI 71) ; — *statio* « fait de se tenir effectivement ; résidence, poste, etc. », mais *status* « manière de se tenir, attitude, situation » ; — *missio* « action d'envoyer », mais *missus* « manière d'envoyer (ou de lancer) » : *missus sagittae* « portée de la flèche » (Lucr. IV 408) ; — *tactio* « fait de toucher » : *quid tibi istunc tactio est ?* (Pl. *Cas.* 406) ; mais *tactus* « manière ou possibilité de toucher, tact » ; — *tractio* « action de tirer », mais *tractus* « manière de tirer » : *tractu gementem rotam* Virg. ; *tractus flammarum* « traînées de flammes » Lucr. ; — *conventio* « fait de s'assembler, pacte », mais *conventus* « manière de s'assembler » : *conventus partium* « assemblage des parties » Lucr. I 611 ; — *venatio* « fait de chasser », mais *venatus* « pratique de la chasse » : (*gens*) *assueta multo venatu* Virg. *En.* VII 746. La valeur « subjective » de *-tus* ressort bien de ces vers de Plaute *Merc.* 910 sq. où quatre mots sont groupés : *usus, fructus, victus, cultus iam mihi harunc aedium | interemtust, interfectust, alienatust :* Charinus déplore en quittant sa maison tous les avantages qu'elle lui conférait ; les mots en *-tus*, liés à *mihi,* indiquent des notions vécues, le droit et le pouvoir de jouir, etc., non la jouissance consommée.

Au total la valeur des mots latins en *-tus* concorde bien avec celle qui a été reconnue aux formations correspondantes de

l'indo-iranien et du grec. La continuité du système ancien est établie par la persistance de l'opposition *-*ti-*/*-*tu-* dans lat. *-tio*/*-tus*.

Nous sommes conduits par la relation même des formes à envisager ici le *supin*, qui n'est qu'un emploi verbal du nom en *-tus*. Que la formation en *-*tu-* se soit implantée dans le système verbal, le fait n'est pas unique. De la prégnance verbale de *-*tu-* résultent des infinitifs en sanskrit, des supins en baltique et en slave. Mais le supin est affecté en italique et spécialement en latin à des emplois spécifiques dont il faut préciser l'origine.

Les deux types de supin, accusatif en *-tum* dans ombr. *avif aseriato etu* « aves observatum ito », lat. *eo cubitum*, et datif en *-tui* et très probablement en *-tu* dans *facile dictu*, représentent les réalisations auxquelles la valeur des noms en *-tus* devait prêter le plus souvent. Cela ressort déjà des quasi-supins à l'ablatif: *opsonatu redeō* Pl., *arbitratu* (*meo*), *iussu* (*iniussu*), *amplexu, compressu, datu, sumptu* (*meo*), *occasu* (*solis*), etc., toutes locutions qui ont force verbale et où doit être soulignée la valeur *subjective* : la détermination consiste en un pronom possessif ou un génitif subjectif: *tuo arcessitu venio huc* (Pl., *Stich.*, 327), *ducis iussu*, etc.

Ce qui caractérise le supin en *-tum* dans sa liaison constante avec des verbes de mouvement, *opitulatum*, *cubitum*, *pastum ire*, est que la forme en *-tus* y manifeste une valeur potentielle. Le *cubitus* de *cubitum ire* désigne, non une action accomplie, mais une virtualité, située prospectivement au terme du mouvement qui la porte à sa réalisation, car *cubitus* a pour sujet le sujet même de *ire*. Ce syntagme *cubitum ire* pose le procès comme accomplissement d'une intention qui court, de son origine à son terme, dans la même ligne subjective. C'est un mouvement qui porte en lui la virtualité de sa destination, et le supin a pour fonction d'indiquer cette virtualité. Ainsi se composent la relation grammaticale et la relation fonctionnelle des deux éléments. « Virtuel » et « subjectif » sont liés.

Dans le supin en *-tu*(*i*), compte tenu de la différence des cas, on voit plus clairement encore ressortir la valeur de *-tus*, qui conditionne les emplois constants de la forme : *mirabile visu, turpe dictu, dignum relatu*. Seuls sont coordonnés à ce supin les adjectifs propres à utiliser la valeur potentielle du mot en

-tus, ceux qui signifient « digne ; facile ; agréable... » (ou leurs contraires). La notion verbale est posée comme fin à réaliser, et la (possibilité de) réalisation est énoncée par le sens de l'adjectif. Le supin indique par lui-même une virtualité. Dans *lepida memoratui* « choses jolies à raconter » (Pl., *Bacch.*, 62), le sens de *memoratus* se définit comme « possibilité de raconter » et se trouve éclairé par la condition grammaticale du supin.

Or il n'y a rien dans le supin qui ne soit déjà donné dans la nature des mots en *-tus*. Du fait que *-tus* impose à la notion verbale une détermination subjective, il inclut une valeur de virtualité, de capacité, de modalité dont la nuance varie avec le sens de chaque mot, mais qui toujours s'oppose à l'idée du procès actualisé et objectivé. De fait, une expression comme *facilius dictu quam re* montre qu'il fallait recourir à une autre catégorie que *-tus* pour indiquer le contraire d'une potentialité. Le supin latin, comme celui du slave et du baltique, a été appelé à sa fonction par la valeur de la formation nominale dont il est issu.

Peut-être alors l'interprétation de la mystérieuse formation des mots latins en *-ūra*[1] sera-t-elle facilitée. Nous avons ici une classe d'abstraits verbaux, *cultura, natura, usura,* qui peuvent se rattacher soit au participe en *-to-* soit au nom en *-tu-* et dont le sens se relie en quelque manière à celui de *-tor,* au moins dans les noms de profession : *quaestura : quaestor.* Problème complexe et dont aucune solution ne se dégage encore[2]. L'insuffisance des explications proposées tient à ce que le sens propre de cette formation n'a pas été clairement défini. On peut souligner les traits suivants :

1° La suffixation en *-(t)ūra* est certainement constituée sur la base des noms en *-tu-*. Entre *-tus* et *-tūra* la relation est déjà suggérée par l'existence de la double forme pour tous les dérivés anciens. 2° Pour le sens, il y a un rapport étroit entre les deux : *-tus* indique une disposition, une capacité ; *-tūra* l'exercice de cette disposition ou capacité. 3° Les abstraits en *-tūra* sont d'abord formés sur des verbes de sens « neutre », intransitifs ou médio-passifs ; quand ils procèdent de verbes transitifs, ils ont

1. Les mots sont commodément réunis et classés dans l'étude d'Ernst Zellmer, *Die Wörter auf -ura,* Gotha, 1930. Mais l'analyse des formes et du sens reste très sommaire ; Zellmer relie *-tūra* à *-tor*.

2. Cf. Leumann, *Lat. Gramm.*, p. 219 fin (bibl.).

un sens passif. 4° Dans l'emploi de ces mots se montre une préférence pour l'accusatif ou l'ablatif, pour marquer le but ou la cause.

Ces propositions situent *-tura* dans le prolongement de *-tus*. En effet de *-tus* à *-tura* la valeur reste la même, toujours « subjective » : la formation en *-tūra* indique la mise en pratique d'une capacité ou la profession qui y correspond. C'est pourquoi elle se prête à servir de régime à des verbes d'action : *venaturam facere* (Pl., *Mil.*, 990) ; *scripturam dare* (Pl., *Truc.*, 146) ; *coniecturam facere* (Pl., *Curc.*, 246) ou *capere* (Varr., *RR.*, III, 16) ; *mercaturam facere* (Pl., *Rud.*, 931) ; *usuram capere* (Pl., *Amph.*, 108) ; *velaturam facere* (Varr., *RR.*, I, 2, 14) ; *tonsuram facere* (*ibid.*, II, 11, 9). La notion de pratique, d'exercice d'une aptitude personnelle est mise en relief dans l'emploi fréquent qui est fait de ces mots dans des constructions marquant le but ou la cause. Une phrase de Varron comme celle-ci en témoigne : « *equi ... alii sunt ad rem militarem idonei, alii ad vecturam, alii ad admissuram, alii ad cursuram, alii ad rhedam* » (*RR.*, II, 7), où l'on dirait que *ad rem militarem* et *ad rhedam* ne sont là que faute de mots en *-ura* ; noter encore : *exercent sese ad cursuram* (Pl., *Most.*, 862) ; — *ad cubituram magis exercita sum fere quam ad cursuram* (Pl., *Cist.*, 379) ; *ad sepulturam suorum vertuntur* (Liv., I, 25, 13) ; *ad fracturam* (Cat., *Agr.*, 160) ; *in commixturam* (*id.*, 157, 1) ; *horum feturae* « pour que les juments conçoivent » (Varr., *RR.*, II, 7) ; *composturae* « pour l'ajuster » (*id.*, 22, 3) ; *in mercatura vortitur* « il se lance dans les affaires » (Pl., *Most.*, 639) ; *in carptura* « dans la manière dont les abeilles butinent » (Varr., III, 16, 26) ; *ex cursura anhelitus* « essoufflé d'avoir couru » (Pl., *As.*, 327), *in domitura* (Col., VI, 2, 1) ; ... *diem, quo domituram auspiceris...* (Col., VI, 2, 3).

Cette valeur ressort en outre de la diathèse des mots les plus anciens : *natura, fetura, usura, statura, venatura, cursura, partura* sont issus de verbes intransitifs, et en promeuvent le caractère « subjectif ». Quand un verbe transitif fournit un dérivé en *-tura*, celui-ci est affecté d'un sens « passif » : *salsura* « saumure, préparation salée » ; *textura* « manière d'être tissé », *positura* « manière d'être placé » (Lucr. II, 1019) ; *iunctura* « manière d'être joint » : *quorum ita texturae ita ceciderunt..., iunctura*

haec optima constat (Lucr., VI, 1084 s.) ; *formatura labrorum* « conformation des lèvres » (*id.*, IV, 550) avec gén. subjectif; *latuscula speculorum ... flexurā praedita* (*id.*, IV, 312) ; *deveniunt in tales dispositura*s (*id.*, I 1026, V, 192 ; *dispositura* « manière d'être disposé ») ; *agri culturas docuit usus* « l'usage enseigne les diverses cultures de la terre » (*id.*, V, 1447) ; *multa de rerum mixtura dicere callent* (*id.*, II, 978) où l'expression *de rerum mixtura* « sur le mélange des choses, sur la manière dont les choses sont mélangées » est symétrique au fameux *de rerum natura* dont le sens propre est « sur la manière dont les choses sont nées » ; *propter posituram orbis* (*id.*, V, 691) ; *propter dissimilem naturam dissimilisque | texturas inter sese primasque figuras* (*id.*, VI, 775) où les trois mots *natura, textura, figura* (ce dernier refait sur *effigies*) indiquent également une modalité propre aux objets ; *temperatura caeli* litt. « état de mélange du ciel, temps atmosphérique » (Varr., *Men.*, fr. 23); *cum de confectura mellis praecipiemus* (Col., IX, 14, 5) avec un gén. subjectif, *confectura mellis* « manière dont le miel est constitué » ; *animadverti licet prius lanae vulsuram quam tonsuram inventam* (Varr., *RR.*, II, 11, 9). On voit partout que l'action est définie comme une activité ou une situation propre au sujet, activité ou situation qui représentent une manière d'être : *natura* « mode de naissance » (Pl., *Poen.*, 302) ; *statura* « manière de se tenir » (Pl., *As.*, 401) ; *compositurae oculorum* « manière dont l'œil est agencé, organes de l'œil » (Lucr., IV, 303) ; *incisurae raporum* « fentes pratiquées dans les raves » (Col., XII, 56, 1). On s'acheminait par là à faire de *-tura* la marque d'une activité professionnelle, type *praetura* (cf. *praeturam agere* comme *versuram, venaturam facere*) et à rattacher partiellement *-tura* au nom d'agent en *-tor*. Cette jonction répondait au sentiment des écrivains : *multa illi opera opust* ficturae, *qui se* fictorem *probum ... esse expetit* (Pl., *Trin.*, 365) ; cf. Probus, IV, 172, 24 : « nomen raptor, appellatio raptura ; nomen scriptor, appellatio scriptura ». Inexacte historiquement, elle montre que la valeur « subjective » d'une partie au moins des noms d'agent, ceux qui répondaient à l'ancienne catégorie en **-ter,* les associait aux abstraits en *-tus* et en *-tura* et qu'ainsi réapparaissait leur liaison fonctionnelle.

Quant à la genèse historique de la formation, qui est de créa-

tion latine, on la cherchera vraisemblablement dans un élargissement de *-tū* par *-ra* qui serait à *-ro-* adj. ce que *-tā* est à *-to-* adj. C'est dire que nous admettons une connexion morphologique entre cette formation et celle du participe futur en *-tūrus*. Il semble que la création de *-tūrus* ait été d'abord parallèle à *-tūra*, d'après *mātū-rus* (de **mātū-* « disposition à mûrir »), *futū-rus* « voué à être », procédant aussi de *-tus* et impliquant prédestination ou capacité. Puis une relation se serait établie avec des thèmes verbaux de sens « neutre », d'où *iturus* ; cf. *cum examen exiturum est* « quand l'essaim se dispose à sortir » (Varr., *RR.*, III, 16), *si venturus es* « si tu dois venir » (Pl., *Capt.*, 183) ; et progressivement, avec d'autres verbes, en sorte que la liaison avec *-tura* d'une part, l'opposition à *-endus* de l'autre, l'auraient restreint à la voix active pour énoncer, sous forme d'adjectif, l'obligation ou la destination. Comparer par exemple *versura foliorum* « manière dont les feuilles sont tournées » (Varr., *RR.*, I, 46) et *versurum quidquid erat* « ce qui devait tourner, l'avenir » (Ov. *Fast.*, I, 636). Entre *versura* et *versurus* le rapport est apparent : *versura* « prédestination à tourner » : *versurus* « ce qui est prédestiné à tourner ». La signification fondamentale de la catégorie en **-tu-* a produit ici, par des voies différentes, la création d'un adjectif verbal, pour la même raison qui a déterminé la création des adjectifs d' « obligation » sanskrits en *-tavya*, grecs en -τέος.

CHAPITRE IX

NOMS D'ACTION SIMPLES ET COMPOSÉS

Les deux types de dérivés, en *-ti-* et en *-tu-*, sont représentés en gotique comme dans l'ensemble du germanique, où ils conservent leurs caractères formels. Il y a entre les deux, en particulier, cette différence que d'autres langues indo-européennes confirment, que le premier suffixe s'attache de préférence à des composés, le second à des noms simples. Déjà K. von Bahder (*Verbalabstrakta,* 1880, p. 77, n. 1) a remarqué l'emploi de *-ti-* en composition, en face de *-tu-* pour les simples : d'une part got. *anda-hafts, ga-skafts, ga-baurþs, fra-gifts,* etc. ; de l'autre *hliftus, liþus, dauþus, þuhtus, flodus,* etc. Mais là s'arrête la différence qu'on leur reconnaît. Hormis cette particularité toute formelle, rien, sous le rapport du sens et de l'emploi, ne semble les distinguer et ils sont enregistrés partout comme assumant pareillement la fonction d' « abstraits verbaux ». A vrai dire cette identité fonctionnelle ayant été admise sans contestation pour l'indo-européen, il n'y avait pas de raison qu'elle prêtât à discussion en germanique. On s'est d'autant moins avisé de la vérifier que souvent les mêmes mots grecs sont rendus en gotique par des mots de l'une ou de l'autre formation, indifféremment en apparence.

Et cependant *-ti-* et *-tu-* ne s'équivalent pas plus en germanique que dans les autres langues. Leurs dérivés respectifs assument des fonctions différentes, qui s'opposent de la même manière qu'en indo-iranien, en grec et en latin. Pour vérifier ce principe il faut pouvoir confronter dans leur emploi propre des dérivés de la même racine, que seule la suffixation distinguerait. La chance nous offre cette possibilité en gotique. Nous

pouvons opposer l'un à l'autre, et par deux fois, des abstraits gotiques en *-ti-* et en *-tu-* tirés du même verbe.

De « goûter, éprouver », on a un abstrait en *-ti-,* got. *gakusts* (skr. *juṣṭi-,* cf. gr. γεῦσις) et un autre en *-tu-,* got. *kustus* (lat. *gustus*). L'un et l'autre traduisent gr. δοκιμή. Mais comment le traduisent-ils et pourquoi le traducteur a-t-il fait choix de l'un ou de l'autre pour rendre le même mot ?

gakusts est employé dans l'expression *þairh gakust þis andbahtjis* (II Cor., IX, 13) pour rendre διὰ τῆς δοκιμῆς τῆς διακονίας ταύτης « par la preuve de ce service », c'est-à-dire « par la preuve que ce service donne (de votre libéralité et de vos sentiments pieux) » ; la διακονία en question est la διακονία τῆς λειτουργίας (*ibid.*, 12), l'accomplissement d'une œuvre de piété, dont Paul exhorte les fidèles à fournir la « preuve ». Il s'agit donc d'une preuve objective et constatée ; la forme en *-ti-* sert à exprimer la notion *effective,* avec rection d'un génitif objectif.

Mais *kustus* est une autre sorte de δοκιμή : II Cor., II, 9, *ei ufkunnau kustu izwarana* = ἵνα γνῶ τὴν δοκιμὴν ὑμῶν « (je vous ai écrit) pour savoir par votre épreuve (= en vous mettant à l'épreuve) si vous êtes obéissants en toutes choses » ; *kustus* signifie l' « épreuve », non la « preuve », l'épreuve comme *ressentie* et dont le caractère *subjectif* se marque à la liaison pronominale (« l'épreuve qui est votre fait »). — II Cor., VIII, 2, *in managamma kustau aglons* « ἐν πολλῇ δοκιμῇ θλίψεως, dans la fréquente épreuve de l'affliction » ; emploi également subjectif (ces communautés ont éprouvé l'affliction) ; — II Cor., XIII, 3, *unte kustu sokeiþ þis in mis rodjandins Xristaus* « δοκιμὴν ζητεῖτε τοῦ ἐν ἐμοὶ λαλοῦντος Χριστοῦ » ; ici aussi la version gotique met en valeur l' « épreuve » plutôt que la « preuve ». Le sens est en effet : « Je serai sans pitié, puisque vous cherchez à *éprouver* (ce que vous ressentirez bientôt) que le Christ parle en moi ». De fait la Vulgate emploie ici *experimentum* comme dans tous les exemples de *kustus,* alors que *gakusts* répond à *probatio* « action d'éprouver objectivement qqu'un ». Ainsi *kustus* « épreuve (subie) » s'oppose à *gakusts* « preuve (fournie ou constatée) » pour différencier, selon des valeurs encore vivantes en gotique et dont le sentiment guide la traduction, les emplois d'un même mot grec.

Le second exemple est donné par les deux dérivés de « croître » :

d'une part *us-wahts* « αὔξησις », de l'autre *wahstus* « αὔξησις, ἡλικία ».

On trouve un seul exemple de *uswahts* Eph., IV, 16, *uswaht leikis taujiþ* « τὴν αὔξησιν τοῦ σώματος ποιεῖται, il réalise l'accroissement du corps ». C'est l' « accroissement » comme fait accompli et constaté, le produit d'un « acte ».

Mais *wahstus* dénote l' « accroissement » *éprouvé,* la croissance comme phénomène subjectif, la *dimension naturelle* du corps, c'est-à-dire la « taille », la « stature » (cf. lat. *statura* pour la même notion) : *wahseiþ du wahstau gudis* « αὔξει τὴν αὔξησιν τοῦ θεοῦ, (le corps) s'accroît de l'accroissement que Dieu donne » (Col., II, 19) ; *hvas ... mag anaaukan ana wahstu seinana aleina aina ?* « τίς ... δύναται προσθεῖναι ἐπὶ τὴν ἡλικίαν αὐτοῦ πῆχυν ἕνα ; qui peut ajouter à sa taille une coudée ? » (Mt, VI, 27) ; *in mitaþ wahstaus fullons Xristaus* « εἰς μέτρον ἡλικίας τοῦ πληρώματος τοῦ Χριστοῦ, à la mesure de la stature accomplie du Christ » (Eph., IV, 13) ; *Iesus þaih frodein jah wahstau jah anstai* « Ἰησοῦς προέκοπτεν σοφίᾳ καὶ ἡλικίᾳ καὶ χάριτι, Jésus croissait en sagesse, en stature et en grâce » (Lc, II, 52) ; *unte wahstau leitils was* « ὅτι τῇ ἡλικίᾳ μικρὸς ἦν, car il était de petite taille » (Lc, XIX, 3).

On voit donc confirmé par le gotique le principe de l'opposition indo-européenne entre les fonctions de *-ti-* et de *-tu-*, celle de la notion actualisée et objective pour *-ti-* ; éventuelle et subjective pour *-tu-*. Le traducteur gotique joue avec finesse de ces oppositions, dont on trouve d'ailleurs d'autres preuves. Un examen des principaux mots de chaque catégorie vérifie le principe de la répartition. Aux abstraits en *-tu-* est dévolue l'expression de toutes les notions subjectives : sentiments, manifestations internes : *þuhtus* « συνείδησις, conscience » ; *dauþus* « θάνατος » ; *wulþus* « δόξα » ; *lustus* « ἐπιθυμία » ; parfois aboutissant à des mots concrets : *liþus* « μέλος, membre », proprement « capacité de mouvement » (cf. *afleiþan* « faire mouvement ») ; *maíhstus* « κοπρία », proprement « urination » **meigh-s-tu*). Avec **-ōtu-* on a *gabaúrjoþus* « joie », *auhjodus* « θόρυβος, tapage, sédition », *wratodus* « ὁδοιπορία, voyage » (au point de vue du voyageur, comme activité pratiquée, II Cor., XI, 26), *flodus* « ποταμός », en fait « mouvement des eaux, flot montant » (L., VI, 49). Avec **-astu-* (type gr. ἀσπαστύς), got. *-assu-*, formant sur base nominale des noms qui sont, significativement, des noms de *qualité* : got. *ibnassus* « égalité », *ufarassus* « excès », *kalkinassus* « état de

prostituée ». Avec *-tūt-* (type lat. *servi-tūs,* irl. *oentu* « unité » < **oinotūt-),* également des noms de qualité : got. *mikilduþs* « μέγεθος », *gamainduþs* « κοινωνία », *managduþs* « περισσεία », etc. A travers l'ensemble des types de dérivation s'affirme la signification essentielle du type en **-tu-.*

A l'opposé, les noms en *-tí-* marquent, qu'ils soient simples ou composés, l'effectivité objective : *gabaurþs* « naissance » (skr. *bhr̥ti-*); *ga-munds* « mémoire » (skr. *mati-,* et secondairement lat. *mens, mentiō*); *slauhts* « égorgement », cf. *lamba slauhtais* « πρόβατα σφαγῆς, brebis de boucherie » (Rom. VIII 36); *lists* « μεθοδεία, ruse » ; *mahts* « force » (cf. v. sl. *mošti*); *us-drusteis* pl. « αἱ τραχεῖαι (scil. ὁδοί) » ; proprement « les précipices » (Le III 9); *ga-dēþs* « (υἱο)θεσία » (cf. v. sl. *blago-dĕti*); *anda-hafts* « réponse » ; *gaskafts* « création », etc.

Les mêmes formations se partagent parfois entre *-tu-* et *-tí-* à l'intérieur du germanique : v. isl. *māttr* « force » de **mahtuz,* mais got. *mahts* de **mahtiz* ; — v. isl. *grǫptr* « Begräbnis » de **graftuz,* mais autres dial. **graftiz* ; — got. *þuhtus* « conscience » de **þunhtuz* en face des formes du type *(ver)dacht* de **þanhtiz,* etc. Ces discordances attestent des créations indépendantes où, selon les dialectes, s'atteste l'une ou l'autre fonction de la forme nominale.

*
* *

Il serait intéressant de poursuivre l'étude comparée de *-ti-* et *-tu-* en celtique, où ils sont l'un et l'autre représentés. Outre le suffixe fréquent **-tūt-* (lat. *-tus,* got. *-duþs*) attesté par v. irl. *oítiu* « jeunesse » (**yown̥tūt*), *bethu* « vie », *oíntu* « unité », *neb-marbtu* « immortalité », etc., on a une série de noms verbaux ou infinitifs de formations variées. Entre autres, des masculins en **-tu-* tels que *comalnad* « accomplissement » ; *labrad* « langage » ; *marbad* « meurtre » ; *elscud* « ardeur », *su(i)digud* « placement », etc., et des féminins en **-tio* comme *airitiu* « acceptation », *tuistiu* « (pro)création », *toimtiu* « opinion », *foditiu* « tolérance », *tíchtu* « venue », etc.[1]. Il faudrait reprendre, sur la base d'énumérations complètes et en confrontant leurs emplois syntaxiques, l'étude de ces deux formations pour vérifier si leur relation est

1. Cf. Vendryes, *Gramm. du v. irl.,* p. 154-155 ; Thurneysen, *Gramm. of Old Irish,* 1946, p. 450 sq.

semblable à celle qui a été décelée en indo-iranien, en grec, en latin et en gotique. On ne peut que soumettre ce problème à l'attention des celtistes.

* * *

Le rapport de **-ti-* et de **-tu-* implique dès l'indo-européen un problème de haute importance et qui intéresse directement la fonction des deux suffixes. Selon une doctrine qui a été formulée par Wackernagel et généralisée par Meillet, puis reprise par plusieurs auteurs, la formation en **-ti-* était originairement limitée au second terme des composés, alors que **-tu-* formait des mots simples [1].

Ce principe a été si souvent invoqué et illustré d'exemples qu'il est inutile d'en présenter une fois de plus les preuves ; d'ailleurs l'énumération donnée plus haut des noms grecs en -σις et en -τύς montre déjà la prédominance de la composition avec -σις à l'encontre de -τύς. Mais le problème est maintenant de comprendre une discordance qu'on s'est jusqu'ici borné à constater. Comment s'explique cette répartition et, puisque la présente étude fait ressortir les profondes différences entre **-ti-* et **-tu-* quant à la valeur et à l'emploi, quelle relation unit le problème morphologique de la composition nominale à la position sémantique des deux formations ?

Il faudrait d'abord délimiter la portée de l'observation initiale. Il est certain que les mots en *-ti-* se présentent souvent en composition. Peut-on dire que la formation en *-ti-* ait été « limitée » aux composés ? Ce qui nous apparaît ici est moins une nécessité qu'une *capacité*. Si l'on recense sommairement dans chaque langue indo-européenne l'effectif de la formation, on doit reconnaître que les composés, pour nombreux qu'ils soient, laissent néanmoins subsister une proportion appréciable de noms simples. En védique, sur 104 mots en *-ti-*, on ne compte pas moins de 56 simples, dont 23 toujours et 33 par-

1. Le principe a été d'abord indiqué pour le germanique par K. v. Bahder, *Verbalabstrakta*, 1880, p. 77, n. 1, puis repris par J. Wackernagel, *SBAW.*, 1918, p. 380 sq. et développé par A. Meillet, *BSL.*, XXV, p. 123 sq. Cf. en outre Duchesne-Guillemin, *Composés de l'Avesta*, p. 91 sq. ; Renou, *Rev. ét. indo-europ.*, I, 1938, p. 157 sq., Schwyzer, *Griech. Gramm.*, I, p. 504 ; Holt, *Noms d'action en -σις*, 1941, p. 20 sq.

tiellement simples, soit une bonne moitié du total. Et, dans le nombre, des mots indéniablement anciens : *iṣṭi-, iti-, ūti-, kṛtti-, rāti-, sāti-, śasti-, pūrti-, pīti-, vīti-*, etc. Du vocabulaire iranien, on ne se résignera pas à congédier comme « savants » des termes d'antiquité évidente employés dans les Gāthās : *daršti-* « vue » (cf. skr. *dṛṣṭi-*), *əniti-*, av. *inti-* « tourment », *čisti* « doctrine », *rāti-* « don », *urvāti-* « accord », etc., av. *šiti-* (v. *kṣiti-* « établissement »), *uxti-* garanti par l'emprunt arm. *uxt* (gén. *uxti*) « accord, traité », ou encore v. p. *šiyāti-* « félicité » qui répond si bien à lat. *quiēs*. Il n'est pas non plus facile d'éliminer du grec le plus ancien les simples en *-ti-* tels que μῆτις, φάτις, κτῆσις, δμῆσις, ῥῆσις, βρῶσις, βόσις, δόσις, τίσις, λύσις, φύσις etc. qui forment à peu près la moitié du contingent homérique ; ni du gotique, malgré la prédominance des composés, des simples comme *alds* « αἰών, βίος », *ansts* « χάρις », *aihts* « possession », *haifts* « ἀγών », *knoþs* « γένος », *lists* « μεθοδεία », *mahts* « δύναμις », *sauhts* « ἀσθενεία », *þaurfts* « χρεία », *wists* « φύσις », non plus que du latin les simples *ars, mens, mors, fors, quies*, etc., ni du slave des infinitifs tels que *piti*, ni de l'arménien un mot comme *bay* « parole » (**bhəti-*, cf. gr. φάτις).

Rien ne prouve donc que les abstraits en *-ti-* aient été en indo-européen « limités » aux composés. Le nombre et la qualité des simples constituent au contraire une donnée positive à inclure dans le problème. On ne saurait objecter que ces noms simples peuvent souvent résulter de développements indépendants : il est certain, par exemple, que l'équivalence de gr. φύσις et de skr. *bhūti-*, de lat. *mens* et de skr. *mati-*, de got. *aihts* et d'av. *išti-* ne renvoie pas nécessairement à des prototypes communs. Mais tout ce qui importe ici est de reconnaître que, soit dans la période commune soit dans les développements historiques, *-ti-* a pu former des simples aussi bien que des composés, que la prédominance progressive — très réelle — des composés n'efface pas l'existence des simples et que l'appréciation du rôle de *-ti-* doit tenir compte de cette double capacité.

La situation respective de **-ti-* et de **-tu-* se trouve alors transformée, à l'avantage de *-ti-* et au détriment de *-tu-*. On part d'un état où les deux suffixes peuvent également former des simples, et si une « limitation » doit être reconnue, c'est *-tu-* qu'elle atteint, non *-ti-*. Car ce n'est pas **-ti-* qui est limité aux compo-

sés, mais, bien au contraire, c'est *-*tu*- qui est limité aux simples. Alors que *-*ti*- garde la capacité de former des simples et acquiert celle de former des composés, -*tu*- est exclu de la composition et demeure confiné aux simples. En d'autres termes, l'état initial présente une opposition dissymétrique : *-*tu*- pour les simples seulement, *-*ti*- pour les simples *et* pour les composés. Y succède une opposition symétrique : *-*tu*- pour les simples, *-*ti*- pour les composés.

D'où vient alors la différence de capacité entre les deux types? La réponse est donnée par la définition de leur fonction respective. Avec *-*tu*- s'exprimait la notion « subjective » seule. Mais *-*ti*- marquait la réalisation objective, donc réalisation de quelque chose et susceptible de toutes les déterminations possibles. Aussi, en face de *kustus, wahstus,* le gotique crée *ga-kusts, us-wahts,* où le préfixe précise la notion d'achèvement, de réalisation. Les noms en -*ti*- pouvaient régir d'autres noms et comportaient une plus grande mobilité. L'aptitude à former des composés résulte de cette diversité d'emploi qui les assimile à des formes verbales. Du fait qu'on avait en védique un syntagme de détermination *sómasya pītáye, vā́jasya sātáye,* avec rection objective, on a pu former *sómapītaye, vā́jasātaye,* et plus généralement doter le nom en -*ti*- des mêmes préverbes que le thème verbal correspondant. Il y avait en grec outre βαίνω, quantité de modalités du verbe : ἀνα- κατα- προ- μετα- σύμ-βαίνω. Parallèlement, outre βάσις, on a formé ἀνά- κατά- μετά- πρό- σύμβασις. Là est le principe de l'extension considérable que -*ti*- a reçue du côté de la composition, tandis que -*tu*- ne pouvait rendre que la notion verbale simple, sans détermination ni variation. Le jeu des relations fonctionnelles d'une part, la chronologie des formes, de l'autre, donnent une raison suffisante à cette différence de condition, dont nous trouvons d'ailleurs l'équivalent dans les noms d'agent, où *-*tor* forme des simples, tandis que *-*ter* peut former des composés.

CONCLUSION

Tout au long de cette étude, d'une langue à l'autre, nous avons vu se répéter en traits pareils cette opposition entre *-*ti*- et *-*tu*- qui ressort de notre analyse. A la définition sommaire qui les

englobe sous le terme de « noms d'action » est substituée une distinction de leur valeur et de leur emploi en deux catégories distinctes :

*-*tu*- dénote l'action comme subjective, émanant du sujet et l'accomplissant, en tant que prédestination ou disposition interne, déploiement d'une virtualité ou pratique d'une aptitude personnelle, dirigée toujours dans le même sens ;

*-*ti*- indique l'action objective, réalisée hors du sujet par un accomplissement fini en soi-même et sans continuité ; apte à caractériser toute notion « effective ». sur le plan noétique ou dans une acception concrète.

Or cette double structure de l' « action » se révèle symétrique à la double structure de l' « agent », de sorte que de l' « agent » à l' « action » se dessinent deux grandes homologies :

Le « nom d'activité » en *-*tu*- est corrélatif au nom d'agent en *-*ter*. C'est la même fonction sous deux aspects : *-*ter*- désigne l'agent comme voué à son activité, et *-*tu*- l'activité comme manifestation de l'agent ;

Le « nom d'opération » en *-*ti*- est corrélatif au nom d' « auteur » en *-*tor*, acte posé comme accomplissement intrinsèque et objectif, réalisation chaque fois autonome ; auteur défini à partir d'un acte qu'il a projeté hors de lui et qu'il transcende.

Sur deux lignes sémantiques parallèles se développent : d'un côté le monde de l' « être », gouverné par une nécessité interne, informé de virtualité, où l'action dessine une aptitude de l'agent et l'agent s'abolit dans ce qu'il a fonction d'accomplir ; de l'autre, le monde de la « réalité », des procès objectifs et des données de fait, où les choses existent comme accomplissements autonomes et l'auteur est lui-même objectivé comme possesseur de son acte.

Chacune de ces notions globales d' « agent » et d' « action » se scinde en deux concepts opposés qui à leur tour s'organisent en un système. A travers la diversité des emplois de « parole », on discerne la cohérence d'une structure fondée dans la langue. Et à partir de cette définition synchronique, on pourra mesurer les variations que l'histoire de chaque langue a instaurées, et aussi mieux discerner, dans d'autres types de formations, la nécessité qui les agence.

TROISIEME PARTIE

COMPARATIFS ET SUPERLATIFS

C'est l'enchaînement des formes qui a commandé l'ordonnance de cette troisième partie. L'objet en était de définir le sens et la fonction du suffixe *-*to*-. Or ce suffixe apparaît le plus nettement spécialisé dans la catégorie du « superlatif ». Mais il y a deux formes de superlatif, qu'il fallait étudier conjointement. En outre, le superlatif est, au point de vue formel, connexe à une catégorie toute différente, l'ordinal, qui demandait un examen distinct. Par ailleurs, le problème du superlatif ne se sépare pas de celui du comparatif qui s'offre en une double formation et devait lui aussi être considéré à part.

Ainsi se dessine, à rebours, la progression de ce chapitre. On part du comparatif, pour en spécifier le fonctionnement et le sens. De là on passe au superlatif, mais à travers l'ordinal, ce qui entraîne la discussion successive de problèmes différents. On accède ainsi à une définition du suffixe -*to*- dans tous ses emplois, définition obtenue par la convergence de traits communs à des formations devenues historiquement indépendantes.

CHAPITRE X

LE COMPARATIF

I

Le comparatif indo-européen est caractérisé par deux formes : l'une, primaire, en **-yes-* (élargie en **-ís-en-*), l'autre, secondaire, en **-tero-*. On les range communément sous la même dénomination, en admettant que leur fonction est identique, quoique certaines classes de mots adoptent de préférence l'une de ces deux formations. Par exemple, les pronoms personnels, les adjectifs sur base adverbiale, les mots pour « droit, gauche » sont généralement en **-tero-*. Les comparatistes s'accordent aussi à juger que ni l'une ni l'autre n'était proprement comparative à l'origine : **-yes-* serait un intensif; **-tero-* indiquerait des oppositions. Sans reprendre ici une description détaillée qui se trouve dans tous les manuels, on examinera successivement chacun des deux suffixes, pour ressaisir dans les formes qu'ils constituent leur sens et leur fonction respectifs. Cette démarche inductive expliquera que nous ne commencions pas, à l'exemple de tant d'auteurs récents, l'étude du comparatif par une définition de ce qu'est en soi la comparaison[1].

On a l'habitude de caractériser **-tero-* comme marquant d'abord des « Kontrastbegriffe » dans des couples de mots opposés : ἡμέτερος/ὑμέτερος ; — πρότερος/ὕστερος ; — *dexter/sinister*, etc. Mais déjà la notion d' « opposition » prête à équivoque dans cette

1. C'est ainsi que procèdent en dernier lieu H. Jensen, *Der steigernde Vergleich und sein sprachlicher Ausdruck* (IF. LII, 1934, p. 108-130) et A. Gallis, *Etudes sur la comparaison slave* (Norsk Videnskaps Akad., 1946, nº 3), Oslo, 1946. Ce dernier ouvrage s'ouvre par un chapitre documenté qui résume bien l'état du problème.

formulation. On peut s'étonner qu'une opposition se marque également dans les *deux* termes du couple. Où est alors le signe de cette opposition ? De plus pourquoi ce suffixe s'attache-t-il aux pronoms personnels, que leur sens différencie assez, et pourquoi spécialement au pluriel ? Tous ces points demandent à être éclaircis, et puisque la définition de **-tero-* dérive principalement des emplois non comparatifs du suffixe en grec, c'est en grec que nous étudierons le comportement des adjectifs en -τερος dans cette fonction de contraste.

Or l'examen des faits homériques enseigne que, lorsque la forme en -τερος sert à opposer un adjectif à un autre, seul l'*un* des deux est signalé par le suffixe. En voici une liste d'exemples :

πόλις ὑμὴ χερσὶν ὑφ' ἡμετέρῃσιν (N 815)
σή θ' ἱερὴ κεφαλὴ καὶ νωΐτερον λέχος (O 39)
ἐγὼ ... ἀφ' ὑμετέρων πολίων (P 222)
εὖτέ με ... ἤγαγεν ὑμέτερον δε ... (Ψ 85-6)
ἐν πόλει ὑμετέρῃ ... οἶκον δὲ φίλην ἐς πατρίδα γαῖαν (E 686)
ἡμεῖς ... εἵλομεν· κεῖνοι δὲ σφετέρῃσι ἀτασθαλίῃσιν ὄλοντο (Δ 406-9)
πλήθει ... σφετέρῳ ..., ἡμῖν δὲ ... (P 330)
μέγ' εὖχος ... ὑπέρτερον εὖχος (Λ 288-290)
ἐπὶ ἶσα μάχη τέτατο ... κῦδος ὑπέρτερον (M 436-7)
ὕστερον ... νῦν (θ 202)
λάβε γούνων σκαιῇ, δεξιτερῇ δέ ... (A 500)
χεῖρας ἔμαρπτε σκαιῇ, δεξιτερῇ δέ ... (Φ 490)
σκαιῇ ἔγχος ἔχων· ἑτέρηφι δὲ λάζετο πέτρον (Π 734)
ἐπ' ἀριστερὰ τοῖιν· ἀτὰρ τὸν δεξιὸν ἵππον (Ψ 336)
οἶδ' ἐπὶ δεξιά ..., οἶδ' ἐπ' ἀριστερὰ νωμῆσαι βῶν (H 238)
εἴτ' ἐπὶ δεξιά ..., εἴτ' ἐπ' ἀριστερά (M 239-240)
ἠὲ νέων ἀνδρῶν, ἤ' οἳ προγενέστεροί εἰσιν (β 29)
αἰδὼς δ' αὖ νέον ἄνδρα γεραίτερον ἐξερέεσθαι (γ 24)
πειρᾷ ἐμεῖο, γεραιέ, νεωτέρου (Ω 433)
ὁπλοτέρων ἄνδρων φρένες ... οἷς δ' ὁ γέρων μετέῃσιν (Γ 108)
γῆρας ... κουροτέροισι (Δ 315-6)
ὅς τ' ἔξοχος, ὅς τε μεσήεις, ὅς τε χερειότερος (M 270)
ὁ μὲν οὐρανὸν εὐρὺν ἱκάνει ὀξείῃ κορυφῇ· ...
τὸν δ' ἕτερον σκόπελον χθαμαλώτερον ὄψει (M 72/101)
αἱ μὲν ... καταιβαταὶ ἀνθρώποισιν· αἱ δ' αὖ ... εἰσὶ θεώτεραι (ν 110-111)
παῖδας πρωθήβας πολιοκροτάφους τε γέροντας
... θηλύτεραι δὲ γυναῖκες (Θ 518-520)

κραιπνότερος μὲν γάρ τε νόος, λεπτὴ δέ τε μῆτις (Ψ 590)
ἄλγος ἐμῷ θυμῷ ... λαοῖσιν δ' ἄλλοισι μινυνθαδιώτερον ἄλγος (Χ 53-[54)
στεινωπὸς γὰρ ὁδός, τάχα δ' εὐρυτέρη παρελάσσαι (Ψ 427)
δῶ ἀφνειὸν πέλεται καὶ τιμηέστερος αὐτός (α 393)
ἀγχιστῖνοι ἔπιπτον νεκροί ... παυρότεροι δὲ πολὺ φθίνυθον (Ρ 361-364)
σὺ καρτερὸς ἐσσι, ... ἀλλ' ὅ γε φέρτερός ἐστιν (Α 281)
οἴκοι βέλτερον εἶναι, ἐπεὶ βλαβερὸν τὸ θύρηφι (*h. Herm.*, 36 < Hés., [*Op.*, 365)
ἀλλά τοι ἵπποι βάρδιστοι θείειν ... τῶν δ' ἵπποι μὲν ἔασιν ἀφάρτεροι [(Ψ 310-311)
καί κεν ἐλαφρότερος πόλεμος ... γένοιτο ... σὺ γάρ σφισι πῆμα μέγιστον [(Χ 287-8);
τό γε φίλτερον ἦεν Ζηνί τε καὶ ... Ἑκηβόλῳ, οἵ με πάρος γε πρόφρονες [εἰρύατο (Χ 301-303);
μνῆσαι πατρὸς σοῖο, ... τηλίκου ὥς περ ἐγών ...,
ἐγὼ δ' ἐλεεινότερός περ ... (Ω 486-504).

Tel est l'emploi ancien de l'adjectif en **-tero-*: il s'oppose toujours à une forme *différente* au « positif » et non à une autre forme en *-tero-*. L'opposition n'est pas : δεξιτερός/ἀριστερός, mais toujours δεξιός/ἀριστερός ou σκαιός/δεξιτερός ; non ὑμέτερος/ἡμέτερος, mais ὑμός/ἡμέτερος. En face de θεώτερος, il n'y a d'ailleurs pas de forme en -τερος bâtie sur ἄνθρωπος, et en effet l'opposition s'établit entre καταιβαταὶ ἀνθρώποισι et θεωτέραι (ν 110-111). Du fait qu'on trouve chez Homère ὀρέστερος d'une part, ἀγρώτερος de l'autre, il ne résulte pas qu'on doive restituer un couple ὀρέστερος/ἀγρώτερος, que le sens déjà rendrait impossible, puisque l'un et l'autre s'équivalent à peu près au sens de « sauvage ». En réalité ὀρέστερος se détermine par rapport à la notion de « plaine (cultivée) » (l'adjectif pourrait être πεδινός), et ἀγρώτερος par rapport à la notion de « maison » et de « domesticité » (cf. lat. *agrestis* ou *rūsticus* et *domesticus*). Dans l'ordre des sexes, on voit que θηλύτερος, spécifiant pour les besoins de l'énoncé la classe féminine comme distincte, s'oppose à des catégories masculines (παῖδες, γέροντες), et θηλυτέραι θεαί au groupe des dieux Poseidon, Hermes et Apollon (θ 324) ; ailleurs la mention des γυναικῶν θηλυτεράων (λ 386) résume une énumération de femmes, à laquelle succède et s'oppose une évocation des hommes ; ou elle englobe tout le sexe féminin (λ 434), etc. Mais il n'y a pas chez Homère

d'adjectif en -τερος pour « mâle », et il n'en existait probablement pas. On n'en avait pas besoin ; le genre « normal » étant le genre masculin, seule la classe opposée devait être signalée. Il serait contraire et à l'usage constaté et au principe même des expressions oppositives que chacun des deux termes fût « marqué ». Nous ne jugeons donc ni ancienne ni significative l'expression μάτε ἐρσενιτέραν μάτε θηλυτέραν d'une inscription éléenne (Schwyzer, n° 424, 2), qui est souvent citée : c'est évidemment, à l'encontre de ce qu'on admet, une fabrication analogique et secondaire. D'ailleurs la forme pour « mâle » n'est même pas constante ; à côté de ἐρσεναίτερος on trouve aussi ἀρρέντερος. Le type régulier est celui qui apparaît dans un texte d'Epidaure du IVe s. : ἄρσεν[α ἢ θηλυ]τέραν (Schwyzer, n° 109, 84), ou encore dans l'expression κἀ(τ) τὀρρέντερον du jugement de Mantinée (Schwyzer, n° 661, 21, ve s.) qui ne comporte pas le terme opposé.

La preuve que tel est bien l'usage ancien du suffixe réside dans les expressions similaires d'autres langues. A gr. δεξιός/ἀριστερός répondent exactement av. *dašina-/vairyastāra-* et got. *taihswa/hleiduma* (où la forme en *-tero-* pour « gauche » a été remplacée par un superlatif, la relation des deux termes du couple restant la même). Mais en latin *dexter/sinister* est secondaire : le couple ancien était *dexter/laevus* où, en vertu d'une conception propre aux Italiques, « droit » était le membre marqué de l'opposition. *Alter* est corrélatif de *unus,* non d'un second *alter*.

En conséquence, le terme *matertera* « sœur de la mère, tante maternelle » ne doit pas être mis directement en rapport avec *mater,* en tant que « la presque mère », mais bien opposé à *amita* « sœur du père, tante paternelle » ; le terme de base est *amita,* désignant la « vraie » tante et dont se différencie *matertera* qui signifie « la (tante) du côté maternel ». Ainsi s'expliqueront aussi des noms génériques d'animaux. En iranien, le « mulet » a deux noms, l'un et l'autre en *-tara-,* selon les parlers : **aspa-tara* (skr. *aśvatara-*) attesté par phl. et pers. *astar* ; et **xara-tara-* connu par sogd. *γrtr,* khot. *khaḍare.* On explique souvent skr. *aśvatara* comme le « presque cheval », en donnant à *-tara-* une valeur de ressemblance ou d'approximation qu'il ne possède pas. Il faut rendre au suffixe sa valeur de différenciation ou d'opposition. Un animal hybride tel que le « mulet » est qualifié « d'espèce chevaline » (*aspatara-*) à la différence de

l'âne, ou « d'espèce asine » (*xaratara-*) à la différence du cheval. En sorte qu'il faut poser, non *aspa-/aspatara-* par relation de ressemblance, mais bien *xara-/aspatara-* et *aspa-/xaratara-* par relation d'opposition. Le nom du « pigeon », **kapauta-tara-* (phl. *kapōtar*, pers. *kabōtar*) est « le (pigeon) bleu » en tant qu'il diffère des autres espèces, de même que gr. περιστερά (< *πελιστερά, cf. πελιός, πελειάς) est « le (pigeon) sombre ».

Tous ces faits, qui sont du vocabulaire et de la « parole », montrent que *-tero-* comporte une valeur *différentielle*. Cette valeur se manifeste à l'occasion d'emplois où *un* terme est caractérisé : il est par là posé comme distinct d'un autre terme lexicalement différent de la même série notionnelle, avec lequel il n'a aucune relation syntaxique. Les deux termes entrent dans deux phrases distinctes, du type : « A est *x-teros*, B est *z* ».

En outre *-tero-* sert moins à définir une qualité qu'à signaler comme distinct un domaine où se range la notion caractérisée. En face de ἁμός, ὑμός qui qualifie l'appartenance aux personnes ἡμεῖς et ὑμεῖς, on voit que ἡμέτερος, ὑμέτερος ont une plus large compréhension portant sur la sphère de ἡμεῖς, ὑμεῖς comme pluralité moins définie. Des guerriers qui viennent de capturer un homme lui disent : « N'essaie pas de t'échapper, ἵκεο χεῖρας ἐς ἁμάς, tu es tombé dans nos mains » (K 448) ; mais dans un autre passage (Δ 291) : « si tous les guerriers avaient le même courage, la ville de Priam serait vite prise χερσὶν ὑφ' ἡμετέρῃσιν, par nos mains à tous tant que nous sommes ». Dans le premier cas, ἁμός se rapporte à un « nous » bien délimité ; dans le second, ἡμέτερος englobe une pluralité indéterminée, bien séparée néanmoins de ce qui n'entre pas dans ce « nous ». La différence entre les deux formes ressort encore des exemples suivants : Θ 178 τὰ δ' οὐ μένος ἁμὸν ἐρύξει « ces obstacles n'arrêteront pas notre élan (à nous qui partons à l'assaut) », où ἁμὸν (μένος) qualifie une appartenance de fait à un sujet précis ; mais M 165 οὐ γὰρ ἔγωγ' ἐφάμην ἥρωας Ἀχαιοὺς σχήσειν ἡμέτερόν γε μένος καὶ χεῖρας ἀάπτους « je n'imaginais pas que les Achéens tiendraient devant notre élan et nos mains redoutables », où le « nous » est de compréhension plus vague, se délimitant seulement vis-à-vis des « Achéens ».

Le suffixe sert donc à caractériser une position comme *distincte* d'une autre. Nous attribuerons à **-tero-* une fonction de suffixe « séparatif ».

Dans cette définition se trouve l'explication de certaines particularités sémantiques propres à l'adverbe lat. *inter,* av. *antar*. Entre *in* et *inter* la relation est d'habitude établie par « dans » (*in*) et « à l'intérieur de deux » (*in-ter*). Mais en donnant à *inter* ce sens, on implique ce qui doit être démontré analytiquement. Il s'agit justement de savoir comment s'est introduite ici la notion de « deux » qui n'est pas attachée à l'emploi du suffixe ; celui-ci, on l'a vu, souligne la position d'un terme comme *séparée*. Cette imprécision initiale est cause de l'obscurité qui enveloppe encore le sens de *inter* dans d'anciens composés : lat. *inter-dīcō,* av. *antar-mru-* « interdire » ; lat. *inter-eō,* skr. *antar i-* ; lat. *inter-ficiō,* skr. *antar-hita-* « disparu »[1].

Il faut considérer dans leur rapport les significations de *in* et *inter*. Alors que *in* indique seulement la position d'intériorité, *inter* marque aussi « dans », mais « séparativement ». La langue peut alors utiliser la notion de « séparation » comme prédicat de celle d' « intériorité », comme c'est le cas dans beaucoup d'adverbes. Le sens est alors « à l'intérieur, de manière à produire séparation », d'où « entre ». On voit que c'est cette « séparation-à l'intérieur » d'un entier qui, par voie de *conséquence,* détermine le concept de « deux » objets « entre » lesquels le procès se réalise, bien que *-ter* ne contienne pas la notion de dualité. Les emplois cités de *inter-* en composition entrent dans cette interprétation. Darmesteter, puis Meillet (*BSL.*, XXV, p. 104) ont signalé le parallélisme de lat. *inter-dicere* et av. *antarə mruyē,* qui repose certainement sur un emploi préhistorique de **en-ter*. Il faut observer en outre que l'avestique, outre le verbe *antarə mru-,* possède le substantif correspondant *antarə-uxti-* « interdiction » (*mru-* et *vak-* forment un système supplétif), employés en étroite liaison : *antarəča drvantəm āmrūta antarə-uxti* « et il interdit l'impie au moyen de cette interdiction » (Y., XIX, 15) ; *antarə̄ vīspə̄ng drəgvatō haxmə̄ng* [*antarə̄*] *mruyē* « j'interdis (ou : je répudie) toute compagnie avec les impies » (Y., XLIX, 3). Comme le verbe latin (*interdīcere aliquem ignī et aquā*), av. *antarə mru-* se construit avec l'accusatif de la personne : *inter-dīcere* est proprement « prononcer à l'intérieur (d'un groupe) de manière à séparer (quelqu'un) ». Le sens de

1. L'interprétation par « *dazwischen tun » (Hofmann, *IF.* XLVIII, p. 180) manque à expliquer pourquoi *inter* aboutit à l'idée d'anéantissement.

inter n'est pas, en principe, différent de celui qu'il a dans *intermittere* « jeter dans, en créant séparation », c'est-à-dire exactement « interjeter, interrompre ». Mais dans *interdīcere,* l'emploi religieux fixé en une formule rigoureuse a détourné le verbe de son sens étymologique. Parallèlement à *inter-dīcō* se dispose *inter-ficiō* où l'on reconnaît, issu probablement du même vocabulaire religieux, un euphémisme « créer séparation, retranchement », et symétriquement *inter-eō,* puis *inter-imō* (de *emō* « prendre »). Dans tous ces composés, *inter-* indique le mouvement de pénétrer « dans » un solide ou une totalité et d'y créer division en dissociant l'une des (deux) parties ainsi produites. Que certaines des acceptions de **en-ter* puissent ainsi équivaloir à l'idée de « supprimer », c'est là une particularité qui relève du vocabulaire et de la « parole ». Nous avons seulement voulu éclairer la valeur de « langue » et montrer comment l'analyse des fonctions du suffixe *-*ter* dévoile la structure de « *entre* », concept spatial et catégorie de pensée.

II

La différence entre -τερος et -ίων n'est pas seulement d'ordre morphologique, -ίων primaire et -τερος secondaire. Corrélatives à la forme, les fonctions aussi sont distinctes.

Il y a d'abord une différence qu'on peut inférer de la nature des mots qui admettent ou l'un ou l'autre suffixe. Alors que -τερος qualifie surtout des notions de caractère spatial (positions dans l'espace et dans le temps), -ίων s'attache de préférence à des mots indiquant des qualités ou des modalités. Le fait significatif est que les notions de « plus » et « moins », de « plus grand » et « plus petit » s'expriment à l'aide de *-*yes-*, non de *-*tero-* : gr. πλείων, μείζων, μείων, lat. *plus, maior, minor,* av. *frayah-,* etc. Les adjectifs en *-*tero-* se définissent donc par rapport à un repère *extérieur,* ceux en *-*yes-* manifestent une qualité *intrinsèque.*

On sait en outre que les formes en -ίων n'ont souvent pas de « positif » ou, quand elles en ont un, il ne s'y relie pas régulièrement. Il faut nous efforcer de bannir l'idée d'une gradation entre plusieurs expressions de la qualité, si nous voulons ressaisir

ce que celle-ci a de spécifique. L'adjectif en -ίων dénote une certaine modalité de la qualité qui doit être appréciée directement par la considération des emplois et en écartant tout recours à un « comparatif ».

Prise en elle-même, la forme en -ίων porte une valeur difficile à rendre par un terme unique, qu'on ne peut que cerner par approximations successives. Elle signale une qualité en tant qu'elle peut être reconnue de tous, sous son aspect le plus visible, et en même temps comme peu définie et impliquant tous les degrés possibles dans sa manifestation. Tout ce qu'elle énonce est une propriété d'appréciation variable, dépouillée de la limitation que lui imposerait l'expression « positive », et dont le caractère le plus marqué consiste seulement à n'être pas son contraire. Mais elle ne définit pas cette propriété comme prédicat absolu et précis. « Je ne suis plus un enfant, dit Télémaque, je suis d'âge à tout voir ; οἶδα ἕκαστα ἐσθλά τε καὶ τὰ χέρεια « je comprends tout, les bonnes choses et celles qui ne le sont pas » (υ, 310). Il faut une expression négative pour rendre à peu près τὰ χέρεια, qui sont, à un degré variable, le contraire des « bonnes » choses. Tandis que ἐσθλός indique une qualité « positive », τὰ χέρεια laisse à l'appréciation de chacun la détermination exacte de ce qui n'est pas ἐσθλός : est-ce ce qui est « mal », et est-ce un peu, ou très mal ? La forme inclut tout cela, mais sans délimiter les états de la notion. On décrit Ajax, tel qu'il apparaît à la tête de son armée, comme μείων (B 528). Est-il vraiment « petit » ? ou très petit ? Ne cherchons pas à préciser : μείων veut dire seulement qu' « il n'est pas grand ». Caractère à la fois très saillant et de détermination globale.

Cette valeur singulière n'a pas échappé au sentiment des linguistes et des philologues. Mais on n'en a retenu que des aspects partiels, et qui ne se concilient pas. Tantôt on considère **-yes-* comme un « intensif », tantôt comme servant à des expressions restrictives « assez..., passablement... ». La contradiction est surmontée si l'on prend ce suffixe comme l'indice d'une qualification forte et en même temps d'une définition imprécise. Les emplois tels que « assez (fort), plutôt (fort) » ne sont pas des affaiblissements du sens comparatif ; nous y voyons au contraire la valeur première qui, comme nous le suggérons plus bas, a rendu possible l'emploi comparatif.

En vertu de cette valeur, les formes en -ίων apparaissent souvent chez Homère comme prédicats neutres d'une situation posée comme éventuelle et qu'ils qualifient d'une manière qu'on rendrait au mieux par des tours négatifs : κάκιον πενθήμεναι ἄκριτον αἰεί « cet éternel chagrin n'est pas de la sagesse » (σ 174), comme traduit bien Bérard ; — τῷ δ' ἄλγιον, αἴ κ' ἐθέλῃσιν ... μάχεσθαι « cela n'ira pas sans douleur pour lui, s'il veut nous combattre » (Σ 278) ; — τό οἱ καὶ ῥίγιον ἔσται « cela n'ira pas sans tremblement pour lui » (A 325) ; — τὸ μὲν αἴσχιον εἴη, αἴ κε κτλ. « il ne serait pas précisément glorieux que ... » ; — τῷ κε κέρδιον εἴη « il ne perdrait rien ... » (σ 166) ; — λώϊόν ἐστι ... δῶρ' ἀποαιρεῖσθαι (A 229), etc. De même nature sont des qualifications telles que : ἐλαύνων ἥσσονας ἵππους « conduisant des chevaux sans grande valeur, médiocres » (Ψ 322). Tout cela est une conséquence du fait que -ίων fait ressortir fortement l'appartenance de la notion à une sphère qualitative, dont les modalités variables échappent à une qualification « normale » et positive. Ainsi κερδίων (κέρδιον) renvoie à la notion de κέρδος, mais la nature de la relation ne comporte pas la précision et le caractère absolu que lui conférerait un suffixe différent.

C'est pourquoi en sanskrit les adjectifs en *-īyan*, qui se comportent comme des participes, ont un sens à la fois affirmatif quant à la notion et indéfini quant à ses limites ; *-īyan-* tourne seulement en qualité éminente la signification de la racine verbale : *yajīyan-* « qui possède éminemment la qualité de sacrifiant », *vahīyan-* « qui transporte remarquablement ». En avestique, *aiwivanyah-* « éminemment apte à vaincre » (avec régime à l'accusatif). Tout ce que l'adjectif gagne en relief sémantique, il le perd en rigueur classificatoire. C'est aussi un trait marquant de la formation en *-ior* du latin : dans *senior(es)*, *prior(es)* on ne trouve rien qui caractérise positivement un certain état de la notion de « vieux » ou d' « ancien » ; seule est circonscrite fortement une région sémantique (*sen-*, *pri-*) par rapport à celle de signe opposé. Même dans une forme secondaire comme *certior*, cette valeur demeure. Comparons *certum facere* et *certiorem* (*certius*) *facere* dans deux passages de Plaute entre bien d'autres : *nimis velim* certum *qui id mihi faciat, Ballio leno ubi hic habitat* « je voudrais qu'on m'indiquât exactement où il habite » (*Pseud.*, 598) ; mais *eccum qui* ex incerto *faciet mihi quod quaero* certius

(*ibid.*, 965) « voici quelqu'un qui va me tirer d'embarras et me renseigner » (Ernout) : *certum facere* a quelque chose d'absolu et de défini ; *certius facere*, parce qu'il fait d'abord ressortir que l'incertitude a pris fin (*ex incerto*), inclut tous les degrés possibles de certitude.

Cette particularité sémantique doit avoir son principe dans la valeur du suffixe. Il s'agit maintenant de définir cette valeur, que reflètent des emplois dont nous n'avons encore souligné que l'aspect négatif. Du fait que l'adjectif en **-yes-* n'est pas « positif », il ne comporte pas la notion précise et catégorisée qui est celle d'un adjectif normal. Il transpose directement la signification en une forme nominale qui prédique la qualité sous l'aspect du « plus ou moins ». Alors que μέγας, *magnus* affirment l'idée de « grand » comme une qualité définie, qui se spécifie à l'intérieur d'une classe morphologique (dérivés gr. en -αλο-, lat. en *-no-*), on voit que μείζων, *maior* signifient « plus ou moins grand ». La qualité est affectée d'un indice de variabilité sous le rapport de la *dimension*. Telle nous paraît être la valeur du suffixe : il forme des adjectifs de sens *dimensionnel*. La qualité **meg-yes-* est définie selon l'axe de la dimension, par rapport à **meg-alo* (**mag-no-*) qui la pose dans l'absolu. On a donc deux formes parallèles, en latin par exemple : **mag-no-* « positivement grand » et **mag-yes-* « mesurablement grand », cette dernière forme n'impliquant proprement ni le « plus » ni le « moins », mais seulement une appréhension de la qualité sous l'aspect de la mesure. C'est ce que nous appelons un adjectif « dimensionnel ».

De là vient que, dans les conditions de « parole », cet adjectif porte une appréciation quantitative, dont l'expression lexicale peut varier. En grec ressort surtout l'idée de « assez..., plutôt... » qui laisse indécise l'estimation et marque d'abord ce que la qualité n'est pas. Mais on peut avoir aussi, à l'inverse, des formes d'« éminence » où la qualité est définie comme signalétique : οὐρανίωνες (θεοί), βραχίων peuvent devenir ainsi de véritables substantifs. En sanskrit le sens est plus affirmatif : *yajīyān* « qui sacrifie appréciablement, qui se signale par son aptitude à sacrifier ». Ce n'est pas un hasard si, dans l'ensemble des langues, ce suffixe s'attache aux racines dont le sens appelait déjà une évaluation dimensionnelle, et s'exclut au contraire des mots qui y échappent, tels les pronoms personnels.

Ces analyses ont montré combien sont profondes les différences entre des formations que l'histoire de la plupart des langues indo-européennes devait associer toujours plus étroitement dans des fonctions devenues voisines jusqu'à se confondre. Si les emplois ont fini par se superposer, les significations étaient distinctes. Soulignons ces différences de nature pour mieux apprécier les convergences finales.

1° Le suffixe **-yes-* (**-is-en-*), primaire, indique une modalité interne ; tandis que **-ter-*, secondaire, ajoute à une qualification donnée une caractéristique externe ;

2° **-yes-* a une valeur « dimensionnelle » ; **-ter*, une valeur « positionnelle » ;

3° **-yes-* définit quantitativement; **-ter-* localise spatialement;

4° **-yes-* est « évalutif » ; **-ter-* est « séparatif ».

III

Comment l'une et l'autre formation en sont-elles venues à exprimer le « comparatif » ? Nous avons ici moins à retracer une histoire qu'à retrouver les voies d'une création. Le problème est tout autre que celui de savoir, par exemple, comment, dans la phase récente du grec, le génitif a supplanté le datif. Avec le comparatif, c'est une catégorie nouvelle qui s'est instaurée, en utilisant les ressources combinées des deux procédés de formation. Il s'agit donc de rechercher à quoi répond cette nouvelle fonction et pourquoi elle emprunte deux expressions différentes, qui sont justement ces deux expressions-ci. Pour élucider complètement ces questions, il faudrait étudier de près tout le développement des constructions comparatives dans chacune des langues. Ce travail descriptif est à peine amorcé, et là même où nous disposons de données groupées et classifiées, l'interprétation, comme on le verra, doit être reprise. Nous nous bornerons donc à l'essentiel, l'analyse de la signification du comparatif, vérifiée notamment en grec homérique, par les emplois principaux. Ce sujet est un de ceux où l'apriorisme logique a fait le plus de tort à l'interprétation linguistique.

Il faut d'abord écarter l'idée qu'une forme de comparatif doive nécessairement apparaître en toute langue ou à un certain point

du développement de toute langue. L'expression de la comparaison n'a nul besoin d'une forme spécifique de « comparatif ». Comparer deux objets est une opération mentale dont se montrent capables tous les hommes, si rudimentaire que soit leur culture, et cette opération ne requiert pas de forme linguistique spéciale. Il suffit d'énoncer successivement deux objets en leur donnant des prédicats de sens contraire pour que la comparaison soit effectuée. Tel est le procédé analytique dont se sert, entre autres, un parler mélanésien (Sa'a, îles Salomon)[1] : *ile nihou e diena, ile niweu e 'aela*, litt. « un (*ile*) celui-ci (*nihou*) lui (*e*) bon (*diena*), un (*ile*) celui-là (*niweu*) lui (*e*) mauvais (*'aela*) », c'est-à-dire « celui-ci est meilleur que celui-là ». La comparaison est implicite dans l'énoncé antithétique. Toutes les langues peuvent recourir à ce moyen, même quand elles disposent d'une expression morphologique.

Un autre type, probablement le plus général, consiste à dire : « il est grand à partir de moi (ou : à moi ; que moi) » et apparaît dans les langues les plus diverses. En indo-européen, c'est l'expression constante du hittite : *ANA* ERIN^{MEŠ}-*KA* ERIN^{MEŠ}-*IA* *mekki* « à tes fantassins mes fantassins sont nombreux » (= les miens sont plus nombreux que les tiens) ; et de l'arménien : *es em hzawr* (ou *hzawragoyn*) *k'an zna* « je suis fort que lui » ; ou en indo-aryen, par exemple en dameli, parler darde du Chitral[2] : *ai tō ta bálō thum* « je suis plus grand que toi », litt. je (*ai*) toi-de (*tō-ta*) grand (*bálō*) suis (*thum*) » ; en persan populaire, surtout dans le persan kābulī, on dit normalement *az mā kalān ast* « de moi il est grand ». En sémitique, ar. *huwa afṣalu minni* « il est supérieur de moi (*minni*) » ; turc *ben-den büyük* « (il est) de-moi (*ben-den*) grand » ; géorg. *čem-ze didia* « sur moi (*čem-ze*) il est grand » ; ob-ougrien (zyriène) *meiś vɪlɪn* « de moi (*meiś*) il est haut » ; eskimo *nanu tuɣtumit aɒiβuq* « l'ours est plus grand que le renne, litt. l'ours (*nanu*) du renne (*tuɣtumit*) (est) grand (*aɒiβuq*) »[3] ; kalispel *čin-k^{u}túnt təḷanui* « moi (*čin*) grand (*k^{u}túnt*) de (*təḷ-*) toi (*anui*) »[4] ; malg. *sambatra noho*

1. W. G. Ivens, *Dict. and Grammar of the Language of Sa'a and Ulawa, Solomon Islands*, Washington, 1918, p. 150.
2. Cité par G. Morgenstierne, *Norsk Tidsskr. for Sprogvid.*, XII, 1942, p. 191.
3. Swadesh, in *Ling. struct. of native Amer.*, p. 46.
4. Vogt, *The Kalispel Langu.*, § 193, p. 67.

hianao izy « il est plus heureux que vous »[1] = « heureux (*sambatra*) que (*noho*) vous (*hianao*) lui (*izy*) » ; mélan. (Sa'a) : *e päine mwaani-e* « lui (*e*) grand (*päine*) à partir de (*mwaani*) lui (*e*)[2] » ; houailou (Nouv.-Caléd.) : *na kamo ka kau rai nya na cē* « il est un homme plus grand que moi ; lui (*na*) personne (*kamo*) qui (*ka*) grand (*kau*) depuis (*rai*) moi (*nya*) lui-même (*na cē*) » ; *na vikoeji rai nya* « il est plus que moi : lui (*na*) plus (*vikoeji*) depuis (*rai*) moi (*nya*)[3] ».

Il est relativement peu de langues qui aient adopté une forme spéciale comme marque morphologique du comparatif. Ainsi le finno-ougrien, avec ses formes en *-mp-* : finn. *vanha-* « vieux » : *vanhempa* ; *ku-mpi* « lequel des deux » ; l'arabe avec la forme du type *af'alu* dénommée *ism attafṣīla* « nom de supériorité » et qui est une sorte d' « élatif » ; formation curieuse qui met la qualité sur le plan d'une couleur ou d'une infirmité, en lui donnant une valeur signalétique : *ahsanu* « plus beau », *akbaru* « plus grand », formés comme *azraqu* « bleu », *ahdabu* « bossu », *a'raju* « paralytique » ; donc, à peu près « affecté de grandeur » (*akbaru*) comme « affecté d'une bosse » (*ahdabu*) ; — ou en indo-européen, le lette qui a créé un comparatif en *-āks*, probablement comparable à celui du gallois en *-ach* ; le basque qui a un suffixe *-ago* apte à de multiples emplois : *ederr* « beau » : *ederrago* « plus beau » ; *gizon* « homme » : *gizonago* « plus homme » ; *maiz* « souvent » : *maizago* « plus souvent » ; *gugana* « vers nous » : *guganago* « plus vers nous », etc., en sorte qu'il dit : *ni baino handiago da* « il est plus grand que moi » ; litt. « moi (*ni*) que (*baino*) grand-plus (*handi-ago*) il est (*da*) ».

Cette revue rapide, illustrant sommairement les moyens employés pour la comparaison, montre que ces moyens sont multiples, même au sein d'une même langue, et plus variés que ne semblerait l'exiger une notion réputée simple. Les faits indo-européens que nous considérons maintenant vont nous mettre aussi en présence d'une situation complexe, qui oblige à repenser le problème entier.

1. Malzac, *Gramm. malg.*, § 77, p. 28.
2. Ivens, *op. cit.*, p. 64.
3. Leenhardt, *Vocab. et gramm. de la langue Houailou*, 1935, pp. 137, 246.

IV

Les langues indo-européennes emploient, et dès le début, deux expressions : l'une par le « cas de comparaison » (généralement l'ablatif) ; l'autre par diverses particules : skr. *na*, lat. *quam*, gr. ἤ, got. *þau*, v. sl. *li*, etc. Pendant longtemps les comparatistes ont discuté de l'antériorité de l'une sur l'autre. On trouvera dans plusieurs études récentes [1] un résumé de ces débats. Le premier problème à traiter est celui des rapports entre les deux constructions du comparatif.

Où s'établit la distinction entre la construction avec cas de comparaison et celle avec particule ? D'après Small [2] et Gallis [3], le cas de comparaison ne peut être employé que quand les deux objets comparés sont dans la même relation de nominatif ou d'accusatif avec la même forme du même verbe. Par exemple, en vieil-anglais : nomin. *sunne is monan beorhtre* « le soleil est plus brillant que (n'est) la lune » ; accus. *sunnan he gesette monan hierran* « il plaça le soleil plus haut que (il ne plaça) la lune ». Partout ailleurs, et surtout quand le second terme n'est pas susceptible d'une forme casuelle, on se sert de la construction avec particule, qui est l'unique expression possible dans des comparaisons telles que : « il m'a donné plus qu'à toi » — « il est plus grand que je ne croyais » — « l'oiseau vole plus vite que le cheval ne court » — « il fait meilleur ici que dehors » — « mieux vaut s'entendre que se battre », etc. En outre cette construction, dont le domaine est plus large, pouvait s'employer même à la place du cas de comparaison. La différence serait donc liée à la disparité des moyens d'expression, la particule s'employant partout où le cas était impossible. Au point de vue génétique la construction avec particule devrait même être considérée comme plus ancienne du fait qu'elle aurait été la seule disponible tant que l'indo-européen n'avait pas constitué sa flexion nominale. Dans une syntaxe primitivement paratactique, une proposition d'abord indépendante aurait été rem-

1. Notamment dans les études de Small et de Gallis.
2. Small, *The Germanic Case of comparison*, p. 18-19.
3. Gallis, *Études sur la comparaison slave*, p. 34.

placée et résumée par une forme casuelle. Mais la souplesse et la commodité de la comparaison avec particule devaient l'amener à doubler, puis à supplanter la construction avec cas.

On doit reconnaître à ces auteurs le mérite d'avoir, par des descriptions attentives des faits germaniques et slaves, rendu au problème sa complexité. Même si l'on écarte comme prématurée toute tentative de tirer de l'histoire une reconstruction fallacieuse, on leur saura gré d'avoir contribué à préciser — et c'est l'essentiel — le domaine respectif des deux constructions et l'action de l'une sur l'autre. Rappelons aussi d'utiles remarques dues à E. Löfstedt sur l'ablatif de comparaison en latin [1]. Mais il n'en faut pas moins souligner l'insuffisance de ces conclusions. Dire que « le véritable domaine de la construction avec particule est constitué par des expressions où, pour des raisons formelles, le cas de comparaison ne peut servir » [2], c'est faire une constatation philologique, utile, mais qui ne tient pas lieu d'une explication. Nous ne pouvons admettre que la différence entre les deux procédés se ramène à une question de commodité formelle. Sans nier que le développement de la construction avec particule aux dépens de l'autre ait été facilité par son jeu plus aisé et sa plus grande souplesse, nous considérons, à l'encontre de ce qui est généralement affirmé, la coexistence des deux types comme une preuve de leur égale nécessité. Le fait que, dans la période ancienne, ils apparaissent en emploi concurrent doit faire penser qu'ils ne remplissaient pas la même fonction et, par suite, qu'ils ne peuvent sortir l'un de l'autre. Il faut donc vérifier si les différences syntaxiques constatées entre leurs emplois respectifs et qu'on cherche toujours à unifier au profit d'une seule construction, n'ont pas d'autre cause que la contrainte des moyens d'expression. En d'autres termes, le problème a été jusqu'ici posé sur le seul plan de la « parole ». Il faut pousser plus loin et voir si la *notion* à exprimer était bien la même. On considère implicitement la « comparaison » comme une catégorie simple, constante et immédiatement intelligible. Rien ne nous paraît moins assuré que cette « évidence ». En réalité, la distinction établie dans les langues indo-européennes anciennes

1. Löfstedt, *Syntactica*, I, p. 235 sq. (bibl.).
2. Gallis, *op. cit.*, p. 92.

entre les deux expressions du comparatif reflète une différence corrélative dans la manière de concevoir la comparaison.

Essayons de délimiter le domaine où la comparaison se réalise normalement au moyen d'un cas. Ce sont partout des expressions du type de skr. *svādóḥ svā́dīyaḥ* « plus doux que le doux » ; *ghṛtā́t svā́dīyaḥ* « plus doux que le beurre » ; *pā́pīyān áśvād gardabháḥ* « l'âne est inférieur au cheval » ; av. *vaŋhaoṯ vaŋ̇hō* (*vahyō*) « meilleur que le bon » ; *akāṯ aš̃yō* « pire que le mauvais » ; *yā āsaoṯ āsyayå* « elle, plus rapide que le rapide ».

Pour le latin ancien nous disposons des précieuses statistiques de Bennett, qui ont été mises en valeur par Löfstedt (*l. c.* p. 237 sq.). Plaute offre 77 exemples de l'ablatif de comparaison, qui se distribuent comme suit : 34 en phrases négatives [1], telles que : *nec me miserior femina est*; *nihil hoc homine audacius*; *non esse servos peior hoc quisquam potest,* etc. ; — 15 exemples d'interrogation rhétorique, qui se ramènent à la catégorie précédente : *qui me alter vivit miserior? qui me vir fortior? quid peius muliere aut audacius?* — 20 exemples de locutions proverbiales : *melle dulci dulcior*; *stultior stultissimo*; *lapide silice durior*; *levior pluma est gratia*; *hanc canem faciam oleo tranquilliorem* (Poen. 1236) [2] ; — 4 exemples d'emplois formulaires : *opinione melius*; *plus iusto,* etc. et trois exemples d'expressions numériques : *plus triginta annis natus sum.* Cette répartition prête à mainte remarque. On voit d'abord que l'ablatif ne s'emploie jamais pour la comparaison de type banal : « celui-ci est plus grand que celui-là », et c'est déjà un fait instructif. Plus intéressante encore est la nature des comparaisons exprimées par l'ablatif. Comme l'a justement observé Löfstedt, ce sont moins des comparaisons au sens ordinaire que des expressions de ressemblance : *nemo me miserior est* équivaut à « personne n'est *aussi* malheureux que moi », comme *luce clarior* à « clair *comme* le jour ». Il faut aller plus loin et préciser davantage les conditions où l'ablatif s'impose en vieux-latin. On doit attribuer une importance toute particulière au type *melle dulcior* où le terme de comparaison à l'ablatif représente un étalon absolu, une réfé-

1. En y joignant *Mil.* 21 *periuriorem hoc hominem si quis viderit* qui équivaut à une locution négative (Löfstedt, *op. cit.*, p. 238, n. 3).

2. Cf. aussi Löfstedt, *l. c.* pour ce dernier exemple qui est certainement à ranger ici.

rence qui s'impose par elle-même, d'où le caractère proverbial de ces tours. On reconnaît alors que le type négatif *nemo est me miserior* ou l'interrogation rhétorique *qui me miserior vivit ?* ne sont que des variantes sémantiques de *nihil est melle dulcius* : ils expriment que *ego* est pris en quelque sorte comme le parangon de l'infortune, tout comme *mel* symbolise la douceur même. Dans *me miserior,* le pronom personnel tient la place et remplit la fonction du substantif dans *melle dulcior* parce que l'ablatif a dans les deux cas le même rôle, qui est de marquer le terme-étalon auquel l'autre est rapporté. Ainsi (*nemo est*) *me miserior* emprunte sa force particulière à ce qu'il est une transposition de *melle dulcior,* et l'ablatif indique, non un point de référence quelconque, mais l'objet qui matérialise par nature la notion évaluée, de sorte que l'objet qu'on compare est apprécié d'après sa *ressemblance* à l'objet-type. La preuve en est donnée par un emploi équivalent de l'ablatif dans des locutions de même sens, où le comparatif est remplacé par *aeque, adaeque* avec l'adjectif, chez Plaute : *nullus hoc meticulosus adaeque* ; — *neque est neque fuit me senex quisquam amator adaeque miser* ; — *qui me in terra aeque fortunatus erit ?* etc. Il y a équivalence entre *nemo me miserior est* et *nemo me aeque miser est.* C'est aussi par la notion de « ressemblance » que s'expliquent les locutions formulaires comme *plus iusto, opinione melius* où l'ablatif rend le terme fixe par rapport auquel l'autre est mesuré, et à plus forte raison, pour peu qu'on y réfléchisse, dans l'expression numérique *plus triginta annis* où le total *triginta anni* constitue une quantité absolue sur laquelle se règle l'appréciation de l'âge. On arrive ainsi à unifier la totalité des emplois de l'ablatif de comparaison chez Plaute sous cette considération : l'ablatif marque le terme de référence « exemplaire » par rapport auquel un objet est évalué à un certain point de vue ; et quand à l'objet-type est substitué un mot de sens « neutre » tel qu'un pronom personnel ou démonstratif, c'est par transposition et pour conférer à ce mot une valeur « exemplaire ». On peut déjà constater que l'accord est établi entre l'emploi latin ainsi expliqué et les témoignages indo-iraniens : skr. *ghṛtāt svādīyaḥ* « plus doux que le beurre », av. *akāt asyo* « plus mauvais que le mauvais (= que ce qui est mauvais) » expriment justement ce que les exemples latins nous paraissent signifier.

Les témoignages du grec homérique[1] se disposent dans les mêmes cadres. Il y a d'abord des exemples nets du comparatif avec le génitif-ablatif dans de vieilles locutions proverbiales :

A 249 μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή « plus doux que le miel ».
Σ 109 (χόλος) πολὺ γλυκίων μέλιτος « id. ».
N 819 θάσσονας ἰρήκων ἵππους « plus rapide que le faucon ».
Σ 610 θώρηκα φαεινότερον πυρὸς αὐγῆς « plus brillant que la flamme ».
K 347 (ἵπποι) λευκότεροι χιόνος « plus blanc que la neige ».
σ 196 λευκοτέρην πριστοῦ ἐλέφαντος « plus blanc que l'ivoire ».
ψ 103 κραδίη στερεωτέρη λίθοιο « plus dur que la pierre ».
Γ 10 ὀμίχλην... κλέπτῃ νυκτὸς ἀμείνω, etc.

Nous avons ensuite des expressions négatives du modèle qui a été étudié en latin, où il n'est pas facile — ni sans doute utile — de distinguer entre les vérités générales : « rien n'est plus misérable que l'homme », et les énoncés circonstanciels : « personne n'est plus méchant que toi ». Le terme au génitif désigne toujours la norme d'évaluation, et cette norme est tantôt absolue par nature, tantôt posée comme absolue et incarnant la qualité même. On voit ainsi que nous sommes toujours dans le domaine des expressions proverbiales :

B 248 οὐ γὰρ ἐγὼ σέο φημὶ χερειότερον βροτὸν ἄλλον ἔμμεναι...
Γ 365 οὔ τις σεῖο θεῶν ὀλοώτερος ἄλλος.
Ψ. 439 οὔ τις σεῖο βροτῶν ὀλοώτερος ἄλλος.
P 446 οὐ μὲν γάρ τι πού ἐστι οἰζυρώτερον ἀνδρός.
Ω 94 τοῦ δ' οὔ τι μελάντερον ἔπλετο ἔσθος.
ι 27 οὔ τοι ἔγωγε ἧς γαίης δύναμαι γλυκερώτερον ἄλλο ἰδέσθαι.
λ 624 οὐ γάρ... τοῦδέ γέ μοι χαλεπώτερον εἶναι ἄεθλον.
θ 138 οὐ γὰρ ἔγωγέ τί φημι κακώτερον ἄλλο θαλάσσης.
τ 351 οὐ γάρ πώ τις ἀνὴρ... φιλίων (sc. σεῦ) ἐμὸν ἵκετο δῶμα.
υ 376 οὔ τις σεῖο κακοξεινώτερος ἄλλος.
υ 392 δόρπου δ' οὐκ ἄν πως ἀχαρίστερον ἄλλο γένοιτο.
Θ 483 οὐ σέο κύντερον ἄλλο.

1. Nous n'avons pas utilisé O. Schwab, *Hist. Synt. d. griech. Komparation*, 1893-95, qui met sur le même plan tous les faits du grec sans égard aux époques et aux auteurs. Dans une étude comme celle-ci, il faut procéder par synchronies successives. Nous nous en sommes tenu aux faits homériques, pour faire apparaître la nécessité d'une nouvelle étude du comparatif grec.

η 216 οὐ γάρ τι στυγερῇ ἐπὶ γάστερι[1] κύντερον ἄλλο.
λ 427 οὐκ αἰνότερον καὶ κύντερον ἄλλο γυναικός.
σ 130 οὐδὲν ἀκιδνότερον γαῖα τρέφει ἀνθρώποιο, etc.

Il y a enfin les comparatifs où le mot au génitif est un terme quelconque, très souvent un pronom ou un démonstratif. C'est la comparaison « ordinaire » : ἐγὼ δὲ σέθεν πολὺ χείρων (Υ 434) ; ἀρείων ἐμέθεν (h. Ap. 267) ; κακίον σέθεν (ξ 56) ; ἐμεῦ προγενέστερος (Ψ 789) ; ἡμίονοι βοῶν προφερεστέραι (K 352) ; κρείσσων ποταμῶν (Φ 190) ; πατρὸς ἀμείνων (Z 479), etc. Entre cette catégorie et les précédentes, le rapport est celui qui a été indiqué pour le latin. Ici aussi on voit comment par extension continue le type μέλιτος γλυκίων se prolonge dans πατρὸς ἀρείων et dans σεῖο ἀμείνων et que, s'il y a affaiblissement sémantique dans le passage de l'un à l'autre, la fonction relationnelle subsiste pareille.

Tout ce qu'on vient d'observer se répète encore en germanique. La construction avec cas est la même en germanique que dans les autres langues, sauf que le cas de comparaison est le datif. La substitution d'un cas « sociatif » à un cas « séparatif » pose un problème dont l'importance varie selon la perspective de l'étude : considérable, si l'on envisage l'histoire entière de la flexion et l'ensemble des formes casuelles dans leurs diverses fonctions ; mais assez réduite si l'on se borne à l'expression du comparatif. La question n'est d'ailleurs pas limitée au germanique ni simple en germanique même, où le génitif et l'instrumental sont aussi en cause ; le sanskrit, outre l'ablatif, fait usage de l'instrumental ; peut-être aussi l'ablatif latin répond-il partiellement à l'ancien instrumental. Ici nous nous bornons à l'examen de la construction avec cas, et cette construction est exactement la même avec le datif germanique qu'avec l'ablatif indo-iranien, latin ou grec.

Quand on parcourt les exemples de la comparaison avec cas en germanique [2], on est frappé d'observer que, surtout dans les

1. Cf. la remarque ci-dessus sur lat. *aeque, adaeque*, en équivalence avec le comparatif.
2. Nous les empruntons à la bonne description de G. W. Small, *The Germanic case of comparison* (Language Monographs IV), 1929, qui énumère les exemples, notamment ceux du vieil-anglais, mais sans prêter attention à la répartition sémantique des expressions, et seulement pour étudier les rapports des deux constructions du comparatif. Cf. p. 128.

textes poétiques, le comparatif avec cas sert principalement à illustrer des comparaisons proverbiales. On ne peut guère faire usage ici du gotique, où les emplois sont calqués sur ceux du grec, sinon pour faire ressortir la persistance de l'expression : *niu saiwala mais ist fodeinai jah leik wastjom ?* « οὐχὶ ἡ ψυχὴ πλεῖόν ἐστιν τῆς τροφῆς καὶ τὸ σῶμα τοῦ ἐνδύματος ; » (Mt VI 25); *maiza Johanne þamma daupjandin* « μείζων Ἰωάννου τοῦ βαπτιστοῦ » (Mt XI 11); *swinþoza mis* « ὁ ἰσχυρότερός μου » (Lc III 16). On peut voir la preuve d'un usage bien vivant dans le choix que le traducteur fait du datif pour rendre même gr. ὑπέρ en fonction de comparatif : *þai sunjos þis aiwis frodozans sunum liuhadis... sind* « οἱ υἱοὶ τοῦ αἰῶνος τούτου φρονιμώτεροι ὑπὲρ τοὺς υἱοὺς τοῦ φωτὸς εἰσιν, plus prudents que les fils de lumière » (Lc XVI 8).

Les exemples originaux apparaissent dans les autres dialectes et vérifient en grand nombre ce qui nous paraît être le principe de leur emploi. En vieil-islandais, où malheureusement des dépouillements complets manquent encore, on citera quelques exemples typiques : *sal sék standa sólu fegra, gulli bettra* « je vois le hall se dresser, plus clair que le soleil, meilleur que l'or » (Vol. 64); *at oepa haera úlfi* « hurler plus fort qu'un loup » (Harbarðsljóð 47); *dőkkálfar eru svartari biki* « les elfes sombres sont plus noirs que la poix » (Gylfaginning 24, 17); *hón var hverri konu fríðari* « elle était plus belle que toute autre femme » (Heimskringla 608, 1); *néma þú sér hverium manni fremri* « si tu n'es pas supérieur à tout homme » (Sigurðarkviðu 30). En vieil-anglais, dans les premiers poèmes : *stane heardran* « plus durs que la pierre » ; *sunnan beorhtra* « plus brillant que le soleil » ; *flintum heardran* « plus durs que le silex » ; — plusieurs exemples en succession dans la *Panthère* (46-48) : *aefter þaere stefne stenc ut cymeð | of stam wongstede, wynsumra steam | swettra ond swiþra swaecca gehwylcum, | wyrta blostmum ond wudubledum | eallum aeþeliera eorþan fraetwum* « après ce chant s'exhala du repaire un parfum, une vapeur plus délicieuse, plus douce et plus forte que toute odeur, que les fleurs et les plantes des bois, plus noble que toutes les choses précieuses de la terre ». Et aussi, comme on peut s'y attendre, dans les « énigmes » : *hyrre ic eom heofone* « je suis plus haut que le ciel » ; *ic eorþan eom aeghwaer braedre* « je suis plus large en tous sens que la terre » ; *hrusan bið heardra, haeleþum frodra, geofum bið gearora, gim-*

mun deorra « il est plus dur que la terre, plus sage que les hommes, plus agréable que des dons, plus précieux que des gemmes », etc. Dans les textes de prose, que la comparaison soit ou non de type proverbial, le datif est très fréquemment accompagné de « tous » : *wundorlicre eallum oðrum wundrum* « plus merveilleux que tous les autres miracles » ; *Sancte Johannes, se waes mara on selra eallum oþrum mannum* « saint Jean, qui était plus grand et meilleur que tous les autres hommes » (Blickling Homil. 163, 20) ; *betran oðrum godum monnum* « meilleur que les autres hommes bons » (Greg. 114, 23) etc. Enfin, le datif est aussi celui d'un pronom personnel ou d'un objet occasionnel.

On peut borner ici ces indications descriptives [1] et formuler à présent dans sa généralité indo-européenne le principe que les faits latins permettaient déjà d'induire : *la construction avec cas est essentiellement prédicative ; elle sert à évaluer la qualité variable d'un oblet par référence à un autre objet pris comme norme immuable,* d'abord norme naturelle, puis norme par position. Cette définition délimite le domaine propre au comparatif casuel : celui-ci est particulièrement adéquat à des comparaisons de caractère proverbial où l'évaluation est rapportée à un terme de signification absolue : *melle dulcior, luce clarior,* etc. Dans sa pleine acception, ce comparatif est, au vrai, un « adéquatif ». C'est pourquoi il se limite à des énoncés prédicatifs : « sa parole est plus douce que le miel ; ton cœur est plus dur que la pierre ; il n'y a rien de plus misérable que l'homme... ». Les objets pris pour « normes » sont les exemplaires accomplis de la qualité, et la comparaison consiste dans l'évaluation d'une grandeur quelconque par rapport à une grandeur connue. Ceci, pour le dire en passant, dénonce l'erreur du schème (pseudo-) logique auquel on ramène si souvent ces comparaisons : « plus doux que le miel » signifierait « plus doux que le miel (est doux) ». Tout au contraire, nous avons affaire à une évaluation « synthétique » au moyen d'une norme qui s'identifie avec la qualité qu'elle symbolise. Cette qualité, variable dans l'objet comparé, est absolue dans la norme de comparaison. Nous voyons alors comment se

1. Les exemples slaves, dont nous ne tenons pas compte ici parce qu'ils sont calqués sur des modèles grecs, ont été bien décrits dans l'ouvrage précité de A. Gallis. Le hittite (cf. p. 126) a une forme isolée *kattera-* « inférieur ».

réalise l'extension de ce comparatif au delà des limites de la comparaison que nous avons appelée « exemplaire ». Le processus consiste dans la substitution, à la norme naturelle, d'une norme décrétée valable dans telle circonstance. En énonçant : « nemo *me miserior* est », je décide que la qualité *miser* est intégrée dans le concept *ego* par une identification aussi nécessaire que celle qui intègre la qualité *dulcis* dans le concept *mel*. C'est pourquoi la construction devient applicable dans des tours comme κρείσσων εἰς ἐμέθεν « tu es plus puissant que moi », où ἐμέθεν désigne la norme de qualité implicite qui sert à mesurer la qualité explicitement attribuée à un autre objet. L'expression demeure pareille parce que la structure de la relation se révèle la même dans des emplois qui sont divers en apparence, et que leur fonction unifie.

V

Qu'en est-il alors de la construction avec particule ? Peut-on admettre que cette construction ait été, comme on le dit souvent, employée seulement là où l'autre était syntaxiquement impossible ? En fait, si large est le domaine de cette construction, si pareilles et particulières, dans les diverses langues, en sont les modalités qu'on ne saurait en attribuer la naissance ni le parallélisme à la contrainte d'un agencement syntaxique. Ici, aussi les conditions formelles dépendent de conditions plus cachées, et ce grand processus a une raison positive. Quand les comparatistes tentaient autrefois de faire remonter le comparatif à particule au comparatif casuel, ils se vouaient à une tâche vaine. Mais aujourd'hui on essaie seulement de retourner le problème et, constatant l'ancienneté du comparatif syntaxique, on suggère qu'il aurait pu produire l'autre par une sorte d' « abréviation ». Cela n'est pas plus probable. Nous devons admettre comme des données contemporaines les deux expressions et apprécier la seconde, comme nous avons fait la première, selon la fonction qui s'empreint dans ses emplois. Nous n'en referons pas une description et devrons, entre les multiples particules que chaque langue affecte pour sa part à ce comparatif, choisir les plus notables, particulièrement gr. ἤ et lat. *quam*, et en examiner les constructions.

Pour faire ressortir la différence entre les deux constructions en grec, prenons des exemples où le même adjectif est employé de part et d'autre. Nous avons déjà cité, pour le comparatif casuel, μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή « sa parole coulait, plus douce que le miel » (A 249). Confrontons-y : τοῖσι δ' ἄφαρ πόλεμος γλυκίων γένετ' ἠὲ νέεσθαι « aussitôt la bataille leur devient plus douce que le retour dans leur patrie » (B 453). Les deux comparatifs s'équivalent-ils, et γλυκίων ἠὲ (νέεσθαι) n'est-il produit que par l'impossibilité d'employer un génitif? Il y a bien autre chose. Dans le premier exemple, comme on l'a vu, le comparatif indique une « adéquation » du terme A (αὐδή) au terme-norme B (μέλι). Mais dans γλυκίων ἠὲ νέεσθαι, la comparaison implique dans le terme A (πόλεμος) une qualité dont le terme B (νέεσθαι) est exclu, puisque, en fait, le terme A est *préféré* au terme B. Dès lors est posé entre les deux constructions le principe d'une différence dont nous avons à définir les caractères.

Dans πόλεμος γλυκίων ἠὲ νέεσθαι, la qualité n'est plus une propriété intrinsèque du terme B ; elle est conférée en quelque sorte du dehors à deux objets qui ne la comportent pas naturellement et dont l'un (A) se trouve la posséder à un degré qui exclut l'autre (B) de la possession. Le domaine propre de ce type de comparaison est celui du *choix* entre deux objets en présence, ce qui est accordé à l'un se trouvant refusé à l'autre. C'est donc une *alternative*, signalée par une véritable *disjonction*. Il n'y a donc plus adéquation du terme A au terme B, mais disjonction entre eux, comme entre les plateaux d'une balance, et la marque de cette disjonction est ἤ qui a bien ici sa fonction propre de disjoindre les membres d'une alternative : κρεῖττον τεθνάναι ἢ φυγεῖν « mieux vaut mourir que (= ou bien) fuir »[1].

On peut alors déterminer l'emploi premier de la construction avec particule. *Elle a servi à articuler les deux termes d'une*

1. M. Leumann, *Donum natal. Schrijnen*, 1929, p. 646 veut expliquer ἤ à partir d'une question : βούλει τοῦτο ἢ ἐκεῖνο ; « veux-tu ceci *ou* cela ? », formule qui, par une sorte de « persévération » et « durch gedankenlose Wiederholung », aurait été reprise dans la réponse : βούλομαι τοῦτο ἢ ἐκεῖνο. Mais question et réponse sont formulées dans la même langue et en même temps. Si ἤ a sa pleine valeur dans la question, on ne saurait le réduire à une répétition machinale dans la réponse. En outre, ce raisonnement suppose que ἤ aurait été introduit à la place du génitif, ce que nous contestons. Les deux constructions ont des domaines distincts à l'origine et les deux procédés n'étaient pas interchangeables.

alternative sous la dépendance d'une expression verbale indiquant la priorité d'un terme sur l'autre. Le type d'une pareille construction est : βούλομαι σόον ἔμμεναι ἢ ἀπολέσθαι « je désire (plutôt) être sauf ou bien (= que) périr » (A 117) ; δοῦναι βουλοίμην ἢ... πεσέειν (Ψ 594) ; Ζεὺς Τρωσὶν δὴ βόλεται δοῦναι κράτος ἠέ περ ἡμῖν « Zeus veut accorder l'avantage aux Troyens ou bien (= plutôt que) à nous » (Λ 319). L'alternative peut marquer, de diverses manières, ou la priorité temporelle d'un terme sur l'autre : ὑμῖν πὰρ προτέροισι... πυρὸν ἔθηκε... ἢ ἐμοί, litt. « elle vous servait l'orge avant qu'à moi » (Θ 186 sq.); φθήσονται τούτοισι πόδες καὶ γοῦνα καμόντα ἢ ὑμῖν « leurs pieds et leurs genoux se fatigueront plus tôt que les vôtres » (Ψ 445). Ou une quantité supérieure d'un côté que de l'autre : πλέονες σόοι ἠὲ πέφανται « il y en a plus de saufs que de tués » (E 531) ; ou un avantage marqué pour l'un des deux termes : γύπεσσιν πολὺ φίλτεροι ἢ ἀλόχοισιν « bien plus chers aux vautours qu'à leurs femmes » (Λ 162), cf. οἰωνοὶ δὲ περὶ πλέες ἠὲ γυναῖκες « il y aura autour d'eux plus d'oiseaux que de femmes » (Λ 395) ; ou une qualité plus marquée dans une circonstance que dans une autre : μαλακώτερος ἀμφαφάασθαι Ἕκτωρ ἢ ὅτε νῆας ἐνέπρησεν « Hector est plus doux à palper que quand il brûlait nos vaisseaux » (X 373) ; νεώτεροι ἢ πάρος (κ 396), etc.

Même quand il semblerait que ἠ pût être remplacé par un génitif, un examen plus attentif révèle la raison du choix. Par exemple on a σὺ... κρείσσων καὶ ἀρείων ἐσσί... ἐμέθεν (*h. Apoll.* 265), avec un génitif-ablatif justifié pour les raisons énoncées plus haut. Mais on trouve aussi : καὶ ἀρείοσιν ἠέ περ ὑμῖν ἀνδράσιν ὡμίλησα « j'ai été en rapport avec des hommes encore plus braves que vous » (A 260). Ici la comparaison est d'une autre nature ; on oppose des hommes d'autrefois à ceux d'aujourd'hui, et cette opposition sert à fonder un raisonnement : si ceux-là ont suivi mes avis, vous devez aussi m'écouter ; leur poids l'emporte sur le vôtre, ne méprisez donc pas ma sagesse, ἀλλὰ πίθεσθ'· ἄμφω δὲ νεωτέρω ἐστὸν ἐμεῖο « laissez-vous donc convaincre, vous êtes tous deux plus jeunes que moi », ici de nouveau c'est un « adéquatif » régulier. Considérons encore K 556 : ῥεῖα θεός γ' ἐθέλων καὶ ἀμείνονας ἠέ περ οἵδε ἵππους δωρήσαιτο « un dieu assurément, pour peu qu'il le voulût, n'aurait aucune peine à offrir des coursiers supérieurs encore à ceux-ci ». Pourrait-on substituer ἀμείνονας τούτων à

l'expression que le poète a choisie, *ἀμείνονας ἠέ περ οἵδε* ? Le contexte montre que non. Nestor admire les chevaux qu'Ulysse ramène : « Je n'en ai jamais vu de pareils : c'est un dieu qui a dû vous les offrir ! » Ulysse répond : « Les chevaux d'un dieu seraient bien supérieurs à ceux-ci. » Il y a bien contraste entre deux catégories, l'une divine et imaginée, l'autre terrestre et réelle, et la première reçoit l'avantage sur l'autre. Quelle que soit la modalité particulière de la comparaison avec particule, elle énonce toujours un comparatif de notions contrastées, qui se trouvent posées en alternative.

Les mêmes observations valent pour les autres langues, sauf que chacune emploie une ou plusieurs particules distinctes. Cette particule peut être une disjonction comme *li* en v. slave ; ou simplement une négation, comme en sanskrit *na* ; la disjonction est alors encore plus forte et la préférence donnée à l'un des deux termes équivaut à l'annulation de l'autre : *mṛtyur mama śreyān na punaḥ śīlaviplavaḥ* « la mort me semble meilleure non (= que) la perte de la vertu ». On peut aussi avoir le même schème comparatif avec lat. *quam*. Ce *quam* apparaît dans plusieurs conditions spécifiques où l'ablatif est exclu : 1° après un adverbe : *magis quam*... 2° avec un génitif de prix : *maioris, minoris quam*... 3° quand le second terme est déterminé par un génitif ou un adjectif ou par une proposition relative : *luna maior quam dimidia pars terrae est* ; *nihil est miserius quam animus hominis conscius*. Il n'est pas fortuit que le même *quam* soit employé avec le comparatif et avec des adverbes de temps, *ante, post quam*. C'est le même procédé de disjonction. En effet dès que la comparaison est formulée par un adverbe (*magis, plus*) ou par une expression de prix (*maioris, minoris*), une modification extérieure est apportée à la situation de l'un des deux termes, au désavantage de l'autre : *plus mihi dedit quam tibi*. Nous sommes donc hors des conditions où fonctionne l'ablatif de comparaison. Car cet ablatif, on l'a vu, suppose que le premier terme est rapporté au second pris pour norme. Or une norme est fixe et constante, elle exclut toute restriction ou détermination occasionnelle. Aussi a-t-on *quam*, et non l'ablatif, quand le second terme est accompagné d'une détermination. Toutes ces conditions se tiennent, dans une comparaison qui produit contraste. Ea le contraste a pour signal *quam*, qui est

lui-même de sens adversatif, ainsi qu'il ressort de l'emploi ancien *tam... quam* où les deux termes s'opposent : *quam malus Homerus, tam bonus Chœrilus poeta est.* Ce sens est souligné par Festus 494 citant Titinius : *quamquam estis nihili, tam ecastor simul vobis consului,* et apparaît d'ailleurs dans la relation entre *tam* et *tamen*, entre *quam* et *quamquam*.

Disjonctif aussi et dans la même mesure que gr. ἤ qu'il traduit dans les comparaisons est got. *þau,* dont la fonction se montre dans un passage comme celui-ci : *hvaþar ist raihtis azetizo qiþan : afletanda þus frawaurhteis, þau qiþan : urreis jah gagg?* « lequel est en vérité plus facile, de dire 'tes péchés te seront remis' ou (*þau* = ἤ) de dire 'lève-toi et marche' ? » (Mt IX 5). Avec *þau* le second terme est présenté en alternative et c'est bien aussi une alternative qu'il introduit dans la comparaison : *azitizo ist ulbandau þairh þairko neþlos galeiþan, þau* (ἤ) *gabigamma in þiudangardja gudis galeiþan* « il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille que pour un riche d'entrer dans le royaume de Dieu » (Mc X 25). Dans le reste du germanique ce rôle est dévolu à *þan, þanna* qui a aussi un sens adversatif et dont les emplois sont identiques [1]. Dès le début du germanique, la construction avec particule se présente dans toutes les variétés de comparaisons que les langues modernes utilisent, sauf que celles-ci l'étendent aux formes de comparaison que le germanique ancien exprimait encore au moyen d'un cas.

VI

La confrontation des deux constructions à travers plusieurs langues révèle qu'il y a eu en indo-européen *deux procédés de comparaison,* définis par des structures grammaticales distinctes et qui ont voisiné dès l'origine. Dès qu'on a délimité leurs fonctions respectives et reconnu leur égale nécessité, on se trouve délivré du faux problème qui n'a cessé de préoccuper les comparatistes, celui de la priorité historique d'une construction sur l'autre.

Cette obsession est née de ce qu'on a toujours considéré la

1. Il suffit ici de renvoyer à la description donnée par G. W. Small, *The comparison of inequality*, 1924.

comparaison comme une catégorie simple et immuable. Toutes les études sur le comparatif commencent par cette question : « En quoi consiste une comparaison ? Que fais-je quand j'énonce : mon frère est plus grand que moi ? » Et invariablement l'auteur répond par une définition logique et facile, que sa facilité n'empêcherait pas d'être vraie ni sa logique d'être constante, si elle n'avait le défaut de préparer la conclusion avant l'examen des faits et de transposer en catégorie universelle un mécanisme lié aux structures des langues modernes, occidentales et normalisantes. Nous ne connaissons aujourd'hui qu'un seul type de comparatif ; cela ne nous dispose pas à comprendre d'emblée pourquoi bien des langues en emploient deux simultanément. De plus, un exemple comme « il est plus grand que moi » est, dans sa simplicité, le plus fallacieux de tous, puisqu'il peut comporter en indo-européen deux expressions différentes. On a confondu « simple » et « élémentaire ».

En fait, les deux constructions indo-européennes du comparatif ne sont ni des variantes d'un même procédé adapté à des situations différentes ni les formes successives d'une même expression. Elles dénotent bien deux catégories de la comparaison. Si on veut les traduire en images typiques, l'une est la comparaison entre une longueur donnée et un mètre-étalon ; l'autre la comparaison qui s'établit par le niveau inégal des plateaux d'une balance. A les définir par leurs traits les plus marquants elles se caractérisent en oppositions fonctionnelles et sémantiques :

la construction avec cas donne un comparatif de nature organique et de fonction adéquative, impliquant dans le terme comparant une qualité intrinsèque et prêtant à des emplois « exemplaires » ;

la construction avec particule donne un comparatif de nature mécanique et de fonction disjonctive, servant à contraster deux termes mis en alternative par une inégalité extrinsèque.

Il ressort de là que la seconde construction bénéficie à la fois d'un domaine beaucoup plus étendu et de conditions d'emploi plus variées. Elle a pu ainsi envahir progressivement l'aire de la première et s'en approprier les fonctions. Il semble qu'on soit, après cette définition, en mesure de mieux voir comment la contamination s'est produite et sur quel point de son emploi la première construction a fléchi au profit de la seconde. Le conflit a

dû commencer à la limite des deux, dans les expressions où l'une et l'autre étaient possibles, mais non avec le même sens, c'est-à-dire quand le terme comparant était un *pronom,* démonstratif ou personnel, par exemple dans le type : « il est plus grand que moi », dont l'ambiguïté se montre ici à plein. Ce type se prêtait à deux expressions. Dans l'une, avec l'ablatif (éventuellement avec le datif), la comparaison s'effectuait par voie d'adéquation du terme comparé à un terme comparant pris pour norme. Concrètement, « il est plus grand que moi » signifie alors « il est plus grand que moi, *qui suis la grandeur même* ». Dans l'autre, avec une particule, la comparaison opère une disjonction en conférant au terme comparé une qualité dont, corrélativement, le terme comparant se trouve destitué. Et ici, « il est plus grand que moi » signifie « il est grand, *je ne le suis pas* ». Ainsi, ou bien adéquation référentielle, ou bien disjonction corrélative. Ce sont bien deux catégories distinctes. Mais c'est le sort des expressions partagées entre deux catégories concurrentes que de créer un état de déséquilibre qui favorise inévitablement l'extension de l'une aux dépens de l'autre. En l'espèce, la construction avec particule, qui assurait mieux la fonction proprement « comparative » a annexé progressivement tout le domaine de l'autre, à l'exception d'un certain nombre d'emplois traditionnels, notamment « proverbiaux ».

Ces fonctions, dont la dualité reconnue sur le plan syntagmatique renvoie à une double catégorie notionnelle, avaient-elles aussi une double expression morphologique ? L'indo-européen, c'est un fait, possédait deux formes de comparatif, en **-yes-* et en **-tero-*, dont nous avons essayé de définir l'aire d'emploi. Dès lors que nous constatons par ailleurs deux constructions, il devient tentant de chercher si à chacune d'elles ne correspondrait pas un comparatif spécifique. En fait on peut voir les traits de chacun des deux comparatifs s'ajuster assez bien aux caractères et à la fonction de chacune des deux constructions.

Nous avons dégagé des emplois de la forme en **-yes-* cette particularité de sens qui lui est propre, et que nous avons dénommée « dimensionnelle ». Il paraît légitime de relier ce caractère sémantique du comparatif en **-yes-* au caractère fonctionnel de la construction avec cas, de la construction « adéquative ». Ainsi le

type gr. μέλιτος γλυκίων se trouve organiquement unifié sous le double rapport de la forme du comparatif et de la construction qu'il appelle. Et cette liaison est confirmée par l'utilisation fréquente de ce tour dans les comparaisons « exemplaires », où le terme comparé est en effet l'objet d'une évaluation dimensionnelle à partir d'une norme typique, en sorte qu'il signifie « aussi doux » ou « plus doux (que le miel) » sans différence appréciable : le sens réel est que la qualité « se mesure » effectivement par rapport à la norme. C'est bien d'une qualité « dimensionnelle » que le comparé est pourvu par rapport à un comparant fixe.

Au contraire avec la construction à particule s'exprime une comparaison disjonctive entre deux termes posés en alternative. A cette expression semble bien convenir le comparatif en *-tero-* qui opère séparation (p. 119) et qui dote l'adjectif d'une qualification extrinsèque. Du fait même que ce comparatif, étant secondaire, pouvait se former sur n'importe quel adjectif et même sur des substantifs (type gr. βασιλεύτερος), il devenait apte à instaurer des oppositions binaires très variées et à exprimer, à l'aide de la construction à particule, les modalités les plus diverses de la comparaison.

Telle est, au terme de cet examen, la situation qu'on peut restituer en indo-européen. Forme suffixale, construction et fonction se trouvent ainsi coordonnées dans chacun des deux comparatifs qui ont coexisté, et ceux-ci définissent à leur tour, par leurs traits différentiels, les deux catégories de comparatif. Cependant bien des contaminations et des échanges oblitèrent quelque peu la netteté de cette distinction. Si l'on refaisait l'histoire du comparatif sur la base des présentes conclusions, il faudrait tenir compte des superpositions qui se sont produites parfois dans les formes (tels les comparatifs en **-is-tero-*) et surtout dans les constructions. Malgré tout, l'épreuve mériterait d'être tentée. Et, au delà de l'indo-européen, dans les comparatifs d'autres langues dont on a cité (p. 126) quelques spécimens, il vaudrait la peine de rechercher si la double expression, si fréquente, ne reflèterait pas une distinction catégorielle analogue à celle qu'on vient d'indiquer ici.

CHAPITRE XI

LE SUPERLATIF ET L'ORDINAL

A chacun des deux comparatifs répond en indo-européen un superlatif distinct : en face de **-yes-* on a **-is-tho-* et en face de **-tero-* une forme qui est généralement **-t'mo-* mais aussi localement **-s°mo-* (italique et celtique), et qui a été en grec remplacée par -τατος. On peut considérer comme établi que les suffixes **-t(h)o* et -τατος viennent des numéraux ordinaux, dont ils forment l'élément caractéristique (Brugmann, *Grundr.*², II, 1, p. 390, § 286).

Il se pose donc ici deux problèmes distincts : 1° quelle est la relation fonctionnelle qui justifie la liaison formelle entre le superlatif et l'ordinal ? — 2° puisque chacun des deux superlatifs est organiquement uni à chacun des deux comparatifs, comment ces superlatifs se définissent-ils sémantiquement par rapport aux comparatifs correspondants ?

Nous devons commencer, pour répondre à la première question, par un examen propre de la fonction de l'ordinal. Il y a intérêt, pour l'interpréter, à considérer les ordinaux comme une catégorie spécifique de la numération. Et, de cette catégorie, le sens en indo-européen s'éclairera par l'analyse des formations parallèles d'autres familles de langues. Cette voie détournée est en fait la seule qui conduise à une définition satisfaisante de la fonction des ordinaux indo-européens, parce qu'elle fait discerner des faits d'emploi qui autrement échappent à l'attention.

I. — Les ordinaux.

On doit à K. Sethe une excellente observation sur les numéraux ordinaux en vieil égyptien[1], dont le mérite est moins dans l'interprétation littérale des formes, qui sont claires, que dans les conclusions justes qu'il en a déduites. Les ordinaux égyptiens s'expriment par l'addition du participe de *mḥ* « remplir » au nombre cardinal. Il s'ensuit que l'ordinal désigne proprement l'élément d'une série numérique qui la termine et la « remplit », donc le *dernier* terme. C'est ce dernier terme qui est seul spécifié par une formation particulière, et non n'importe quel terme suivant sa place dans une énumération indéfinie. Ainsi ég. *ḥ-t mḥ-t 200* « la maison accomplissant 200 » = « la 200e maison » ; *ḥwn n mḥ-t rnp-t 10* « un garçon de (l'année) accomplissant 10 ans » = « qui a atteint sa dixième année ». Le procédé se retrouve en sémitique où, en arabe par exemple, au moins pour les ordinaux des nombres élevés, on emploie pareillement un participe de « remplir » (ar. *'aufā*, racine *wfy*), ainsi : *fa-lammā kānat-i 'l-lailatu 'l-mūfiyatu lil-'išrīna* « et quand vint la nuit accomplissant les vingt », c'est-à-dire « la vingtième nuit ». Mais déjà dans la plus ancienne numération connue, celle des Sumériens, on employait au moins pour le nombre fractionnaire, qui n'est (on y reviendra plus loin) qu'une variante de l'ordinal, une expression semblable : *igi-5-gala* « le cinquième, la cinquième partie », littéralement, suivant toute probabilité, « la partie complétant les 5 (parties) », c'est-à-dire, selon Thureau-Dangin, « la partie qui, ajoutée aux quatre premières, reconstitue les cinq parties en lesquelles l'unité est divisée ». L'expression se compose de *igi* « œil », ici « partie », et *gál, gál-la* qui a entre autres sens celui de « remplir, compléter » (akkad. *malû*)[2].

A l'exception de J. Wackernagel qui l'a utilisée pour le sanskrit, il ne semble pas qu'on ait tiré parti de cette observation. Certes les faits chamito-sémitiques sont d'une clarté qui ne laisse pas de doute sur l'explication à en donner ; on ne pos-

1. K. Sethe, *Von Zahlen und Zahlworten bei den alten Ägyptern*, Strassburg, 1916, p. 109 sqq.

2. Je reproduis ici l'explication de F. Thureau-Dangin, *Esquisse d'une histoire du système sexagésimal*, 1932, p. 27, qui cite lui-même Sethe.

sède dans aucune autre langue d'expressions aussi transparentes. Malgré cette difficulté et celle qu'imposent la recherche et l'interprétation des faits dans des langues de familles différentes, il faut tenter de voir comment s'organise à travers la variété des idiomes l'expression du nombre ordinal. Les conditions d'une enquête valable sont définies par la connaissance que nous pouvons avoir des diverses structures linguistiques. Il ne suffit pas de constater qu'une certaine langue possède une série de nombres ordinaux. Il faut encore que la formation de ces ordinaux entre dans une classe d'expressions comportant au moins un autre emploi, et c'est la comparaison entre cet emploi particulier et celui de l'ordinal qui éclairera l'interprétation. En somme, c'est dans l'économie interne de chaque langue que l'on peut découvrir, quand elle est accessible, la signification propre à l'ordinal. En considérant séparément des langues distinctes et en replaçant les formes dans leur structure d'ensemble, on pare au danger de comparer directement entre elles des expressions disparates, arrachées à leur contexte linguistique. On peut en outre arriver à expliquer dans mainte langue des formations que les linguistes se sont en général contentés d'enregistrer. En voici quelques exemples.

En géorgien, la numération ordinale se constitue à partir des nombres cardinaux au moyen de la préfixation *me* suivie de *e*. Cette formation en *me* ... *e* est constante : *ori* « deux » : *meore* « deuxième » ; *sami* « trois » : *mesame* « troisième » ; *oci* « vingt » : *meoce* « vingtième ». Aucune explication n'en a encore été donnée. Or la même formation en *me* ... *e* sur base nominale sert à dénommer « celui qui pratique un métier » : *baγi* « jardin » : *mebaγe* « jardinier » ; — *puri* « pain » : *mepure* « boulanger » ; — *p'exsacmeli* « chaussure » : *mep'exsacmele* « cordonnier » ; — *γvino* « vin » : *meγvine* « vinarius, marchand de vin »[1]. Les faits mêmes dictent la solution. L'ordinal est constitué comme un nom d'agent : *mesame* « troisième » est proprement « celui qui *fait* trois », comme *mepure* est « celui qui fait le pain ». On donnerait une idée du procédé en forgeant un ordinal français tel que **quatrier* « qui fait quatre », parallèle à *vitrier* « qui fait les

1. Cf. Dirr, *Einführung*, p. 87 ; Vogt, *Norsk Tidsskr. for Sprogvid.*, IX, 1938, p. 102, pour des exemples de cette formation.

vitres ». Le géorgien se révèle ainsi comme une des langues qui illustrent le mieux, dans leur numération, la fonction des ordinaux[1].

En tibétain, on adjoint l'affixe *-pa* au cardinal pour former l'ordinal : *γnyis* « deux » : *γnyis-pa* « deuxième » ; — *γsum, sum* « trois » : *sum-pa* « troisième » ; — *bži* « quatre » : *bži-pa* « quatrième ». Or *-pa* a d'autres fonctions, importantes et caractéristiques[2]. Celle, entre autres, de nominaliser les formes verbales en constituant des infinitifs ou des participes, et celle d'indiquer celui qui pratique un métier : *rtá-pa* « homme de cheval, cavalier » ; *c'ú-pa* « porteur d'eau ». La concordance formelle entre *c'ú-pa* (pratiquant un métier) et *sum-pa* (ordinal) mène à conclure que *sum-pa* « troisième » est bien « celui qui fait trois », et qu'en tibétain aussi l'ordinal a une fonction d'abord complétive.

En čukči (chukchee), principale langue d'un groupe qui comprend aussi le koryak et le kamčadal (N.-E. de la Sibérie), les numéraux se fléchissent comme des verbes ; en d'autres termes on a des conjugaisons numérales, où le nombre est soumis, comme toute autre qualité, à des expressions verbales variables. Par suite, suivant la nature de la conjugaison, il y a plusieurs formes d'ordinaux, par exemple une ordinalité prédicative[3] : *mi'Liñêñ* « cinq » : *milinkaukin* « tu es le cinquième », avec *-eu-* suffixe verbalisant, et *-rkin* indiquant présent duratif des formes verbales dérivées[4]. Mais la formation spécifique des ordinaux paraît être celle en *-lin* : *miinLka'ulın* « cinquième »[5]. Cette formation en *-lın*, par ailleurs participe des verbes intransitifs, dénote l'agent d'une action intransitive ou celui qui possède la notion de base : *ŭpáulın* « celui qui boit » (de *ŭpau* « boire ») ; *éče-lın* « celui qui est gras », *gai'mičı-lın* « celui qui est riche ». Il faut donc considérer l'ordinal comme une des modalités d'un emploi spécifique ; *mıLınkaulın* « cinquième » est

1. Marr-Brière, *La langue géorgienne*, p. 89-90, expliquent bizarrement le *me...e* de l'ordinal par deux mots qui signifieraient également « un ». Ils n'ont pas discerné le rapport avec les noms de métier, quoique les deux catégories soient citées l'une après l'autre, p. 48, § 54.

2. Cf. Jaeschke, *Tib. Engl. Dict.*, p. 321 a.

3. Bogoras, *Hdb. of Amer. Ind. Langu.*, II, p. 769.

4. Bogoras, *op. cit.*, p. 738 et 774.

5. Bogoras, *op. cit.*, p. 717.

à peu près « celui qui fait (ou qui est) cinq », à titre de complément de la série numérale.

En yukaghir, les numéraux sont aussi fléchis verbalement et ont deux formes, indépendante et attributive, qu'ils soient cardinaux ou ordinaux. Les formes cardinales indépendantes sont des formes verbales intransitives à la 3e sg. du présent prétérit. L'ordinal prend une finale *-(e)cki* : ainsi *yáloxloi* « quatre » : *yálaxlecki* ; — *i'ñgañboi* « cinq » : *i'ñganbecki* « cinquième ». L'ordinal est donc dérivé du cardinal à l'aide de suffixes verbaux : *-c-* est le suffixe qui change un verbe transitif en causatif ; *-ki* (< *-gi* assourdi par *-c-*) est le suffixe possessif du nominatif[1]. Nous pouvons interpréter l'ordinal comme « celui qui fait » le nombre entier, auquel il est rattaché par l'indice du possessif.

En malayo-polynésien, il y a plusieurs manières de former les ordinaux, par préfixation ou par suffixation. L'un des éléments le mieux attesté est le préfixe qui est *whaka* en maori : *tekau* « dix » : *whakatekau* « dixième », et *faha* en malgache : *roa* « deux » : *faha-roa* « deuxième »[2]. Codrington qualifie ce préfixe de « causatif »[3]. Ici encore l'ordinal est « celui qui fait... ».

Considérons plus particulièrement la formation des ordinaux en tagalog, langue indonésienne des Philippines. Les ordinaux y servent aussi de fractionnaires : *(ta)tlò* « trois » : *ika-tlò* « troisième, tiers » ; — *ápat* « quatre » : *ika-ápat, ikápat* « quatrième, quart » ; — *limà* « cinq » : *ika-limà* « cinquième »[4]. Par ailleurs ce préfixe *ika-* sert à constituer un passif « instrumental » que L. Bloomfield définit avec précision comme « an inanimate, or at least irrational and involuntary, object or circumstance which causes such and such an action »[5]. En appliquant cette définition à l'ordinal, on peut le caractériser dans son expression propre comme l'agent en quelque sorte passif et involontaire du nombre qu'il indique ; *ika-tlò* sera « celui par l'intermédiaire duquel le

1. W. Jochelson, *Essay on the grammar of the Yukaghir Language* (in *American Anthropologist*, VII, 1905, p. 369-424), §§ 45-49.
2. Codrington, *Melan. Languages*, p. 240 ; Malzac, *Gramm. malgache*, 2e éd., p. XII.
3. De même Malzac, *op. cit.*, p. XIV.
4. L. Bloomfield, *Tagalog Texts with grammatical analysis* (Univ. of Illinois Stud. in Langu., III, 3, 1917), 2e partie, p. 273, § 416 : formes données sans explication.
5. Bloomfield, *op. cit.*, p. 271, § 413.

nombre trois se réalise, l'instrument de l'accomplissement de trois ». Par le détour d'un procédé commun au verbe et à la numéralité, l'ordinal tagalog et indonésien assume la même fonction qu'il a dans des langues toutes différentes.

Dans un autre groupe linguistique encore, celui des langues nord-américaines, l'osage (famille Sioux) apporte un témoignage important. On y obtient l'ordinal par *we-* préfixé au nombre cardinal : *thá-bthi*^{n} « trois » : *wé-tha-bthi*^{n} « troisième » ; — *dó-ba* « quatre » : *wé-do-ba* « quatrième » ; — *ça̧-to*^{n} « cinq » : *wé-ça̧-to*^{n} « cinquième ». Or, par la seule considération de la fonction ordinaire du préfixe *we-* « with, with which to », F. La Flesche[1] est amené à analyser *wéthabthi*^{n} « troisième » en *we-* « with which to make » + *tha-bthi*^{n} « three ». Ici encore « troisième » est bien « ce(lui) qui sert à faire trois ». La valeur « complétive » des ordinaux est manifeste.

Le kalispel (famille Salishan) a une toute autre expression : l'ordinal est constitué par la forme « subjonctive » du nombre cardinal[2] qui est un adjectif, c'est-à-dire au moyen d'une préfixation par *q* + *s* ; le premier préfixe *q-* (représentant *qł-* devant *-s-*) confère à la forme nominale la fonction d'une phrase à verbe être au subjonctif ou à l'optatif[3] ; le préfixe *s* sert à former des noms verbaux désignant souvent des choses. Donc *qsésél* « deuxième » en face de *ésél* « deux », et *qsčéłé(s)* « troisième » en face de *čéłé(s)* « trois » ont l'air de signifier « ce qui va ou doit être deux, trois ». On rejoint par là la signification générale constatée dans d'autres langues.

En Blackfoot (famille algonkin), la série ordinale est une forme verbale relative fondée sur le radical du numéral avec préfixation de *omoxt(s)* et suffixation de *-pi* (genre animé) ou *-xpi* (genre inanimé) : *ómoxtsotskaxpi* « troisième » ; *ómoxtsìsoxpi* « quatrième » ; *ómotsisìtoxpi* « cinquième »[4]. L'analyse des formes ordinales s'éclaire par la considération des fonctions propres à

1. Francis La Flesche, *A Dictionary of the Osage Language* (Bureau of Amer. Ethnology, Bull. 109), 1932, p. 214 a.

2. D'après H. Vogt, *The Kalispel Language*, Oslo, 1940, p. 44, § 122.

3. Vogt, *op. cit.*, p. 27, § 61, et p. 48, § 139.

4. Uhlenbeck, *A concise Blackfoot Grammar* (Verhandelingen der Koninkl. Nerderl. Akad. XLI), Amsterdam, 1938, p. 127, où les formes sont données sans explication. Notre interprétation combine les indications des pp. 101, 103, 113 sur les préfixe et suffixe.

ces préfixe et suffixe. L'élément *-pi -xpi* sert de relatif et transforme le verbe fini en une proposition dépendante et relative. Le préfixe *moxt-* dénote relation locale et instrumentale « avec, en compagnie, au moyen de ». Il y a par ailleurs beaucoup d'expressions en *ómoxt ... pi* formant expression relative de moyen ou d'accompagnement : *ómoxt-àkoxkùienix-pì* « what he will die with ». Dès lors *ómoxtsotskaxpi* « troisième » doit signifier à peu près « ce avec quoi il fait trois » ; le « troisième » est le moyen qui accomplit la notion de trois.

En mandan (North Dakota), c'est par la préfixation de *i-* au cardinal que se forme l'ordinal : *i-top* « quatrième »[1]. Pour expliquer ce procédé, il faut sans doute le ramener à l'emploi de *i-* préfixé à de nombreux thèmes avec un sens d'instrumental : *wai'pawɛc* « quelque chose avec quoi on coupe », c'est-à-dire *wa-* « quelque chose » + *i* instrum. + *pawɛ́c* « couper ». Pareillement « troisième » sera « (ce) avec quoi on fait trois ».

De même type est la forme d'ordinal en natchez[2] où l'on affecte à cette formation la désinence *-ic* ou *-c* des infinitifs et des noms d'instrument, qui a valeur de « to do, to be, to cause to ».

En hopi, d'après Whorf, les ordinaux, qui sont aussi multiplicatifs, sont employés pour le compte des unités qui ne peuvent être assemblées spatialement, comme les jours, les fois, ou d'autres unités succesives du même cycle. « Dix jours, dit cet auteur, ne sont pas comptés à notre manière comme un agrégat imaginaire, mais comme une relation entre deux événements dont l'un a lieu le dixième jour après l'autre. Syntaxiquement, les ordinaux sont traités comme des noms défectifs, les ordinaux comme des adverbes »[3]. En fait nous avons ici une fonction des ordinaux qui paraît ressembler de près à celle des expressions indo-européennes pour le compte du temps ; c'est le type gr. τῷ πέμπτῳ ἔτει « quatre ans après », ce qui suppose une conception semblable de l'ordinal comme marquant l'élément qui accomplit une série continue.

On pourrait allonger cette énumération par des expressions parallèles d'autres familles linguistiques, à condition que les

1. Kennard, *Internat. Journ. of Amer. Lingu.*, IX, 1936, p. 29, § 107, cf. p. 13.
2. Swinton, *Intern. Journ. of Amer. Lingu.*, III, 1924, p. 59.
3. B. Whorf, *Lingu. Structures of native America*, 1946, p. 178-179 (cf. p. 165) mais malheureusement les formes ne sont pas données.

langues possèdent une véritable série d'ordinaux, ce qui n'est pas toujours le cas [1], à condition aussi que les descripteurs en fassent état, à quoi ils manquent souvent. On doit par exemple à une remarque incidente [2] de savoir qu'en bambara (Soudan) l'ordinal en *-n̥a* se constitue à la manière de certains noms d'agent : *du* « manger » : *duna* « mangeur » ; — *su* « nuit » : *suna* « sommeil » ; et aussi *saba* « trois » : *sabana* « troisième », donc à peu près « celui qui est (ou fait) trois ». Ou encore qu'en serère (Sénégal), par rapport à *tadik* « trois », la forme ordinale « dénominative » *tadkander* signifie proprement « qui fait trois ». Le procédé doit être d'un emploi très général.

Une autre manière de rendre la même notion consiste à faire de l'ordinal une forme adjective ou dépendante signifiant littéralement « celui de trois », ou « son trois, celui qui appartient à trois ». Comme Sethe l'a déjà observé, cela équivaut à « celui qui fait trois » : par exemple, en copte, *wan-n-keradh* ou *wa-s-keradh* « le troisième », litt. « celui (*wa-*) de (*-n-*) ou à (*-s-*) trois (*keradh*) » ou en aymara (Kičua) *kimsañeken* « troisième », litt. *kimsa* « trois » + *ñeken* « à, vers » [3]. Entre beaucoup d'autres exemples qu'on peut trouver, il vaut la peine de citer quelques-uns pour montrer la fréquence de pareilles expressions dans tous les types de langues.

En sumérien, la formation est en *-kam*, *-kamma* ajouté au cardinal : *ú(d)-min-kam* « le deuxième jour ». Il y a discussion sur le sens et sur l'analyse de cet affixe, mais en tout état de cause la relation de l'ordinal avec le nombre de base se définit de la même manière en sumérien que dans les autres langues citées ici. Si l'on part de *-kam* comme produit par *-k* génitif + *am* particule emphatique ou forme de « être » [4], le « troisième » sera à définir comme « celui qui est de trois, qui y appartient ». Plus précisément même, le signe graphique de *-kam* s'expliquerait, selon Deimel, par « cercle » + til « accompli » [5], donc comme une expression typique du nombre « complétif ». D'autres

1. Par exemple Sapir dit n'en avoir pas constaté en takelma (*Hdb.* II, p. 267 § 111).
2. Chez L. Homburger, *Les langues négro-africaines*, 1941, p. 257 et 279.
3. Sethe, *op. cit.*, p. 125, 129.
4. Poebel, *Grundzüge der sumer. Gramm.*, p. 116 sq.
5. Deimel, *Šumer. Gramm.*, p. 220.

(Thureau-Dangin, Jestin) préfèrent voir dans *-kam(ma)* une forme unitaire, avec valeur d'un verbe d'existence, u d-2-k a m-m a signifiant à peu près « jour (étant) dans (*a-*) (le fait de) représenter 2 »[1]. Ainsi encore apparaît dans l'ordinal une forme qui est comme un prédicat d'existence du nombre cardinal. C'est tout ce qui importe ici.

En caucasien du Nord-Ouest[2], les langues emploient des procédés différents, mais dont la signification est pareille. L'abxaz use d'une périphrase et tourne « onzième » en « l'homme après dix ». C'est de la même manière qu'on s'exprime en galla[3] (couchitique) où *lama-ti-ana* « troisième » est proprement « ce qui est ajouté à deux (*lama*) » ; en aymara (Bolivie), avec les postpositions *kharu* ou *kipa* « après, ensuite » attachées au nombre cardinal de rang inférieur : *kimsa-kharu* ou *kimsa-khipa* « quatrième » est proprement « celui qui est après trois » (*kimsa*) ; dans les îles du Duc d'York (près de la Nouvelle-Guinée) : *tuldi i patap* « quatrième » = « celui qui suit trois » (*tuldi*). L'opposition reste la même entre la série des nombres cardinaux et le terme nouveau, unique, qui s'y ajoute. — Tout autre, et plus voisin des expressions où nous l'insérons est le procédé usité en ubyx : *γətqwax* ou *γətqwaləx* « second ». Ces formes s'analysent respectivement en : *γə-* préf. possess. 3ᵉ pers. + *tqwa* « deux » + *-əx* « qui est », donc « qui est son deux », et *γə* + *tqwa* + *-l-* « avec » + *-əx*, donc « qui est avec son deux ». C'est bien par la jonction d'appartenance à un cardinal (ici « deux ») que l'ordinal se définit.

Les ordinaux finno-ougriens[4] se caractérisent par un morphème qui est *-nte-* en finnois et *-d* en hongrois : finn. *kolme* « trois » : *kolmante-* « troisième » ; — *neljä* « quatre » : *neljänte-* « quatrième » ; — *viite-* « cinq » : *viidente-* « cinquième », etc. ; cf. lap. *koalmant,* vog. *xūrmint,* ost. *xòλmit'* « troisième » ; hongr. *három* « trois » : *harmad* « troisième » ; *négy* « quatre » :

1. Jestin, *Le verbe sumérien*, II, 1946, p. 319 sq. et notamment p. 323.
2. G. Dumézil, *Études compar. sur les langues caucas. du Nord-Ouest*, 1932, p. 129-130.
3. K. Sethe, *op. cit.*, p. 128.
4. Sur cette question, Szinnyei, *Finn. ugr. Sprachwiss* ²., p. 94 (cf. p. 85 sq.) donne des indications succinctes auxquelles M. A. Sauvageot a eu l'obligeance d'ajouter un certain nombre de faits hongrois, utilisés dans ce paragraphe.

negyed; — *öt* « cinq » : *ötöd* « cinquième », etc. Cette formation en *-nt-* ∼ *-nd-* est par ailleurs utilisée comme suffixe de « diminutif », c'est-à-dire en fait pour des dérivés adjectifs ou à sens originairement adjectif, dont la relation sémantique avec le radical n'est pas uniforme : zyr. *sęn* « nerf, tendon » : *sęn-ęd* « puissant ; muscle » ; — finn. *sū* « bouche » : vog. *sūnD*, *sont* « ouverture, embouchure » ; finn. *emä* « mère » : *emäntä* « hôtesse, maîtresse de maison ». En zyriène et en hongrois, des dérivés de ce type ont le sens des adjectifs allemands en *-ig*. On a en hongrois des noms de lieux comme *Mogyoród* « lieu pourvu de noisettes (*mogyoró*) », en finnois *Sarvanta* « lieu pourvu de joncs (*sarpa*) ». Enfin, *-d* sert en hongrois à renforcer, sans en modifier apparemment le sens, des adjectifs : *apró* « menu » : *apród* « page » ; — *gyönge* « faible » : *gyöngéd* « tendre, délicat » ; — *könnyü* « léger » : *könnyed* « léger, aisé ». Dans cet ensemble de fonctions, dont il appartient aux spécialistes de fixer l'ordonnance, celle que *-nt-* paraît assumer d'abord est de caractériser le dérivé par la possession de la notion de base : « celui qui possède..., celui en qui se réalise... ». C'est notamment le cas des noms de lieux du type de h. *Mogyoród*, ou des dérivés comme zyr. *sęn* « nerf, tendon » : *sęn-ęd* « puissant (= pourvu de nerfs) » ; finn. *sū* « bouche » : vog. *sont* « ouverture, embouchure (= ce qui forme une bouche) ». Par là s'expliquera l'ordinal finn. *kolmante-*, h. *harmad* « troisième » comme « celui qui possède (ou en qui se réalise) trois ».

L'ordinal burušaski comporte l'addition du suffixe *-ulum* au cardinal, celui-ci caractérisé par la forme de la classe *z*[1] ; ainsi *iski* « trois », *iski-ulum* « troisième ». Cet *-ulum* s'analyse en *-ul(o)* « dans, à l'intérieur » et *-um* marquant le dérivé ou l'ablatif de point de départ[2] ; *-ulum* signifie « from in, out of ». On a dans *iski-ulum* « troisième » un adjectif à entendre comme « celui qui est de l'intérieur de trois », donc en relation avec un nombre pris comme ensemble fermé.

En eskimo le procédé est simple. On forme l'ordinal, à partir de trois, en ajoutant au cardinal le suffixe possessif de 3e pl. : *piŋayuat* « leur trois [= le trois des doigts], troisième » ; *sisa-*

1. Lorimer, *The Burushaski Language*, I, 1935, p. 190, § 208. Sur l'interprétation de la classe *z*, cf. mon article *BSL.*, 1947-1948.
2. Lorimer, *op. cit.*, I, §§ 76-78.

maat « leur quatre, quatrième »[1]. Cela revient à caractériser, par l'indice possessif, le terme qui s'intègre au nombre pour constituer un ensemble. De même en chinook (Columbia), c'est la forme possessive de 3e sg. qui fournit l'ordinal : *Lōn* « trois » : *ēLáLōn* « son trois = troisième »[2]. En čukči, outre la formation en *-lIn* notée ci-dessus (p. 147), l'ordinal a une forme en *-kên* telle que *mIlInkaúkên* « le cinquième », où *-kên* est un suffixe largement employé pour indiquer « appartenant à »[3].

En mélanésien, dont certaines autres formations ont été signalées plus haut (p. 148), on relève une expression similaire. Dans le parler de Kiriwina (Iles Tobriand, N.-E. de la Nouvelle-Guinée), l'ordinal est formé par le pronom possessif de 3e sg. *-la* ajouté au cardinal : *tay-tolu-la tau* « le troisième homme », litt. *tay* (classificateur des humains) + *tolu* « trois » + *la* pron. possess. + *tau* « homme »[4]. Le parler de Kwara'ae (Iles Salomon) emploie le même procédé avec *-na* : *lima-na* « cinquième » ; ce *-na* est le suffixe possessif de 3e sg. qui s'ajoute aussi bien aux ordinaux qu'aux noms verbaux ou aux noms dénotant collection de personnes ou de choses[5]. Mais ailleurs on peut préfixer ce pronom possessif, comme à Santa-Cruz[6], etc.

En dravidien, le suffixe *-ava* **aga* des ordinaux est, selon Caldwell, à interpréter comme une forme du verbe « être » ; on aurait dans l'ordinal une sorte de participe « qui est ou qui a... »[7].

Sur le domaine africain, le nama constitue l'ordinal à l'aide du pronom de 3e sg. *//ẽi* « lui » suffixé au cardinal : */gàm* « deux » : */gàm-//ẽi* « deuxième »[8].

*
* *

Il fallait prendre une idée d'ensemble, sur des exemples choisis dans les familles linguistiques les plus variées, des voies qui

1. Thalbitzer, *Hdb. of Amer. Ind. Langu.*, I, p. 1048 ; Swadesh, *Lingu. structures of native America*, 1946, p. 36.
2. Boas, *Hdb.*, I, p. 637, § 51.
3. Bogoras, *Hdb.*, II, pp. 711, 717.
4. Malinowski, *Bull. of the School of Orient. Stud.*, I, p. 64, 77.
5. N. C. Deck. *Journ. of the Polynes. Soc.*, XLII, 1933, p. 44 sq. et XLIII, 1934, p. 253.
6. S. Ray, *ibid.*, XXIX, 1920, p. 86.
7. Caldwell, *Compar. Gramm. of the Dravidian langu.*³, p. 355.
8. Meinhof, *Lehrb. der Nama Spr.*, p. 85, § 70.

aboutissent à la création des formes d'ordinal, pour aborder les faits indo-européens. Certes Sethe et Wackernagel ont signalé que certains des procédés connus sur d'autres domaines se retrouvaient en indo-européen. Mais c'est l'ensemble des emplois indo-européens qu'il faut considérer pour voir si les concordances signalées sont de rencontre, ou limitées à quelques emplois d'une langue particulière, ou au contraire si elles manifestent une expression constante et qu'on ait le droit de reporter à l'état indo-européen commun. Nous devons donc examiner les emplois indo-européens des nombres ordinaux dans les plus anciens monuments et observer leur libre jeu dans des contextes variés. Seule une vérification étendue pourra légitimer une conclusion générale.

Cette vérification a déjà été faite partiellement sur le domaine sanskrit. A la suite de Sethe, J. Wackernagel[1] a cité quelques exemples, échelonnés sur le développement de la langue et qui, depuis le Rig-Veda jusqu'au moyen-indien, illustrent une valeur « complétive » de l'ordinal. Déjà Pāṇini avait montré une compréhension remarquablement exacte du sens des ordinaux et anticipé les conclusions de l'étude moderne en les dénommant *pūraṇa* « complétifs ». Nous procéderons à un examen particulier des formes du Rig Veda.

Comme on peut le prévoir, *dvitīya* est peu caractéristique : *pāhí no agna ékayā pāhy ùtá dvitīyayā* « ô Agni, protège-nous avec une (citadelle), protège-nous avec la seconde » (VIII, 60, 9).

C'est à partir de « troisième » que la valeur « complémentaire » de l'ordinal peut clairement ressortir au terme d'une énumération dont les deux premiers éléments n'ont pas de qualification numérale, ou sont ensemble nombrés par « deux » : *dvé íd asya krámaṇe ... tṛtīyam...* « deux de ses pas, ... le troisième... » (I, 155, 5) ; *prātaḥsāvé ... mādhyaṃdinasya sávanasya ... tṛtīye sávane* « au repas du matin, à celui de midi, au troisième repas » (III, 52, 6 ; cf. I, 161, 8 ; IV, 33, 11 ; 34, 4 ; 35, 9) ; après les domaines de l'eau et du ciel, on nomme *tṛtīye rájasi* « dans le troisième espace » (X, 45, 3 ; 123, 8) ; *idáṃ ta ékam pará ū ta ékaṃ tṛtīyena jyótiṣā sáṃ viśasva* « voici une splendeur ; en voilà une autre ; avec la troisième unis-toi » (X, 56, 1) ; *dvídhā*

1. *Altind. Gramm.*, III, p. 400 sqq.

sūnávó 'suraṃ svarvídam āsthāpayanta tṛtīyena kármaṇā... « les fils ont deux fois établi le dieu qui fait l'éclat ; au troisième exploit... ».

Avec *turīya* « quatrième » : après une énumération de trois dons, *turīyam* ... *pākasthāmānam* ... *dātāram abravam* « comme quatrième donateur j'ai nommé Pākasthāman » (VIII, 3, 24) ; *tráyo dṛtis turīyo*... « trois outres ; la quatrième... » (IV, 45, 1) ; la parole a *quatre* espèces : *gúhā trī́ṇi níhitā* ... *turīyam*... « trois cachées, la quatrième... » (I, 164, 45) ;

avec *saptatha* « septième » : *sākaṃjānāṃ saptátham āhur ekajáṃ ṣaḍ íd yamā́ ṛ́ṣayo devajā́ íti* « des (saisons) nées ensemble, ils appellent la septième « la seule née » ; les sages appellent les six (autres) jumelées « nées des dieux » (I, 164, 15) ; *sárasvatī saptáthī síndhumātā* « Sarasvatī, mère des eaux, comme septième » (= le fleuve S. avec six autres), VII, 36, 6 ; *asya bhrā́tur ná ṛté saptáthasya* « selon le rite de son septième frère » (X, 99, 2) ;

avec *aṣṭama* « huitième » : *ā́ yasmin saptá raśmáyas tatā́ yajñasya netári | manuṣvád daívyam aṣṭamam potā́ víśvaṃ tád invati* « pour lui, conducteur de l'offrande, sept traits sont tendus ; le huitième des dieux aussi, le purificateur le tire à la manière des hommes » (II, 5, 2) ; allusion obscure à « celui qui est nommé le huitième héros, *aṣṭamáṃ śūram āhur* » (X, 114, 9) ;

avec *daśama-* « dixième » : *hiraṇyasyeva kaláśaṃ níkhātam úd ūpathur daśamé aśvināhan* « vous avez, ô Aśvins, exhumé au dixième jour l'enterré comme un pot plein d'or » ; *daśamé māsí sū́tave* « pour l'enfantement au dixième mois » selon le comput usuel de la gestation (X, 184, 3) ;

avec *ekādaśa-* « onzième » : *daśāsyām putrā́n ā́ dhehi pátim ekādaśaṃ kṛdhi* « accorde-lui (= à elle) dix enfants, et fais (toi-même) le onzième comme son mari » (X, 85, 45) ;

avec *catvāriṃśya-* « quarantième » : *yaḥ śámbaraṃ párvateṣu kṣiyántaṃ catvāriṃśyā́m śarady anvávindat* « (Indra) qui finit par trouver, au quarantième automne (= au bout de quarante ans), Śambara qui résidait dans les montagnes » (II, 12, 11).

Par contre très rares et tardifs sont dans le Rig Veda les exemples d'énumération où tous les termes sont numériquement ordonnés : X, 85, 40 *sómaḥ prathamó vivide gandharvó vivida úttaraḥ tṛtī́yo agniṣ ṭe pátis turī́yas te manuṣyajā́ḥ* « Soma le

premier t'a obtenue ; Gandharva t'a obtenue le deuxième ; ton troisième époux fut Agni ; ton quatrième (et dernier) le fils de l'homme » (X, 85, 40).

Les textes de prose restent dans une large mesure fidèles à l'usage ancien. Un exemple de la Vāj. Saṃh., X, 30 : *savitrā́ prasavitrā́ sarasvatyā̄ vācā́ tvā́ṣṭrā rupaíḥ pūṣṇā́ paśubhir indreṇāsmé bṛ́haspátinā bráhmaṇā váruṇenaújas āgnínā téjasā sómena rā́jñā víṣṇunā daśamyā́ devátayā prásūtaḥ prá sarpāmi* « par Savitṛ incitateur, par Sarasvatī parole, par Tvaṣṭṛ formes, par Pūṣan bétail, par Indra pour nous, par Bṛhaspati principe brahmanique, par Varuṇa force, par Agni éclat, par Soma roi, par *Víṣṇu dixième* divinité, incité, je rampe en avant ». Autres exemples Wackernagel-Debrunner, III, p. 400 sq.

De cette fonction des ordinaux nous avons en vieux-perse un bel exemple : *8 manā tau(h)may[ā tyai]y paruvam xšāyaθiyā āha adam navama* « huit de ma lignée qui m'ont précédé ont été rois ; je suis le neuvième » (B., I, 9-10). Mais l'Avesta ne fournit qu'un très petit nombre de faits : *θri.ayarəm θrixšapanəm ... θraoštā xšafnō θrityayā̊* « pendant trois jours et trois nuits... ; à la fin de la troisième (et dernière) nuit » (Yt V, 62), où l'ordinal suit un nombre cardinal et le reprend. C'est le seul emploi qu'on puisse mettre auprès des exemples védiques et perse. Autrement on peut citer des cas où l'ordinal enveloppe un compte implicite, comme dans lat. *quinto die*, gr. τῇ πέμπτῃ (ἡμέρᾳ). Ainsi *bumyā̊ haptaiθē* « dans le septième (et dernier) karšvar de la terre » (Y., XXXII, 3), cette septième portion de l'univers qui forme le monde habité (*x*ᵛ*aniraθa*) ; *kahrkāsō ... yō naomyāčit hača daiŋhaot mušti.masaŋhəm xrūm aiwi.vaēnaiti* « le coq qui distingue depuis le neuvième pays (c.-à-d. par delà huit pays) un morceau de viande de la grosseur du poing » (Yt, XIV, 33) ; *pasča panča.dasīm sarəδəm* « après la quinzième année », c.-à-d. quand il a atteint l'âge (parfait) de quinze ans (Vd., XIV, 15). Tous les autres ordinaux sont de type énumératif et prennent place dans les successions marquant le rang.

Sauf exceptions rares, l'usage homérique est que le nombre ordinal ne figure pas dans plusieurs termes successifs, mais une seule fois et après un nombre *cardinal*, pour achever une totalité. Il faut passer en revue les faits homériques pour établir ce principe, que les grammaires ne signalent pas, et pour en

montrer l'application, qui couvre la majorité des exemples. La notion est toujours celle d'un ensemble auquel l'ordinal ajoute l'élément final, que cet ensemble soit un entier par nature et, en ce cas, l'ordinal équivaut à un nombre fractionnaire, ou qu'il soit un tout occasionnel, qui trouve sa complétude par l'addition d'un dernier terme :

τῷ δ' ἤδη δύο μὲν γενεαὶ ... μετὰ δὲ τριτάτοισιν ἄνασσεν (Α 250); ... τῶν δύο μοιράων, τριτάτη δ' ἔτι μοῖρα λέλειπται (Κ 253); τρεῖς γάρ ἀδελφεοί ..., Ζεὺς καὶ ἐγώ, τρίτατος δ' Ἀΐδης (Ο 188); Λητοῦς υἱός, ... Εὔφορβος, σὺ δέ με τρίτος ἐξεναρίζεις (Π 850); après la course et le pugilat, τρίτα θῆκεν ἄεθλα (Ψ 700); après deux tentatives, τὸ τρίτον αὖτις (Ψ 733); δύω νύκτας, δύο τ' ἤματα ... ἀλλ' ὅτε δὴ τρίτον ἦμαρ (ε 390 = κ 144); ἄνδρε δύω κρίνας, τρίτατον κήρυχ' ἅμ' ὀπάσσας (ι 89 = κ 102); πρῶτα μελικρήτῳ, μετέπειτα δὲ ἡδέι οἴνῳ, τὸ τρίτον αὖθ' ὕδατι (κ 519); ὡρέων τρίτατον μέρος ..., τὰς δὲ δύω... (h. Dem. 399, cf. 446); τρὶς μέν ..., τρὶς δέ ..., τὸ δὲ τέτρατον (Ε 438 s., Π 702 s., 784 s., etc.); Εὔμηλος . ., Διομήδης ..., Μενέλαος ..., Ἀντίλοχος δὲ τέταρτος (Ψ 288-290-293-301); τρίετες μέν ..., ἀλλ' ὅτε τέτρατον ἦλθε ἔτος... (β 106-7, τ 151-2, ω 141-2); οἱ δ' ἔλαχον ... τέσσαρες· αὐτὰρ ἐγὼ πέμπτος μετὰ τοῖσιν ἐλέγμην (ι 334-5); Νέστορα μὲν πρώτιστα καὶ Ἰδομενῆα ἄνακτα, αὐτὰρ ἔπειτ' Αἴαντε δύω καὶ Τυδέος υἱόν, ἕκτον δ' αὖτ' Ὀδυσῆα... (Β 405); Ἐχέφρων τε Στρατίος τε Περσεύς τ' Ἄρητός τε καὶ ἀντίθεος Θρασυμήδης· τοῖσι δ' ἔπειθ' ἕκτος Πεισίστρατος ἤλυθεν (γ 413-5); ἓξ δέ οἱ υἷες ἔασιν, ἐγὼ δέ οἱ ἕβδομός εἰμι (Ω 399); ἑξῆμαρ μὲν ..., ἀλλ' ὅτε δ' ἕβδομον ἦμαρ... (μ 397 = ο 476); ἓξ δὲ διὰ πτύχας ..., ἐν τῇ δ' ἑβδομάτῃ ῥινῷ σχέτο (Η 247); ἑξῆμαρ μὲν ..., ἑβδομάτῃ δέ... (κ 80 = ξ 249); σάκος ... ἑπταβόειον ... ἐπὶ δ' ὄγδοον ἤλασε χαλκόν (Η 222, cf. 245); ἑπτάετες ... τῷ δ' ὀγδοάτῳ (γ 305, cf. η 261, ξ 285); ὀκτώ, ἀτὰρ μήτηρ ἐνάτη ἦν (Β 313, cf. 327); ἐννῆμαρ μέν ..., τῇ δεκάτῃ δέ... (Α 52, cf. Β 328, Ζ 174, etc.); εἰνάετες ... τῷ δεκάτῳ δέ... (ξ 240); ἕνδεκα δ' ἤματα ..., δωδεκάτῃ δέ... (Φ 45); δυώδεκ' ἔπεφνεν· τὸν τρισκαιδέκατον... (Κ 488, 560); δώδεκα ... βασιλῆες ..., τρισκαιδέκατος δ' ἐγὼ αὐτός (θ 390); δυώδεκα ἤματα ..., τῇ τρισκαιδεκάτῃ δέ... (τ 199); ἑπτὰ καὶ δέκα ἤματα ..., ὀκτωκαιδεκάτῃ δὲ... (ε 278, cf. ω 63).

En outre, très fréquent est l'usage de l'ordinal pour marquer le jour ou l'année d'un événement, impliquant le compte des unités écoulées : τῇ τριτάτῃ « le troisième jour, = après deux

jours écoulés » ; τέτρατον ἦμαρ ἔην, ὅτε... (γ 180) ; τόδε δὴ πέμπτον ἔτος ἐστίν (ω 309) ; ὀγδοάτῳ ἔτει (δ 82) ; εἴνατός ἐστι ἐνιαυτός (B 295) ; δωδεκάτῃ δέ τοι αὖτις ἐλεύσεται (Λ 425) ; ἤδη γὰρ οἱ ἐεικοστὸν ἔτος ἐστίν (τ 222), etc.

Ces exemples, dont on a seulement exclu les nombreuses répétitions, épuisent à peu près les emplois des ordinaux chez Homère. Il y a très peu de cas où plusieurs ordinaux se succèdent en fonction énumérative : τῷ πρώτῳ ... τῷ δευτέρῳ ... τῷ τριτάτῳ ... τῷ τετάρτῳ ... πέμπτῳ (Ψ 262 s.) et M 87-101, II 173 sq. sont les seuls passages à citer.

De l'emploi spécifique des ordinaux dont on vient de citer les témoignages homériques, il serait aisé de multiplier les exemples en grec. Ainsi chez Pindare, *Ol.*, I, 60 μετὰ τριῶν τέταρτον πόνον ; — Frgm. πέφνε δὲ τρεῖς καὶ δέκ' ἄνδρας· τετράτῳ δ' αὐτὸς πεδάθη (ed. Puech, IV, p. 197) ; δώδεκα, αὐτὸν δὲ τρίτον (*id.*, IV, p. 218), etc. Hors du grec il ne serait pas difficile d'observer dans les littératures anciennes et jusque dans les langues moderne la persistance du même usage. Lat. *in eximendo quidam dicunt oportere* nouem *partes tollere,* decimam *relinquere* (Varr., *RR.*, III, 16) ; decimam *partem ei dedit, sibi* nouem *abstulit* (Pl. *Bacch.* 666) ; *uos* duo *eritis atque amica tua erit tecum* tertia (ibid. 717). En vieux russe, dans la *Geste d'Igor* : « On s'est battu un jour, puis un autre jour ; c'est le troisième jour — *tretjago dni* — à midi, que tombèrent les étendards d'Igor »[1]. Nous ne poursuivrons pas plus longtemps cette énumération. Notre propos était de montrer que l'accord de l'indo-iranien et du grec permet de considérer la fonction « complétive » comme propre à l'ordinal indo-européen.

C'est cette même propriété de l'ordinal qui le rend apte à exprimer le nombre fractionnaire ; usage que conservent encore nos langues : fr. *le tiers, le quart* pouvaient, il y a peu, signifier « le troisième, le quatrième » d'une série et aussi bien « la troisième, la quatrième » fraction d'un tout. La situation, au regard de l'ordinal, est toujours pareille : on a affaire soit à un entier donné, partagé en trois parties égales, et comportant « les deux parties » plus *la troisième,* celle qui complète le tout, et c'est le nombre fractionnaire ; soit à un entier postulé par l'expression :

1. *La Geste du Prince Igor*, éd. Grégoire-Jakobson, 1948, p. 53, § 70.

« deux hommes » plus « le troisième » (ou le tiers), qui annonce par son expression que la série est désormais complète, et c'est le nombre ordinal. K. Sethe a illustré cette concordance de nombreux exemples pris surtout à l'égyptien et aux langues sémitiques[1]. Il n'a pas manqué de citer l'emploi parallèle du grec pour les nombres fractionnaires : τὰ δύο μέρη — τὸ τρίτον. En akkadien l'expression est similaire, avec cette particularité que c'est en général le féminin de l'ordinal qui exprime le nombre fractionnaire : *šaluštum* « la troisième (main = partie) » : *šitin erešum šalustam bel eqlim* « le cultivateur (prendra) deux (mains) et le maître du champ la troisième (*šaluštam*) »[2].

On constate donc que la catégorie de l'ordinal se dessine, à travers les idiomes les plus divers, en traits sensiblement pareils Partout l'ordinal se détermine par des moyens semblables et remplit, vis-à-vis du nombre cardinal, une fonction constante, qu'on peut appeler fonction d'*intégration*. L'ordinal n'intervient qu'à l'occasion d'un comput « fermé » et il est cette fermeture même. Par là il intègre en une totalité complète l'énumération dont il est le dernier terme numérique. Seul peut remplir ce rôle l'élément *ultime* d'une série articulée et unifiée par le concept de nombre. Le passage de cette fonction intégrante à la fonction vraiment « ordinale » propre aux langues modernes est le signe d'une conception nouvelle du nombre : à l'idée des « ensembles-nombres » se substitue celle du nombre « ouvert », de la série indéfinie, dont *chaque* élément peut être qualifié ordinalement, d'après le rang qu'il occupe. Ce changement se manifeste déjà dans plusieurs des anciennes langues indo-européennes. Mais la définition des ordinaux comme *pūraṇa* que donne Pāṇini prouve que « complétive » était leur fonction première, qui dans beaucoup de langues moins évoluées reste leur fonction unique. Il semble qu'on trouve ici une de ces très rares catégories qui, par leur contenu sémantique, témoignent d'une structure pareille, apparemment nécessaire, de la plupart des organismes linguistiques et des mentalités qu'ils reflètent.

1. K. Sethe, *Von Zahlen und Zahlworten bei den alten Ägyptern*, 1916, p. 60 sq., cf. O. Neugebauer, *Vorles. über Gesch. der antiken mathem. Wissenschaft*, I, 1934, p. 90 sq.
2. Thureau-Dangin, *Rev. d'Assyr.*, XXXI, 1934, p. 49.

II

Formation du superlatif.

Cette revue des caractères qui marquent, en nombre de langues, la catégorie des ordinaux nous ramène à notre propos initial, qui était de démêler les rapports, peu visibles, mais attestés néanmoins par de claires concordances formelles, entre l'ordinal et le superlatif indo-européen. Signalons d'abord, un ensemble de formations où l'ordinal et le superlatif coïncident dans leur structure morphologique.

Une particularité qui a été plusieurs fois observée est la coïncidence entre la finale des ordinaux et celle des superlatifs. Les suffixes **-tho, *-mo, *-t°mo-* servent ensemble au superlatif comme à l'ordinal, de sorte qu'il y a souvent identité curieuse de formation entre les formes des deux catégories : av. *vīsąstəma-* « vingtième » comme *θwyąstəma-* « le plus terrible » ; lat. *septimus* comme *optimus* ; gr. τρίτατος comme φίλτατος ; all. *der dreissigste* comme *der fleissigste*. On interprète en général cette similitude comme marquant la qualité en quelque sorte superlative de l'ordinal. Selon Sethe, gr. τρίτος, τρίτατος est à comprendre « als der der Zahl 3 am nächsten stehende, vor andern zu ihr gehörige, am meisten dreiartige »[1]. Wackernagel en juge de même : « Die Ordinalien dienen eben wie die Superlativen zur Charakterisierung solcher, die durch ihre Nummer bzw. den Grad ihrer Eigenschaft über die andern Exemplare der gleichen Gattung hinausgehen »[2]. De son côté Gilliéron a rencontré ce problème en discutant l'origine des ordinaux v. fr. en *-isme, -esme, -iesme* ; il les rapproche des superlatifs, et compare respectivement *treisme* à *saintisme :* « L'ordinalité, qu'a-t-elle été d'autre sinon une superlativité, ... « le plus grand des grands » ou l' « extrêmement grand » est-il grammaticalement autre chose que « le plus de dix » ou « l'extrême de dix » [3] ? L'explication serait donc dans une assimilation de l'ordinal au superlatif.

1. Sethe, *op. cit.*, p. 124.
2. Wackernagel, *Altind. Gramm.*, III, p. 403.
3. Gilliéron, *Pathologie et thérapeutique verbales*, III, 1921, p. 75 sq., cf. p. 104.

Mais des faits grecs suggèrent une idée différente de cette relation. Il faut remarquer que le rapport des deux formations n'est pas seulement morphologique ; le superlatif se réalise souvent par la même expression *syntaxique* que l'ordinal. Voici chez Hérodote IV 5 : ... τούτου δὲ γενέσθαι παῖδας τρεῖς, Λιπόξαϊν καὶ Ἀρπόξαϊν καὶ νεώτατον Κολάξαϊν. L'expression superlative se superpose ici exactement à celle, fréquente, de l'ordinal dans un tour tel que O 188 τρεῖς ἀδελφεοί..., Ζεὺς καὶ ἐγώ, τρίτατος δ' Ἀΐδης. Considérons aussi B 272-4 ἦ δὴ μυρί' Ὀδυσσεὺς ἐσθλὰ ἔοργεν... νῦν δὲ τόδε μέγ' ἄριστον ἔρεξεν ; c'est exactement le même procédé que pour l'ordinal dans ι 334 οἱ δ' ἔλαχον... τέσσαρες· αὐτὰρ ἐγὼ πέμπτος... ἐλέγμην ; dans la séquence μυρία... ἄριστον, on pourrait remplacer ἄριστον par un ordinal « mille et unième » sans modifier la construction ni le rapport des éléments comparés. Ou encore ζ 184 πόλλ' ἄλγεα δυσμενέεσσιν, χάρματα δ' εὐμενέτῃσι· μάλιστα δέ τ' ἔκλυον αὐτοί : le superlatif μάλιστα s'ajoute à l'énumération ἄλγεα — χάρματα à la manière d'un ordinal tel que τρίτατα. Qu'on lise λ 353 πομπὴ δ' ἄνδρεσσι μελήσει πᾶσι, μάλιστα δ' ἐμοί, ou ρ 499 ἐχθροὶ μὲν πάντες..., Ἀντίνοος δὲ μάλιστα μελαίνῃ κηρὶ ἔοικε et l'on verra à quel point la fonction du superlatif équivaut à celle de l'ordinal : la séquence πάντες μέν... μάλιστα δέ reproduit exactement le type τέσσαρες μέν..., πεμπτὸς δέ...

S'il faut donc attribuer à l'une des deux formations la priorité sur l'autre, tout porte à croire que c'est à l'ordinal qu'elle doit revenir. Loin que l'ordinal soit une espèce de superlatif, c'est le superlatif qui se modèle sur l'ordinal. Et la double similitude de la forme et de l'emploi syntaxique fait apparaître la nature de leur relation. L'ordinal indique le terme dernier qui complète un ensemble, en s'ajoutant soit à un nombre soit à une énumération. De même le superlatif dénote le terme ultime qui porte à son point final une qualité que d'autres termes manifestent. Quantité et qualité s'ordonnent dans la même structure : φίλτατος est « celui en qui l'amitié trouve son achèvement » comme τρίτατος est « celui en qui « trois » trouve son achèvement ». L'ordinal et le superlatif qualifient l'un et l'autre l'*élément qui achève une totalité*.

Mais ce rapprochement, s'il indique comment la notion de superlatif s'articule à celle d'ordinal, ne donne pas encore la réponse que demande le problème posé en commençant : quel est

le rapport sémantique entre les deux formations de superlatif ?

Nous pouvons nous guider sur la différence établie entre les deux comparatifs, puisque chacun d'eux se conjoint à un superlatif distinct.

Au comparatif en **-tero-* répond un superlatif en *-t*^{o}*mo-*, qui sert également pour les adjectifs de sens spatial ; type skr. *uttara-* : *uttamá-* ; *katara-* : *katama-* ; lat. *ultimus, intimus* et aussi gr. δεύτερος : δεύτατος. Ce superlatif marque donc *le point extrême d'un continu spatial,* sur le modèle d'une série numérique qui atteint son terme dernier par progression linéaire.

Tout autre est le superlatif en **-is-tho-*, qui se relie au comparatif « dimensionnel » en **-yes, -isen-*. Ce superlatif indique le *degré absolu de la qualité* au milieu d'une totalité fermée. C'est le type v. p. *maθišta bagānām* « le plus grand des dieux », hom. ἄριστος Ἀχαιῶν. On qualifie de **megist(h)o-* celui qui est « le grand parmi les hommes », qui incarne à lui seul la qualité entre tous ceux qui en sont dotés à un degré variable. C'est ce que le russe rend bien en identifiant la qualité avec l'objet : *samyi čestnyi* « l'honnête lui-même, le plus honnête ».

Mais, comme pour les comparatifs, il s'est produit maintes confusions entre les superlatifs au cours de l'histoire de chaque langue, et la distinction ancienne s'en trouve souvent brouillée. Pour notre objet, il suffit d'avoir marqué les différences entre les deux types de superlatif et comment ces différences prolongent, avec les mêmes caractères essentiels, celles qui séparent les deux formations de comparatifs. Le fait qui ressort de cette confrontation est la liaison étroite du superlatif avec l'ordinal, surtout du superlatif en **-is-t(h)o-*, et que la marque de la formation réside dans le suffixe **-t(h)o-* qui s'est en grec propagé jusque dans l'autre superlatif (*-ταμος remplacé par -τατος). C'est la fonction de ce suffixe qu'il faut maintenant considérer.

III

Le suffixe **-to-*.

On aboutit, à travers l'examen des comparatifs, des ordinaux et des superlatifs, à constater le rôle, dans ces deux dernières

catégories, du suffixe **-t(h)o-*. Ici se pose à nouveau la question qui a motivé cette longue discussion : quelle est la valeur de ce suffixe ?

Les données du problème se trouvent un peu compliquées par la coexistence de deux formations parallèles : **-to* et **-tho-* (c'est-à-dire **-tǝo-*)[1] en indo-européen. Mais il ne semble pas, quelle que soit la nature exacte de **-tho-*, qu'il remplisse une autre fonction que **-to-*, avec lequel il alterne dans la série des ordinaux : **-tho-* apparaît dans les nombres de 4 à 6, en indo-iranien notamment, mais **-to-* dans les autres nombres. De même, l'adjectif verbal du type skr. *ukthá-* ne diffère pas du type *kṛtá-*. Nous traitons des deux suffixes considérés ensemble comme une unité suffixale. De plus, nous ne distinguerons pas entre **-to-* (**-tho-*) des ordinaux et superlatifs d'une part, et des adjectifs verbaux de l'autre. Il s'agit d'un seul et même suffixe en divers emplois, auquel doit s'appliquer une seule et même définition.

Mais il faut d'abord considérer une question de morphologie. Ici se présente, et dans les mêmes termes, le problème que nous avons discuté à propos des dérivés en **-ti-*.

Une tendance assez marquée, que Meillet a mise en lumière, porte à employer l'adjectif en **-to-* sous forme de composé. Un exemple frappant est donné en grec par une expression telle que ὅσα ἀκίνητα καὶ κεκινημένα (Pl. *Soph.* 249 d). On en pourrait citer d'autres tout pareils : πιθανώτεροι οἱ ἀπαίδευτοι τῶν πεπαιδευμένων ἐν τοῖς ὄχλοις (Aristote, *Rhet.* 1395 b 27). « Le principe est celui-ci : pour le simple, le grec recourt aux participes proprement dits, de l'aoriste ou du parfait ; pour les composés, à l'adjectif en -τος[2]. » Pleinement valable pour le grec classique, cette doctrine ne saurait cependant être transposée directement en indo-européen. Nous devons d'abord chercher s'il y a liaison constante et nécessaire entre la formation en **-to-* et l'état de composé.

Or on constate que les adjectifs simples en **-to-* existent et que nombre d'entre eux remontent indubitablement à la période commune. Par exemple : skr. *mṛtá-*, av. *marǝta-*, *mǝrǝta-*, arm.

1. Cf. Kuryłowicz, *Études indo-européennes*, p. 49, qui examine, en fonction de ce suffixe, le rapport du superlatif et du comparatif. Sur les finales indo-européennes en *-th-*, cf. Frisk, *Suffixales -th- im Indogermanischen*, Göteborg, 1936.

2. Meillet, *Donum natal. Schrijnen*, 1929, p. 635.

mard, lat. **mortus* (devenu *mortuus* sous l'action de *uiuus*), gr. (μ)βροτός ; av. *spənta-*, v. sl. *svętŭ*, lit. *šveñtas* « saint » ; av. *rāsta*, *rāšta-*, lat. *rēctus* ; av. *šyāta-*, lat. *quiētus* ; skr. *śrutá-*, av. *sruta-*, grec κλυτός ; skr. *kṣitá-*, gr. φθιτός ; lat. *coctus*, gr. πεπτός, etc. — En grec homérique[1] apparaissent comme simples les 60 adjectifs suivants, primaires ou secondaires : ἀγαπητός, ἄροτος, ἀσκητός, ἀσπαστός, βοτόν, βροτός, γελαστός, γναμπτός, γνωτός, δινωτός, δωρητός, ἑλετός, ἐρατός, ἑρπετόν, εὐκτός, θνητός, ἱμερτός, κλητός, κληιστός, κλυτός, κοσμητός, κριτός, κρυπτός, κτητός, κυρτός, λεπτός, ληιστός, λωβητός, μαχητός, μνηστή, ξεστός, ξυστός, ὀνομαστός, ὀπτός, ὀρεκτός, ὀρυκτός, πηκτός, πιστός, πλαγκτός, πλεκτός, ποιητός, ποτόν, πριστός, πτυκτός, ῥαπτός, ῥηκτός, ῥητός, ῥυκτός, στατός, στρεπτός, τλητός, τρητός, τρωτός, τυκτός, ὑφαντός, φυκτός, φυτόν, χολωτός, χυτός, ὠνητός. — En outre il est est à peine utile de rappeler que dans les langues (indo-iranien, slave, baltique, germanique, italique, celtique) où l'adjectif en **-to-* a été incorporé à la conjugaison en qualité de participe, aucune différence n'est faite entre simple et composé ; l'un et l'autre se rencontre également.

L'existence des formes simples en **-to-* doit être admise. On peut dès lors mesurer l'importance du changement qui intervient là où s'affirme la tendance à réserver *-to-* aux formes composées. Mais il y a changement, c'est le fait essentiel. Cette tendance, dont les premiers commencements remontent haut, ne se fait jour qu'à date récente, et l'histoire du grec en fournit l'illustration la plus nette. A partir du moment où certains emplois de composition entrent dans l'usage, une possibilité est donnée qui multiplie les composés en grec dans des proportions à peu près illimitées. Là-même est le danger d'une appréciation purement statistique des emplois. Par exemple, en face du simple (μ)βροτός, on a chez Homère cinq composés : ἄ-, ἀμφι-, φαεσί-, φθεισί-, τερψί- ; en face du simple κλυτός, six composés : ἀγα-, ὀνομά-, ναυσί-, περι-, πρό-, τηλε-. Conclure de là que les composés sont *x* fois plus nombreux que les simples serait juger sur un indice fallacieux : il est clair que le simple sera nécessairement unique tandis que la composition le fait apparaître en liaisons de nombre imprévisible.

1. Des listes de formes grecques sont données par P. Chantraine, *Formation des noms*, p. 299 ss. ; Risch, *Wortbild.*, p. 12 et maintenant Buck-Petersen, *Reverse index of Greek nouns and adjectives*, p. 469 ss.

Si maintenant nous cherchons le point de départ et la raison de ce foisonnement des adjectifs en *-to-* du grec, nous nous trouvons ramenés, pour un nouvel examen, devant l'exemple, si frappant à première vue, du *Sophiste* : ὅσα ἀκίνητα καὶ κεκινημένα. La relation des deux formes n'est pas univoque. On pourrait penser que le participe κεκινημένα aurait été substitué à un κινητά impossible en tant que simple. Mais κινητός existe et chez Platon même : εἰκὼ δ' ἐπινοεῖ κινητόν τινα αἰῶνος ποιῆσαι « il imagine de fabriquer une sorte d'image mobile de l'éternité »[1]. Ce n'est donc pas une déficience du vocabulaire, mais bien un choix délibéré qui a fait préférer ici le participe ; κεκινημένα est donc la forme normale, et c'est ἀκίνητα qui demande explication. La raison de l'emploi se laisse découvrir aisément : ἀκίνητα remplace une forme négative *ἀ-κεκινημένα qui était exclue. Le fait que les participes grecs échappent à la composition[2] obligeait de recourir à une forme supplétive quand on voulait donner au participe une forme négative. Là est, selon toute apparence, le point où la composition s'est amorcée : dans les composés *négatifs* en -τος, du type de ἄμβροτος, ἄφατος, qui procèdent eux-mêmes des formes négatives en *-t-* telles que ἀγνώς, ἀδμής.

Cette création des composés négatifs est en outre à l'origine de la valeur de « possibilité passive » que portent fréquemment, surtout — mais non exclusivement — en grec, les adjectifs en **-to-*. Le développement de cette valeur tient à un de ces principes non formulés, difficilement formulables, sous-jacents à mainte catégorie sémantique et qui orientent spécifiquement, selon les « mentalités », les classifications nominales ; on pourrait l'exprimer ainsi : ce qui n'a pas été fait une fois ne peut pas l'être. Ainsi ἄβατος « non franchi > infranchissable » ; ἄρρηκτος « non brisé > infrangible ». Ce sens peut toujours se développer dans des formes négatives, cf. lat. *invictus*, et il a pu se manifester dès l'origine. On le voit dans l'expression concordante véd. *ákṣiti śravaḥ* (RV. I 40, 4) et hom. κλέϝος ἄφθιτον (I 413) « gloire

1. Platon, *Timée*, 37 d. Cf. aussi Aristote *EN*. 1134 b 29. Le mot a subsisté dans la langue juridique : κινητὰ καὶ ἀκίνητα « biens meubles et immeubles » (pap.).

2. C'est ce que déjà Meillet lui-même signale en passant (l. c. p. 636) : « les participes ne fournissent pas des seconds termes de composés..... et dès que l'on a besoin d'un composé, on recourt au type en -τό- ». Cf. maintenant aussi Buck-Petersen, *Reverse index....*, p. 469.

impériss*able* », héritée de la phraséologie poétique indo-européenne. D'une manière générale, c'est à une création de la langue poétique et religieuse que nous attribuons l'extension considérable des composés en *-*to*-.

De ce débat autour d'une expression de Platon ressort aussi une conclusion qui porte directement sur le sens de l'adjectif en -τος. Si nous considérons que ἀκίνητος comme pseudo-participe s'oppose à κεκινημένος, ἀπαίδευτος à πεπαιδευμένος, ἀχάριστος à κεχαρισμένος, ἄλουτος à λελουμένος, ἄθαπτος à τεθαμμένος, ἄκμητος à κεκμημένος etc., nous devons admettre que la fonction de -τος équivaut à celle du participe *parfait* passif, et c'est ce que confirment les langues, telles le latin, où *-*to*-, annexé à la conjugaison, remplit effectivement et seulement ce rôle. Entre le sens de l'adjectif en *-*to*- et celui du participe parfait passif s'établit une liaison sémantique qui aide à préciser la valeur du suffixe.

*
* *

Divisé entre plusieurs catégories, *-*to*- semble prendre une valeur différente dans chacune. L'adjectif verbal en *-*to*- indique, selon Brugmann, « dass etwas von einem Vorgang betroffen und durch ihn in einen Zustand geraten ist »[1]. Comme dérivé secondaire, l'adjectif en -*to*- du type gr. θαυμα-τός, lat. *barba-tus* marque la possession de la notion. Mais ces définitions partielles, valables dans chaque catégorie, ne couvrent pas la valeur entière du suffixe. Et cette valeur est cependant présente partout où *-*to*- a été choisi comme élément de dérivation, de préférence à un autre suffixe.

Or il semble que la valeur qui coïncide le mieux avec l'ensemble des affectations de *-*to*- soit celle-là même à laquelle nous conduit l'étude des ordinaux. On peut dire que -*to*- indique *l'accomplissement de la notion dans l'objet*. Le dérivé en *-*to*- assume ce sens « passif » dans tous ses emplois. Comme ordinal, *quartus* est, on l'a vu, « celui qui produit quatre, par qui se réalise l'ensemble quatre ». L'adjectif verbal du type *datus* qualifie « celui en qui s'accomplit le donner », l'objet dans lequel est réalisée cette notion. Seule change la diathèse, non la valeur,

1. Brugmann, *Grundr.*², II, 1, p. 394, § 291.

dans les formes tirées de verbes intransitifs, telles que lat. *cenatus, potus, profectus*. En tant que dérivé secondaire, *ius-tus* signifie aussi « en qui se réalise le *ius* », concrètement « conforme au *ius* », cf. *iustae nuptiae*; skr. *sūr-ta-* « lumineux » a le même rapport avec *sūr* « éclat ». Par là s'ouvre la possibilité de bâtir le dérivé sur un nom de sens concret, comme *cornu-tus*. Enfin le superlatif en **-to-* tel que gr. κράτ-ισ-τος s'assimile dans une certaine mesure à l'ordinal, et caractérise celui qui porte la qualité à son point d'achèvement, celui en qui se réalise le κράτος absolu. Dans toutes ces utilisations particulières, la notion est présentée comme subie, non active, et cela différencie profondément **-to-* d'autres suffixes impliquant activité ou production d'un résultat. En outre, si l'on compare les formations en **-t-* à celles en **-to-*, on remarque que le type gr. ἀγνώς, lat. *sacerdos*, skr. *viśva-jit-*, av. *yās-kərət-* fait prédominer d'une part le sens « actif » en face du sens « passif » de **-to-*, de l'autre une acception moins nettement individualisée que **-to-*. Le rôle de la thématisation est avant tout individualisant.

L'unité de la valeur sémantique du suffixe est ainsi rétablie à l'aide de celles des formations qui impliquent le suffixe dans les types les plus anciens et les plus caractéristiques, et cette unité coordonne à son tour la diversité des catégories qui ont ce suffixe pour indice dans des emplois devenus historiquement distincts et indépendants.

INDEX

N. B. — Cet index comprend toutes les formes qui font l'objet d'une remarque. Les références aux langues utilisées pour un seul fait sont réunies à la fin sous la rubrique : « Autres langues ».

HITTITE.

SANSKRIT.

AVESTIQUE.

Arménien.

Grec.

LATIN.

TABLE DES MATIÈRES

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT (12-1948).
Dépôt légal n° 2591. — 1er trimestre 1949.